QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 11969 – VENDREDI 22 JUILLET 1983

Baisse du dollar : 7,72 F

LIRE PAGE 24



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dr. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Jérusalem retire ses troupes de la région libanaise du Chouf

La partition « de facto »

Il n'est guère fréquent que, dans un pays occupé par une armée étrangère, les plus hautes autorités de l'État proclament bien haut leur irritation de voir se retirer une partie, si réduite soit-elle, des envahisseurs. C'est pourtant, paradoxalement, ce qui se passe au Liban. Le président Amine Gemayel, actuellement à Washington, y a fort mal accueilli, mercredi 20 juillet, la décision israélienne d'évacuer la région du Chouf. « Ce retrait partiel, a-t-il dit, signifie une partition *de facto* du Liban. Nous sommes uniquement pour le retrait total de toutes les forces étrangères. »

Le gouvernement américain, embarrassé par le nouveau fait accompli devant lequel il est placé, a pour sa part fait savoir que sa politique recherchait toujours un « retrait total de toutes les forces étrangères d'une manière qui préserve la stabilité et évite la violence ». C'est d'ailleurs pour poursuivre cette séduisante chimère que M. Gemayel se trouve à Washington. Il entendait, après l'échec total de deux voyages du secrétaire d'État américain à Damas, mettre au point une « nouvelle approche » pour obtenir des Syriens qu'ils reviennent sur leur refus catégorique de quitter le Liban avant le départ de tous les soldats d'Israël.

A Jérusalem, où l'on a avant tout, en abandonnant le Chouf, tout en gardant Damas à la portée des canons israéliens, le souci d'échapper à une guérilla meurtrière, les officiels protestent avec vigueur de leurs bonnes intentions. Pourtant, en pratiquant un repli par étapes dont le terme est pratiquement renvoyé aux calendes grecques, ils donnent à Damas le prétexte dont les Syriens ont besoin pour s'éterniser dans le pays voisin. En outre, les deux mille soldats de Jérusalem présents dans la région limitaient l'ampleur des affrontements entre druzes et chrétiens, qui vont sans doute s'intensifier.

Sur les plans diplomatique et intérieur, la décision de Jérusalem complique donc encore la tâche du président Gemayel au moment même où son pays connaît, à nouveau, de graves difficultés. En effet, attentats et bombardements, liés pour la plupart à la situation dans le Chouf, se multiplient à Beyrouth même. Les musulmans libanais, qui avaient soutenu clairement et résolument le « pouvoir chrétien » du chef de l'État et même accepté l'accord avec Israël, commencent, devant son peu d'effet, à reprendre dangereusement leurs distances. Enfin, le relogement de centaines de milliers de « squatters » concentrés surtout à Beyrouth-Ouest et dans sa banlieue pose un problème dramatique.

Le contingent français aidera-t-il, si Beyrouth le lui demande, l'armée libanaise à « combler le vide » et à séparer les combattants du Chouf ? Quelle que soit la bonne volonté de Paris, réaffirmée récemment par M. Hernu, c'est une décision délicate et qui devrait, théoriquement du moins, résulter d'un accord entre les divers éléments de la force multinationale. Mais le Liban, après la mort de plusieurs soldats français dans sa capitale, sait que seule l'épreuve révèle les vrais amis.

Le redéploiement de l'armée israélienne risque d'obliger la force multinationale à combler le vide ainsi créé

De notre correspondant

Jérusalem. – Moins de vingt-quatre heures après l'annonce de l'annulation de la visite de M. Begin à Washington, l'approbation par le conseil des ministres des grandes lignes du « *plan de redéploiement* » de l'armée israélienne au Liban ne relève évidemment pas de la simple coïncidence. Pour la plupart des commentateurs israéliens, M. Begin – qui prouve à l'occasion qu'il n'est pas aussi indécis qu'il le paraît et qu'il sait encore gouverner – et le ministre de la défense, M. Moshe Arens, principal promoteur de l'idée de ce retrait, ont voulu manifester leur détermination, placer les gouvernements américain et libanais devant un fait accompli en évitant autant que possible des discussions délicates, voire des pressions de la part de Washington où l'on aurait souhaité voir différer ce mouvement de désengagement limité.

Le gouvernement de Jérusalem a réussi une manœuvre tactique et semble être parvenu à forcer la main des dirigeants américains et libanais au prix d'un relatif manquement à sa promesse d'« *étroite coordination* » avec Beyrouth et Washington, *s'agissant de toute modification du* dispositif de l'armée israélienne au Liban. Mais M. Arens, quelques heures après la réunion du conseil des ministres, a déclaré que les différentes phases de l'évacuation ne se feraient pas sans consultations avec les dirigeants américains et libanais, ceci afin de veiller notamment à ce que l'armée libanaise et la force multinationale soient en mesure de remplir le vide laissé par les soldats israéliens. D'autre part, les grandes lignes du plan ont été communiquées à l'ambassadeur des États-Unis en Israël, M. Samuel Lewis, qui doit se rendre à Washington pour les communiquer à l'administration américaine.

La décision de redéploiement n'est pas une surprise. Depuis la nomination de M. Arens au ministère de la défense en février, il en était en effet question. Les premiers débats à ce propos ont eu lieu au conseil des ministres au cours du mois de mars, et peu après la signature de l'accord israélo-libanais en avril, les dirigeants israéliens ont commencé à souligner qu'ils entendaient « *agir au plus tôt* » pour faire en sorte que l'armée israélienne n'ait plus à assurer l'ordre aux abords de Beyrouth et dans le Chouf là où elle a continué de subir des pertes qui ont eu pour effet d'accroître le malaise grandissant dans l'opinion publique israélienne à l'approche du premier anniversaire de l'occupation. Depuis cette date, le gouvernement s'est montré de plus en plus résolu à ordonner un repli et celui-ci a en fait commencé au début de ce mois de juillet lorsque plusieurs positions détenues par l'armée israélienne au sud et à l'est de Beyrouth ont été abandonnées (*le Monde* du 12 juillet).

La réunion du conseil des ministres du 20 juillet a été placée sous le sceau du secret si bien que l'on ne connaît pas les détails du plan proposé par l'état-major et maintenant approuvé en principe. Cette approbation n'est pas tout à fait définitive car M. Begin et les principaux ministres seront amenés dans les jours ou les semaines à venir à préciser certains points. A la télévision, mercredi soir, M. Arens a toutefois donné quelques indications en faisant savoir que la nouvelle ligne de défense partirait à l'ouest – comme cela a été précédemment annoncé – de l'embouchure de la rivière Awali au nord de Saïda et se prolongerait perpendiculairement à la côte méditerranéenne en direction du sommet de la montagne qui domine la Bekaa.

FRANCIS CORNU.

(*Lire la suite page 4.*)

Ralentissement modéré du programme nucléaire

Pour 1983 et 1984, le gouvernement devrait décider la commande de deux réacteurs par an au lieu de trois

Victoire sur toute la ligne pour E.D.F. Plus nuancée pour le lobby nucléaire. Le programme électronucléaire sera ralenti mais beaucoup moins que ne le laissait prévoir la surcapacité attendue de la France à l'horizon 90. Le comité interministériel réuni le 19 juillet à l'hôtel Matignon a donné la priorité à l'impératif industriel. Le rythme d'engagement des tranches nucléaires devrait être ramené de trois par an à deux en 1983 et 1984, puis à une ou deux tranches en 1985, l'engagement de la seconde, laissée « en option », devant être décidé au vu de l'évolution de la consommation française d'électricité. Corollaire de cette décision, E.D.F. sera encouragée à mener une politique commerciale agressive, afin d'améliorer la pénétration de l'électricité dans les différents usages tertiaires, domestiques et surtout industriels, et par là d'écouler les éventuels surplus liés à la poursuite du programme nucléaire. Tel devrait être le sens de la communication prévue au conseil des ministres du 27 juillet, au cours duquel le gouvernement pourrait également réaffirmer la priorité donnée à la politique de maîtrise de l'énergie.

Après la publication du rapport dit « Josèphe », du nom du président du groupe « long terme énergie » du Plan, remis aux pouvoirs publics le 15 juillet (*le Monde* du 8 juillet), on attendait la définition d'une nouvelle politique énergétique à moyen terme. Il n'en sera apparemment rien. Suffisamment éclairé par les remous provoqués par la sortie dudit rapport, le gouvernement a reculé devant l'obstacle.

VÉRONIQUE MAURUS.

(*Lire la suite page 20.*)

LA GRÈVE GÉNÉRALE CHEZ TALBOT-POISSY

La direction du groupe Peugeot confirme la suppression de 7 371 emplois

LIRE PAGE 20

L'attentat d'Orly était imprévisible selon le ministère de l'intérieur

La police estime qu'elle ne pouvait intervenir plus tôt

L'auteur de l'attentat d'Orly, un Arménien de nationalité syrienne, Varadjian Garbidjian, vingt-neuf ans, responsable militaire en France, de l'armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (ASALA), a été inculpé, mercredi 20 juillet, par M. Serge Samuel, juge d'instruction à Créteil, « *d'assassinat et de tentative d'assassinat, de destruction et de détérioration et de déprédation volontaire de biens mobiliers et immobiliers, d'attentat à la paix publique, d'association de malfaiteurs, de détention et de transport d'armes et de munitions, de fabrication et de transport d'engin explosif* ». Onze autres personne, interpellées lundi, dont trois femmes, ont été également incupés et placées sous mandat de dépôt. Le gouvernement prépare désormais la procédure d'expulsion qui vise une dizaine des Arméniens interpellés, de nationalités turque et iranienne. Ceux-ci ont été placés, mercredi, sous contrôle judiciaire.

Les enquêteurs estimaient, jeudi en fin de matinée, avoir mis la main sur les principaux responsables de la branche militaire internationale de l'ASALA. « *Il est faux de prétendre que la police aurait pu empêcher l'attentat d'Orly*, indique-t-on néanmoins au ministère de l'intérieur, après certaines mises en cause parues dans la presse, *car rien ne laissait supposer que les préparatifs de l'attentat étaient en cours.* »

Une septième victime de l'attentat d'Orly, Mme Jacqueline Kirchner, est décédée dans la soirée de mercredi 20 juillet à l'hôpital Percy de Clamart des suites de ses brûlures. Dix-huit personnes restent hospitalisées à Percy, dont un tiers environ dans un état très sérieux. Un correspondant anonyme se réclamant de l'ASALA a lancé, jeudi 21 juillet, un nouvel avertissement au gouvernement français, menaçant « *de faire couler le sang si tous les sympathisants de l'organisation arménienne ne sont pas libérés* », dans un appel téléphonique au bureau de l'agence France-Presse (A.F.P.) de Téhéran.

PHILIPPE BOGGIO.

(*Lire la suite page 6 ainsi que les commentaires de* MICHEL KAJMAN et d'ALAIN ROLLAT.)

L'armée, dernier rempart du général Pinochet

Les batailles menées contre la dictature ont coûté cher à l'opposition, mais elles ont accru les contradictions au sein du gouvernement

Correspondance

Santiago. – Au lendemain de la deuxième journée de protestation nationale, le 14 juin, qui s'était soldée par un indiscutable succès pour l'opposition, le chef de la démocratie chrétienne, M. Gabriel Valdes, nous déclarait : « *Nous n'en sommes qu'aux premiers rounds. On a tendance à oublier en Europe que le peuple chilien a absorbé durant ces dix années de fortes doses de Valium et qu'il faut pratiquement reconstruire la société. C'est une tâche ardue qui requiert patience et habileté.* » M. Valdes avait ajouté : « *Nous souffrirons des défaites passagères, nous connaîtrons des hauts et des bas, mais une chose est certaine : le processus engagé est irréversible.* »

L'ampleur de la première journée de protestation, le 11 mai, n'avait été prévue ni par un gouvernement convaincu que les manifestations de mécontentement étaient dues « *à l'action d'une poignée de dirigeants politiques cherchant à exploiter les difficultés économiques pour satisfaire des ambitions personnelles* » ni par une opposition qui avait fini par douter de « *la capacité de réaction du peuple chilien* ». Puis était venue l'euphorie de la deuxième journée de protestation, le 14 juin. Mais l'échec de la grève générale, le 23 juin, avait fait l'effet d'une douche glacée.

L'opposition n'a certes pas désarmé malgré la répression qui s'est abattue sur elle, et, le 12 juillet, le tintamarre des casseroles a, pour la troisième fois, retentit à travers la capitale. Mais cela ne doit pas faire illusion. Les coups portés par le général Pinochet ont durement éprouvé l'adversaire.

La Confédération des travailleurs du cuivre (C.T.C.), à la pointe du combat contre la dictature, est aujourd'hui brisée. Son chef, devenu en quelques semaines le porte-drapeau de la lutte pour la démocratie, a été rapidement mis sur la touche. Congédié par son entreprise, et isolé au sein de son syndicat, où dominent désormais les partisans du dialogue avec le gouvernement, M. Rodolfo Seguel aura du mal, alors qu'il vient de sortir de prison, à retrouver sa place dans le combat. Le Commandement national des travailleurs est, de son côté, pratiquement désintégré.

JACQUES DESPRÉS.

(*Lire la suite page 4.*)

« La gloire est la pire peste... Elle tue à coup sûr » ***dit Michel Serres*** qui, avec d'autres écrivains, répond dans « le Monde des livres » à la question : **qu'est-ce que la gloire ?**

LIRE PAGES 9 ET 11

« La Pièce de Scirocco » au Festival d'Avignon

L'histoire singulière d'un homme qui fit, sans quitter sa demeure, un pèlerinage à Jérusalem

Vous avez suivi des rues pas plus larges qu'un char à bœufs, qui tanguent à droite et à gauche, bordées d'architectures superbes, vous avez fait halte devant une porte sévère, sous l'inscription ancienne « La condition des soies », enseigne énigmatique qui rappelle ces siècles, dix-septième, dix-huitième, où la contrebande du sel, du tabac, de la soie, faisait les beaux jours de quelques paroisses d'Avignon, vous êtes entré, vous avez traversé une pièce parfaitement ronde, tout en grandes pierres blanches, coiffée d'un dôme comme une église, mais dans laquelle des bancs de bois peints en rouge vif évoqueraient plutôt un petit cirque ou bien ces réductions d'arènes dans quoi ont lieu, aux Antilles, les combats de coqs, vous vous êtes penché un peu pour franchir un corridor à la fraîcheur de catacombes, et vous vous trouvez enfin dans un lieu métissé, composé, tout à fait exemplaire du festival d'Avignon.

MICHEL COURNOT.

(*Lire la suite page 15.*)

Le Monde

idées

Le physicien neuronal

par CLAUDE DARZENS (*)

La souplesse d'organisation neuronale, mise en lumière par J.-P. Changeux, n'empêche pas que notre appréhension du monde reste en partie fixée par la conception d'ensemble de notre cerveau.

LE physicien, dans son interrogation de l'univers, est-il un homme neuronal, donc tributaire pour sa pensée des lois mêmes qu'il étudie, ou est-il doué d'une conscience immatérielle, puisant ses ressources dans le domaine mystérieux de l'âme ? La réponse ne peut faire de doute pour l'homme de science, qui trouve un cadre de travail dans la première proposition, conférant un sens à la riche moisson des résultats expérimentaux récents décrits par J.-P. Changeux (1). Mais cette question métaphysique, au cœur de l'activité de connaissance de l'homme, trouve sans doute pour cette raison un écho surprenant dans une situation conflictuelle qui s'est instaurée chez les scientifiques depuis plus d'un demi-siècle.

Alors que durant cette période la démarche des biologistes a été, par un réductionnisme de plus en plus poussé, d'analyser la substance vivante puis le cerveau et l'activité mentale en terme de matière soumise à des lois physiques, simultanément les physiciens ont appris à décrire en dernier ressort la matière de notre univers par une théorie dualiste et indéterministe, la mécanique quantique, qui, dans sa version généralement admise, exclut l'observateur de son propre champ d'investigation.

Dans l'interprétation orthodoxe dite de Copenhague, la mécanique quantique scinde en effet l'univers en deux : d'une part, l'observateur et ses instruments de mesure ; d'autre part, les objets observés. A un niveau non précisé de l'observation, mais qui se traduit finalement par la prise de conscience par l'observateur du résultat de la mesure, se passe un phénomène *en dehors* de la théorie, un choix aléatoire du résultat de l'observation parmi tous les résultats possibles (ce que les physiciens appellent « la réduction de la fonction d'onde »). Par exemple, notre rétine et le cerveau qui l'analyse peuvent être considérés comme un couple instrument de mesure - observateur, collapsant par ce procédé indéterministe l'onde lumineuse incidente en photons sur les cellules visuelles.

Mais si l'on réduit, avec Changeux, l'acte d'observation à des processus physico-chimiques se déroulant dans le cerveau, les observateurs étant soumis à la même physique n'ont plus un statut spécial les distinguant des objets observés. La contradiction devient flagrante : *où se déroule donc ce choix aléatoire précédent, cette fameuse réduction de la fonction d'onde non prise en compte par les équations de la physique ?*

La théorie du multi-univers

Il existe cependant une version non orthodoxe de la mécanique quantique qui semble, elle, complète, donc plus satisfaisante pour les biologistes : c'est la théorie du multi-univers, proposée par H. Everett et J.-A. Wheeler, décrivant à la fois l'objet observé et l'observateur, mais au prix d'une multiplication d'univers parallèles, chacun correspondant à un résultat possible des mesures effectuées (L.N. Cooper a montré que l'analyse de la prise de conscience cérébrale pouvait, en fait, justifier cette version). Séduisante par certains aspects, cette interprétation a contre elle, outre son aspect science-fiction, le fait qu'elle introduit une infinité d'univers inobservables, en contradiction avec la démarche usuelle de la science d'éliminer l'inobservable de la description de l'univers. Autant dire qu'elle n'est pas particulièrement populaire parmi les physiciens.

Les deux versions précédentes de la mécanique quantique sont équivalentes quant aux prédictions expérimentales, donc indiscernables et affaire de choix personnel. Elles s'opposent par là à d'autres tentatives de retour à un déterminisme classique, d'ailleurs pratiquement exclues par des tests récents. Soulignons que ce dilemme rencontré en physique ne *semble pas dû à une imperfection* passagère de la mécanique quantique, mais semble au contraire inhérent au processus même de la connaissance par le physicien du monde matériel, comme en témoigne la nature des débats qui ont accompagné la naissance de la théorie.

Le scientifique fait de matière, pensant à cette même matière, est une idée curieuse, jugée même *paradoxale par certains. Cette réflexivité* de la matière rappelle le fameux théorème de K. Gödel, montrant (curieusement vers la *même époque que les premières* controverses sur la mécanique quantique) qu'un formalisme mathématique suffisamment complexe peut *énoncer des propositions* (réfléchir ?) sur lui-même, mais que par là même il rencontre inéluctablement des limitations à *ses déductions : certaines propositions* sont vraies mais non démontrables à l'intérieur du formalisme. Traduit en termes humains, *de façon peut-être abusive, il ne* serait ainsi pas surprenant que l'homme ait justement rencontré ses propres limitations dans la *théorie de l'observation*, fondement de la connaissance, qu'est la mécanique quantique.

Dit plus prosaïquement, si la souplesse d'organisation neuronale a permis en quelques siècles un profond bouleversement de nos concepts scientifiques, notre appréhension du monde reste en partie inexorablement fixée par la conception d'ensemble de notre cerveau, issue d'une évolution qui s'est déroulée sur quelques centaines de millions d'années et qui nous a imposé, sans doute pour *survivre, ce regard extérieur* au monde matériel, donc à notre propre cerveau. Espérons ainsi que le biologiste ne sera pas déçu par les *errances du physicien*, n'y voyant là qu'un exemple de la nature neuronale, donc gödelienne, de l'homme de science, partie intégrante et pourtant miroir de l'univers (2).

(*) Physicien.

(1) *Voir l'article de Maurice Arvonny* sur le livre de J.-P. Changeux : *l'Homme neuronal* (Fayard), dans *le Monde* du 11 mars.

(2) *D. Hofstadter a réuni de brillantes* variations sur le théorème de Gödel et la réflexivité de la conscience dans *Gödel, Escher, Bach* et dans *Mind's I* (avec C. Dennett), chez Basic Books (en anglais).

TÉMOIGNAGE

Les droits de l'homme dans le métro

MES *espoirs sublimes* s'étant dignement exprimés dans mon vote d'il y a deux ans, déjà, sans vergogne j'ai laissé depuis courir mon regard au ras des pâquerettes. Double euphémisme quand on vit en milieu urbain. En conséquence, j'ai regardé l'urbain au plus près du macadam. Ce que j'avais vu sans rechigner pendant des années m'a alors sauté aux yeux. Par esprit de méthode, j'ai décidé de classer mes observations, selon le cas, à gauche ou à droite.

Ainsi, à mon avis, les cacas canins *sur les trottoirs ne sont* pas de gauche. Les gens qui se planquent sournoisement de l'autre côté de l'abri-bus pour gratter les gens qui font la queue dessous sont certainement de droite. Et un derrière de gauche ne saurait s'asseoir sans scrupule dans ces bacs-à-cul individuels qui ont remplacé les bancs démocratiques du métro.

D'ailleurs, le métro, c'est mon dada. Il me fait chaque jour tellement plus horreur que j'accumule contre lui tous les griefs. Le métro, depuis quelques années, est, sans conteste, extrêmement droitier. *Il faut l'être pour avoir* conçu et imposé ces horribles tourniquets à tambour qui canalisent les voyageurs, notamment à la *sortie* Corvisart. Allez-y voir, et dites-moi si cette moulinette à persil, cette tronçonneuse à saucisson, ce tranchoir à pain de mie vous semblent inspirés par le respect humain.

A l'Odéon, ce n'est guère mieux : une double porte *prétendument* coulissante, en fait désynchronisée, asthmatique et rechigneuse vous donne l'angoissante impression qu'elle va coincer tout ce qui dépasse si vous avez le malheur de ne pas vous précipiter au moment où elle s'ouvre parcimonieusement dans un râle moribond, puis une sorte de halètement qui exprime toute la rage d'avoir raté sa proie.

De plus, le métro n'est plus fait pour tout le monde. Il faut bien peser ses 70 kg pour passer sans problème les monstrueuses portes ballantes, et avoir au moins douze ans pour atteindre le point idéal de poussée stratégique des mêmes portes. Eliminés les vieillards fluets, les femmes frêles, les écoliers chafouins, les angineux en perte de vitesse ! Ils sont coincés dans l'attente de la robuste main charitable qui ouvre la porte à toute volée et vous la renvoie en pleine poire (grâce à la force d'inertie — de droite).

A-t-on jamais songé au supplice des porteurs de valises, des mères chargées d'enfants, des ménagères à cabas, des bricoleurs à tringles à rideau et perceuse électrique qui, sous les quolibets et la grogne d'une queue grandissante, déposent paniers, bébés, perceuse, valises, tringles à rideau pour introduire le ticket, ramassent bébés, tringles, perceuse, paniers, valises, tout en rattrapant le ticket avec les dents, pour s'apercevoir alors qu'il faut faire passer tringles, paniers, bébés et tout le toutim de l'autre côté du tourniquet-contrôleur, qui n'accepte pas les accessoires. La foule murmure et s'impatiente. La tringle à rideau tombe, coince le tourniquet, le bébé hurle, les fraises roulent du cabas. Vous croyez que c'est compatible avec les droits-de-l'homme-à-voyager-en-métro, ce calvaire de trois minutes parmi les gens qui courent pour rattraper le temps perdu en marchant sur vos fraises à 14,80 F le kilo ?

En foi de quoi, on ne voit quasiment plus de ménagères, de mères, d'enfants, de bricoleurs ni de globe-trotters dans le métro, sauf pendant le week-end.

Et les *femmes enceintes*, vous en voyez beaucoup ? Non ! Pourquoi ? Parce que le gros ventre n'est pas compris dans le gabarit du tourniquet-contrôleur et du tourniquet-tambour-moulinette à persil. Et que ça fait peur.

Bref, le métro élimine une *partie de la France « métropolisable »*. Le métro, trahissant sa vocation, n'est plus démocratique. Il a donc viré subrepticement à *droite. Il va falloir que ça change.* On en a beaucoup supporté, mais trop c'est trop !

ANNIE FRANÇOIS
(Paris).

LU

« LES BARCELONNETTES : LES JARDINS DE L'ALAMEDA » d'ALAIN DUGRAND et ANNE VALLAEYS

Les belles dames de Mexico

La Provence de Giono, âpre et active, et le Mexique des révolutions exotiques, voilà ce qu'Alain Dugrand et Anne Vallaeys ont réuni dans un gros roman, au fil d'une aventure inspirée de la saga des « Barcelonnettes », ces paysans et colporteurs qui se taillèrent un empire économique en Nouvelle-Espagne. Aujourd'hui, à Mexico, les grands magasins de la vieille ville portent des noms français. Paris-Londres, Le Palais de Fer... *et, à Barcelonnette, une petite ville sur l'Ubaye, on n'a pas oublié les fameux « Américains ».*

Pierre Arnaud, le héros de Dugrand et Vallaeys, est donc une sorte d'Angelo doué pour le négoce, qui veut sortir de sa condition de « gavot », marchand de fil, de dés à coudre et de remèdes pour les bestiaux. Il quitte le « goulet du Diable », la vallée où il est né, va voir à Lyon un ami de son père, un négociant, qui le recommande à un commissionnaire de Bordeaux. Avec deux malles de velours de soie et de coton, de mousselines et de batistes, Pierre s'embarque pour Veracruz, où il arrive en janvier 1822, et découvre aussitôt un monde violent, marqué par la mort, celui des zapilotes, oiseaux nourris de charogne, et du terrible vomito negro.

En suivant, de 1822 à 1848, l'ascension sociale de Pierre, qui ouvre une boutique à Mexico, le roman évoque l'une des périodes les plus troublées de l'histoire du Mexique. Dugrand et Vallaeys, grâce à une documentation de première main, démontent ainsi le mécanisme de la réussite des Barcelonnettes, surprenante même si on la replace dans le contexte de mutations et de secousses où Paris et Londres, puis Washington, interviennent. Depuis Augustin Iturbide, l'empereur éphémère, jusqu'à Santa Ana, le général révolutionnaire, avec les masses révoltées et les membres des colonies étrangères, c'est toute une galerie de figures qui s'anime et qui s'ajoute au tourbillon des créatures romanesques.

Pierre Arnaud, en effet, va être la proie d'une passion dévorante pour une belle comtesse mexicaine, Anita, qui se laisse séduire au cours d'une promenade à cheval, en plein orage. Mais, son magasin étant détruit par des émeutiers et son associé poignardé, il la perd à la suite d'une machination du mari. Ayant achevé la conquête pacifique des belles dames de Mexico, avec l'aide d'autres Barcelonnettes qui l'ont rejoint, Pierre, poussé par l'appel irrésistible de sa terre natale, finit par rentrer chez lui. Le roman, alors qu'un second tome est annoncé, se termine sur une note mélancolique. Les amours défuntes, le poids des ans, les épreuves, ajoutent un supplément d'âme à une histoire menée magistralement. Après Louisiane et les Messieurs de Saint-Malo, les Barcelonnettes *confirme la renaissance d'un roman historique qui émeut et divertit, fait rêver en instruisant.*

RAPHAEL SORIN.

* *Les Barcelonnettes : les jardins de l'Alameda*, d'Alain Dugrand et Anne Vallaeys. J.-Cl. Lattès, 434 p., 80 F.

LETTRES AU Monde

Une agression de la société

En lisant votre article du 26-27 juin sur « La transmission du nom, ou le privilège des pères », je remarque avec étonnement que vous parlez uniquement de ceux qui donnent (ou de celles qui ne donnent pas) leur nom à leurs enfants, mais que vous passez complètement sous silence le point de vue des plus intéressés : ceux qui reçoivent (ou ne reçoivent pas) ce nom. Votre titre, d'ailleurs, est très significatif : la transmission, c'est l'affaire des parents, des adultes, de ceux qui nomment ; *mais nous, qui sommes* nommés, où est notre place ?

Le nom que je porte n'est pas seulement un « don » de mon père ou de ma mère ; il est partie intégrante de moi-même, il me désigne (ou devrait le faire) depuis ma naissance. (...)

Je suis né avec un nom qui n'était ni celui de mon père (marié par ailleurs) ni celui que portait ma mère (déjà veuve) : c'était le mien, voilà tout. Et quand on m'a retiré ce nom — pour me faire payer le droit qui m'a été donné par la loi de porter désormais celui de mon père, — j'ai vécu là non un épisode de la guerre des sexes, mais une agression de la société contre moi. J'avais neuf ans. J'en ai dix-huit. Et depuis ce jour je réclame mon droit : qu'on me rende ce nom qui est le mien, qu'on me permette de vivre avec tout mon nom. Et tant pis s'il est double, et même compliqué, ou trop long pour les ordinateurs : je veux vivre sur tout mon territoire. (...)

Et maintenant, comment dois-je signer ?

FLORENT CARPENTIER ?
FLORENT LE RICHE DE CHEVEIGNÉ ?
Ou FLORENT CARPENTIER DE CHEVEIGNÉ ?
(Bourg-la-Reine).

Un prénom républicain

La cour d'appel de Bourges a interdit à un couple de prénommer son enfant Cerise.

Pourtant, le calendrier républicain, que n'a pas aboli la loi du 11 germinal an XI, ayant supprimé les saints, leur a substitué une longue liste de minéraux et de végétaux, dont Cerise pour le 19 messidor, qui correspond au 7 juillet du calendrier grégorien. Légalement, rien ne devrait donc s'opposer à l'emploi de ce prénom, qui n'a rien de plus ridicule que le Marie-Clafoutie dont a baptisé sa fille un couturier connu.

Ou bien y aurait-il différence entre la cerise crue et la cerise cuite ?

FRANÇOIS CROS
(Paris)

N'oubliez pas Palerme...

J'ai appris, par votre journal, que le ministère des relations extérieures s'apprête, dans le cadre d'une révision du réseau consulaire pour raisons d'économies, à supprimer le consulat de France à Palerme, malgré l'avis contraire du Palais Farnèse et les protestations des Français de Sicile et des Siciliens.

Permettez à un abonné ancien et fidèle du *Monde*, appartenant à une famille d'origine sicilienne, qui a passé quarante-trois ans (dont dix en France) dans le service diplomatique italien, de se joindre à ces protestations ou plutôt aux appels pour *que le Quai d'Orsay réexamine le* problème.

La Sicile constitue, en effet, par son importance économique, politique et démographique, sa situation géographique, ses liens traditionnels avec la France, son autonomie régionale, un point d'observation irremplaçable pour un pays comme la France ayant des intérêts fondamentaux en Méditerranée. En plus, les Siciliens, conscients de leur importance et de leur spécificité, sont susceptibles envers ceux qui les négligent.

S'il m'est permis de porter un jugement de mérite, je dirais que le consulat de Palerme est plus fonctionnel et moins « de prestige » que celui de Venise.

G. WALTER MACCOTTA
(Ambassadeur d'Italie, à la retraite.)

« Qui es-tu sur cette terre pour être si fier ? »

On voit dans le métro, outre les chanteurs et les musiciens, de plus en plus de mendiants purs et simples, assis par terre avec, sur un papier, sur un carton ou à même le sol, une inscription du genre : *« Je sors de prison, je sors de l'hôpital, je suis sans travail, j'ai faim. »* J'ignore lesquels sont sincères.

J'ai vu ces jours derniers, dans les couloirs de la station République, une femme d'une cinquantaine d'années qui, outre l'inscription *(« J'ai un cancer, je dors depuis six mois dans la paille d'un hangar avec mes deux filles, je voudrais réunir assez d'argent pour acheter une tente de camping »)*, avait placé près d'elle un poème dont elle dit être l'auteur et que je trouve assez poignant. Je vous le livre, en rétablissant l'orthographe et la ponctuation :

A toi l'inconnu,
Toi qui passes dans
Ce couloir, sans voir
La misère, qui es-tu
Sur cette terre
Pour être si fier ?
Comme moi, une poussière.
Qui te dit que tu n'y
Tomberas pas, dans la misère.
Qui est une longue et
Infinie ornière ?

Peut-être certains de vos lecteurs verront-ils cette femme, peut-être la reverrai-je moi-même (je crois qu'elle n'est plus au même endroit) et iront-ils lui dire que son cri a pro*voqué au moins un écho.*

Évidemment, elle préférerait sans doute être secourue matériellement.

ANDRÉ DELCOMBRE
(Paris).

L'échelle de Jacob

Tant que le Président n'aura pas explicitement répudié les idées malfaisantes de lutte et de classes imperméables, le résultat de son discours sera celui que l'on constate : on l'écoute sans le croire, et l'on continue la grève des investissements.

Il n'y a pas — ce n'est plus vrai — de « classes » dressées l'une contre l'autre : il y a des couches sociales entre lesquelles s'opère continuellement un mouvement descendant et ascendant. Aucune loi, aucun règlement, n'empêche plus n'importe quelle personne née dans un milieu modeste d'atteindre les sommets, si elle en a la volonté et la force de caratère nécessaires. En sens inverse, les « fils à papa » se ruinent rapidement s'ils ignorent l'effort sans lequel ils ne peuvent plus se maintenir.

Il y a quelque part, dans la Genèse, le récit d'un songe de Jacob que l'on aurait profit à méditer : Une échelle montait depuis la terre jusqu'au ciel, et des personnages plus ou moins ailés la peuplaient, les uns descendant, les autres montant... Mouvement perpétuel...

A. SALTIEL
(Montfavet, Vaucluse).

Que l'Etat balaie devant sa porte !

La majorité des citoyens camerounais vivent dans un dénuement scandaleux au regard de l'opulence ostentatoire de certains. Nous devons être conscients qu'il n'y aura pas de développement possible si le pouvoir d'achat de la grande masse ne lui permet pas d'accéder à un certain niveau de consommation. Une nécessaire redistribution des richesses nationales s'impose. C'est une œuvre de solidarité ; le devoir de la communauté nationale, c'est d'aider les plus défavorisés, afin qu'ils se sentent Camerounais à part entière et non entièrement à part.

Nous croyons qu'il existe au plus haut niveau de l'Etat une volonté claire et nette d'œuvrer dans ce sens ; nous n'en voulons pour preuve que les récents discours du chef de l'Etat avec les mots d'ordre d'unité nationale, de lutte contre la corruption, l'affairisme, la prostitution, le tribalisme et les inégalités. Quel homme honnête peut s'opposer à de tels objectifs ? Pour une fois que nous sommes tous d'accord sur les objectifs, apportons notre soutien total et sans arrière-pensée. Les moyens, nous pourrons toujours en discuter... La réussite de cette entreprise dépend du concours que chacun lui apportera.

Cependant, pour rendre ses intentions crédibles, il importe que l'Etat donne l'exemple en balayant d'abord devant sa porte. Nombre de nos maux ne sont nullement le fait de l'homme de la rue, mais des agents de l'autorité publique, et pas toujours des moindres. La rigueur doit commencer dans la gestion du patrimoine national avant de descendre dans la rue. Au niveau de l'Etat et des administrations, les lenteurs de la bureaucratie, causes d'inertie, doivent faire place à l'efficacité. C'est comme cela que nous réussirons notre entrée dans le monde du vingt et unième siècle, mais notre avenir se joue au présent, ne ratons pas l'occasion.

MARTIAL NDOE ESSNO
(Etudiant camerounais, Paris).

Le Monde

étranger

EUROPE

U.R.S.S.

La démission de M. Novikov, vice-président du gouvernement serait liée à des insuffisances dans le programme de construction des centrales nucléaires

M. Ignati Novikov, vice-président du gouvernement soviétique et président depuis 1962 du comité d'Etat chargé de la construction (Gosstroï), a été libéré de ses fonctions *« à sa demande »* et mis à la retraite, a annoncé l'agence Tass mercredi 20 juillet. Cette démission peut paraître normale en raison de l'âge de l'intéressé (soixante-dix-sept ans), mais elle serait liée également, indique l'A.F.P., à l'*« affaire de Volgodonsk »*, une ville proche de Volgograd où le Politburo avait signalé vendredi dernier des *« violations grossières de la discipline d'Etat »* et où plusieurs dizaines de hauts fonctionnaires auraient été sanctionnés.

Or Volgodonsk est le plus important centre de production soviétique d'équipement pour les centrales nucléaires, avec notamment l'usine de réacteurs Atommach, que M. Dolguikh, secrétaire du parti, a visitée mardi.

Rendant compte de cette visite, la *Pravda* a rapporté mercredi que les dirigeants de l'usine avaient été critiqués pour ne pas avoir pris toutes les mesures destinées à prévenir les accidents dans le travail de construction. En outre les questions de sécurité dans le domaine spécifiquement nucléaire viennent de faire l'objet de l'attention du gouvernement.

Un nouveau comité d'Etat pour la sécurité nucléaire

La création, en U.R.S.S., d'un comité d'Etat chargé du contrôle de la sécurité des activités dans le domaine de l'énergie nucléaire, vient d'être approuvée par le bureau politique du comité central du parti communiste soviétique, indique un communiqué récemment publié par la presse soviétique. Selon cette même source, le Politburo a aussi approuvé les *« propositions faites par le conseil des ministres de l'U.R.S.S. concernant les mesures complémentaires destinées à augmenter la fiabilité et la sécurité des centrales nucléaires »*.

La mise en place en U.R.S.S. d'un comité d'Etat chargé de la sécurité nucléaire, indépendant de celui qui est responsable des programmes et de l'utilisation de l'énergie nucléaire, répond à une recommandation faite il y a quelques mois par l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) à Vienne. Celle-ci conseillait à ses Etats membres (parmi lesquels figure l'Union soviétique) de distinguer les organismes chargés des problèmes de sécurité et ceux s'occupant de la construction et de l'exploitation des centrales ; en d'autres termes, d'éviter qu'un même organisme soit à la fois juge et partie.

Une telle séparation des fonctions, qui existait déjà aux Etats-Unis, a été mise en place dans plusieurs pays occidentaux (notamment en R.F.A. et en France), et l'est donc maintenant en U.R.S.S. Les milieux occidentaux de Moscou soulignent que cette initiative soviétique intervient au moment même où des discussions sont en cours entre l'A.I.E.A. et l'Union soviétique, en vue d'autoriser des vérifications internationales de certaines installations nucléaires soviétiques (1).

Mais le renforcement des mesures de sécurité en matière nucléaire en U.R.S.S. s'explique aussi par le *« développement important de la construction et de l'utilisation des centrales nucléaires »*, précise le communiqué de la presse soviétique. En effet, le programme de constructions de centrales et leur couplage avec le réseau a connu une accélération assez remarquable au cours des dernières années dans ce pays où, en 1982, la production totale d'énergie nucléaire a dépassé cent milliards de kilowattheure. De plus, différents types de centrales sont en fonctionnement : centrales à eau légère, à neutrons rapides, et calogènes (productrices de chaleur). Rythme de construction élevé et variété des filières rendent donc particulièrement nombreux et importants les problèmes de sécurité, d'autant plus que la main-d'œuvre et les techniciens spécialisés font parfois défaut.

---

(1) L'A.I.E.A. a déjà conclu avec les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne des « accords de garantie » permettant des vérifications internationales de leurs activités nucléaires pacifiques.

LE DÉPLOIEMENT DES MISSILES DE L'OTAN « COMPLIQUERA TOUTE LA SITUATION DANS LE MONDE »

déclare M. Andropov

Moscou *(A.F.P.)*. — M. Andropov a rejeté, mercredi 20 juillet, à Moscou, l'affirmation de certains dirigeants américains selon laquelle *« le déploiement des Pershing-2 et des missiles de croisière en Europe occidentale ferait bouger les négociations »* de Genève.

« Ces affirmations n'ont absolument rien à voir avec la vérité », et elles visent à *« induire délibérément les gens en erreur »*, a-t-il dit au cours d'un dîner offert en l'honneur de son homologue hongrois, M. Kadar.

Le chef du parti et de l'Etat soviétiques a lancé un nouvel avertissement aux Etats-Unis : *« Le déploiement des nouvelles fusées américaines en Europe aurait inévitablement des conséquences militaires et politiques qui compliqueraient notablement la situation dans le monde. »*

M. Andropov a cependant estimé « possible » un accord à Genève, à condition, a-t-il précisé, que les Etats-Unis et l'OTAN *« évaluent objectivement la situation »*, qu'ils renoncent à leur *« approche unilatérale et dénuée de perspective, fondée sur le désir d'amener l'U.R.S.S. à se désarmer unilatéralement »*. Il a en même temps jugé « significatif » qu'à la réunion de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe *« la grande majorité des Etats aient choisi (...) de trouver des solutions mutuellement acceptables »*. *« C'est un indice sain, réconfortant. Il faut faire aboutir cette rencontre, assurer la poursuite des processus positifs, en conformité avec l'esprit et la lettre de l'acte final d'Helsinki »*, a-t-il conclu.

Belgique

A L'OCCASION DE LA FÊTE NATIONALE

Le roi Baudouin lance un appel à l'unité du pays

De notre correspondant

Bruxelles. — S'adressant aux Belges à la veille de la fête nationale — ce qu'il n'avait jamais fait jusqu'ici — le roi Baudouin n'a pas caché les inquiétudes qu'il éprouve face aux affrontements de plus en plus durs entre Flamands et Wallons. Le souverain est naturellement tenu de ne pas intervenir de façon directe dans les querelles politiques, et il s'est bien gardé d'évoquer le risque d'éclatement du pays. Mais il a cependant estimé nécessaire de formuler une mise en garde aussi claire que possible contre le développement actuel des querelles entre le nord et le sud de la Belgique. Le serment constitutionnel n'impose-t-il pas au roi de *« sauvegarder l'intégrité »* du pays ?

C'est la situation politique actuelle qui a amené le souverain à rompre avec la tradition en s'adressant ainsi à l'opinion, à l'occasion de cet anniversaire du 21 juillet 1831, qui vit le roi Léopold I[er] faire son entrée dans Bruxelles. Depuis des semaines et même des mois, le premier ministre, M. Wilfried Martens, poursuit, avec beaucoup d'habileté, une marche sur la corde raide pour tenter de résoudre certains problèmes fondamentaux qui opposent les deux principales communautés linguistiques, l'objet essentiel de contestation étant à l'heure actuelle l'avenir de la sidérurgie wallonne en général, et du groupe Cockerill-Sambre en particulier. Ces jours-ci, des décisions « finales » doivent être prises à cet égard. Il est déjà certain que deux aciéries, celle de Seraing et celle de Montignies vont être fermées définitivement. D'autres réductions de capacité seront sans doute opérés dans les laminoirs du Ruau et l'usine Walfil à Liège.

Tous ces sacrifices, qui vont affecter très prochainement la Wallonie, ne changeront encore rien au fait que, même très amaigri, le groupe Cockerill-Sambre aura toujours besoin d'aides importantes pour survivre. Or le slogan le plus répandu aujourd'hui au sein de tous les partis flamands est que la nation ne devrait *« plus verser un seul franc »* pour renflouer les industries déclinantes de la Wallonie. Cette querelle est en train de provoquer entre les deux communautés belges des tensions bien plus graves que dans le passé. Même si dans son intervention le roi n'a jamais fait d'allusion directe à la sidérurgie, ni d'ailleurs à d'autres sujets de contestation, il a néanmoins laissé transparaître l'inquiétude profonde qu'il éprouve devant le fossé qui s'approfondit entre Wallons et Flamands.

Un pouvoir central solide

Certes, le souverain a tout d'abord évoqué les problèmes économiques communs à l'ensemble du pays, et notamment celui du chômage, au sujet duquel *« les choses peuvent et doivent changer »*. L'essentiel de son allocution a cependant été consacré aux querelles internes. Il a demandé *« avec insistance »* à tous les responsables de la vie publique et des médias de ne pas *« exacerber les différences, les rivalités, les oppostions entre les communautés et les régions qui constituent notre pays »*.

Sans doute le roi Baudouin se devait-il de reconnaître qu'il convient aussi de favoriser l'épanouissement de la *« personnalité propre de chaque région »*. Le sens de son appel a cependant été très clair, et le roi n'a même pas craint, dans une période où il n'est question que d'aller plus avant sur la voie de l'autonomie régionale, de proclamer le besoin d'un *« pouvoir central solide et stable »*.

JEAN WETZ.

Italie

Les inculpés d'un attentat d'extrême droite sont acquittés aux assises

De notre correspondant

Rome. — L'instruction aura duré neuf ans. Le procès, commencé en novembre 1981, s'est étendu sur près de deux ans. Pourtant, c'est par un non-lieu que la cour d'assises de Bologne a refermé, mercredi 20 juillet, après sept heures de délibération, le dossier de l'affaire de l'attentat contre le train Italicus. Un jugement qui confirme que si le terrorisme rouge a été désormais pratiquement jugulé et que sont connus ses groupes et ramifications, il n'en va pas de même pour le terrorisme noir. L'affaire de l'Italicus reste une tragédie sans coupables.

Le 4 août 1974, un wagon du train express qui avait quitté Rome en fin de matinée explosait à 13 h 20 : une bombe à retardement avait été placée dans un compartiment. L'attentat fit douze morts et quarante-quatre blessés. L'enquête, après un an de flottement, s'orienta vers les milieux d'extrême droite toscans déjà connus pour des actions terroristes. Furent arrêtés Luciano Franci, employé des chemins de fer à la gare de Florence, le géologue Mario Tuti, chef de la cellule noire de Toscane, Piero Malentacchi et Castiglion Florentino, experts en explosifs. Tuti était déjà recherché pour le meurtre de deux policiers.

Au procès, sont venues témoigner sept cents personnes, dont le grand maître de la Franc-Maçonnerie italienne et le général des carabiniers Luigi Bittoni (arrêté pour faux témoignage, puis relâché). Les accusés se sont toujours déclarés innocents, même Tuti qui, en prison, a, au demeurant, commis un autre assassinat, en étranglant un autre détenu qu'il soupçonnait d'être un « mouchard ».

Après des débats riches en rebondissements et des témoignages rétractés, le ministère public, dans son réquisitoire, devait lui-même souligner l'absence de preuves contre les accusés et demander le non-lieu.

Ce verdict a été source d'amertume non seulement pour les parents des victimes, mais aussi pour ceux des quatre-vingt-cinq morts de l'autre attentat, celui de la gare de Bologne au cours de l'été 1981 : tous ont l'impression que la justice ne veut pas punir les terroristes noirs. Incontestablement, les enquêtes n'ont pas été aussi fructueuses que dans le cas du terrorisme rouge. Mais le premier, formé de groupuscules beaucoup moins structurés idéologiquement et organiquement que le second, est plus difficile à saisir. Et il est encore plus compliqué de remonter jusqu'à ceux qui ont éventuellement manipulé l'extrême droite. L'attentat de l'Italicus demeure d'autant plus mystérieux que continue à l'envelopper cette atmosphère de coup d'État qui baigna une époque où le terrorisme noir avait atteint son point culminant avec ce qu'il est convenu d'appeler « la stratégie de la tension ».

Qui était derrière celle-ci : des politiciens, la C.I.A., la loge P.2 ? Cette période de l'histoire italienne reste l'une des plus obscures.

Ph. P.

AFRIQUE

Angola

LA VISITE DE QUATRE PARLEMENTAIRES EUROPÉENS DANS LES BASES DE L'UNITA

Un mouvement de guérilla puissamment organisé

Quatre parlementaires européens, MM. Beyer de Ryke (Belgique, libéral), Olivier d'Ormesson (France, parti populaire européen), Elmer Borck (Allemagne, P.P.E.) et Sir James Hopkins (Grande-Bretagne, conservateur) viennent de rencontrer, dans sa base angolaise, M. Jonas Savimbi, chef de l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola). C'est la première fois que des parlementaires se rendent dans les maquis de l'UNITA, et cette visite pourrait ouvrir la voie à d'autres voyages d'« officiels », notamment de parlementaires américains.

« Effectuer un tel voyage en cinq jours, nous dit M. Beyer de Ryke, *constitue déjà une prouesse et montre quel degré d'organisation possède aujourd'hui l'UNITA. »* Sur l'itinéraire suivi pour pénétrer en Angola, le parlementaire belge se montre plus discret. *« Parmi les multiples filières qui existent, nous n'avons pas pris celle du Sud »*, se borne-t-il à indiquer.

Au cours de leur séjour, les quatre parlementaires, qui ont eu de longs entretiens avec M. Savimbi, ont visité deux bases de l'UNITA : le P.C. de Jamba, où se trouve l'état-major du mouvement, et la base de Likwa, plus au sud, qui sert de point d'appui logistique à l'organisation.

M. Beyer de Ryke évalue à environ quatre cents hommes les effectifs présents à Jamba et se dit *« impressionné »* par l'organisation de la base.

« Tous les hommes, en uniformes impeccables qui sont confectionnés sur place, sont parfaitement équipés, principalement d'armes soviétiques récupérées sur les troupes de Luanda, et organisés comme une armée régulière, avec des officiers, des sous-officiers, des hommes de troupe. Leur chef, le général Miguel N'Zau Puna, formé en Tunisie, est, en même temps, le secrétaire général de l'UNITA. »

Négocier avec Luanda

Outre les militaires, leurs familles vivent aussi là, et on trouve notamment à Jamba un hôpital et une école. *« Hôpital est un grand mot*, précise-t-il, *puisqu'il n'y a qu'un médecin, l'essentiel du personnel médical, « chirurgien » compris, étant composé d'infirmiers formés chez les missionnaires. »* M. Savimbi serait d'ailleurs désireux, selon les parlementaires, de voir venir des médecins d'organisations humanitaires internationales.

Ces aspects « civils » ne doivent pas, dit cependant M. Beyer de Ryke, masquer le fait que la société du maquis est essentiellement militaire et, en tout cas, complètement prise en main idéologiquement. *« Le défilé organisé à l'occasion du 14 juillet*, dit-il, *n'avait rien à envier aux grandes manifestations populaires cubaines. Toutes les couches de la population y étaient représentées, des agriculteurs qui brandissaient un chou-fleur aux électriciens avec leur bobine de fil sur l'épaule, en passant par les instituteurs avec leurs livres sous le bras. »*

A cet égard, notre interlocuteur émet quelques *« doutes »* sur la *« démocratie »* promise par M. Savimbi, *« qui est avant tout un chef de clan »* au sens africain du terme. M. Savimbi, remarque-t-il, se dit *« réaliste »* et se déclare cependant prêt à *« respecter toutes les composantes de la société angolaise »*. Toujours selon M. Beyer de Ryke, le chef de l'UNITA assure qu'il est prêt à négocier avec le M.P.L.A. (au pouvoir à Luanda) *« sans aucune condition préalable »*, le départ des troupes cubaines n'étant qu'*« un des points essentiels de la négociation »*.

De même, M. Savimbi serait prêt à entrer en contact avec le F.N.L.A. (Front national pour la libération de l'Angola), dont les maquis (*le Monde* du 13 mai) sont concentrés dans la zone caféière au nord du pays. *« Nous n'avons pas*, dit-il, *l'intention de lui marchander sa zone d'influence. »*

L'UNITA, qui assure contrôler un tiers du pays et entretenir l'insécurité dans un autre tiers, concentrerait en ce moment son offensive sur la zone diamantifère du Nord-Est, près de la frontière zaïroise. A ce propos, M. Savimbi met en garde les cinquante Britanniques et les dix ingénieurs sud-africains, tous employés de la De Beers, contre les risques qu'ils courent. *« Nous n'avons pas l'intention de nous en prendre à eux*, dit-il, *mais ils sont dans une zone de guérilla. »*

A Jamba, M. Beyer de Ryke a pu, d'autre part, s'entretenir avec les vingt otages tchèques qui demeurent prisonniers de l'UNITA. Selon le parlementaire, ceux-ci sont apparemment en bonne santé, mais très éprouvés par leur captivité.

« Dites à notre ambassade, lui ont-ils demandé, *qu'elle tente d'arriver rapidement à une solution car nous ne pouvons plus supporter cette terrible tension psychologique. Nous sommes tenus dans l'ignorance totale de ce qui se fait. Lorsqu'on nous a annoncé aujourd'hui votre visite, nous pensions que le jour de notre libération était arrivé car nous avons reçu des habits propres et une nourriture différente. »*

Selon M. Beyer de Ryke, l'UNITA garde ses otages comme *« monnaie d'échange »* contre trente-six militants, dont deux femmes, toujours détenus à Luanda. L'organisation de M. Savimbi détiendrait en outre trois cents hommes des FAPLA (forces gouvernementales) et un lieutenant cubain, au sujet duquel, semble-t-il, aucune négociation n'a été engagée.

L'aide de l'Afrique du Sud, qui n'est pas niée par M. Savimbi, est surtout visible, dit encore M. Beyer de Ryke, pour ce qui est du ravitaillement, fourni intégralement par Pretoria. Elle n'est pas la seule, et certains pays africains ou arabes, comme le Maroc ou l'Arabie Saoudite, apportent aussi leur concours à un mouvement qui, conclut le parlementaire belge, *« est un fait politique qu'il sera difficile, sinon impossible, de nier »* dans tout règlement, aussi bien, d'ailleurs, en Angola qu'en Namibie, les deux problèmes étant indissolublement liés.

F. C.

A TRAVERS LE MONDE

Grande-Bretagne

- LES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES qui s'estiment mal rétribués se sont accordés, mardi 19 juillet, une forte augmentation de leurs traitements, infligeant un net revers au gouvernement de M[me] Margaret Thatcher, qui souhaitait en effet que les députés fassent preuve de modération et montrent ainsi l'exemple au pays. Ils ont décidé de s'octroyer une augmentation de 27,5 % sur cinq ans, ce qui devrait porter leurs salaires au niveau de ceux des hauts fonctionnaires. — *(A.F.P., A.P.)*

Indonésie

- LES AUTORITÉS INDONÉSIENNES ONT REJETÉ, mercredi 20 juillet, les accusations d'Amnesty International (*le Monde* du 21 juillet) selon lesquelles les forces militaires stationnées à Timor-Oriental auraient reçu des instructions écrites autorisant l'utilisation de la torture. — *(Reuter.)*

Sri-Lanka

- CENSURE. — Le gouvernement a décrété, mercredi 20 juillet, la censure de toute information relative aux actions violentes de la minorité ethnique tamoule qui revendique depuis plusieurs années la création d'un État séparé dans le nord du pays. Cette mesure adoptée en vertu de l'état d'urgence imposé dans le pays depuis le 18 mai, s'applique également aux journalistes étrangers.

Union soviétique

- UN DISSIDENT SOVIETIQUE, VICTOR TOMACHINSKY, arrêté en décembre 1981 pour avoir voulu intenter un procès au K.G.B., est mort lundi 11 juillet dans une prison de Vologda (nord de l'U.R.S.S.) des suites d'une pneumonie.

D'autre part, le physicien dissident Iouri Orlov, cinquante-huit ans, a entamé une grève de la faim le 10 juillet dernier pour obtenir des autorités soviétiques *« l'amnistie générale des prisonniers politiques en U.R.S.S. »*, a annoncé son épouse Irina aux correspondants occidentaux.

Fondateur du groupe de surveillance des accords d'Helsinki en mai 1976, Youri Orlov a été arrêté en février 1977 et condamné en mai 1978 à sept ans de camp et cinq ans d'assignation à résidence pour *« propagande antisoviétique »*. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

Hanoï demande à Pékin de « faire un geste » sur le Cambodge

La réunion bi-annuelle des ministres des affaires étrangères indochinois (Vietnam, Laos et Cambodge) a eu lieu les 18 et 19 juillet à Phnom-Penh. Les ministres ont passé en revue la situation en Asie du Sud-Est après la conférence des ministres des affaires étrangères des pays de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande). Ils ont jugé inacceptable la condition mise par l'ASEAN à l'ouverture d'un dialogue, c'est-à-dire le retrait des forces vietnamiennes au Cambodge à 30 kilomètres de la frontière thaïlandaise, et regretté que l'ASEAN, dans un communiqué, ait passé sous silence ce que Hanoï considère comme la *« véritable cause de la tension dans la région »*, c'est-à-dire la *« menace chinoise »*. Ils ont enfin rejeté les *« calomnies »* selon lesquelles des dizaines de milliers de *« colons »* vietnamiens se seraient installés au Cambodge.

Les ministres indochinois ont toutefois à nouveau proposé à l'ASEAN de négocier sur la base de la résolution sur le Cambodge de la dernière conférence des Nations Unies et ont accepté de discuter du projet de l'ASEAN de zone de paix, de liberté et de neutralité (ZOPFAN). Ils ont enfin suggéré que des *« échanges de vues »* directs ou indirects aient lieu entre Phnom-Penh et Bangkok, ou entre les Croix-Rouge des deux capitales sur la question des réfugiés khmers massés le long de la frontière. Selon l'ambassadeur vietnamien à Paris, M. Mai Van Bo, des *« bons offices »* français dans ce domaine seraient *« bienvenus »*.

Mais c'est surtout à la Chine que s'est adressé Hanoï en relançant son offre de négociations avec Pékin et en demandant à son grand voisin du nord de *« faire un geste »* en réponse aux *« retraits partiels »* de troupes vietnamiennes du Cambodge. Le Vietnam considère tpoujours que la solution du problème khmer passe avant tout par la Chine.

PROCHE-ORIENT

Liban

Attentats et bombardements confirment la dégradation de la situation du Grand-Beyrouth

Beyrouth. — Le résultat immédiat et tangible de la visite en cours du président Amine Gemayel à Washington et des déclarations qu'il a faites à cette occasion, mettant la Syrie en accusation, sont un bombardement, mercredi 20 juillet, des quartiers chrétiens de Beyrouth (deux morts, dix-sept blessés).

Faut-il y rattacher aussi, le même jour, le grave attentat à la voiture piégée (cinq morts, dix-sept blessés) qui s'est produit dans l'autre secteur de la ville, à prédominance musulmane, et dont a été la cible en fin de soirée un des principaux hôtels balnéaires, le Summerland, dont le propriétaire est un musulman druze appartenant au clan des Joumblatt ? Peut-être pas directement, bien que cet attentat soit à mettre au compte de la dégradation constante de la sécurité, qui atteint de plus en plus le Grand-Beyrouth, havre de paix depuis octobre 1982, sous l'égide de l'Etat et de son armée et sous l'aile protectrice de la Force multinationale. Dégradation liée à l'impasse dans laquelle s'est fourvoyé le gouvernement libanais par suite de l'impuissance où se trouve son allié et protecteur américain à mettre en œuvre sa propre politique au Liban.

Le camouflet que vient d'infliger M. Begin à M. Reagan, en ajournant *sine die* sa visite à Washington et en décidant simultanément de *« redéployer »* ses troupes au Liban —

De notre correspondant

c'est-à-dire d'opérer leur retrait partiel, craint par les Libanais et les Américains à la fois, — est venu confirmer à Beyrouth l'impression qu'Israël est aujourd'hui en position de n'en faire qu'à sa tête.

Un nouveau problème confessionnel ?

Depuis des mois, l'Etat hébreu a l'air de dire : *« Messieurs les Américains, débrouillez-vous avec Damas, mais ne comptez pas sur nous pour des pressions ou des menaces. »* C'est aujourd'hui plus que jamais son attitude. Aussi, depuis l'accord libano-israélien du 17 mai, et selon un crescendo ininterrompu consistant à envoyer quelques obus ou fusées chaque jour sur le secteur chrétien et de plus en plus près du centre de Beyrouth même, jusqu'à toucher mercredi deux rues animées à une heure de grande affluence, la Syrie manifeste-t-elle en toute liberté et à sa façon son refus de cet accord. Le laisser-faire israélien alimente ici la thèse de la *« collusion objective »* syro-israélienne dont tous les Libanais ou presque, de toutes tendances et de toutes communautés, sont intimement convaincus.

On suppose néanmoins, ici, *« pour l'honneur de l'Amérique »*, que le président Reagan parviendra au moins à maîtriser la situation résultant du vide que laissera l'évacuation par Israël de la montagne du Chouf, où druzes et chrétiens se battent déjà depuis un an sous l'œil placide de l'Etat hébreu. On s'y attend à des troubles graves dans lesquels l'armée libanaise serait impliquée, mais on imagine qu'une solution mettant en jeu la Force multinationale, et au premier chef le contingent *français*, finira par être trouvée.

Néanmoins les événements des derniers jours et l'évolution globale de la situation depuis des semaines et même des mois ont alimenté un sentiment de découragement et de résignation peu familier aux Libanais, mais qui s'implante de plus en plus parmi eux ces temps-ci : on a rarement tant parlé au Liban de *« partition »*, voire de *« dépeçage »* du pays et sur un ton aussi las.

A l'occasion de la fête d'El-Adha, une cérémonie religieuse au stade municipal de Beyrouth a revêtu une ampleur telle qu'elle relevait manifestement d'une intention délibérée. C'était aussi le cas du prêche du mufti sunnite. Devant les difficultés rencontrées par le pays, le problème confessionel est peut-être en train de *reparaître sur de nouvelles bases encores* difficiles à déterminer.

LUCIEN GEORGE.

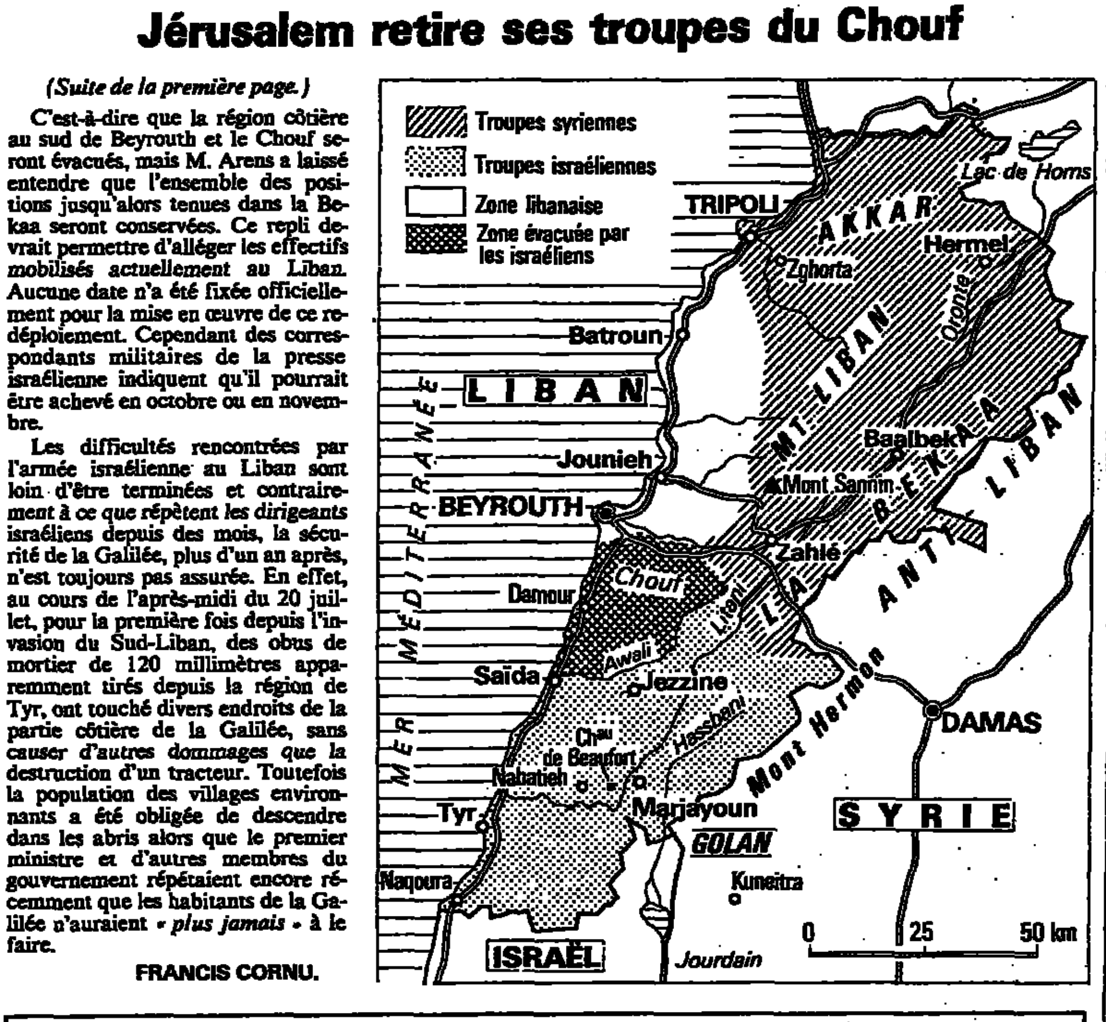
Jérusalem retire ses troupes du Chouf

(Suite de la première page.)

C'est-à-dire que la région côtière au sud de Beyrouth et le Chouf seront évacués, mais M. Arens a laissé entendre que l'ensemble des positions jusqu'alors tenues dans la Bekaa seront conservées. Ce repli devrait permettre d'alléger les effectifs mobilisés actuellement au Liban. Aucune date n'a été fixée officiellement pour la mise en œuvre de ce redéploiement. Cependant des correspondants militaires de la presse israélienne indiquent qu'il pourrait être achevé en octobre ou en novembre.

Les difficultés rencontrées par l'armée israélienne au Liban sont loin d'être terminées et contrairement à ce que répètent les dirigeants israéliens depuis des mois, la sécurité de la Galilée, plus d'un an après, n'est toujours pas assurée. En effet, au cours de l'après-midi du 20 juillet, pour la première fois depuis l'invasion du Sud-Liban, des obus de mortier de 120 millimètres apparemment tirés depuis la région de Tyr, ont touché divers endroits de la partie côtière de la Galilée, sans causer d'autres dommages que la destruction d'un tracteur. Toutefois la population des villages environnants a été obligée de descendre dans les abris alors que le premier ministre et d'autres membres du gouvernement répétaient encore récemment que les habitants de la Galilée n'auraient *« plus jamais »* à le faire.

FRANCIS CORNU.



Israël

Le cimetière « oublié »

Jérusalem. — Etrange découverte dans un endroit désert de Haute-Galilée, sur les pentes *d'une colline rocailleuse dominant* le Jourdain : un quadrilatère d'environ 100 mètres de côté, entouré de barbelés et une pancarte avec cette inscription : *« Cimetière des victimes de l'armée ennemie »*. La plupart des tombes — de simples monticules de terre parfois marqués d'un piquet portant un numéro — disparaissent sous les hautes herbes et les chardons, mais d'autres sont manifestement beaucoup plus récentes, et la végétation n'a pas encore eu le temps de les envahir.

Une journaliste indépendante américaine, Mme Tamara Kohns, *après quatre mois d'enquête*, vient de révéler l'existence, jusqu'alors ignorée, de ce cimetière au cours d'une conférence de presse organisée le 19 juillet à Jérusalem par Mme Lea Tsemel, avocate israélienne (qui, après de longues démarches, a obtenu dernièrement l'autorisation d'assurer la défense de certains détenus palestiniens du camp d'Ansar, au Sud-Liban), et M. Géraud de la Pradelle, professeur de droit à l'université de Paris-X, représentant le Centre international d'information sur les prisonniers, déportés et disparus palestiniens et libanais, qui a son siège à Paris.

A l'appui de son témoignage, Mme Kohns a produit de nombreux documents photographiques montrant l'état des lieux qui ont changé depuis sa première visite en mars. Elle a déclaré avoir constaté, lors des visites sui-

De notre correspondant

vantes (la dernière datant du 16 juillet), que de nouvelles tombes avaient été ajoutées, qu'il régnait partout une odeur pestilentielle et que certaines parties du terrain avaient été fraîchement nivelées sur plusieurs mètres carrés. A ce propos, Mme Kohns se demande s'il ne s'agit pas là de l'emplacement de *« fosses communes »*.

Elle a, d'autre part, exposé différents objets *retrouvés à l'intérieur* de l'enclos : des gants de chirurgien, une blouse blanche, un drap taché de sang et plusieurs boîtes de conserve remplies d'étoupe, qui servent d'ordinaire à l'armée israélienne pour baliser la nuit le lieu d'atterrissage d'un hélicoptère. A côté du cimetière, une plate-forme semble avoir été aménagée pour servir d'héliport.

A la suite de ces révélations, le porte-parole de l'armée israélienne a reconnu l'existence de cette nécropole en indiquant qu'elle contenait quarante-quatre tombes où ont été enterrés les corps de combattants identifiés, ceux de vingt soldats syriens et de vingt-quatre fedayin palestiniens ou miliciens libanais tués durant les combats au début de l'intervention israélienne au Liban, l'an dernier, ou morts depuis, durant leur détention, ou leur hospitalisation.

Il a précisé que, dans deux autres tombes, ont été déposés *« les restes de plusieurs individus »* qui n'ont pu être identifiés. Il a ajouté que toutes les sépultures sont marquées — ce qui n'est pas exact, selon Mme Kohns — *et qu'une liste a été mise à la* disposition de la Croix-Rouge internationale et d'autres organisations humanitaires. Enfin, le porte-parole a admis que le cimetière était mal entretenu (des travaux de nettoyage ont été soudain entrepris le 20 juillet) et il a fait savoir que, voici peu de temps, en juin, un détenu du camp d'Ansar tué lors d'une tentative d'évasion avait été enterré dans le cimetière. Mais d'autres témoins que Mme Kohns ont affirmé avoir dénombré ces derniers jours au moins six tombes nouvellement creusées.

Les explications fournies maintenant par l'armée israélienne ne répondent pas à toutes les questions qui se posent après le témoignage de la journaliste américaine. Pourquoi, un an après, autant de sépultures récentes ? Y aurait-il eu ces derniers mois, parmi les détenus d'Ansar, plus de morts qu'on ne l'a dit officiellement ? N'existe-t-il pas d'autres cimetières de ce genre ? S'il est exact que des corps ont été transportés nuitamment par hélicoptère, pourquoi tant de discrétion, alors que le communiqué du porte-parole de l'armée tend à souligner que celle-ci n'a rien à dissimuler ? D'autre part, Mme Tsemel a rappelé que, selon la convention de Genève, une puissance occupante ne devait pas créer un tel cimetière hors du territoire qu'elle occupe. — F. C.

AMÉRIQUES

Diplomatie et préparatifs militaires avancent parallèlement dans l'isthme centre-américain

L'Amérique centrale demeure le théâtre d'une intense activité diplomatique visant à éviter une escalade militaire que tout fait redouter.

La journée du mercredi 20 juillet a été consacrée, dans les cercles intéressés, à peser les six propositions formulées la veille par le coordinateur de la junte sandiniste, M. Daniel Ortega, à l'occasion du quatrième anniversaire de la révolution nicaraguayenne.

Alors que le ministre des affaires étrangères du Honduras — le pays qui est au premier plan de la confrontation avec Managua — rejetait vertement le plan de paix des sandinistes comme *« orienté vers [leur] seule protection »*, Les États-Unis ont été légèrement plus nuancés. Prenant publiquement la parole, pour la troisième fois en une semaine, au sujet de l'Amérique centrale, le président Reagan a déclaré, le mercredi 20 juillet, que les propositions sandinistes, reconnaissant *le caractère « régional » des* conflits qui agitent l'isthme, constituaient *« un pas positif »*.

Cependant, le porte-parole de la Maison Blanche et du département d'Etat ont relevé *« des lacunes graves »* dans les six points de M. Ortega. En particulier, la position de Managua fait abstraction des importants *« efforts d'armement du Nicaragua »*. En outre, les sandinistes tentent de placer sur le même pied les rebelles salvadoriens et le gouvernement élu de ce pays.

Washington souhaite, cependant, que le discours de M. Ortega soit versé au dossier qui sera étudié, le 28 juillet à Panama, par les ministres des affaires étrangères du groupe dit de Contadora (Mexique, Colombie, Venezuela, Panama), qui se réunira pour la septième fois depuis janvier dernier.

Quatre pays d'Amérique centrale, le Salvador, le Honduras, le Guatemala et le Costa-Rica, dont les ministres des affaires étrangères se sont réunis les 19 et 20 juillet à Guatemala, ont appuyé les démarches du groupe de Contadora et pourraient participer à la réunion du 28 juillet à Panama. Le ministre nicaraguayen des affaires étrangères, le Père Miguel d'Escoto, n'avait pas participé à la réunion de Guatemala, officiellement parce qu'il était retenu par les cérémonies de commémoration de la victoire sandiniste. Il a pourtant précisé, dans une interview, que l'objectif du Nicaragua était de permettre la poursuite du *« processus de Contadora »*.

Le relatif « déblocage » provoqué par l'acceptation nicaraguayenne d'un processus de négociations « multilatérales » — alors que Managua, jusqu'à présent, ne voulaient entendre parler que de discussions bilatérales, avec le Honduras et avec les Etats-Unis, auteurs, selon cette capitale, de toutes les tensions existantes — arrêtera-t-il l'escalade militaire à laquelle on assiste parallèlement ?

Le gouvernement sandiniste a protesté, le 20 juillet, contre un incident délibérément provoqué, le *même jour, par* deux vedettes honduriennes, qui auraient ouvert le feu, dans le golfe de Fonseca, sur le Pacifique, contre un garde-côte sandiniste. Le même communiqué affirme que des avions *« en provenance du territoire hondurien »* ont violé à huit reprises, le 19 juillet, l'espace aérien nicaraguayen.

Plus gravement, des sources anonymes du Pentagone ont indiqué, le 20 juillet, que les huit navires envoyés au large de la côte pacifique du Nicaragua conduiront des *« manœuvres de blocus »*. Les mouvements navals qui viennent de commencer s'inscrivent, de même source, dans le cadre d'un plan opérationnel de l'état-major interarmes pouvant s'étendre sur une période de six mois. Les mêmes responsables ont encore précisé qu'un second porte-avions, le *Coral Sea*, actuellement en *Méditerranée*, pourrait être envoyé dans le mer des Caraïbes pour bloquer les livraisons d'armes au Nicaragua. Un autre porte-avions, le *Ranger*, avec soixante-dix aéronefs, est le pivot de la flotte de huit navires envoyée près de la côte pacifique du Nicaragua.

Salvador

L'administration américaine accorde le certificat de « conduite acceptable » aux autorités

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shulz, a signé, le mercredi 20 juillet, le document par lequel, deux fois par an, l'administration atteste de la conduite acceptable des autorités salvadoriennes en matière de droits de l'homme, afin que le Congrès accepte la prolongation de l'aide militaire des Etats-Unis.

Le rapport indique : *« Il est évident que le bilan ne correspond pas aux progrès importants et continus souhaités par le Congrès et le gouvernement »* et qui sont nécessaires pour établir *« une société juste et démocratique au Salvador »*. Egalement préoccupant, indique le document, est *« l'échec du gouvernement salvadorien dans ses efforts pour assurer la discipline au sein des forces de sécurité et garantir que les responsables de violations importantes des droits de l'homme, militaires ou civils, soient déférés devant la justice »* (1).

Malgré cela, le certificat assure que *« des changements interviennent »* et que le gouvernement salvadorien agit pour *« réduire les abus de ses forces de sécurité »*.

La signature semestrielle de ce document est l'occasion, traditionnellement, de faire un bilan de la répression. Selon l'ambassade américaine à San-Salvador, le nombre des civils tués ces six derniers mois est de 1 054 contre 961 lors du dernier semestre 1982. Ce chiffre, assure pourtant le document, est *« bien au-dessous du niveau atteint en 1981 et début 1982 »*.

Pourtant, selon la Tutela Legal, une organisation humanitaire dépendant de l'Eglise catholique salvadorienne, le nombre des victimes est sensiblement plus élevé encore : 2 527 civils ont trouvé la mort du fait d'actes de violence politique ces six derniers mois — contre 2 340 au dernier semestre de 1982.

Selon l'archevêché de San-Salvador, la proportion entre les assassinats perpétrés par la guérilla et ceux des forces de l'ordre ou des groupes d'extrême droite qui « travaillent » avec elles est de 1 à 50.

(1) Bien que récemment relancée, l'enquête sur l'assassinat, le 2 décembre 1980, de quatre religieuses américaines près de la capitale salvadorienne, n'a toujours pas conduit à des résultats définitifs. Cinq membres des forces de sécurité ont été inculpés du crime, mais le procès est toujours en attente de preuves complémentaires.

Chili

L'armée, dernier rempart du général Pinochet

(Suite de la première page.)

L'unité syndicale qui s'était progressivement forgée entre les centrales modérées, comme l'Union démocratique des travailleurs (U.D.T.) et la Coordination nationale syndicale (C.N.S., à tendance socialiste et communiste), n'a pas survécu à l'échec de la grève générale. La C.N.S. a, par ailleurs, fait l'objet d'une répression particulièrement sévère qui l'a privée de ses dirigeants les plus actifs. Quant aux organisations de transports, elles ont carrément tourné le dos à la démocratie. Le président de la Confédération des propriétaires de camions, M. Adolfo Quinteros, a préféré négocier avec les autorités et tenter de constituer avec d'autres associations professionnelles un vaste mouvement corporatiste.

Enfin, les partis politiques disposent aujourd'hui d'une marge de manœuvre encore plus réduite qu'avant le 11 mai, en raison de l'application stricte du *receso politico* (suspension des activités politiques) et de la censure imposée aux médias. L'arrestation de M. Valdes, et les conditions très dures de sa détention, lui ont certes conféré une stature de chef de l'opposition qu'il n'avait pas auparavant. Il est vrai aussi qu'en reconnaissant *« le droit à protester »*, la cour d'appel a infligé un camouflet au pouvoir. Il n'empêche que les possibilités d'expression des partis sont très limitées. Ces derniers éprouvent en outre, de grandes difficultés à se mettre d'accord sur une solution de remplacement. Le Proden (Projet de développement national), qui a adopté le statut de société anonyme pour tourner la législation répressive, a eu le mérite de regrouper des hommes politiques, de la droite modérée à la gauche non communiste, ainsi que des représentants des forces sociales et économiques, sans perdre le contact avec les forces armées. Son rôle par rapport à la « multipartite » n'est pourtant pas très clair. Quant à cette dernière, elle constitue, pour l'instant, beaucoup plus une addition de signatures qu'un regroupement autour d'un programme commun.

Si à l'issue des premières batailles livrées contre la dictature, les pertes de l'opposition sont lourdes, le régime du général Pinochet ne sort pas non plus indemne de ces affrontements. Les trois journées de protestation ont eu pour principal effet de creuser les contradictions au sein du gouvernement. Le maintien des poursuites judiciaires contre les militants démocrates-chrétiens, alors que celles-ci pouvaient déboucher sur la détention préventive du président de la démocratie chrétienne, et la décision d'implanter durant quatre heures l'état de siège à Santiago et à Concepcion sont loin d'avoir fait l'unanimité. Le ministre des relations extérieures, M. Miguel Schweitzer, ne nous a pas caché que *« le coût d'une telle mesure est élevé »* et que *« le gouvernement a fait un véritable cadeau à l'opposition »*.

Un « mal nécessaire »

Le général Pinochet apparaît de plus en plus aux yeux des partisans du régime comme *un « mal nécessaire »* tant qu'un accord n'aura pas été établi entre la droite, les milieux d'affaires et les forces armées pour *engager le pays, sans risques de dérapage*, sur la voie de l'ouverture politique. L'échec du Mouvement civico-militaire — mélange de nationalisme, d'autoritarisme et de populisme lancé au mois de mai sans grande conviction par le chef de l'Etat pour essayer de se construire une base politique, montre clairement qu'il est incapable de donner une nouvelle impulsion à la dictature. Cela n'a d'ailleurs rien d'étonnant si l'on tient compte des contraintes économiques et financières qui pèsent sur le Chili. Le programme d'ajustement conclu avec le F.M.I. ne permet pas, en effet, de relancer la machine et de résorber le chômage. Le général Pinochet n'a donc pratiquement rien à offrir aux « forces vives » et aux « secteurs populaires » en échange de leur appui.

La fraction de la droite qui n'a pas rejoint l'opposition cherche à maintenir le schéma de transition établi à l'occasion du plébiscite de 1980, tout en réduisant les prérogatives du chef de l'Etat. Le général Pinochet resterait en place jusqu'au terme de son « mandat », c'est-à-dire jusqu'en 1989, mais il serait accompagné d'un premier ministre. Des mesures de libéralisation telles que la suppression de l'état d'exception, le retour massif des exilés et l'allégement de la censure qui pèse sur la presse seraient prises rapidement pour détendre le climat. Surtout, un calendrier précis serait établi, prévoyant, en particulier, la promulgation à bref délai de la loi sur les partis politiques et de la loi électorale.

Un tel projet n'est pas pour déplaire à Washington, où l'on a récemment manifesté une désapprobation envers les excès répressifs du général Pinochet, mais où l'on se méfie aussi de toute aventure. Nul doute également que l'Eglise catholique, moins combative qu'à l'époque du cardinal Raul Silva Henriquez, et donc mieux acceptée dans les milieux conservateurs, œuvre efficacement en faveur du dialogue. La question est de savoir si les forces armées sont disposées à soutenir cette idée. La réponse semble positive en ce qui concerne la marine et l'aviation : ces deux forces n'ont, en effet, jamais accepté totalement la férule du général Pinochet. C'est cependant l'attitude de l'armée de terre qui sera décisive. La préoccupation des cadres d'active *ne fait pas* de doute. Il est clair, également, que d'importants officiers à la retraite maintiennent des contacts avec les secteurs modérés de l'opposition. Mais il est difficile de connaître l'ampleur de ces mouvements, ne serait-ce qu'en raison de l'étroite surveillance auxquels ils sont soumis.

La droite souhaiterait évidemment que la démocratie chrétienne entre dans ce schéma. Cela paraît toutefois peu probable. Les dirigeants démocrates-chrétiens sont, en effet, convaincus que la pression sociale ira en augmentant et que le départ du général Pinochet devra nécessairement se produire avant 1989. La D.C. serait alors la pièce maîtresse d'un large accord incluant l'ensemble de la gauche.

Le chemin qui conduit au rétablissement de la démocratie au Chili risque donc d'être plus long et plus tortueux que ne l'avaient cru certains membres de l'opposition portés à prendre leurs désirs pour des réalités. Les « protestations » des trois derniers mois ont eu, cependant, deux résultats d'une grande importance ; le peuple chilien a vaincu sa peur et le général Pinochet a montré que sa seule arme face à la montée des mécontentements était l'escalade répressive.

JACQUES DESPRÉS.

ratifs militaires
l'isthme centre-améric

Salvador

rt du général Pinoch

Le Monde

société

APRÈS L'ARRESTATION D'UN TERRORISTE DE L'ASALA

La contradiction nécessaire

L'arrestation de l'auteur de l'attentat d'Orly constitue assurément une belle opération à porter au crédit de la police française, mais c'est aussi, et peut-être surtout, un succès politique pour le gouvernement. C'est même un succès personnel pour François Mitterrand qui ne laisse à personne d'autre le soin d'orienter le combat de l'Etat contre le terrorisme depuis l'attentat antisémite de la rue des Rosiers, en août 1982. Le pouvoir r :n doit pas moins assumer a ourd'hui une contradiction.

Face au terrorisme, le président de la République refuse tout compromis. Consigne est donc donnée à la police de faire preuve d'une efficacité maximale. Mais il refuse aussi qu'au nom de cette efficacité soient balayés les principes fondamentaux : intangibilité du droit, protection des libertés individuelles, respect de la séperation des pouvoirs.

Cela ne va pas sans ambiguïtés ni sans mal. Dans son intervention du 17 août 1982, sur TF 1, M. Mitterrand avait exposé lui-même les limites d'une telle ambition. *« Avec un excès de mesures répressives, on finit par toujours tomber du côté où il ne faut pas tomber : celui qui fait tomber les républiques,* disait-il. *Ce qui est important, c'est la volonté de respecter la loi, de la faire appliquer, d'être intransigeant et implacable dans son application. Ce qui compte, c'est la volonté de faire reculer le terrorisme partout où il se terre, de le traquer jusqu'à la racine. »* L'épée dans une main, la vertu dans l'autre.

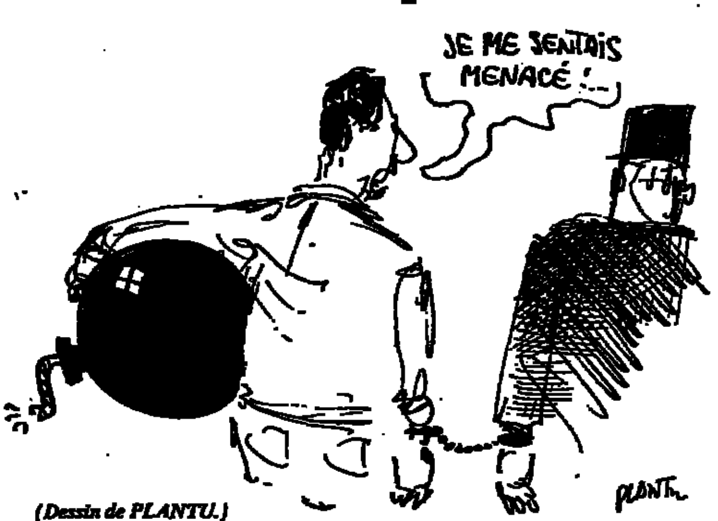
Dans la pratique quotidienne *du travail policier, un tel équilibre* est dificile à trouver. Très vite, M. Mitterrand a donc été obligé d'étendre au domaine de la lutte antiterroriste le « domaine réservé » de l'Élysée. Au point *d'apparaître lui-même comme un* super-chef des services secrets dans l'affaire Virgil Tanase, l'écrivain d'origine roumaine porté disparu mais caché, en vérité, par les soins du service français de contre-espionnage. Au point aussi — retour de manivelle ! — de se retrouver en situation ridicule un peu plus tard, dans l'affaire des Irlandais de Vincennes, présentés par l'Elysée comme de dangereux terroristes après leur arrestation à grand spectacle, puis libérés par la justice quelques mois plus tard, faute de preuves, le comportement illégal de certains gendarmes ajoutant à la déconvenue.

C'est pour éviter que ne se reproduise pareille « bavure » que M. Mitterrand s'est montré très directif après l'attentat d'Orly, et les premiers résultats de l'enquête l'encourageront sans doute à persévérer. A l'Elysée, on affirme volontiers que le président de la République accepte tous les risques d'une telle stratégie, même si, il est vrai, la réussite de celle-ci implique que le pouvoir exécutif et sa police œuvrent en parfaite harmonie, ce qui n'est pas le cas jusqu'à présent.

Sa détermination est d'autant *plus forte qu'il s'attend à une* recrudescence du terrorisme international au cours de la *« période de grande tension »* qu'il prévoit pour la fin de l'année dans la controverse sur les euromissiles.

ALAIN ROLLAT.

Imprévisible ?



(Dessin de PLANTU.)

(Suite de la première page.)

Ils méritent les qualificatifs les plus élogieux. Et pour une fois, parce que leur prise est vraiment très importante, l'Etat, la presse, leurs collègues des autres services leur adressent des louanges flatteuses. *Le gouvernement par la voix* de son porte-parole, M. Max Gallo, a rendu hommage à leur *« efficacité »*, pour avoir arrêté, et plus encore confondu, un terroriste de premier plan, quelques jours après un attentat meurtrier.

Pourtant, les policiers de la brigade criminelle et leur chef, le commissaire Jacques Genthial, destinataires de ces éloges appuyées, n'ont pas eu le loisir de goûter le miel du succès. Mercredi 20 juillet, dans l'après-midi, leurs bureaux du 36, quai des Orfèvres, s'étaient vidés après trois jours d'une activité de ruche. Les policiers étaient allés se coucher, au terme d'une formidable course contre la montre.

Car la réussite, aujourd'hui reconnue, a bien failli leur échapper. Varadjian Garbidjian n'a en effet reconnu être l'auteur de l'attentat d'Orly que mercredi à 4 heures du matin, soit deux heures avant la fin de la garde-à-vue. Au lever du jour, celui qui admet être *« le responsable militaire de l'ASALA en France »* pouvait espérer se reprendre, échapper aux aveux, réclamer la présence d'un avocat.

Mais la tension nerveuse avait été trop forte : Varadjian Garbidjian, âgé de vingt-neuf ans, Arménien de nationalité syrienne, a expliqué aux enquêteurs que le vendredi 15 juillet, dans la matinée, il s'était rendu à Villiers-le-Bel (Val-d'Oise) au domicile des Semerci, des Arméniens de nationalité turque, chez lesquels il avait entreposé un lot d'armes automatiques et de grenades, ainsi que des dispositifs de mise à feu. Il a confectionné sa bombe — une charge dissimulée dans un appareil photographique et trois bouteilles de gaz — en compagnie d'Ohannes Semerci, vingt-trois ans, sertisseur de diamants.

Puis, toujours selon ses déclarations, il s'était rendu en début d'après-midi à l'aéroport d'Orly, dans la file d'attente du vol 929 à destination d'Istanbul, devant les comptoirs de la Turkish Airlines. Il avait confié son sac, contre un billet de 500 francs, à un passager turc qui est sans doute mort dans l'attentat. Garbidjian a également déclaré que la bombe devait exploser en vol, mais les enquêteurs ne cachent pas leur scepticisme sur cette dernière affirmation. Le contenu du sac ne pouvait pas échapper en effet aux contrôles électroniques. Il est donc plus probable que le terroriste se soit contenté de s'éloigner en attendant l'explosion, la commandant même peut-être à distance.

« L'occasion »

Varadjian Garbidjian avait été repéré en France depuis plusieurs mois par les renseignements généraux (R.G.) et la Direction de la surveillance du territoire (D.S.T.). Il avait été vu à Paris en compagnie d'Hagop Hagopian, chef présumé de l'ASALA, que l'organisation clandestine avait prétendu mort, l'été dernier, pendant la guerre de Beyrouth. Les policiers avaient suivi et photographié Hagopian, au début de l'année, venu réorganiser le réseau arménien à Paris, à l'occasion de ses visites à certains de ses complices. C'est par cette méthode qu'ont été connus les membres du groupe logistique et leurs domiciles. Il ne manquait plus que l'occasion *« judiciaire »* de procéder à des perquisitions et à des interpellations.

Celle-ci a, hélas, été fournie le 15 juillet, par l'attentat à l'aéroport d'Orly. Lundi 18 juillet à l'aube, les enquêteurs ont découvert des armes, des explosifs et des documents rédigés en turc chez les Semerci, chez Antoine et Ohannes Aschkoyan et l'épouse de ce dernier, Marie-Claude Bluteau, chez Bedros Halablian et chez Ohannes et Avenis Katanassian, militants de l'ASALA — la plupart de nationalité turque.

Chez les membres du réseau français de l'ASALA, inculpés de détention d'armes, de dépôt et de fabrication d'explosifs, ainsi que d'« association de malfaiteurs », les policiers ont trouvé des systèmes *« très particuliers »*, explique-t-on, de mise à feu à retardement, logés dans des boîtes d'allumettes ou dans des boîtiers de montres, dont on a découvert la trace dans plusieurs attentats commis ces derniers mois en Europe. Le groupe français de l'ASALA avait vraisemblablement fabriqué ces systèmes pour des complices installés dans d'autres capitales. Les policiers, selon certaines informations de source sûre, seraient même persuadés d'avoir arrêté toute la branche militaire de l'ASALA, au niveau international. Contrainte de quitter Beyrouth l'été dernier, l'organisation clandestine se serait provisoirement repliée en Grèce et à Chypre.

Lors d'une réunion du mouvement à Athènes en janvier, Hagop Hagopian, qui s'était montré publiquement aurait alors éliminé les « modérés » de l'ASALA, Français, Américains et Anglais, en somme, l'« origine européenne du mouvement », et ordonné le déplacement vers la France de la branche « militaire », composée essentiellement d'Arméniens de nationalité turque, iranienne ou syrienne. Les uns après les autres, ils seraient alors venus s'installer à Paris ou dans la région parisienne. Seuls, demeureraient en Syrie et à Beyrouth les responsables politiques de l'organisation et des animateurs d'un camp d'entraînement installé au Liban, dans la plaine de la Bekaa.

Allées et venues

Les enquêteurs vont désormais s'attacher à retrouver le fil des allées et venues des membres de l'ASALA en Europe, ces derniers mois. Déjà on laisse entendre que l'enquête à *Paris permettrait de remonter* jusqu'aux auteurs de l'assassinat, le 14 juillet, du chiffreur de l'ambassade de Turquie à Bruxelles, et d'établir un lien direct entre le groupe installé en France et certains Arméniens de nationalité turque et iranienne résidant en Grande-Bretagne. Ces derniers seraient, notamment, responsables de la tentative d'attentat commise le 15 juillet, à Old Bally, près de Londres. Un sac avait été découvert, qui contenait, comme à Orly, le système de mise à feu et des bouteilles de gaz. Les autorités françaises préparent désormais la partie « diplomatique » de l'enquête sur l'attentat d'Orly. Aucune charge judiciaire n'a pu être retenue contre une vingtaine des Arméniens interpellés lundi. Une dizaine d'entre eux devraient être remis en liberté. Pour les autres, de nationalité turque et iranienne, il est envisagé une mesure d'expulsion car le gouvernement considère que ces étrangers représentent *« un danger pour l'intégrité de l'État »*. Ils sont, en effet, suspectés d'être des terroristes de l'ASALA. Ce soupçon pose le problème de leur lieu de destination. *Le gouvernement*, qui ne peut les expulser vers l'Iran ou vers la Turquie, où ils seraient fort mal accueillis, doit, dès jeudi 21 juillet, se mettre en quête d'un pays qui accepte des hôtes aussi embarrassants. *En attendant, ils ont été* placés sous contrôle judiciaire et restent étroitement surveillés.

PHILIPPE BOGGIO.

L'ATTENTAT NE POUVAIT PAS ÊTRE ÉVITÉ
estime-t-on au ministère de l'intérieur

Il *est faux de prétendre que* l'attentat d'Orly aurait pu être évité, indique-t-on de source officieuse, au ministère de l'intérieur. Certes, la D.S.T. avait « logé » un certain nombre de personnes suspectées d'appartenir à l'ASALA, mais rien ne laissait supposer que celles-ci allaient préparer un attentat. La D.S.T. ne disposait pas d'éléments précis. Elle supputait simplement qu'une action pourrait être entreprise, le 30 juillet 1983, jour anniversaire de la mort d'un militant arménien tué par l'explosif qu'il manipulait.

Beaucoup de réfugiés politiques de nombreux pays étrangers vivent en France, et il est difficile, fait-on remarquer place Beauvau, de procéder à des rafles préventives qui ne donnent rien, puisqu'on ne dispose le plus souvent d'aucun élément matériel sérieux. Il est d'ailleurs de bonne méthode policière, ajoute-t-on, d'attendre d'avoir des éléments probants pour procéder à des interpellations et à des perquisitions dans les communautés étrangères en France. *Rien ne permettait d'affirmer que* ces suspects détenaient des armes et des explosifs.

Après l'attentat d'Orly, certains hauts fonctionnaires de la police voulaient même attendre plusieurs *jours avant de procéder aux interpellations*, afin d'essayer d'en savoir plus. C'est M. Defferre lui-même qui a décidé dès samedi matin 16 juillet de frapper *« vite et fort »*. Cette méthode s'est finalement révélée efficace d'autant que la police a immédiatement bénéficié de renseignements précis et a pu utiliser les indications fournies par la D.S.T. On ajoute au ministère de l'intérieur qu'il est quelque peu malséant de faire la fine bouche devant le succès de cette opération de police, un succès qu'il n'est même pas besoin de claironner puisqu'il est évident. Enfin, même si on prend très au sérieux les menaces de l'ASALA, on espère au ministère de l'intérieur que le coup porté à la branche militaire et l'important matériel saisi permettront d'être à l'abri pendant quelque temps.

FAITS ET JUGEMENTS

M. Maurice Papon assigne M. Michel Slitinsky en diffamation

M. Michel Slitinsky auteur du livre *l'Affaire Papon* ainsi que MM. Gilles Perrault, préfacier de l'ouvrage, et Alain Moreau éditeur, viennent d'être assignés en diffamation sur citation directe par M. Maurice Papon, ancien ministre, actuellement inculpé, à Bordeaux, de crimes contre l'humanité; en raison de ses fonctions de secrétaire général de la préfecture de la Gironde *de 1942 à 1944*.

M. Papon avait déjà demandé en référé la saisie du livre de M. Slitinsky que le président du tribunal de Paris, M. Pierre Drai, lui avait refusé le 6 mai par une ordonnance que la cour de Paris avait confirmée le 22 juin. (*le Monde* des 9 et 10 mai et du 24 juin).

Dans la citation qu'il vient de délivrer, M. Papon précise qu'il ne vise pas les parties de l'ouvrage le mettant en cause pour son activité de secrétaire général de la préfecture de la Gironde, de tels passages étant liés à la procédure pénale en cours à Bordeaux et pouvant justifier un sursis à statuer du tribunal correctionnel.

L'ancien ministre fonde donc son action uniquement sur les affirmations et les commentaires de l'auteur du livre qui contestent ou mettent en doute son appartenance à la Résistance et estime diffamatoire *« l'allégation selon laquelle il revendiquerait à tort des actions, des appartenances et des titres »*.

L'affaire doit être appelée, le 22 septembre, devant la dix-septième chambre du tribunal de Paris qui, ce jour-là, fixera une date pour ce nouveau débat. M. Papon demande à ceux qu'il poursuit 1 F de dommages et intérêts et l'insertion du jugement à intervenir dans dix journaux de son choix.

• *L'affaire Barbie.* — M. Christian Riss, juge d'instruction à Lyon, chargé du dossier Barbie, a procédé, mercredi 20 juillet, à deux nouvelles confrontations entre l'inculpé et des témoins. Elles avaient pour objet d'établir les relations qui ont pu exister à Lyon, à la fin de l'occupation, entre les services allemands de Barbie et la milice lyonnaise.

Efficacité et légalité

La police savait-elle, pouvait-elle, devait-elle, agir avant ? Agitée de bonne foi ou à des fins polémiques, une telle série de questions ne souffre guère de réponse péremptoire.

Un truisme d'abord doit être *rappelé : les attentats du type de* la tuerie d'Orly ne sont pas un mal facile à prévenir ni à guérir. Les volontés, les moyens, les hommes s'y engagent par des desseins, par des méfaits qui n'ont rien à voir avec la raison. C'est un handicap aussi grand que le secret qui en entoure la préparation.

Qui est chargé de combattre ces forces et ces hommes de destruction ? Services de police, services secrets et, à leurs niveaux respectifs, justice et responsables politiques. La vraie question serait donc plutôt : que peuvent, que veulent, les uns et *les autres pour assurer la sauve*garde des personnes et des biens et une paix civile sans trouble ?

D'autres évidences encore, que laisse trop volontiers de côté — négligence ou malveillance — la philosophie du soupçon ou du *« il n'y avait qu'à... »*. Dans un Etat de droit, la police agit en liaison avec la justice, et dans une logique de l'indice et de la preuve. Que l'une ou l'autre s'en éloigne, de son propre chef ou à *l'invite du pouvoir politique ou de* ce qu'il est convenu d'appeler l'opinion publique et le risque est grand de bavures, excès et abus de pouvoir divers dont on a vu assez d'exemples pour n'en souhaiter à personne la répétition.

Dérives

Limitées, les actions de la police et de la justice ? Codifiées, régulées à l'extrême, et c'est un bien. Voilà pourquoi les services de la police, la D.S.T. pouvaient avoir fiché tel ou tel, surveiller l'un ou l'autre sans pour autant agir à l'avance : soutenir le contraire, c'est accepter les dérives les moins justifiables et les moins contrôlables.

S'agissant de terrorisme, les services secrets sont souvent mieux placés pour recueillir à l'intérieur (D.S.T.) ou à l'extérieur (D.G.S.E.) les bribes de ce qui se trame dans l'univers souterrain des groupes terroristes eux-mêmes plus ou moins liés à d'autres services ou manipulés par eux. Des renseignements doivent être collectés et, chaque fois que c'est souhaitable, mis en commun. Passer à l'acte ? Là encore il ne faut pas être naïf. La légalité n'est pas, par définition, le territoire des services secrets. Mais la séparation des rôles est claire, leur demander d'agir avec vigueur, préventivement sur le territoire national, sur la base de « convictions » et d'informations, avant et en marge de la police et de la justice, c'est réclamer ce qui est rapidement du côté du pire.

Ces considérations élémentaires conduisent toutes à la même évidence : la menace terroriste est un risque perpétuellement suspendu. Les moyens *réguliers* de la combattre sont *impuissants à l'éliminer* absolument. Les moyens exceptionnels sont de nature — à supposer qu'ils soient plus efficaces — à compromettre, y compris pour ceux qui sont prompts à les réclamer, la nature même de l'Etat de droit. Le pouvoir politique, qui le sait, ne doit pas se contenter de féliciter — légitimement — ses policiers après leur rapide succès. Il doit renoncer à la cécité volontaire qu'engendrent quelquefois des considérations abstraitement diplomatiques ou concrètement commerciales. Il doit veiller à ce que, dans leur sphère, ses services secrets puissent fonctionner efficacement c'est-à-dire renseigner et prévenir, quitte ensuite, pour les autorités administratives à violer en connaissance de cause la règle de la France « terre d'asile ».

C'est peut-être la leçon la plus dure des récents événements : rejetés dans une certaine désorganisation après le départ de celui-là même — M. Marion — qui avait entrepris d'y mettre de l'ordre et obtenu un arrêt de la dangereuse sympathie syrienne pour toutes sortes d'actions sanglantes, les services de la D.G.S.E. n'ont sans doute pas pu jouer (à Beyrouth ? en Syrie ? à Chypre ?) leur rôle, partiel certes, mais décisif.

MICHEL KAJMAN.

Qui a peur de la Syrie ?

Le terrorisme a, en Syrie, ses lettres de noblesse, si l'on ose dire. Le mot français *« assassin »* en a été rapporté par les Francs du Moyen Age qui, lors de croisades, avaient eu à subir les assauts des *hachichins*, ces terroristes qui se dopaient au hachich. Retranchés dans les montagnes de la région, ils n'en descendaient que pour perpétrer des attentats personnels, visant d'ailleurs aussi des musulmans. Des attentats dont l'audace rappelle étrangement, par-delà les siècles, ceux que subissent depuis quelques années des nations qui, comme la France ou le Liban, ont le tort de contester les plans hégémoniques de Damas au Proche-Orient.

On s'étonne, on réprouve même que l'Elysée, sous ce septennat ou sous le précédent, ait tenté, à travers divers discrets émissaires, sans compter les échanges officiels, de parvenir à un *modus vivendi* avec la Syrie. Mais Saint Louis lui-même organise, pour les mêmes raisons, des tractations avec la secte des Assassins... Cette tradition syrienne de vendetta politique a pris un coup de jeune avec l'arrivée au pouvoir à Damas, en 1970, à travers le général Hafez el-Assad et sa famille, de la communauté montagnarde alaouite. Ces musulmans hétérodoxes issus du chiisme ont été persécutés ou, au mieux, méprisés depuis dix siècles par les musulmans sunnites orthodoxes majoritaires en Syrie. Les alaouites syriens (qui n'ont pas de rapport avec la dynastie du même nom au Maroc, si ce n'est que les deux se rattachent à Ali, gendre de Mahomet) avaient jadis fourni des adeptes aux hachichins dont ils conservèrent, comme moyen de défense du faible, l'usage de la vengeance politique par le biais d'assassinats de personnes.

Cette funeste habitude s'est toujours exercée en s'entourant du maximum de secret et en laissant le moins de preuves possible. Elle s'est « affinée » encore à notre époque, en adoptant des techniques plus perfectionnées que la dague ou le lacet. Comme l'écrit cette semaine *le Canard enchaîné, « le tableau de chasse attribué aux Syriens et aux groupes terroristes contrôlés par leurs services secrets est des plus riches »*. Cela va, pour les seules actions situées en France ou la visant, de l'assassinat de l'ambassadeur français à Beyrouth, Louis Delamare, en septembre 1981, à l'explosion d'une voiture piégée (onze morts) à l'ambassade de France dans cette ville, en mai 1982, en passant par un autre véhicule piégé (un mort) sautant devant un magazine arabophone pro-irakien (Damas est en *« conflit idéologique »* avec Bagdad) de Paris, *El-Watan el-Arabi* (la Nation arabe), et par l'assassinat du représentant palestinien adjoint à Paris, Fadel Dani, pour ne citer que les opérations les plus meurtrières. Au Liban, on rappellera que l'attentat fatal contre le président élu Bechir Gemayel paraît devoir être attribué à un chrétien libanais affilié au Parti populaire syrien, une formation libanaise proche de Damas...

On ne peut manquer aujourd'hui de relever que l'auteur du sanglant attentat d'Orly est un jeune Arménien de Syrie, descendant sans doute de l'une de ces familles qui furent accueillies dans ce pays après les massacres d'Anatolie. Cette filière permettra-t-elle enfin de démasquer sans détours — car jusqu'à présent Paris n'a jamais eu de preuves suffisantes pour le faire — la très vieille et très moderne secte des Assassins ?

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

AUTEUR DE L'ATTENTAT D'ORLY

DANS LA PRESSE PARISIENNE

Un bravo unanime mais des questions

Pour une fois la presse est unanime. « *Bravo !* écrit Liliane Sichler dans *le Matin de Paris. L'histoire de l'arrestation éclair du poseur de bombe d'Orly a une morale : la volonté politique paye (...). L'homme arrêté sera le germe d'un harcèlement de menaces terroristes et peut-être pis. Le danger était évident mais incontrôlable. Reste maintenant à savoir comment se protéger contre de tels risques tout en restant fidèles aux principes d'une justice socialiste.* »

« *Il s'agit d'un succès incontestable des policiers dans leur lutte contre le terrorisme international*, souligne Bernard Groslier dans *le Parisien libéré. Mais beaucoup se demandent aujourd'hui, devant la relative facilité avec laquelle les enquêteurs ont pu, dès lundi matin, effectuer un coup de filet précis, si l'attentat d'Orly et ses morts n'auraient pu être évités.* » Résumant les faits, *l'Humanité* consacre son titre principal, en première page, à l'arrestation de l'auteur de l'attentat.

Pour *Libération*, « *c'est une première, et pas seulement pour le gouvernement socialiste. Le septennat giscardien n'avait pas montré beaucoup d'efficacité dans l'élucidation des affaires de terrorisme*, note Jean-Michel Bouguereau. *La prise est d'autant plus spectaculaire qu'elle fait figure d'exception rondement menée dans une série d'enquêtes où la police, dépitée, s'était depuis longtemps habituée à faire chou blanc* ».

Les quotidiens d'opposition ne sont pas en reste. *Le Quotidien de Paris* estime que « *l'arrestation de Varadjian Garbidjian (...) constitue de la part de la police française une prouesse qui doit être saluée* ». *Le Figaro* affirme, lui aussi, qu'il s'agit d'un « *incontestable succès pour la police et les services secrets français* ». Mais, plus que les autres, ces deux journaux expriment diverses interrogations. Dans le premier, Gérard Leclerc écrit : « *Il n'est pas possible de taire un soupçon qui se fait plus vif à mesure que l'on réfléchit plus froidement. Ce Varadjian Garbidjian, la police le connaissait très bien et depuis longtemps. (...) Comment se fait-il alors que les mesures immédiates qui s'imposaient n'aient pas été prises. (...) La police française serait-elle en proie au « complexe des Irlandais » ? (...) Le G.I.G.N., avait eu quelques bonnes raisons d'agir comme il l'avait fait à Vincennes. Désavoué après avoir être louangé, il est désormais plus prudent. Mais l'exemple risque d'être contagieux et de contaminer la police. Est-ce parce qu'elle ne voulait pas commettre d'impair et être à son tour désavouée qu'elle s'est abstenue d'agir la semaine dernière ? L'affaire est trop grave pour ne pas être tirée parfaitement au clair.* »

Dans *le Figaro*, Max Clos se pose deux questions : « *La première est de savoir si le gouvernement français est prêt à assumer les risques de la fermeté. En clair : des morts. Ou s'il se contente de battre l'estrade, comme d'autres avant lui, avant de capituler. La seconde est de savoir s'il dispose des moyens nécessaires pour, d'abord, limiter le danger à un niveau acceptable par la population, ensuite, obtenir des résultats dans un délai raisonnable. Malheureusement, nous sommes sceptiques sur les deux plans.* »

LES MESURES DE SÉCURITÉ DANS LES AÉROPORTS : TRÈS DISCRÈTES

« *Les mesures de sécurité habituelles sont renforcées* », annonce-t-on à la direction d'Aéroport de Paris. Sans précision. La police de l'air et les frontières (PAF) ne veut pas en dire plus « *pour ne pas renseigner les terroristes* ». En fait, le filtrage des voyageurs et les fouilles « *à l'israélienne* » ne concernent que les passagers de Turkish Airlines et les clients d'Air France à destination d'Istanbul.

Des renforts de police ont bien été envoyés à Orly et à Roissy, mais leur présence reste très discrète. Les passagers des vols Air France accèdent librement aux comptoirs d'enregistrement et ne font l'objet d'aucun filtrage particulier. Seule note témoignant d'un surcroît de précautions : les appels à refuser tout colis d'une personne inconnue répétés sur les panneaux de carton et sur les écrans de la télévision intérieure. Cette indication aussi : « *Embarquement impératif après l'enregistrement des bagages* ». Si un voyageur ayant enregistré des bagages ne se présente pas dans l'avion, tous les passagers doivent descendre et identifier leurs bagages de soute. Cette précaution, d'usage courant dans les aéroports, deviendra donc systématique.

LE CONGRÈS MONDIAL DE LAUSANNE

« Ressusciter la cause arménienne »

De notre correspondant

Lausanne. – Au lendemain des attentats de Bruxelles et d'Orly, le deuxième congrès mondial arménien, qui s'est ouvert mercredi soir, 20 juillet, à Lausanne, se propose de dépasser les divisions de la diaspora arménienne pour constituer un organisme représentatif pouvant parler en son nom. Véritable cheville ouvrière de ce congrès, un pasteur suisse d'origine arménienne, M. James Karnusian, ne cache pas la difficulté de l'entreprise, mais il estime que le moment est venu de trouver une troisième voie entre le légalisme stérile des partis traditionnels et l'activisme des groupes terroristes.

« *Notre idée*, explique-t-il, *est de mettre tous les Arméniens sous un même toit, au-dessus de toute divergence idéologique. Nous voulons sortir la diaspora de sa léthargie en mobilisant la majorité silencieuse autour d'une plate-forme politique dans laquelle chaque Arménien pourra se reconnaître. Actuellement, seule une petite minorité d'Arméniens sont affiliés à des partis qui prétendent parler en notre nom. Pour le moment, nous n'avons pas cette prétention, mais tel est bien notre projet : unir le peuple arménien dans sa lutte pour la reconnaissance du génocide de 1915 et la libération des territoires occupés par la Turquie.* »

Selon ses promoteurs, le Congrès mondial arménien se veut à mi-chemin entre le Congrès juif mondial et le Conseil national palestinien. Il se réclame de bases idéologiques nationales et démocratiques s'inscrivant dans la ligne des mouvements de libération nationale du XX[e] siècle. Se situant ni à gauche ni à droite, il aspire à devenir un parlement démocratique et se veut ouvert à toutes les tendances de la diaspora. Plusieurs dizaines de participants arrivés des quatre coins du monde s'étaient retrouvés lors de la réception d'ouverture dans les salons de l'hôtel Beau Rivage, au bord du lac Léman.

Comme le rappelle une plaque commémorative, c'est là que fut conclu, le 24 juillet 1923, entre les Alliés occidentaux et la Turquie, le traité de Lausanne, qui devait sacrifier les droits nationaux du peuple arménien. Parmi les délégués, des représentants du Mouvement national arménien, quelques militants proches de l'ASALA, mais la plupart venus à titre individuel. Les partis traditionnels, notamment le Dachnak (social-démocrate) et le Ramkavar (droite libérale) ont préféré garder leurs distances à l'égard d'un « *projet valable en soit* », dit-on dans les milieux arméniens, mais auquel ils affirment « *ne pas avoir été associés* ».

« Des gens pacifiques »

L'ambiguïté de cette rencontre est apparue dans l'attitude du président de l'Union arménienne de Suisse, M. Sarkissian, qui a accepté de prononcer une allocution de bienvenue tout en s'abstenant de participer aux délibérations. M. Sarkissian a cependant laissé entendre que son association pourrait se rallier au Congrès « *si ses thèses finales sont acceptables pour tous* ».

Tout en lui conférant un relief inattendu, les attentats de l'ASALA font aussi planer une ombre sur la rencontre de Lausanne. « *C'est horrible. Je suis choqué par ce qui s'est passé à Orly*, nous a dit le pasteur Karnusian. *Mais ce sont les autorités turques qui portent la principale responsabilité et qui, par leur intransigeance, provoquent de tels actes. En général, les Arméniens sont des gens pacifiques. C'est l'axiome de leur histoire. Ils ont toujours combattu sur le plan spirituel.* » « *Pourtant*, ajoute-t-il, *il existe des moments qui engendrent la violence quand, depuis soixante-huit ans, le monde se tait sur un problème qui n'est pas résolu. Où sont aujourd'hui les signataires du traité de Lausanne ? Pour préserver leurs propres intérêts, ils ont sacrifié l'Arménie. C'est donc ici même, là où elle a été enterrée, que nous voulons ressusciter la cause arménienne* ».

Utopie

Pragmatique, le pasteur Karnusian n'attend pas de miracle et reconnaît que pour l'instant son projet d'une Arménie indépendante relève encore de l'utopie. Mais il ne baisse pas les bras pour autant, convaincu qu'il est de la justesse de sa cause. « *Comme tout peuple*, affirme-t-il, *nous avons le droit à vivre à l'intérieur de nos propres frontières avec notre propre gouvernement.* » Dans l'immédiat, il s'agit de convaincre les pays occidentaux de faire reconnaître le génocide des Arméniens par l'ONU, conformément au paragraphe 30 d'un rapport présenté à la commission des droits de l'homme et que la Turquie avait réussi à faire supprimer. Cette revendication satisfaite, la Turquie serait amenée à son tour à admettre le génocide, et un dialogue pourrait alors s'engager.

Le pasteur Karnusian estime que les Etats-Unis d'abord et l'Union soviétique ensuite auraient tout intérêt à agir en ce sens. De la France, il attend un geste comparable à la déclaration franco-mexicaine qui avait reconnu la « *représentativité* » de l'opposition révolutionnaire au Salvador. Si l'impasse persiste et qu'aucune issue ne se dessine dans un proche avenir, le pasteur Karnusian craint que la violence ne s'intensifie, créant ainsi de nouveaux problèmes à la communauté internationale.

La réunion de ce congrès, qui se terminera dimanche 24 juillet, a suscité des protestations dans les milieux turcs de Suisse, qui ont vainement demandé au président de la Confédération de l'annuler.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

UNE LETTRE DE L'AMBASSADEUR DE GRÈCE EN FRANCE

M. Christos Rokofyllos, ambassadeur de Grèce en France, nous a adressé la lettre suivante :

C'est avec un certain étonnement que j'ai vu, dans *Le Monde* daté du 20 juillet, Athènes qualifiée de « plaque tournante » dans une rubrique consacrée entièrement à l'enquête sur l'attentat d'Orly.

Mon étonnement fut d'autant plus grand qu'il n'y a absolument rien dans le texte de cet article qui puisse justifier ce titre insidieux, à moins qu'il ne s'agisse du « reproche » adressé « aux Grecs » d'avoir refusé d'extrader en Turquie les deux membres de l'ASALA qui, au mois de décembre 1982, se sont fait arrêter à Athènes comme auteurs d'un attentat manqué contre les bureaux... de la Koweit Airways !

Je m'imagine, en effet, mal comment la Grèce – ou tout autre pays civilisé – serait légitimée d'extrader en Turquie des personnes ayant commis en Grèce des infractions dirigées contre un pays tiers.

LES SUITES DE L'AFFAIRE ORSONI

Une dixième personne a été inculpée

M. Philippe-Emile Vincenti, soixante-trois ans, interpellé la semaine dernière à Avignon où il était assigné à résidence (*Le Monde* du 19 juillet), a été inculpé d'association de malfaiteurs et écroué, dans le cadre de l'enquête sur la disparition de Guy Orsoni. Vincenti – dixième inculpé de l'affaire – aurait été en contact direct avec les principaux protagonistes et serait susceptible de connaître le mobile de la disparition.

La plaque commémorant le souvenir de Guy Orsoni, inaugurée à Véro le 10 juillet par un commando masqué de l'ex-F.L.N.C., a été enlevée sans incident, mercredi 20 juillet, par une équipe de policiers et de gendarmes agissant sur ordre du commissaire Broussard.

D'autre part, onze personnes ont été interpellées à Bastia, mardi soir 19 juillet, après la découverte la veille de cinq cents grammes d'explosifs dans une rue de la banlieue de Bastia. Sept d'entre elles ont été remises en liberté après vingt-quatre heures de garde à vue. L'enquête s'est orientée vers le personnel d'une boîte de nuit, car une veste de serveur de cet établissement se trouvait dans le sac contenant l'engin explosif.

Enfin, un quatrième attentat a été commis en Corse dans la nuit du mardi 19 au mercredi 20 juillet (*le Monde* du 21 juillet) contre le domicile de M. Pierre Bérard, administrateur en chef des affaires maritimes à Ajaccio, causant d'importants dégâts matériels.

Le préfet de région de la Corse du Sud, M. Paul Bernard, a été appelé en consultation à Paris, mercredi 20 juillet, pour faire le point sur la situation dans l'île.

De son côté, le secrétaire général du parti républicain, M. Philippe Léotard, qui effectue une tournée en Corse dans le cadre de l'« été républicain », a déclaré mercredi 20 juillet : « *Une nouvelle fois dans notre histoire, le socialisme s'est fait complice, par légèreté et impuissance, d'un forme nouvelle de fascisme. Les socialistes sont désormais pris au piège, en Corse, de leur complaisance passée. Les terroristes, qui utilisent le vocabulaire de la guerre d'Algérie, se trouvent maintenant face à ceux qu'ils ont jadis aidés quand ils étaient installés sans risque dans l'opposition. Nous ne devons pas répondre sur le même terrain. Les poseurs de bombes se sont engagés d'eux-mêmes dans un processus de type fasciste. Les républicains sauront trouver les réponses de la démocratie* », a conclu M. Léotard.

POLICE

LES PROPOSITIONS DE SANCTIONS APRÈS LES MANIFESTATIONS DU 3 JUIN

Le conseil de discipline de la police nationale a poursuivi, mercredi 20 juillet, l'examen des dossiers des fonctionnaires traduits devant lui après les manifestations du 3 juin (*le Monde* du 20 et 21 juillet) et proposé de nouvelles sanctions au ministre de l'intérieur.

Elles sont les suivantes : pour M. Jacques Gaussens, gardien de la paix au commissariat du douzième arrondissement à Paris, la révocation ; pour M[me] Nadine Joly, commissaire principal, chef de la brigade du métro, et M. Joël Roux, gardien de la paix à la même brigade, des mutations ; pour MM. Antoine Alessandrini, secrétaire général du syndicat C.F.T.C.-Police, et Jean Susini, inspecteur à la deuxième brigade territoriale, des blâmes.

Le conseil a classé sans suite les dossiers de MM. Raymond Loiez et Jean-Luc Querrien, commissaires. Le ministre de l'intérieur dispose d'un mois pour faire savoir aux intéressés s'il accepte ou non les propositions du conseil de discipline.

M. Defferre avait, à l'origine, sanctionné directement MM. Paul Cousseran, directeur général de la police nationale, qui fut démis de ses fonctions, André Bègue, directeur de la sécurité publique à Paris, mis à la retraite d'office, Rémy Halbwax, secrétaire général de l'Union des syndicats catégoriels (U.S.C.), révoqué ainsi que M. Didier Gandossi, l'un des dirigeants de la Fédération professionnelle indépendante de la police (F.P.I.P.). Pour sa part, le conseil de discipline a proposé à ce jour quatorze autres sanctions, allant de l'avertissement à la révocation.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 20 juillet, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été publié :

● **ORGANISATIONS INTERNATIONALES**

Le premier ministre a présenté une communication sur la présence des Français dans les organisations internationales intergouvernementales. Douze mille de nos compatriotes travaillent à ce jour dans plus de trois cents organisations internationales et, notamment, aux Communautés européennes et dans les organisations dépendant des Nations unies. Leur nombre et leur dévouement traduisent l'attachement de la France à ces organisations.

Le gouvernement respecte l'indépendance de ces agents dans l'exercice d'une mission qu'ils accomplissent au bénéfice de la communauté internationale tout entière. Il tient cependant à être à leur écoute et à les aider dans les problèmes qu'ils peuvent rencontrer à l'étranger ou lors de leur retour en France.

En particulier, grâce à des mesures législatives et réglementaires spécifiques, les années passées dans une organisation internationale seront désormais comptées comme des années de service public au sens du droit administratif français. Les intéressés pourront s'en prévaloir pour se présenter aux concours internes de la fonction publique française ou être intégrés dans l'administration française au tour extérieur.

Inversement, les fonctionnaires français pourront désormais accomplir plus aisément leur mobilité dans les organisations internationales.

Pour renforcer l'action des pouvoirs publics, un délégué aux fonctionnaires internationaux sera institué auprès du premier ministre. Il aura pour mission, avec l'assistance du service des fonctionnaires internationaux du ministère des relations extérieures, de connaître de l'ensemble des problèmes touchant à la situation des Français dans les organisations internationales.

Pour donner le maximum d'efficacité au comité des fonctionnaires internationaux, placé auprès de la direction générale de l'administration et de la fonction publique et réunissant les directeurs du personnel des administrations centrales de l'État, les associations représentatives des Français servant dans les organisations internationales seront invitées à participer à ses travaux.

● **MARCHÉS PUBLICS**

Le ministre de l'économie, des finances et du budget a présenté une communication sur les marchés publics.

Les commandes publiques jouent un rôle essentiel dans l'économie française. Elles soutiennent l'activité et l'emploi dans de nombreuses entreprises et dans des secteurs importants.

L'action des pouvoirs publics a pour but de permettre aux collectivités publiques d'accéder aux meilleurs produits, tout en stimulant l'effort de compétitivité de nos industries.

D'une part, la commission centrale des marchés s'attachera à développer l'information des administrations et collectivités intéressées, la formation des acheteurs publics, l'accès de toutes les entreprises, et notamment les petites et moyennes entreprises, aux marchés publics.

D'autre part, le rôle de l'Union des groupements d'achats publics (UGAP) en matière de conseil d'orientation et d'information des pouvoirs publics et des industriels sera développé.

Enfin, la réglementation en vigueur sera rappelée à ceux qui ont la charge de passer des commandes publiques, afin que le paiement des fournitures, travaux et prestations intervienne dans des délais normaux.

● **CORSE**

Pour permettre la prochaine mise en place des offices agricoles de la Corse, le conseil des ministres a approuvé un décret étendant la concession de la Société pour la mise en valeur de la Corse (Somivac).

● **SITUATION INTERNATIONALE**

Conférence de Madrid. – Au terme de près de trois ans de travaux, la troisième réunion de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui réunit à Madrid les trente-cinq pays signataires de l'acte final à Helsinki, est sur le point d'adopter définitivement le texte de ses conclusions.

Le gouvernement marque sa vive satisfaction de cet aboutissement qui permettra notamment, selon le vœu de la France, que s'ouvre au début de 1984 une conférence sur le désarmement en Europe, dont la première tâche sera de rétablir une plus grande confiance de l'Atlantique à l'Oural.

Amérique centrale. – Le conseil a été informé des réunions qui viennent d'avoir lieu à Cancun entre les quatre présidents du groupe de Contadora (Colombie, Mexique, Panama et Venezuela). Il estime que leur « déclaration sur la paix en Amérique centrale » mérite l'appui de tous les pays qui souhaitent un développement pacifique et indépendant dans l'isthme centre-américain. Cette déclaration insiste en effet sur la limitation contrôlée des armements, le départ des conseillers militaires étrangers, la création de zones démilitarisées soumises à surveillance conjointe par les intéressés, ainsi que sur le respect des droits de l'homme et le développement économique dans une plus grande justice sociale.

Les problèmes de la région sont ainsi posés, comme l'avait déjà fait le président de la République, il y a près de deux ans, dans son discours de Mexico. Le règlement des tensions et conflits est proposé dans le cadre régional, comme la délégation française le recommandait à la session spéciale des Nations unies sur le désarmement, il y a plus d'un an.

La France espère que l'appel lancé par le président du Mexique au nom du groupe de Contadora sera entendu par les pays centre-américains et par les autres gouvernements intéressés.

● **C.E.E.**

Le ministre délégué chargé des affaires européennes a rendu compte des travaux des conseils des Communautés qui se sont réunis récemment à Bruxelles, et notamment du conseil des ministres de l'agriculture et du conseil des ministres des relations extérieures.

Ce dernier conseil a adopté, en particulier, le mandat de la Communauté et des États membres en vue de la négociation d'une nouvelle convention A.C.P.-C.E.E.

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du mercredi 20 juillet a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Terre :**

Sont élevés, dans la 1[re] section, aux rang et appellation de général de corps d'armée les généraux de division Jean Liron, Jean Cuq, Pierre Nicolas-Vullierme.

● **Marine :**

Est élevé, dans la 1[re] section, aux rang et appellation de vice-amiral d'escadre le vice-amiral Philippe Lejeune.

● **Air :**

Est élevé, dans la 1[re] section, aux rang et appellation de général d'armée aérienne et nommé inspecteur général de l'armée de l'air le général de corps aérien Henri Gimbert.

Est élevé, dans la 1[re] section, aux rang et appellation de général de corps aérien le général de division aérienne Bernard Cornavin.

Est élevé, dans la 1[re] section, aux rang et appellation de général de corps aérien et nommé commandant des écoles de l'armée de l'air le général de division aérienne Nicolas Fèvre.

Est élevé, dans la 1[re] section, aux rang et appellation de général de corps aérien et nommé commandant des forces aériennes stratégiques le général de division aérienne Michel Ghesquière.

M. Jean-Pierre Vincent est nommé administrateur de la Comédie-Française

M. Jean-Pierre Vincent a été nommé administrateur de la Comédie-Française (*le Monde* du 21 avril).

Cette nomination a « *valeur de symbole* », a souligné le porte-parole du gouvernement, M. Max Gallo, en notant que Jean-Pierre Vincent est ainsi le plus jeune administrateur de la Comédie-Française, et que c'est un metteur en scène à part entière qui accède à cette fonction.

D'autre part, à la Cour des comptes, M. Pierre Moinot, président de chambre, est nommé procureur général ; de son côté, M. Jules Lepidi, inspecteur général de l'INSEE, est nommé conseiller maître en service extraordinaire.

Enfin, M. Jacques Le Bihan sera nommé prochainement directeur de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés.

ÉDUCATION

Admissions aux agrégations

Nous publions ci-dessous une nouvelle fois les résultats de l'agrégation de philosophie qu'il était impossible d'identifier dans nos premières éditions du 21 juillet en raison d'une omission typographique.

● **Philosophie**

Mmes et MM. Maria Agier (34e ex.) ; Laurent Ayache (32e ex.) ; Claire Barberis (36e ex.) ; Bruno Barthelme (27e ex.) ; Marie-Hélène Belin (12e) ; Christian Bouchet (36e ex.) ; Denis Clouet (41e ex.) ; Jacques Colleony (31e ex.) ; Chantal Collet (34e ex.) ; Marie-Dominique Couzinet (17e ex.) ; Jacques Croizer (27e ex.) ; Syl. Derouineau (7e ex.) ; Marie-Hélène Gauthier (17e ex.) ; Francis Guibal (2e) ; Yves Härder (3e) ; François Hurard (21e ex.) ; Marc Israël (4e) ; Sandra Laugier (21e ex.) ; Jérôme Laurent (6e) ; Jean-François Lavigne (1er) ; Jean-Michel Le Lannou (17e ex.) ; Antoine Leandri (24e ex.) ; Lionel Leroy (29e ex.) ; Hélène L'Heuillet (17e ex.) ; Bernard Mabille (38e) ; Jean-Pierre Marcos (13e ex.) ; Clélia Morali (13e ex.) ; Myriam Pariente (9e ex.) ; Marc Parmentier (4e ex.) ; Roger Pouivet (13e ex.) ; Yves Prouet (31e ex.) ; Michel Puech (16e) ; Charles Ramond (7e ex.) ; Hadi Rizk (23e) ; Anne-Marie Sakai (21e ex.) ; José Santuret (39e ex.) ; Eric Schmitt (9e ex.) ; Carole Talon (39e ex.) ; Fr. Tellier-Lambin (24e ex.) ; Pierre Terrail (11e) ; Stéphane Thibierge (41e ex.) ; Isabelle Thomas (29e ex.).

● **Génie mécanique :**

MM. Michel Agullo (16e ex.) ; Jean-Guy Barreau (6e) ; Joël Berthelot (31e ex.) ; André Billoudet (4e) ; Jean-Pierre Boisdron (47e ex.) ; Philippe Bonnet (7e) ; Daniel Bouton (27e ex.) ; Jean Bouvier (31e ex.) ; Daniel Brissaud (16e ex.) ; Pascal Cartron (43e ex.) ; Jean-François Chabrier (20e ex.) ; Claude Chanaud (43e ex.) ; Michel Cheve (18e ex.) ; Marcel Cicebel (47e ex.) ; Jean-Luc Cossalter (13e ex.) ; Hervé Coulliais (15e) ; André Dambach (42e) ; Philippe Delaire (37e ex.) ; Gérard Gassier (37e ex.) ; Fabrice Georges (35e ex.) ; Marc Gillet (30e) ; Jean-Pierre Giroud (37e ex.) ; Jean Goulas (20e ex.) ; Bernard Graffe (37e ex.) ; Laurent Grebil (18e ex.) ; Christophe Huon de Kermadec (27e ex.) ; Christian Inguere (25e ex.) ; Robert Jaulent (8e ex.) ; Didier Lanave (43e ex.) ; Thierry Lavallée (29e) ; Dominique Le Coq (8e ex.) ; Eric Lebrun (5e) ; Etienne Lefur (2e) ; Stéphane Luce (20e ex.) ; Jean-Paul Mace (43e ex.) ; Michel Nowe (23e) ; Robert Papanicola (25e ex.) ; Marc Payelleville (8e ex.) ; Benoît Poulet (33e ex.) ; Philippe Quaegebeur (1er) ; Pierre Said (8e ex.) ; Philippe Taillard (8e ex.) ; Luc Thomas (13e ex.) ; Jean-Michel Thourin (24e) ; Jean-François Tournadre (33e ex.) ; Claude Trincat (41e) ; François Villeneuve (3e) ; Didier Voisin (35e ex.).

● **Sciences physiques** *(option physique) :*

Mmes et MM. Brigitte Abisset (12e ex.) ; Jean-François Arvis (24e ex.) ; Rémy Barbet-Massin (6e) ; Christophe Bauder (42e ex.) ; Daniel Beaufils (38e) ; Hervé Bergeron (4e) ; Denis Bernard (2e) ; Anne-Marie Bernier (23e) ; Christophe Blondel (7e) ; Jean-Michel Bouvier (73e) ; Alain Brenier (71e ex.) ; Catherine Cacheur (17e) ; Alain Calvet (15e) ; Alain Campargue (19e) ; Michèle Chauvin (71e ex.) ; Sophie Cribier (45e) ; Jean-Gabriel Cuby (55e ex.) ; Pascal Dellouve (29e) ; Christine Deplus (30e ex.) ; Charles Desfrançois (18e) ; Jacques Desmoulins (49e ex.) ; Sophie Despres (42e) ; Evelyne Deville Duc (47e ex.) ; Yves Dupont (10e) ; Christophe Dupraz (16e) ; Benoît Eloseguy (41e) ; Elisabeth Fleck (33e) ; Antoinette Fleisch (40e) ; Antoine Folacci (30e ex.) ; Patricia Fournier-Lagarde (27e ex.) ; Vincent Fraticelli (5e) ; Pierrette Gaude (57e ex.) ; Maryvonne Gerin (3e) ; Bertrand Girard (59e) ; Dominique Guest (34e) ; Anne-Marie Heron (21e) ; Pascal Hornung (26e) ; Daniel Husson (70e) ; Etienne Jammes (53e ex.) ; Bruno Jeauffroy (74e ex.) ; Alain Lafond (61e ex.) ; Danièle Launer (35e) ; Pierre Le Fur (64e) ; Marc Le Palud (66e) ; Françoise Leca (60e) ; Christine Leygnac (24e ex.) ; Frédéric Masset (61e ex.) ; Dominique Meneret (51e) ; Hélène Mensch (22e) ; Nicole Michaut (32e) ; Marie Millet (9e) ; Pascale Monier (61e ex.) ; Elisabeth Mutin (39e) ; Frédéric Nallet (12e ex.) ; Gilles Panliat (67e ex.) ; Claire Piere dit Mery (47e ex.) ; Sophie Pigne (57e ex.) ; Jean-*François Pinton (37e) ; Alain* Pocheau (55e ex.) ; Brigitte Pondaven (52e) ; Alain Pumir (20e) ; Michel Renard (8e) ; Florence Rerolle (74e ex.) ; Catherine Ronge (36e) ; Yves Roussel (69e) ; Paul Roux (11e) ; Daniel Ruze (65e) ; Hubert Saleur (1er) ; Pierre Salle (46e) ; Walter Schon (27e ex.) ; Jean Scremin (67e ex.) ; Philippe Signoret (49e ex.) ; Christian Tanguy (14e) ; Fabrice Vallée (53e) ; Michel Zagala (44e).

Admissions aux grandes écoles

(par ordre de mérite)

● **École normale supérieure de jeunes filles**, boulevard Jourdan : *(section Sciences)*

Groupe A : Mathématiques. — Mlles Sylvie Larue ; Claire Mathieu ; Catherine Jean ; Marie-Noëlle Sanz ; Florence Lafonta ; Patricia Bonnet ; Isabelle Gentil ; Marie-Claude Arnaud ; Isabelle Alvarez ; Sylvie Decker ; Frédérique Petit ; Nathalie Zanon ; Agnès Coquio ; Sophie Gross ; Fabienne Bourdet ; Hélène Tonchia ; Sophie Le Bourva ; Catherine Petuaud ; Catherine Gaudy.

Groupe B : Physique. — Mlles Florence Gerbier ; Béatrice Pimpaneau ; Françoise Bargain ; Mireille Cabane ; Nathalie Deroche ; Valérie-Jeannine Mallet ; Françoise Cornu ; Sylvie Rousset ; Béatrice Faure ; Florence Edard ; Bénédicte Baumann *(10e ex) ; Thien-Huong* Tran-Nhut ; Marie-Hélène Anne Ambard.

Groupe C : Sciences naturelles. — Mlles Hoai-Nam Truong ; Hoai-Huong Truong ; Christine Biben ; Myriam Gazean ; Évelyne Diemer ; Christine Gaboriand ; Clotilde Randriamampita.

Groupe D : Biologie. — Mlle Nathalie Boulle.

MÉDECINE

La gestion de l'hôpital Sainte-Anne à Paris

Après la publication dans le Monde *du 5 juillet d'un extrait du rapport de la Cour des comptes consacré à l'hôpital Sainte-Anne à Paris, M. Oswald Rouquet, qui dirigea cet établissement de 1963 à 1979, nous écrit :*

Je m'étonne que l'hôpital Sainte-Anne à Paris soit le seul hôpital pris à parti dans ce rapport. Je pense que s'il avait été procédé à la vérification des comptes des hôpitaux psychiatriques qui dépendent du même receveur *des finances, on se serait rendu* compte que tous les avantages réservés au personnel sont appliqués dans tous les hôpitaux psychiatriques de Paris et de la région parisienne.

Je tiens solennellement à affirmer qu'aucune décision importante, tout au long de ma gestion, n'a été prise sans les avis favorables des comités techniques paritaires (C.T.P.), des commissions médicales consultatives (C.M.C.), du conseil d'administration de l'hôpital et approbation de la tutelle — Direction des affaires sociales et sanitaires (DASS) — préfet de Paris.

Ce sont donc ces mêmes organismes qui ont approuvé, sur proposition du président du Conseil de Paris, en 1975, de nommer l'architecte et le confirmer après un essai concluant de trois ans, en 1978.

La Cour signale *« de nombreuses irrégularités dans l'éxécution des contrats de modernisation, qui auront coûté au total 40 millions de francs au lieu des 19 millions qu'avaient prévus les estimations initiales ».* Je tiens à affirmer qu'il s'agissait d'une première étape du plan directeur, entièrement financé pour 17,1 millions de francs à mon départ. Les autres dépenses, qui ont abouti à la somme de 40 millions, ont été engagées depuis mon départ.

La solution adoptée a été prise dans le cadre des dispositions du paragraphe 4 de l'art. 312 *bis* du code des marchés publics, qui ne prévoit pas de mise en compétition des concepteurs lorsque les travaux sont conformes à un projet technique de base résultant d'études faites par la collectivité publique.

Que pèsent ces *« irrégularités »*, purement formelles face aux efforts déployés pendant seize ans pour sortir l'établissement de la vétusté qui le gagnait ? Après des années de lutte, le plan directeur fut présenté au conseil d'administration en 1974 qui l'adopta. Il fut soumis à la commission régionale des opérations immobilières de l'architecture et des espaces protégés en 1975, puis au Conseil de Paris en 1976, pour être enfin agréé par le ministre de la santé, le 2 août 1976 ; les marchés ont été approuvés par l'inspecteur général de la DASS et par le préfet de Paris de l'époque, et confirmés par les décisions ministérielles des 4 et 10 avril 1979.

Vous comprendrez que je tiens à défendre mon honneur, certes, mais aussi celui de ce grand hôpital de réputation internationale et où des médecins et neurochirurgiens sont venus se former du monde entier. Je ne peux regretter qu'à cette occasion on ait pris à parti le personnel et certains professeurs et médecins du corps médical.

● *Les sections F.O. et C.F.D.T. de l'hôpital Sainte-Anne* déclarent, dans un communiqué, après le rapport de la Cour des comptes, que *« les scandales de gestion retenus par la Cour et repris par le ministre des affaires sociales visent à porter atteinte aux acquis obtenus par la lutte des travailleurs de Sainte-Anne. Il est clair qu'il s'agit de reprendre à nombre de travailleurs les primes, et certains congés compensatoires. Nous tenons à signaler que 40 % des travailleurs gagnent un peu plus du SMIC (3800 F à 4500 F). Or tous les arguments tentent de laisser croire que les hospitaliers seraient des « nantis » aux multiples avantages (...) Le scandale, concluent les deux-sections syndicales, n'est pas du côté des avantages acquis par les travailleurs. C'est pourquoi les syndicats F.O.-C.F.D.T. demandent l'ouverture des livres de compte sous contrôle des travailleurs afin que la transparence sur la gestion de l'hôpital Sainte-Anne soit faite. »*

FAITS DIVERS

Orages : sept morts en France

Les orages qui se sont abattus sur plusieurs régions françaises dans la nuit du 19 au 20 juillet, ont provoqué la mort de sept personnes, fait de nombreux blessés et causé de très importants dégâts matériels.

Dans le Morbihan, un orage d'une rare violence s'est concentré sur la presqu'île de Quiberon, où le vent a atteint la force 7 et a entraîné des dommages considérables, notamment sur les terrains de camping, dont les occupants ont dû être relogés par les services de la municipalité.

La Dordogne a particulièrement souffert des orages de grêle et la préfecture a du faire appel à des détachements de militaires pour venir en aide aux sinistrés, essentiellement dans les communes de Terrasson, de Vergt et de Thénon. Plus de trois mille maisons et bâtiments publics ont été endommagés et de nombreux commerces et entreprises ont dû interrompre leurs activités.

Dans la Gironde, les campings de la côte aquitaine ont été très éprouvés par une tornade au cours de laquelle on a enregistré des vents de force 9. Un touriste néerlandais a été tué et plusieurs autres campeurs blessés.

La Loire-Atlantique a subi d'importants dégâts, particulièrement la ville de Nantes et sa région, dans un rayon de 20 km.

Le C.D.I.A. (Centre de documentation et d'information de l'assurance) indique que toutes les personnes victimes de dégâts matériels dus aux récentes intempéries doivent adresser au plus tôt une déclaration à leur assureur afin d'être indemnisées.

UN ADOLESCENT TUÉ PARCE QU'IL FAISAIT TROP DE BRUIT

Un jeune homme, âgé de dix-sept ans, d'origine algérienne, Ahmed Benkhidi, a été tué mercredi soir 20 juillet vers 22 heures, dans le centre de Grenoble (Isère), d'une balle de pistolet, parce qu'il faisait *« trop de bruit »*.

Le jeune homme faisait partie d'un groupe de jeunes qui discutaient sur le trottoir lorsqu'un homme est apparu à une des fenêtres d'un immeuble surplombant la place Notre-Dame et a tiré une balle de pistolet. Ahmed Benkhidi a été touché en plein cœur et est décédé dans la nuit à l'hôpital.

Le meurtrier, un Portugais, père de cinq enfants, Armando Francisco, trente-sept ans, a été arrêté peu après. Il a expliqué aux policiers que les jeunes gens l'empêchaient de dormir.

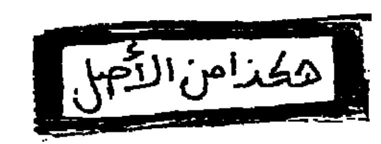
● *Un quinzaine de jeunes gens ont manifesté sur* mardi 19 juillet, dans l'après-midi, sur les Champs-Elysées, pour dénoncer l'arrestation en Moselle, samedi 16 juillet, d'un insoumis et déserteur, M. Jean-Pierre Mounminous. Les manifestants, interpellés rapidement par la police, ont été conduits au commissariat pour vérification d'identité, puis relâchés.

INFORTUNÉ GROS LOT

On les avait baptisés *« les fiancés millionnaires de la Saint-Valentin ».* Marie-Christine et Joël, qui n'avaient pas encore vingt ans, avaient gagné le gros lot en 1980 : 4 700 000 F au tirage du Loto. Deux ans plus tard, ils sont ruinés et séparés. Joël ne peut plus compter sur les indemnités de chômage qu'il touchait avant son coup de fortune et Marie-Christine essaie de partager avec un autre homme les joies saines et bon marché de la nature. Ils ont été contraints de vendre aux enchères, mardi 19 juillet, la maison qui leur avait coûté 1 300 000 F.

Trop jeunes et tendres ; on leur a tondu la laine sur le dos. 2 millions par ci, pour acquérir, sans reconnaissance de dettes, un fonds de commerce, 23 500 F par là pour investir dans une affaire douteuse, quelques centaines de milliers de francs généreusement distribuées aux parents et aux amis... Le magot a fondu à vue d'œil.

Enfin, les voilà débarrassés de tant d'argent et sortis de ce conte de fée cruel qui les a criblés de dettes et accablés de soucis. A vouloir jouer ses rêves, on est trop souvent perdant. Les cœurs simples, en tout cas, s'en remettent : Marie-Christine et Joël avaient eu le temps de s'offrir un voyage à Disneyworld en Floride.



Le Monde

LIVRES

Dix écrivains et la gloire

La lumière paradoxale

« QU'EST-CE que la gloire, selon vous, pour un écrivain d'aujourd'hui ? », avons-nous demandé à des romanciers et à des philosophes. La gloire, la notoriété, la popularité, la postérité : autant de notions qu'on mélange à loisir mais qui restent associées au travail d'écriture.

La gloire, selon le dictionnaire Larousse, est « renommée brillante que méritent les vertus, et les grandes actions ». *On ne croit plus guère aux vertus, et, les grandes actions, on connaît leurs zones d'ombre. La gloire, c'est encore, au jeu des définitions,* « béatitude céleste », *ou cette* « auréole lumineuse entourant le corps entier du Christ ». *Les vocations à la sainteté se font rares. Reste, au cœur de ces images caduques, l'idée de lumière, de rayonnement. La gloire, au fond, c'est de la lumière, tout simplement. La concurrence que l'homme fait au soleil, autre entreprise prométhéenne.*

Raymond Roussel écrivait, au bord de la folie : « J'avais peur de la moindre fissure qui eût laissé passer au-dehors les rayons lumineux qui sortaient de ma plume, je voulais retirer l'écran d'un seul coup et illuminer le monde. » *Aujourd'hui, il y a partout des flashes qui crépitent, des spots, des projecteurs avec leur lumière froide et blanche. Quel rayon humain peut rivaliser avec tous ces watts ? Étrange paradoxe de la société du spectacle. L'honneur et la gloire ne sont plus synonymes. Pour cause de bruit, de fureur, d'images. Trop de lumières, trop de vacarme. Et pourtant la gloire continue de nous hanter. Drôle de fantôme, honteux et tenace. Qui ne cherche même plus à se faire passer pour un remède au silence, ou à la solitude. La gloire est morte. La célébrité est vulgaire. Reste le besoin de se faire entendre et reconnaître.*

GENEVIÈVE BRISAC.

MICHEL SERRES

L'éclair et le trou noir

LA gloire est la pire peste, je ne parle pas par image. Elle se répand dans l'espace à la façon de l'épidémie, aussi vite, aussi absurdement, et elle fait autant de morts. Elle tue à coup sûr. La gloire tue ceux qui ne l'ont pas, elle tue ceux qui croient l'avoir, elle tue ceux qui la désirent et, par l'intermédiaire de ceux-là, elle tue ceux à qui elle est indifférente. Le peuple et les doux ont toujours été mis à mort ou réduits en esclavage par des hommes de gloire. Elle est sanglante, elle blesse, elle rend malade. Elle transforme un corps vivant et calme en une sorte de cadavre hâve, tendu, amaigri, aux yeux fiévreux cerclés de noir, elle baigne ses adeptes dans un ressentiment visqueux et amer, elle est une forme pauvre de la haine, une forme sotte de l'envie, une forme vulgaire de la concurrence, elle-même vulgaire et bête, déjà. La gloire, c'est le meurtre et le désir de meurtre, c'est-à-dire peut-être le propre de l'homme, je veux dire le propre de la force qui le fait vivre en commun avec ceux qu'il ne veut pas nommer, ses semblables.

La gloire ne change pas seulement les hommes en fauves, elle change, entre nous, les choses elles-mêmes. Elle transforme une idée médiocre en trait de génie, un geste ignoble en exemple héroïque, un grimoire faux en livre-événement, un bavardage ringard en découverte scientifique. Il faut bien regarder le mot publicité, il dit, comme le mot fraternité, par exemple, la nature même du public, c'est-à-dire du collectif. Celui-ci est collé par la gloire. Tous les journaux ne sont pleins que de gloire, des trente mille morts de la dernière bataille aux placards qui vantent les œuvres plates. Ils ruissellent de cette glu, ils ont pour but de la communiquer, de la répandre, et ils se répandent eux-mêmes par elle.

(Dessin de CAGNAT.)

Je ne parle pas par image. La gloire est un faisceau de rayons qui descend du soleil, comme une sorte d'auréole. On me demande ce que je pense ou sais de la gloire et je réponds que je l'ai vue. Oui, je l'ai vue dans mon enfance, inoubliable. J'ai vu l'éclair d'Hiroshima. J'ai vu s'élever, depuis, souvent, la colonne de feu de la bombe atomique. Toutes nos glorioles vont là, tout ce flux visqueux, hautement désirable, qui circule entre nous, se dirige vers cette conséquence-là.

Toute course vers la gloire, petite ou grande, rixe sotte dans un bar entre voyous pour éblouir les filles ou grandiose débat d'idées dans les gazettes, écrites ou visuelles, qui passionne les foules, désigne comme fin, comme but, comme vérité, cette lumière-là, au milieu des nuages. Nous savons enfin où mène la gloire, c'est pourquoi nous pouvons être un peu plus sages que nos pères. Ceux parmi nous qui obtiennent la plus grande ont comme récompense de pouvoir produire, d'une poussée de la main, cette immense gloire-là au-dessus de leur tête, au-dessus de nos têtes, définitivement supprimées. Comme on l'a dit jadis, le ciel et la terre sont emplis de leur gloire.

Nous savons depuis quarante ans que celui qui désire tant soit peu la gloire met la main à Hiroshima.

Cela est-il si désirable ?

∴

Je voudrais me laisser aller à rêver, à raisonner. J'imagine, je conçois, une nouvelle forme de contrat, passé entre ceux qui ont vu Hiroshima. Chacun de nous a une part de gloire, celui-ci pour sa moustache, celle-là pour son talent. Cela se glane dans les stades, dans les bordels ou les palais, qu'importe. Supposons que chacun, détenteur de cette part et la trouvant maudite, écœuré à jamais de penser que par elle il participe à l'apocalypse atomique, se décide à la jeter dans une sorte de poubelle. Toute la question est de fabriquer la poubelle ou de savoir en quel lieu la poser.

Il est évident que ce lieu doit être lointain, si lointain que nul jamais ne puisse rattraper ce qu'il vient de jeter. Celui qui s'en dessaisit doit se dessaisir à jamais. Il doit balancer cette fripe si haut, si haut qu'il ne grandira pas assez pour être un jour à sa portée : les pots de confiture ou les produits de pharmacie sont toujours dans l'armoire sur la dernière travée, tout à fait hors de portée.

On pourrait imaginer au milieu de la poubelle ou dans ces lieux retirés ou infiniment élevés une sorte d'attracteur, une sorte de puits de gloire, une sorte de trou noir, qui l'avalerait ou la pomperait mais ne pourrait jamais la rendre. Chacun mettrait au trou sa petite part de gloriole, son petit morceau ridicule d'auréole. Ce puits alors aurait tous les honneurs, toutes les renommées.

Je répète qu'il faudrait qu'il habite un lieu inaccessible pour que nul n'ait l'idée ni la possibilité d'aller jamais lui réclamer ce qu'il lui a donné. Tenez, il faudrait concevoir qu'il soit, même, absent. Dans un espace inexistant, une chose ou un être impossible recevrait ainsi la puissance et la gloire. Dans la langue archaïque des mythes cela se résumait à peu près ainsi : Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.

Si nous désirons la paix, si nous désirons subsister désormais, si nous voulons vivre, survivre, c'est une question de vie ou de mort collective, il faut vite jeter notre petite part de peste en un lieu très hautement inaccessible ou sur une tête impossible, inconcevable, absente. Cela est nécessaire, je n'ai pas dit que c'était suffisant. Si nous faisions ainsi, jamais peut-être nous ne reverrions la gloire de Nagasaki. Bien sûr, c'est une utopie. Les gens qui sont et font sérieux préfèrent la gloire ou la peste qu'ils nomment réelles.

Notre temps cependant commence d'être instruit de quelques problèmes réels de ce genre. Nous commençons à voir circuler entre nous, comme des furets, des substances, des ordures, des tonneaux que nul ne sait où mettre. Nous nous prenons à rêver de les jeter hors du monde, pour que le nôtre reste encore un peu habitable.

La gloire est de ces tonneaux-là. Nous en avons, calcule-t-on, plusieurs tonnes par personne, en ce moment, explosives.

M. S.

Lire, page 11, les textes de Serge Doubrovsky, Jean Dutourd, Edmond Jabès, Roger Judrin, Yves Navarre, Hélène Parmelin, Dominique Rolin et Claude Simon.

MAURICE BLANCHOT

Nous travaillons dans les ténèbres

VOUS êtes les premiers à savoir que votre questionnaire est déconcertant, tant il peut paraître désuet. Et puis, comme tout questionnaire qui ne s'impose pas par une nécessité intérieure, il constitue un piège où l'on tombe, quoi qu'il arrive. Ou on n'y répond pas, et ce silence est une réponse hautaine et négligente. Ou on y répond sérieusement, et le sérieux, toujours un peu ridicule, quand il ne s'agit pas de notions sérieuses, est seulement le signe qu'on accepte déjà les devoirs de la notoriété à laquelle, par ailleurs, on prétendrait se soustraire. Ou bien, la réponse est d'ironie, c'est-à-dire une banalité d'écriture, le *Witz* surréaliste ou freudien par lequel on s'engage sur le mode du divertissement, donc toujours plus qu'on ne le croit.

A mon tour, donc, de vous interroger. Pourquoi ces questions que vous qualifiez vous-même de *« saugrenues »* (pour que chacun y ajoute son grain de sel) ? Je remarque seulement que vous ne parlez plus d'immortalité, tant cette revendication qui fut pourtant de tous les âges peut paraître excessive. Pauvre Gide, malheureux Proust, infortuné Malraux, et même le cher Sartre avec ses rêves d'enfant qui ne le quittèrent jamais. Est-ce que nous devons nous débarrasser d'eux sans essayer de comprendre leur souci ? Gide, en 1922, révèle ce qu'il croit être la *« raison la plus secrète »* qui le pousse à écrire : *« mettre quelque chose à l'abri de la mort »*. Quelque chose ou bien lui-même ? Ce serait à nouveau le souhait traditionnel : écrire pour ne pas mourir, se confier à la survie des œuvres. Le « génie », qu'il soit classique ou romantique, affronte la mort, et qu'est-ce que l'œuvre, sinon la mort rendue vaine ou transfigurée, ou, selon les mots évasifs de Proust, rendue *« moins amère »*, *« moins inglorieuse »* et *« peut-être moins improbable »*.

Dix ans plus tôt — c'est-à-dire à peu près dans le même temps, — Kafka, se livrant à un journal qui n'est pas destiné à paraître, dit presque le contraire dans des phrases qui ne s'opposent que par la manière volontairement abrupte dont nous les traduisons. Je les résume : écrire, oui, mais pourquoi écrire ? pour pouvoir mourir (content) ; et comment en viendra-t-il à écrire ? s'il consent à se retrancher du monde, et à entrer dans la solitude mortelle ; d'où cette autre formule : mourir pour pouvoir écrire. Or Rilke, toujours à la même époque, n'affirme presque rien d'autre : le poète n'est poète que par la familiarité avec le non-familier, et il n'est pas simplement mortel, il est le plus mortel des êtres, doublement, infiniment mortel ; ce qui revient à rappeler que l'écrivain tient son pouvoir d'écrire d'une relation anticipée avec la mort, la mort *« aux yeux timides »*, selon la métaphore de Tolstoï qui bouleversait Leskow (ainsi que me le disait récemment le poète russe Vadim Kozovoï).

Dans quelle mesure de tels rêves ou ces exigences (apparemment contradictoires) nous sont-ils encore présents ? Dans quelle mesure nous sont-ils devenus définitivement étrangers ? Il y eut un temps où les « artistes » prétendaient rivaliser avec les grands personnages historiques, les héros, les grands hommes de guerre — comme eux, ils voulaient entrer dans la mémoire des peuples ; comme eux, ils continueraient d'être, par-delà les temps, des présences agissantes. Nous sommes assurément devenus plus modestes ; c'est-à-dire plus immodestes. Il nous paraît dérisoire de nous contenter de la gloire des musées afin d'y persévérer dans l'éternité paresseuse des idoles. Et pourquoi la renommée, le renom, cet appel à être un pur nom oisif ? Écrire est certes un travail, mais parfaitement déraisonnable, qui ne demande rien, ne se justifie pas et que nulle récompense ne saurait satisfaire. Écrire : une exigence singulière (appelons-la bizarre), plus éthique qu'esthétique, puisqu'elle répond à un *« Il faut »* sans obligation ni sanction.

C'est encore à notre vieux maître Henry James qu'il serait peut-être le plus juste d'en appeler pour dire l'étrangeté de cette exigence, telle que ni gloire, ni renommée, ni popularité ne peuvent y avoir part.

« Nous travaillons dans les ténèbres — nous faisons ce que nous pouvons, — nous donnons ce que nous avons. Notre doute est notre passion, et notre passion notre tâche. Le reste est la folie de l'art. » (La folie d'écrire.)

Est-ce un aveu ? Est-il orgueilleux ou pathétique ? A chacun d'en juger.

M. B.



le feuilleton

« LE CON D'IRÈNE », SUREMENT D'ARAGON

Toute lecture est érotique

L'ABSURDE, dans l'inusable débat sur érotisme et pornographie, c'est la manie bien française de la classification qu'il suppose. Ailleurs, on ne s'embarrasse pas de telles distinctions. Artaud disait que toute écriture est cochonnerie ; du moins est-elle jouissance, et la lecture, une érotique. C'est d'abord du plaisir qui se transmet à travers les textes, ces contrebandes. Libre à chacun de placer l'obscène où cela lui chante. Pour Céline, il commençait avec le sentiment, et non avec l'évocation directe de nos fonctions. Le roman est *« une épopée subjective dans laquelle l'auteur a licence de traiter le monde à sa manière »*. Ce n'est pas un pornographe qui le dit, c'est Gœthe, dans les *Écrits sur l'art*, que réédite Klincksieck, avec une belle introduction de Todorov.

L'imperceptible frontière entre littérature et coquinerie, on y songe en relisant *le Con d'Irène*, dont les persécutions qu'il a subies ont fait un classique de l'érotisme, alors que la *libido scribendi* y tient lieu de faim sexuelle, le narrateur ne s'en cache pas.

A VOIR les « exhibitions » qui s'étalent cet été à l'affichage, on a peine à croire que *le Con d'Irène* ait pu être censuré il y a encore quelques années. Les exhumations de 1953 (Pauvert) et de 1968 (Régine Deforges) n'ont pas connu une diffusion normale, et le texte, hier encore, restait introuvable. C'est Jean-Jacques Pauvert qui, sur la lancée de ses *Lectures érotiques*, patronne des rééditions d'érotiques classés par époques. Un volume consacré au Directoire a déjà paru avec *Illyrine ou l'Écueil de l'inexpérience*, de Suzanne G. de Morancy. L'époque romantique, le Second Empire et la fin du siècle dernier sont annoncés. *Le Con d'Irène* illustre l'érotisme des années folles, avec *les A-côtés de l'ombrelle*, de Jean Lurçat.

Le Con d'Irène a paru pour la première fois en 1928. En ces jours de maigre bilan, on se prend à rêver sur la fertilité de ces quelques mois de l'entre-deux-guerres, au cours desquels ont vu le

par Bertrand Poirot-Delpech

jour *Nadja*, d'André Breton, *Belle de jour*, de Joseph Kessel, *le Dieu des corps*, de Jules Romains, *Histoire de l'œil*, de Georges Bataille, et le *Traité du style*, d'Aragon.

A propos : est-ce lui, Aragon, qui a écrit *le Con d'Irène ?* Pauvert rappelle, en préface, que le poète n'a ni avoué ni démenti sa paternité. Selon Pascal Pia, celle-ci serait attestée par des documents autographes. Sans vouloir jouer les experts, elle paraît évidente, pour plusieurs raisons.

LA première tient à l'effacement du récit derrière une confidence personnelle de l'auteur. Celui-ci dénonce comme une *« manie bourgeoise »* le fait de *« tout arranger en histoire »*. Ce défi lancé aux fabricants de fictions est typique des surréalistes, et d'Aragon en particulier. D'autre part, la confidence d'auteur va de pair avec un refus de l'écriture classique, au rythme de laquelle les professeurs et leurs chouchous « s'envoient en l'air » (le mot est de Mandiargues). L'écrivain inaugure une union nouvelle, gracieuse, entre la forme et la pensée, à la fois sous le signe de Vauvenargues et de Lautréamont.

J'ai dit que le sexe comptait moins, dans *le Con d'Irène*, que le plaisir pris à former des phrases. L'auteur revendique en clair cette préférence, avec des accents très aragoniens. Il dit envier ceux dont l'érotisme est le langage. *« Moi,* ajoute-t-il, *mon érotique c'est l'écriture, et l'écriture ma seule méthode de pensée. »* Cette profession de foi recoupe celle d'Aragon dans *Je n'ai jamais appris à écrire ou les Incipit*, réédité en 1981 par Flammarion et Skira dans la collection « Champs ». L'auteur y fait état d'un manuscrit de quinze cents pages — *la Défense de l'infini* — qu'il aurait brûlé dans une chambre d'hôtel, à Madrid, en 1927. *Le Con d'Irène* est peut-être un fragment rescapé de cet autodafé. Comme *la Défense de l'infini*, et comme l'*Ulysse* de Joyce, qui a pu influencer les deux textes, *Irène* se passe dans un bordel, considéré comme symbole de toute vie sociale.

D'AUTRES signatures se repèrent au coin des métaphores et des trouvailles de mots. C'est du pur Aragon de trouver à un repli de peau la douceur du *« satin griffé de l'aurore »* et la *« couleur de l'été quand on ferme les yeux »*, de reconnaître le soir à sa *« grande odeur violette »*.

Ailleurs, ce trait de sensibilité que ne renierait pas la biographe d'Elsa, Dominique Desanti : *« J'aimais une femme, j'étais son chien, c'est ma façon. »* A plusieurs reprises, l'auteur intime l'ordre, à des ennemis indéterminés, de le lâcher, comme dans d'autres livres, dont *Théâtre-roman*. Plus irrécusables encore : certains *« lézards blêmes »*, aperçus dans d'autres textes d'Aragon et, page 79, un *« c'est pourtant simple, petit »*, apostrophe et diminutif rarement rencontrés sous d'autres plumes...

LE Con d'Irène, on l'a dit, se passe dans un bordel, dans l'est de la France, durant un *« triste mois d'août à l'échalote »*. Une pensionnaire fait du crochet. Une autre lit la vie de Guynemer, par Henry Bordeaux. Le narrateur est tiré de son sommeil, que, en bon surréaliste, il regarde comme le terreau de son inspiration. Le sexe d'Irène, dans la grisaille de ce matin sans frénésie, lui semble une promesse de félicité. Mais il attend davantage de sa plume courant sur le papier.

Comme le rappelle Annie Le Brun dans sa préface brillante au texte de Lurçat, *« la liberté du corps est profondément garante de celle de l'esprit »*. Aragon semble ne cultiver la première que par passion pour la seconde. Aux merveilles mécaniciennes dont un Laclos s'enchante à mesurer les angles et les énergies, le poète des *Yeux d'Elsa* préfère les articulations de la syntaxe et l'irruption des mots qu'on n'attend pas, de la pensée carnavalesque.

On sait que Berl, Drieu, Aragon et Malraux aimaient à se retrouver, vers ces années folles, au bar des maisons de passe, notamment rue de Provence, où Berl avait ses habitudes. On les imagine consommant peu — c'est avéré —, mais trouvant, comme Joyce, l'ambiance propice aux jeux de l'imaginaire et de la parole.

Il faut entrer dans un livre comme dans un mauvais lieu.

★ *L'Érotisme des années folles : le Con d'Irène et Roger ou les A-côtés de l'ombrelle.* Garnier, 188 p., 63 F.





la vie littéraire

L'art de répondre aux auteurs

S'il est impertinent et dépourvu d'imagination, l'éditeur refusera le manuscrit d'un auteur en paraphrasant la formule célèbre de Samuel Johnson : *« Votre manuscrit est à la fois bon et original. Mais la partie qui est bonne n'est pas originale et la partie qui est originale n'est pas bonne. »*

Si, en revanche, il est à la fois très poli et subtilement hypocrite, il adoptera la formule de renvoi qu'avait mise au point un célèbre éditeur japonais : *« Si nous éditions votre livre, S.M. l'empereur nous l'imposerait comme modèle et ne nous permettrait plus de publier une œuvre inférieure ; ce qui nous mettrait dans l'impossibilité de poursuivre notre activité pour dix mille ans au moins. »*

Ces deux réponses figurent dans l'ouvrage fort spirituel de Jean-Paul Lacroix : *« H comme humour »* qui rassemble mille cinq cents mots d'esprit *« pour chaque occasion de la vie »*. (Éd. Jacques Grancher ; 98, rue de Vaugirard. Paris ; 258 p. 69 F.)

Les aspirants journalistes y trouveront également la lettre-circulaire que Charles Monselet, à peine débarqué à Paris, adressa à tous les directeurs de journaux : *« Monsieur, jeune écrivain tout à fait inconnu et dépourvu de relations, je vous prie d'être assez aimable pour m'envoyer une lettre de recommandation auprès de vous-même. »*

L'audace se révéla payante : il reçut diverses commandes d'articles. *« Cette initiative m'avait fait gagner cinq ans »*, devait-il confier par la suite. — R. J.

Un poème méconnu d'André Gide

Lorsque Gide, alors âgé de vingt et un ans, amoureux de celle qui sera l'Emmanuèle des *Cahiers d'André Walter*, puis l'Alissa de *la Porte étroite* — c'est-à-dire sa cousine (et future épouse) Madeleine Rondeaux, — entreprend de réunir les *Poésies de cet alter ego*, à la fois double inquiétant et frère, André Walter, il omet de joindre à l'ensemble un poème fort long, écrit lors de sa crise à la fois intellectuelle et sentimentale d'Uzès : *le Pèlerinage*. Nous sommes en juin 1891. Ce poème, il va l'envoyer à son complice-ennemi, Pierre Louys, son condisciple de l'École alsacienne, son démon familier, son initiateur. Pierre Louys, en 1891 et 1892, publie une revue : *la Conque*. La vocation de cette feuille est clairement indiquée : il s'agit d'une *« anthologie des plus jeunes poètes »*, et cette anthologie ne comptera que douze livraisons, chaque livraison étant d'un tirage de cent exemplaires. En frontispice, un poète connu — et aimé — donnera l'un de ses textes inédits. C'est ainsi que *la Conque* propose Leconte de Lisle, Dirx, Heredia, Mallarmé, Swinburne, Verlaine, etc. Le poème d'André Gide paraîtra dans la dixième livraison de *la Conque*, celle de décembre 1891. Dans ce numéro, l'ouverture est due à Maurice Maeterlinck. Parmi les textes de ce mois figurent des poèmes de Léon Blum, Henry Béranger, Camille Mauclair, Maurice Quillot. Les quelques feuillets se closent sur un poème *signé P. L., c'est-à-dire Pierre Louys : Glaucé*. Il s'agit d'une pièce — et je tiens ceci pour important — en *vers libres*.

Or Henry de Paysac, qui nous restitue le texte même d'André Gide, démontre aisément que Pierre Louys, dans cette livraison de *la Conque*, a modifié le titre du manuscrit de Gide, qui, du *Pèlerinage*, devient *la Promenade*. Pour le reste, l'éditeur respecte la version de l'auteur, modifiant un vers uniquement : *« Nous avons déploré l'aurore »*, écrit Gide, alors que Louys imprime : *« Nous avons déploré que fût si brève l'aurore »*. L'essentiel cependant est la suppression par Louys de la dédicace inscrite par Gide en tête du *Pèlerinage* : *« A Francis Vielé-Griffin »*. On peut penser que la *Glaucé* de Louys, poème en *vers libres* et destiné à la même livraison de *la Conque*, interdisait cette dédicace, Vielé-Griffin étant, aux yeux de tous, le maître incontesté et incontestable du vers libre ! Il y a là comme l'écho plus ou moins manifeste d'une longue querelle qui ne fit qu'opposer et se déchirer deux caractères aussi inconfortables que ceux de Gide et Louys. Il n'empêche que ce beau poème de Gide, sous son titre véritable du *Pèlerinage*, non plus que sous son titre tronqué de *la Promenade*, ne figure pas dans les œuvres complètes du pseudonyme André Walter. On nous le restitue, et c'est tant mieux. — HUBERT JUIN.

★ **LE PÈLERINAGE, d'André Gide. Préface d'Henry de Paysac. Les Cahiers des brisants, 28 pages.**

La poésie au Sud

Il y aura dix ans le 30 août, Jean Sénac, le grand poète algérien d'expression française, était assassiné à Alger dans des conditions qui restent à élucider. Une partie des archives de l'écrivain se trouvant à Marseille, ville qu'il aima particulièrement, y seront organisées du 22 au 24 septembre des Rencontres internationales ayant pour thème, à partir de l'œuvre de Sénac et de celle de ses disciples maghrébins, « La poésie au Sud ». Ces rencontres seront notamment animées par le poète marocain Tahar Ben Jelloun, les écrivains algériens Jamal-Eddine Bencheikh et Rabah Belamri et le Père Jean Déjeux, spécialiste mondial de la littérature francophone d'Afrique du Nord ; elles seront suivies, toujours dans le palais Napoléon-III où se trouvent les archives communales de Marseille, d'une grande exposition Jean Sénac présentant notamment des œuvres de peintres nord-africains que connut le poète, tels que Baya, Maisonseul, Benanteur, Akmoun ou Martinez.

En même temps, trois éditeurs du Midi, Actes-Sud, Jeanne Laffitte et Edmond Charlot (ce dernier fut à Alger le premier éditeur de Camus), publieront des inédits importants de Sénac, principalement des poèmes des années 70 et des Journaux intimes des années 40 et 50. — J.-P. P.-H.

★ **Renseignements aux Archives communales, 1, place Carli, Marseille, tél. : (91) 48-14-66.**

au fil des lectures

Romans

Résistance « à une remise en ordre »

L'ordre. Dès qu'il règne, nous savons ce que cela veut dire. Dans un pays qui pourrait être la France — les *noms des personnages sont bien de chez nous*, — les vainqueurs d'un coup d'État entreprennent de le rétablir, c'est-à-dire entendent instaurer le leur. Pour ce faire, femmes et enfants des principaux membres de l'opposition sont assignés à résidence à Ordo, un ancien couvent devenu centre de rééducation. Bien sûr, les enfants sont les premières victimes de la pernicieuse pédagogie et nous en suivons les drames à travers le cas de Marie et de son fils Axel, soumis aux volontés de Mme Rosier, infirmière-major. Il y a aussi, à Ordo, un pavillon 7 avec des caves où l'on désintoxique les réticents à l'ordre nouveau.

Le propos de Max Genève est clair. D'entrée, nous savons où nous allons ; aux lieux et personnages de la fiction se superposent aisément lieux et personnages trop connus. Ce qui ne facilite pas la critique. Car nous sommes là en présence d'une littérature de bons sentiments et de saine dénonciation de l'horreur, qu'elle paraisse dans le problème de l'écrivain privé de la liberté d'expression ou dans l'acharnement à couler les jeunes esprits dans le même moule ; pourtant, après tant de témoignages et romans sur le sujet, il y faut un ton et une rigueur qu'on ne trouve pas toujours ici.

Des jeux littéraires et sémantiques, tels passages trop explicatifs, rompent parfois le charme — l'envoûtement qu'on attend de cet univers carcéral qui ne dit pas son nom. Reste la résistance angoissée de cette mère résolue à rendre au père, prisonnier ailleurs, un fils qu'elle aura su protégé des psychologues appliqués à façonner de nouvelles âmes ; une lutte contre le désespoir qui est le meilleur de ce roman.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ **ORDO, de Max Genève. Stock, 230 p., 75 F.**

Jean-Claude Carrière entre Dieu et le diable

Il y a près d'un siècle, un père jésuite, le R.-P. Lefebvre, publiait à Paris un singulier ouvrage portant pour titre : *De la folie en matière de religion*. Il y soutenait que les athées ne pouvaient être que des fous. Il était conséquemment inutile de les combattre ou de les anathémiser : il suffisait de les soigner dans des établissements appropriés.

La théorie du R.-P. Lefebvre — un nom prédestiné — connaît aujourd'hui une vogue qui le surprendrait s'il lui était miraculeusement donné de ressusciter dans un de ces pays à l'athéisme fervent où les gouvernants ne ménagent pas leurs efforts pour extirper du cœur de leurs concitoyens tout ce qui peut faire obstacle à l'avenir radieux qu'ils leur promettent.

Notre bon prélat constaterait simplement que ce ne sont plus les athées mais les croyants qui sont tenus pour excentriques, suspects, et qui sont, parfois, enfermés dans des hôpitaux psychiatriques pour être guéris de leurs lubies. Ce fut le cas, notamment, de l'historien ukrainien Valentin Moroz, dont *le Monde* relata la triste aventure et qui inspira à Jean-Claude Carrière, écrivain et scénariste de Bunuel et de Wajda, un récit : *Credo*, ainsi qu'un téléfilm réalisé par Jacques Deray.

Les dialogues imaginés par J.-C. Carrière sont éblouissants : ils opposent un professeur de sociologie farouchement croyant à une psychologue convaincue du caractère morbide de ces résidus d'illusions religieuses. La question n'étant, bien entendu, pas de savoir qui a raison mais qui a le pouvoir. Ce dernier est représenté ici par un commissaire bonhomme, certes, mais aussi efficace et scrupuleux. Aucun manichéisme dans ce récit, mais l'occasion d'observer, une fois de plus, que jamais la vérité ne s'est accrochée aux bras d'un fanatique et que, si la foi extrême, en une religion ou en une idéologie, peut soulever des montagnes, c'est toujours au prix de l'essentiel : la liberté.

R. J.

★ **CREDO, de Jean-Claude Carrière. Ed. Balland. 149 p., 49 F.**

Poésie

William Cliff et les « horreurs du réel »

Dès les premiers poèmes, parus en *revue* il y a *sept ans*, la position de William Cliff se fait précise : ne rien cacher de ses errances homosexuelles et devenir, en français, un *beatnik* ou un *hippy* aussi brutal que ceux des États-Unis. Cette vocation, elle se résume en deux vers, dans son recueil *Ecrasez-le*, en 1976 : *« Je vis alors une crapule en blouson noir, son œil me regardait avec gourmandise. »*

Avec *America*, suite de poèmes consacrés à des voyages aux deux Amériques, l'errance est là, avec ses angoisses, ses dégoûts, ses déviations, une tendre et fruste nostalgie. Le flot est inégal, la langue est quelquefois facile ou plate, mais un je-ne-sais-quoi de tragique s'insinue entre les phrases, les attitudes, les défis. Certains poèmes sont libres ; ce ne sont pas les meilleurs. On trouve plus de rythme et de bizarre séduction dans les pièces à la forme presque régulière. Le premier choc absorbé, on se laisse porter par cette poésie charnue, vraie, terrible et en somme assez unique. Disons-le : encore peu sûr de son métier, William Cliff est déjà notre Verlaine révulsé. En tout cas, il sait nous donner de notre société des raccourcis qui nous consolent des poètes en mal de substance. Et quelle ironie dévastatrice !

« des poils de Noirs y en a plein la douche
tout plein le bord des urinoirs
au restaurant hier j'ai trouvé
dans le beurre de mon pain un poil de Noir
ça ne m'a pas trop dégoûté
si tant est que des poils on en trouve partout
les poils se perdent les poils renaissent
qu'ils soient noirs blonds ou rouges
les gens sèment leurs poils et leurs morpions
dans tous les lieux publics ils se perdent ils se trouvent
les poils changent de partenaire
ils entrent dans les bouches et dans le fond de nos derrières
partout les poils ennuient et coupent nos muqueuses
pour rappeler nos origines malheureuses
et que malgré notre orgueil monté sur deux pattes
nous n'en venons pas moins des vieux velus à quatre pattes ».

ALAIN BOSQUET.

★ **AMERICA, de William Cliff, Gallimard. 106 p., 59 F.**

Une violence implicite

Dans *l'Excès-l'usine*, Leslie Kaplan retraçait, en pages brèves, la vie en bribes, celle que rythme le travail à la chaîne. Sans description, sans commentaire, fixant des points de repère (la cour, la machine à café, l'escalier de fer), elle faisait ressentir l'anonymat, l'effritement des sensations, la dépossession.

Le Livre des ciels est un autre volet de cette évocation : l'espace est celui qui entoure l'usine. Le long d'un canal, dans le jardin d'un pavillon de banlieue, il y a des moments de détente, des fêtes. Parfois la chaleur d'être ensemble « visage contre visage ». Par petites touches, la narratrice laisse entrevoir une rencontre, la vie à deux et le partage quotidien des gestes.

Ce n'est pas un document social ni un récit intimiste : simplement un regard posé sur les choses et les gens. La violence est implicite : elle vient de ces émotions qui le plus souvent manquent faute de pouvoir être formulées. Les mots sont simples, effacés, mais la façon dont ils sont ajustés donne à ce petit livre une tension extrême.

Ciel vague et rayé, paille de fer.
Je regarde la matière éparpillée.
Le ciel bouge un peu.
Je passe des indications, des feux électriques.
Rouge, vert, orange. Gros pylônes, ciment raidi.
Le ciel tourne sur lui-même, dénudé.
Quelques lambeaux.
Chaque chose vit dans sa propre lumière.

MONIQUE PÉTILLON.

★ **LE LIVRE DES CIELS, de Leslie Kaplan, Hachette Pol., 115 p., 45 F.**

en poche

Des fleurs pour Anatole France

De son vivant, les dieux ne lui avaient rien refusé : Anatole France était la gloire de la France. Académicien, prix Nobel de littérature, il incarnait, comme Sartre cinquante ans plus tard, la conscience nationale. La « bonne conscience » bien sûr, c'est-*à-dire, celle de gauche, celle qui se reconnaissait dans ses articles de l'Humanité.*

En 1922, l'Eglise elle-même lui rendit un hommage involontaire en mettant ses livres à l'index. Deux ans plus tard, en 1924, à l'âge de quatre-vingts ans, celui qu'admiraient aussi bien Proust que Freud mourut. Des obsèques nationales couronnèrent alors une œuvre promise à l'éternité, chacun en aurait juré.

Erreur : France ne connut pas le purgatoire réservé aux gloires *littéraires ; il fut directement plongé en enfer.* Insulté par les surréalistes pour qui il représentait *« tout le médiocre de l'homme, peureux, conciliateur à tout prix »*, débiné par Gide qui ne trouvait pas dans son œuvre ce « tremblement » qui est la marque de toute littérature authentique, insolemment passé sous silence par Valéry qui lui succéda à l'Académie française, Anatole France se métamorphosa en vieille savate ; il convenait de le lire le soir en buvant une camomille pour mieux s'endormir. Les plus indulgents lui concédaient un scepticisme souriant et un regard narquois. C'était déjà beaucoup.

Sans doute serait-ce trop leur demander que de parcourir *la Vie en fleur*, ce livre de souvenirs, *admirablement présenté* par Emilien Carassus. Dans une langue d'une élégance souveraine, Anatole France y raconte ses enfances. Il doutait fort que la postérité pût s'intéresser à ces bagatelles. Il pressentait l'effondrement de la société qui l'avait formé. *« Je crois à présent que tous tant que nous sommes, grands et petits, nous n'aurons pas plus de postérité que n'en eurent les derniers écrivains de l'Antiquité latine, et que l'Europe nouvelle sera trop différente de l'Europe qui s'abîme à cette heure sous nos yeux pour se soucier de nos arts et de notre pensée. »* Regrettons de ne pas pouvoir le contredire et posons quelques fleurs sur la tombe de cet écrivain paisible et subtilement ironique.

ROLAND JACCARD.

★ **LA VIE EN FLEUR, d'Anatole France. « Folio », Gallimard, 284 pages.**

● Étrange récit que ce *Romance* — devenu en français *l'Aventure*, — né d'une non moins étrange collaboration. Ford Madox Ford avait écrit, en 1902, un roman, *Séraphina*, et l'avait confié à Joseph Conrad. *Celui-ci a imaginé d'autres péripéties, et en a fait* l'un des plus mouvementés et l'un des plus « heureux » de ses récits, à la fois roman d'aventures et de chevalerie. On est entraîné des Antilles aux Indes occidentales, au début du XIXe siècle, ballotté dans une suite d'événements, d'abordages, de naufrages, d'assauts, d'emprisonnements et d'évasions. Avec en contrepoint, comme un mirage, l'amour de John Kemp et de Seraphina. Ces folles aventures sont désormais disponibles dans la collection « Biblio » du Livre de poche, traduites par Marc Chadourne.

enquête

Dix écrivains et la gloire

SERGE DOUBROVSKY

Interview imaginaire

L'ÉCRIVAIN et la « gloire » ? Drôle de question.

« Elle ne vous paraît pas pertinente ?

– Cela dépend. A qui l'adressez-vous, au juste ? Au professeur, gérant des gloires littéraires, au critique, leur censeur et recenseur, à l'écrivain, censé être aspirant ?

– Décidez vous-même.

– Comme professeur et critique, je suis un zélateur de la gloire, par formation ou déformation professionnelles, je m'en nourris, je gère et digère notre patrimoine de grands hommes ; en Amérique, je travaille au service import-export. Ce qui a la taille au-dessous de Corneille ou de Proust ne m'intéresse guère.

– Snob de la gloire ?

– C'est mon métier. Si je m'en nourris, elle me nourrit. On est quitte. Je ne parle pas en cynique, mais en admirateur sincère.

Chez le grand écrivain, il y a quelque chose d'incomparable.

– Quoi ?

– Le je-ne-sais-quoi du génie, bien sûr, qui se traduit par cette façon unique dont une vie et une œuvre, indissolublement liées, forment exemple et légende, à la Hugo, à la Malraux, à la Sartre, pour leur génération et pour celle d'après. Une fonction d'« idéal du moi », qui dure des siècles...

– Comme « amour » rime avec « toujours », « gloire » est suivie d'« immortelle » ?

– Par principe, puisque la gloire est ce qui assure une survie dans l'impérissable du langage. Horace disait : *« J'ai érigé un monument plus durable que l'airain. »*

– Qu'est-ce qu'on inscrit sur ce monument ?

– Soi, ses passions, leurs objets, signes où se retrouvent et se condensent idées, aspirations, fantasmes diffus de son temps. Et de tous les temps.

– Et vous, là-dedans, comme écrivain, quel est votre rapport à la « gloire » ?

– Vous voulez rire, la gloire et moi, aucun rapport ; c'est cent pointures au-dessus. La gloire n'est pas dans mes moyens, elle n'est pas, pour moi, une fin. Rien avoir avec.

– Pourtant vous écrivez pour être lu ?

– Certes. Barthes ajoutait : *« On écrit pour être aimé. »*

– Donc vous aimez qu'on vous lise ?

– Je l'avoue volontiers. Peu d'auteurs rêvent de garder leurs écrits dans un tiroir.

– Vous avez donc forcément un rapport à la « gloire », c'est-à-dire au statut de votre propre image chez l'autre. Cette image, vous la voulez répandue, choyée.

– Je n'ai pas le choix. Pour écrire, on ne s'autorise que de soi-même, mais seuls les autres font de vous un auteur. La gloire, c'est le haut de l'échelle. Si l'on descend les degrés, célébrité, notoriété, renom, nom, tout en bas, d'accord, l'écrivain doit se faire un nom.

Pas moyen d'y échapper, je n'existe, fût-ce pour moi-même, comme écrivain que si je suis reconnu comme tel ; mon essence est cette reconnaissance venue d'ailleurs.

– Et les autres professionnels ?

– Ils sont cooptés par des confrères ou des compères, selon des normes. Un professeur est nommé par arrêté ; je ne puis m'appeler un écrivain que si je suis ainsi nommé par le public. Une appellation incontrôlée, incontrôlable, sans appel... X est un grand romancier, Y un bon, Z est nul. Qui décrète ? *Vox populi*, un vote vague, je me cherche à tâtons dans une absence indéfinie, impossible de me raccrocher au chiffre des ventes, où sombrent dans l'oubli les best-sellers. Un seul sonnet, comme Arvers : sauvé par la postérité à titre posthume.

Le désir de « gloire » est l'envers d'une vertigineuse angoisse, demande d'amour, besoin de reconnaissance, où l'interlocuteur se dérobe – le « dieu caché »... D'où le désir, aussi, de retourner la fascination sur l'autre, de devenir pour lui un moi-soleil.

– Alors, il n'y a pas de littérature au stade adulte ?

– Non, toute-puissance de la pensée, aliénation aux jeux du miroir, ça plonge, ça replonge dans l'enfance... Les grands hommes sont de grands enfants.

– Et toi ?

– J'en suis resté un petit. C'est, d'ailleurs, un lot plus commun : un Narcisse banal, un visage qui ne paie pas de mine. Si j'arrive à faire passer mes mots dans d'autres têtes, à défaut d'auréole j'aurai de la compagnie. »

S. D.

JEAN DUTOURD

Le gros lot

POUR ce qui concerne la postérité, je partage absolument l'opinion de Stendhal : *« La littérature est une loterie dont le gros lot est d'être lu après sa mort. »*

A chaque livre que j'écris, j'essaye de gagner un gros lot. J'ai déjà acheté une quarantaine de billets depuis que je publie des romans et des essais.

Je ne pense pas que tous les billets gagneront, mais peut-être un ou deux.

J. D.

ROGER JUDRIN

Quiproquos

« Chaque chose, autant qu'il est en elle, s'efforce de persévérer dans son être. »

SPINOZA.
***Éthique III* (Prop. VI).**

L'AMBITION se nourrit de ce qui lui manque ; comment serait-elle assouvie de ce qu'elle obtient ?

Il y a toujours un jeune homme dans un vieil ambitieux.

L'écho le plus beau n'est pas un remède contre la solitude. Un écrivain, fût-il infatué de lui-même, a besoin qu'on le rassure puisqu'il interroge la critique et les personnes qui sont assez en place pour lui marquer la sienne. Quant au public, il vole au secours de la victoire.

Naître, c'est paraître. Pourquoi cette vanité-là serait-elle vaine ?

La poussière de la course nous cache le visage de ceux qui la gagnent.

Le quiproquo est le maître de la gloire. Sartre ne s'est pas lassé d'écrire pour ceux-là justement qui ne le lisaient pas.

Gluck et Wagner ont été sur le point d'être célèbres avant d'avoir mérité d'être illustres. Ils ont pourtant fini par commencer d'avoir du génie.

Le talent est trop insolite pour ne pas paraître insolent.

Il est dans la nature de la beauté de se cacher afin d'être vue.

Ce que la lumière a de mystérieux, c'est qu'on l'aime davantage à mesure qu'elle se montre.

C'est le comble de l'orgueil que d'en refuser l'éclat.

Le soleil même, qui le salue ?

L'émail est la vérité de la dent.

Les lecteurs ont tant d'estime pour les ouvrages difficiles qu'ils ne les lisent pas.

L'importance d'une personne, d'une chose ou d'une idée se mesure à la lenteur de son accroissement.

A moins qu'on ne vise à plaire, on plaît à peu de gens. Mais un auteur qui songe uniquement à se plaire est le seul à rencontrer des lecteurs fanatiques.

Il ne suffit pas qu'un livre soit bon pour qu'il le reste.

Que la pourriture incontestable des cadavres nous fît croire à l'immortalité, cela n'était pas dans l'ordre des choses.

La gloire est la forme la plus rare, la plus flatteuse et la plus légère de l'amour. Charles de Gaulle mourut de n'être plus aimé.

L'apothéose d'un homme a l'éclat du ridicule.

R. J.

EDMOND JABÈS

Un astre qui scintille

LE mot gloire ne concerne que les militaires. Il se mesure au nombre de batailles gagnées, d'ennemis tués.

L'écrivain œuvre à l'ombre d'un livre. Il n'a de comptes à rendre qu'à lui-même ; c'est pourquoi la gloire, pour lui, est un astre qui *scintille* au cœur des nuits qu'il n'habite pas.

Quant à sa notoriété, elle est tributaire du nombre de citations tirées de ses ouvrages et généralement rapportées par ceux qui ne l'ont pas lu...

E. J.

YVES NAVARRE

C'est les autres

LA gloire, c'est ce qu'on n'attend pas. Si on l'attend, c'est qu'on veut la voler. La gloire n'est plaisante que pour les tricheurs. Elle ravit les ravisseurs. Pour moi, la gloire, c'est les autres. Comme l'enfer. Ce que les autres imaginent, et vous prêtent pour pouvoir vous tenir, vous parquer, vous définir. La gloire n'est jamais ce que l'on croit, encore moins ce que l'on veut. Je n'ai que de mauvais souvenirs de gloire. Le piéton anonyme, le passant célibataire, en moi revendique, indique, échappe.

Y. N.

HÉLÈNE PARMELIN

Continuer contre vents et marées

LA gloire ?... Pour un « écrivain d'aujourd'hui » ?... Avec ou sans gloire ?... Mais l'« écrivain d'aujourd'hui » ne peut être défini. Clown de plume ou seigneur de l'esprit, il ne jouit que d'une célébrité due ou indue. Les œuvres sont encore trop chaudes, les présences trop présentes, les juges et les intermédiaires trop agissants, la publicité trop déterminante, les obscurités trop inexplorées, et les grenouilles trop bœufs.

La gloire en général ? Pour le créateur en littérature ? Avoir fait à la vie des enfants inventés plus réels que les réels, et de surcroît immortels. Avoir engendré noir sur blanc des lieux, des situations, des personnages qui battent la réalité sur son terrain, se substituent à ses exemples, lui servent de repères et de symboles, flèchent les hommes et les idées : Hamlet ou Roméo, *l'Enfer de Dante* ou *le Paradis*, tous les Tartuffe, Don Juan et autres Sganarelle, Don Quichotte et Sancho Pança, Gulliver, Fabrice del Dongo, *le Bateau ivre*, le brave soldat Schveik, les voyages extraordinaires ou au bout de la nuit, et tant d'autres...

Quant à la gloire en ce qui me concerne et en tant qu'écrivain, elle signifie, entre moi et moi, l'auto-gloire de continuer, contre vents et marées, à exercer le métier d'être ce que je suis, avec toute la désinvolture nécessaire.

H. P.

DOMINIQUE ROLIN

Elle ne peut être que posthume

LA gloire a partie liée avec le temps. Et si le temps appartient un peu au vif, il est le fief éternel du mort. Au cours de son bref séjour en ce « bas monde » (comme on dit), l'homme peut être frappé par un coup de gloire – du genre coup de soleil, coup de foudre, coup de froid. Seul un merveilleux hasard a le don de provoquer ce phénomène de chance. Soudain, sans qu'on sache pourquoi, une œuvre d'art, un livre, une chanson, un crime, un acte sacré, l'image d'un beau corps, d'une crapule ou d'un saint, reçoivent le choc de la célébrité, dont l'éclat est plus ou moins durable : arbitraire et gratuite, elle est exaltée par les moyens les plus sophistiqués qui soient, presse, radio, télévision. Et c'est toujours une bonne chose dans la mesure où le bénéficiaire s'imagine alors échapper à la solitude, maladie originelle incurable.

Mais il est évident que la vraie gloire ne peut être que posthume, c'est-à-dire sourdement propagée dans la profondeur obscure, et comme distraite, d'une époque. Elle est la mise au point d'une logique immanente, irréversible, qui s'ignore. D'ailleurs, ceux qui la méritent s'en désintéressent totalement puisqu'ils ne sont plus là pour en jouir.

Il me semble cependant que chaque artiste – qu'il soit superbe, douteux ou raté – a la révélation délicieusement irréelle de la gloire en un moment très secret de son travail, lorsqu'il est branché en direct et sans témoin sur le mystère aigu de la création. Exemple : à la seconde où la plume d'un écrivain touche le papier, tout se passe comme s'il le traversait pour atteindre en éclair la renommée. Une telle illusion est toujours sublime. Elle permet d'exulter clandestinement. Elle est l'affirmation folle, erronée ou mensongère d'une certaine raison d'être et de se survivre à soi-même.

D. R.

CLAUDE SIMON

Le soleil des morts

COMME toujours dans ces cas, j'ai ouvert le dictionnaire. Je n'ai pas ici mon gros Littré mais parmi les exemples que donne le Robert figure cette citation de Balzac : *« La gloire est le soleil des morts. »* Je trouve ça pas mal, non ? Et même, à la réflexion, fulgurant dans son ambiguïté.

Peut-on dire mieux ?

C.S.

Baudelaire et le poncif

Il n'y a de grand parmi les hommes que le poète, le prêtre et le soldat, l'homme qui chante, l'homme qui bénit, l'homme qui sacrifie et se sacrifie. Le reste est fait pour le fouet.

Être un grand homme et un saint pour soi-même, voilà l'unique chose importante.

Vouloir tous les jours être le plus grand des hommes... Étant enfant, je voulais être tantôt pape, mais pape militaire, tantôt comédien.

(MON CŒUR MIS A NU.)

Un peu de travail, répété trois cent soixante-cinq fois, donne trois cent soixante-cinq fois un peu d'argent, c'est-à-dire une somme énorme. En même temps, la gloire est faite. De même une foule de petites jouissances composent le bonheur.

Créer un poncif, c'est le génie. Je dois créer un poncif.

(FUSÉES.)





lettres étrangères

Les amours d'un mandarin et d'une courtisane

● ***Les déconvenues d'un lettré***

« De nos jours, il semble que les honneurs aux examens ne correspondent plus à rien. Pour avoir de l'avenir, il faut étudier et connaître la politique et les affaires occidentales, entrer au bureau des affaires étrangères et partir en mission diplomatique. » Ainsi s'exprime, à la fin du siècle dernier, le héros Wenqing, après avoir été admis à l'examen triennal de l'Académie. Et il devient légat de l'Empire mandchou en Allemagne, puis en Russie.

Fleur sur l'océan des péchés raconte ainsi les expériences et les déconvenues d'un mandarin de haut rang, en poste à l'étranger, et de sa concubine Fu Caiyun. Celle-ci, d'une beauté sans égale et d'une intelligence peu commune, assimile rapidement les valeurs occidentales et se meut avec la même aisance aussi bien à la cour d'Allemagne — où elle se lie intimement avec l'impératrice — que dans les milieux de nihilistes russes. Son tempérament voluptueux la pousse d'un amant à un autre, et ses aventures si ouvertement anticonfucéennes finissent par provoquer la mort de son mari, qui ne supporte pas, après avoir été rappelé en Chine, les quolibets de la rumeur publique.

Si les amours malheureuses du mandarin pour sa belle concubine constituent l'intrigue principale du roman, de nombreuses autres anecdotes mettant en scène quantité de personnages secondaires viennent se greffer sur l'histoire de Wenqing et Caiyun. Elles nous renseignent abondamment sur les mœurs de la classe politique mandarinale de l'époque, sur la corruption des bureaucrates et sur les *malversations* des élites confucéennes au pouvoir, ou sur les visions chinoises de l'Occident.

Les intrigues de la Cité interdite, les turpitudes des hauts fonctionnaires avec leurs mignons, les destins tragiques des courtisanes, tout est évoqué avec un luxe de détails qui n'exclut pas l'ironie. Et on comprend alors pourquoi l'obscurantisme et les atermoiements des fonctionnaires-lettrés ont pu conduire la Chine à la dérive, surtout après la défaite de 1895 face au Japon.

Une œuvre classique

La forme et le contenu mêmes du roman de Zeng Pu (1872-1935) fournissent d'ailleurs un exemple révélateur des hésitations et des tergiversations des intellectuels de l'époque. A plusieurs reprises, notamment aux chapitres 18 et 21, Zeng Pu assure qu'il convient, en littérature, de ne pas « *répéter à l'infini l'histoire de la belle et du lettré* », que son roman « *n'est pas un roman comme les autres* » pour ce qui est de la composition ou qu'« *il faut créer une autre langue écrite dont on pourrait user comme de la langue parlée* ».

Fleur sur l'océan des péchés est pourtant une œuvre essentiellement classique, à l'opposé même de ce que recommandait Zeng Pu. A l'instar des récits traditionnels, le roman est découpé en chapitres qui débutent par un résumé succinct de la section précédente et se terminent par l'annonce d'un événement « à suivre ». Enfin, la langue est classique à outrance, une langue difficile pour élites cultivées, à mille lieues de la langue parlée, qui avait découragé jusqu'à présent non seulement les traducteurs, mais aussi les lecteurs sinisants, qui se sont rarement aventurés au-delà des premiers chapitres.

La traduction d'Isabelle Bijon, proche du texte chinois, n'a sauté aucune difficulté et fournit au lecteur un important appareil critique pour l'aider à comprendre les références mythologiques et les allusions historiques qui ponctuent régulièrement le récit. Elle a su restituer précisément les ambiances dans lesquelles évoluent les personnages, en gardant parfois en français la même lourdeur qu'on trouve en chinois. On ne peut que se réjouir de cette très bonne version française de *Fleur sur l'océan des péchés*, qui a été, au moment de sa parution à Shanghai, en 1905, un des plus grands succès de l'époque.

ALAIN PEYRAUBE.

★ ***FLEUR SUR L'OCÉAN DES PÉCHÉS*, de Zeng Pu, traduit du chinois et annoté par Isabelle Bijon. T.E.R. Editions, Ferme de Brameпan, 32120 Mauvezin: 423 pages, 99 F.**

Vienne sans ses juifs

JUIF converti au protestantisme, journaliste dans le meilleur quotidien viennois, la *Neue Freie Presse*, auteur prolifique de romans d'actualité (souvent adaptés au cinéma comme *la Rue sans joie* réalisé par Pabst avec Greta Garbo), Hugo Bettauer sera abattu à coups de revolver, le 10 mars 1925, par un jeune nazi. C'est à ce titre qu'il figure encore dans quelques anthologies de littérature autrichienne, aux côtés de Moritz Schlick, philosophe assassiné lui aussi. Pour le reste, Hugo Bettauer est oublié. Dommage.

Dommage, car son roman *la Ville sans juifs* mérite le détour. Rapide, nerveux, journalistique dans le meilleur sens du terme, il tient en haleine le lecteur et lui propose sous une forme caustique une fable pour les temps modernes. Nous sommes à Vienne, en 1922. L'Autriche, vaincue, moribonde, gangrenée par l'inflation, a perdu la maîtrise de son destin. Alors, peu à peu, une idée *s'insinue dans les esprits : pour* retrouver l'éclat du passé débarrassons-nous de nos juifs...

Au cours d'une séance mémorable du Parlement, le chancelier fédéral Karl Schwertfeger explique : *« Nous, aryens d'Autriche, nous n'arrivons pas à la cheville des juifs, nous sommes dominés, opprimés, violentés par une petite minorité parce que cette minorité possède précisément les facultés qui nous manquent. »* Il évoque son peuple d'origine campagnarde, si naïf, si candide, si paisible, si idéaliste, si pieux, si loyal. Et il l'oppose à ces juifs qui, grâce à leur inquiétante liberté d'esprit, à leur intelligence fulgurante, à leur souplesse féline, ont subjugué ce peuple et sont devenus ses maîtres.

La loi d'expulsion des juifs sera adoptée, et le chancelier Karl Schwertfeger salué comme le libérateur de l'Autriche. Tout va donc pour le mieux dans le meilleur des mondes, jusqu'au jour où nos braves Viennois constatent que leurs revenus fondent comme neige au soleil, que les affaires périclitent, et que, pis encore, leur ville a perdu tout son chic.

Certes, on n'aimait pas les juifs, mais ils étaient quand même bien utiles, ces gens-là, murmurent les déçus de l'antisémitisme. Après tout, se dit-on, que les juifs soient sympathiques ou pas, c'est sans importance. *Le levain qu'on ajoute à la farine* a par lui-même un mauvais goût, et pourtant, sans levain, on ne peut pas faire de pain, explique-t-on. La situation économique se dégradant infiniment plus sans eux qu'avec eux, on finit par admettre qu'on ne peut se passer d'eux. Et lorsque, après d'amusantes péripéties, le premier juif revient à Vienne, il est accueilli par la foule en liesse, comme s'il était le Sauveur en personne.

Cette affaire de la xénophobie, du repliement sur soi, du retour aux racines et du culte des valeurs terriennes opposés à l'esprit d'entreprise, est menée sur un rythme si allègre et avec une telle ironie par Hugo Bettauer qu'on serait fort marri si son livre passait inaperçu. Il vaut bien des ouvrages savants sur l'antisémitisme et le racisme.

R. J.

★ **LA VILLE SANS JUIFS, d'Hugo Bettauer, trad. de l'allemand par D. Autrand, éd. Balland, 222 p., 69 F.**

« Vagabondages »

LE numéro 48 de la revue *Vagabondages* est consacré à la poésie chinoise. Au sommaire, un choix de poèmes des trois grands maîtres de la dynastie Tang (VIIe–Xe siècle) : le taoïste Li Po (701-762), Tu Fu le confucéen (712-770) et Wang Wei (701-761), l'adepte du bouddhisme zen. On y trouve aussi une excellente introduction didactique sur la poésie chinoise du XXe siècle, et des œuvres de sept poètes modernes : Ping Hsin (née en 1902), Feng Chib (né en 1905), Mu Tan (1918-1977), T'ang Ch'i (né en 1920), Lu Yuan (né en 1922), I Men (1907-1967) et Ai Ts'ing (né en 1910).

Certaines de ces traductions ont été reprises de recueils édités par les soins des Publications orientalistes de France (traductions d'Anne Cheng pour Ping Hsin, de Catherine Vignal pour Ai Ts'ing). Mais la plupart sont inédites et ont été assurées par François Cheng, qui a pris le parti de présenter des poètes moins connus mais mieux à même de refléter la diversité et la richesse de la poésie chinoise contemporaine. Un excellent numéro. — A. P.

★ **VAGABONDAGES, n° 48, Poésie chinoise, 21 F.**

document

Actualité de la Chine des Han

● ***Les racines profondes d'une société***

BEAUCOUP des images et des œuvres de cette Chine des Han nous sont presque familières. Ce cheval aérien chevauchant une hirondelle, ces visages de guerriers figés dans la glaise, ces fruits d'une sidérurgie florissante à l'heure où l'Occident sortait à peine de l'âge de bronze, tout cela fait aujourd'hui partie d'un patrimoine commun, où chacun a appris à identifier quelques-unes des sources et des créations fondamentales du génie humain.

Moins connu — du moins des non-sinologues — est le discours politique d'une époque dont nous séparent vingt ou vingt-cinq siècles et que fait renaître le livre de Michèle Pirazzoli-t'Serstevens. La Chine d'alors compte moins de 100 millions d'habitants — 58 millions à l'époque de la naissance du Christ, soit un peu plus d'un vingtième de sa population actuelle, — mais les préoccupations de ses dirigeants sont curieusement analogues à celles de leurs lointains successeurs de notre époque.

Cela est tout à fait évident lorsqu'il s'agit des activités de base de la société. Par exemple de l'agriculture : « *Le problème qui se posait (...) au cultivateur de Chine du Nord dans la mise en valeur des sols était celui de la conservation de l'humidité des terres.* » Plus singulier est le rapprochement des thèmes relatifs aux structures et aux pesanteurs de l'économie. Aux « modernistes » qui font valoir « *la prospérité des principales villes de l'Empire* », les « réformistes » opposent « *la pauvreté de maintes régions agricoles, le surpeuplement de la zone métropolitaine, les dangers d'une bureaucratie pléthorique et peu scrupuleuse* ». Voilà qui est déjà troublant quand on songe au lancinant problème que posent encore aujourd'hui les rapports — et les inégalités — entre ville et campagne.

Sur le même plan de l'économie et sur le chapitre des relations entre industrie et agriculture, on croit rêver en lisant les critiques adressées, un siècle avant notre ère, par les « réformistes » aux fonderies d'État, « *plus soucieuses d'atteindre leurs quotas de production que de servir les intérêts publics* » et qui « *livrent des outils agricoles de mauvaise qualité et mal adaptés, ce qui oblige les paysans à travailler encore plus dur* ». « *En outre, les prix sont trop élevés, tant pour les outils en fer que pour le sel, hors de portée des paysans pauvres.* »

Déjà, en somme, ce problème des « ciseaux » entre prix agricoles et prix industriels qui causa bien du souci à Lénine avant de se poser dans la Chine socialiste. Aussi bien les remèdes appliqués par les dirigeants de l'époque évoquent-ils déjà ceux de leurs successeurs puisqu'ils « *visent à développer au maximum l'agriculture, à canaliser l'enrichissement des artisans et des commerçants* ». Déjà aussi, les mêmes dirigeants s'efforcent « *de moderniser les techniques, de standardiser les poids et mesures, d'unifier l'écriture* ».

On pourrait multiplier à l'infini ces similitudes. Par exemple à propos de la formation des fonctionnaires, qui encourageait « *l'unification — mais aussi l'uniformisation — culturelle du pays* ». Ou encore de la pratique de la « recommandation » qui permettait aux seuls rejetons des élites locales de « monter » vers la capitale.

L'époque « romaine »

Parallèles abusifs ? Illustration illusoire d'une Chine prétendument éternelle et qui ne changerait jamais ? Reconnaissance plutôt des racines profondes d'une société, voire d'un système politique qui a effectivement commencé à se former dès avant notre ère.

Est-ce d'ailleurs le privilège de la *Chine* de pouvoir — ou de devoir — remonter si loin dans son passé pour y reconnaître les premières ébauches de son image contemporaine ? Michèle Pirazzoli-t'Serstevens suggère un autre parallèle lorsqu'elle décrit ce règne des Han comme l'« *époque romaine de la Chine* ». Notre vieille Europe doit-elle beaucoup moins, en fin de compte, aux législateurs romains que la Chine actuelle à ces hauts mandarins qui, autour des empereurs, codifièrent avec minutie les premières lois de leur société ?

ALAIN JACOB.

★ **LA CHINE DES HAN, de Michèle Pirazzoli-t'Serstevens, PUF, 234 p., nombreuses planches en couleurs et illustrations, 400 F.**

des livres pour l'été...

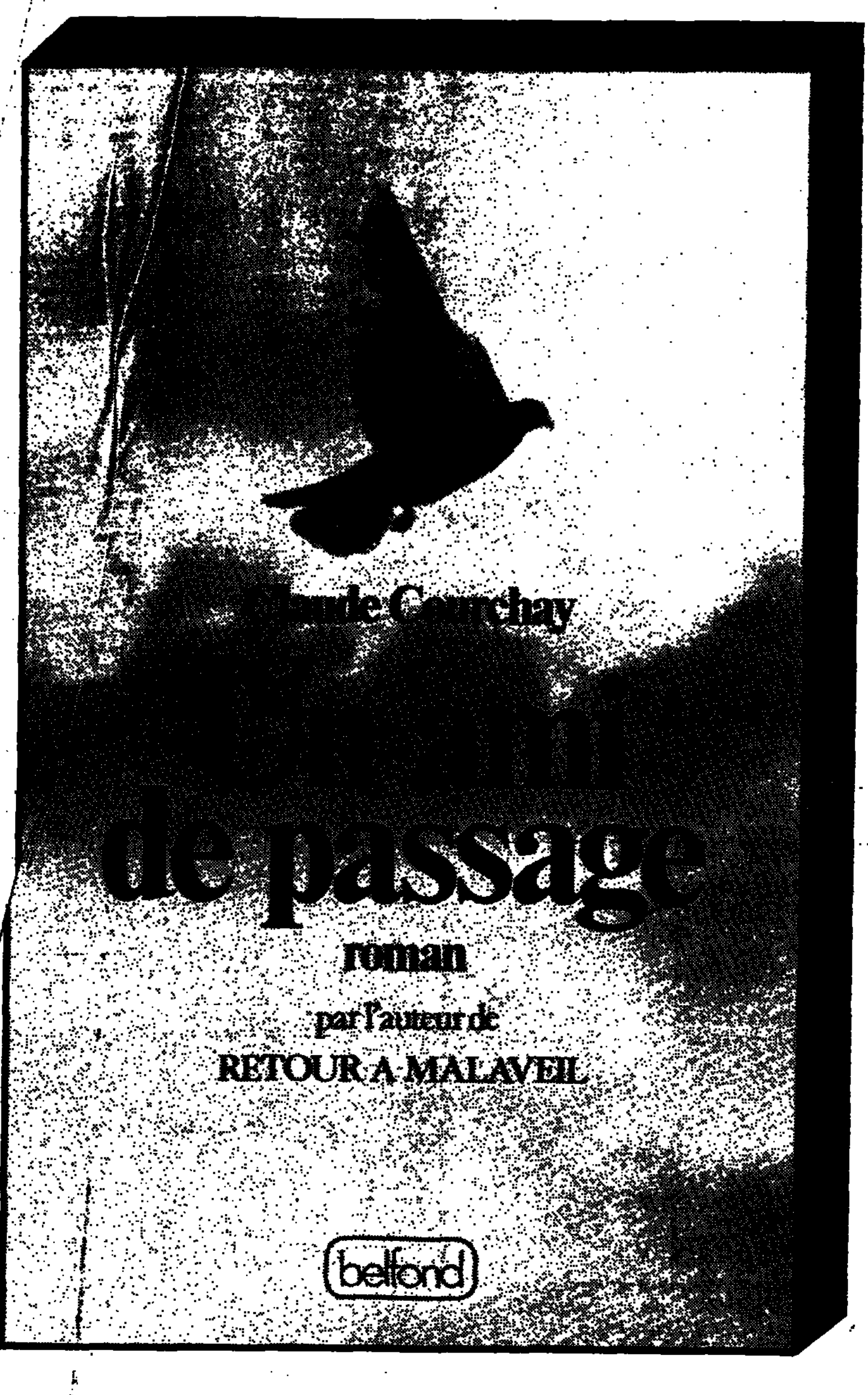
Aujourd'hui, Pierre Belfond vous propose:

"Claude Courchay, vous ne l'avez sûrement pas oublié si vous avez été de ceux, nombreux, qui ont eu, l'été dernier, le coup de foudre pour son **Retour à Malaveil.** Vous retrouverez, ici, (...) ses dialogues, vifs et nerveux, son humour, son style faussement parlé, sa tendresse, aussi, pour ses personnages un peu marginaux, à coup sûr blessés par la vie, solitaires, n'aimant pas se livrer, et qu'il nous fait découvrir, peu à peu, machiavélique distillateur de petites révélations anodines dont on s'aperçoit après coup qu'elles pesaient leur poids de sous-entendus (...). On est, très vite, ligoté par ce polar ensoleillé et tragique."

ANNIE COPPERMANN
(Les Echos)

"Polar? Thriller? Roman d'atmosphère? Peu importe l'étiquette quand un livre est réussi. Claude Courchay est trop ambitieux pour avoir la prétention de nous ennuyer. Son objectif est clair: raconter une histoire en allant à l'essentiel; divertir sans jamais voler bas ni parler faux. Mission accomplie."

NOËLLE LORIOT
(L'Express)



"Le suspens est total et à double détente. Le plaisir de lire est complet tant Courchay dirige et manie le tout de main de maître.
Gageons qu'avec cet **Ami de passage**, l'auteur de **Retour à Malaveil** va encore faire un malheur en librairie. Ce ne serait que justice, son livre pouvant concourir dans toutes les catégories romanesques: **Un ami de passage** est à la fois un polar, un roman de facture classique et un excellent best-seller. Trois livres en un seul, ne vous privez pas."

JEAN-CHARLES LAJOUANIE
(Les Nouvelles Littéraires)

"Courchay a de l'humour et de l'humeur à revendre, il pince sans rire, il gouaille, il tonne, il tricote jeux de mots sur jeux de mots, il prend ses distances, il chatouille, le finaud, notre impatience, il est dans son intrigue comme un poisson dans l'eau (...). La machine Courchay fonctionne à merveille."

JÉRÔME GARCIN
(Le Provençal Dimanche)

Par l'auteur de

"RETOUR A MALAVEIL"

PRIX R.T.L "GRAND PUBLIC" 1982
200.000 exemplaires vendus

Publicops

belfond

portraits

DEUX BRETONS MAGIQUES

Ardent Xavier Grall

LES éditions Calligrammes de Quimper (qui ont publié *Genèse*, de Grall, et plusieurs livres de Georges Perros, etc.) viennent de rassembler un choix des « billets » que Xavier Grall publiait dans *le Monde* du samedi, puis dans *le Monde Dimanche*, sous le titre générique de « Vu de Bretagne » — la marée noire, le chômage, l'alcoolisme, mais aussi Glenmor, Dan Ar Bras, Alan Stivell, la nature, l'âme celte en constituaient la trame. *Et parlez-moi de la Terre*, au-delà de l'anecdote, fait son poids d'encre, tour à tour rageuse, tendre, violente, pamphlétaire, rêveuse.

Dans un bref ouvrage, Philippe Mouazan, écrivain et chanteur breton, natif de cette *« province de l'âme »*, selon la belle et juste expression de Julien Gracq, nous restitue le parcours de l'auteur du *Cheval couché*, et de *Arthur Rimbaud — La marche au soleil*. Une centaine de pages dictées par l'émotion, la ferveur, où le lyrisme « ivre » supplée parfois à l'approche critique.

Faut-il s'en plaindre ? De Landivisiau à Paris, du journalisme de *la Vie* à Botzulan, nous marchons avec Xavier Grall sur un chemin balisé d'alcools, de cigarettes, de frairies, de féeries, de révoltes (ô Lamennais ! ô Rimbaud !), d'amours exaltées.

Signalons enfin que Glenmor a dédié à la mémoire de Xavier Grall son dernier disque, *la Coupe et la Mémoire*, disque dans lequel un chant bouleversant évoque celui qui fut un *« cheval de feu »*, allant à la mer.

ANDRÉ LAUDE.

★ ET PARLEZ-MOI DE LA TERRE, de Xavier Grall. Ed. Calligrammes, rue Elie-Fréron, Quimper.

★ XAVIER GRALL — LA RAGE ET LA TENDRESSE, de Philippe Mouazan. Ed. Nature et Bretagne, essai, photos, anthologie, 38, rue Jeanne-d'Arc, 29000 Quimper, 102 p., 32 F.

Les « riens » de Perros

DU lointain de la mort, Georges Perros continue de nous écrire. *« Je conçois la vie comme une longue conversation qui ne devrait pas finir entre les êtres et les choses. »* Ses amis, depuis 1978, n'ont pas besoin d'aller jusqu'au cimetière de Tréboul, à Douarnenez; des inédits, lettres et articles le perpétuent. Un gros livre, avec ses dessins et ses peintures, un entretien donné à Michel Kerninon (mai 1973) et un florilège de ses propos, vient encore pour affirmer sa présence, cette façon brusque d'être là.

« Je suis toujours ce que je vais devenir », dit-il d'abord. Il se voit comme *« en transit »*, *« entre deux trains sur un quai de gare »*. Il reparle de la *« magie bretonne »*, des pierres, des vagues et du ciel. Il grogne en repensant à mai 68, où les mots ont éclaté, tels *« un million d'oiseaux d'or aux futures vigueurs »*, pour retomber *« comme de la suie »*. Il raconte sa visite à Léautaud, son métier de lecteur de manuscrits au T.N.P. et pour Gallimard, et revient sur les Bretons : *« Il y a tout de même chez le Breton quotidien que je fréquente un fatalisme, un je-m'en-foutisme assez fortiches. »*

Et ses peintures? Elles ressemblent à des Michaux, à des Hercules Segers ou même à des Tobey et des Bryén. Des portraits de Leiris et de Klossovski, une fenêtre, un oiseau, une plage. *« L'envie de dessiner plutôt que d'écrire. L'envie de dessiner ce qu'on a envie d'écrire... »* Sur l'ardoise magique du temps, Perros a conjuré sa peur de vivre avec ces riens.

RAPHAËL SORIN.

★ JE SUIS TOUJOURS CE QUE JE VAIS DEVENIR, de Georges Perros. Éditions Calligrammes-Bretagnes, 120 pages.

L'homme à la moto

par PIERRE-JAKEZ HÉLIAS

L'HOMME à la moto. Il suffisait de le voir la chevauchant, les coudées franches, pour savoir qu'elle n'était pas seulement un véhicule à circuler, mais le symbole même d'une libération toujours remise en cause en même temps que le destrier de ses quotidiennes reconquêtes. C'est qu'il lui fallait tenir en tête et en mains ce Douarnenez d'élection où il était arrivé sur sa moto et qui dépassait singulièrement le lieu ainsi appelé. L'espace et le temps abolis, Douarnenez. Et pourquoi Douarnenez, Georges ? Pourquoi ailleurs, répondait-il avec son rire bref.

Il avait beaucoup d'amis et de toutes les qualités, soucieux qu'il était de compenser les uns par les autres sans injustice pour aucun d'eux. Un industriel peu soucieux de lyrisme ni d'ouverture à certaines façons de mener la vie m'a dit un jour, parlant de lui, qu'il était un homme respectable. Il avait trouvé le mot. Nous étions quelques-uns à ne pas oser empiéter sur le quant-à-soi de Georges Perros dans sa thébaïde ouverte. Mais quel plaisir de le voir arriver de lui-même, sur sa moto, à tel ou tel endroit où il savait nous trouver à trois ou quatre sans autre souci que de récréer le monde pendant une heure ou deux. Et de l'écouter quand il voulait bien se donner à entendre, faux cynique et vrai généreux. On avait toujours scrupule à fixer rendez-vous à Georges Perros. Il se rendait à ses heures où le conduisait sa moto.

Et moraliste avec ça !

Il était l'intransigeance même, sans concession, incapable de faux-semblant ou de politesses gratuites. Quand une conversation ne l'intéressait pas, il détournait ostensiblement la tête, et ce seul mouvement balayait les futilités avec les lieux communs. Il attendait le prochain silence pour reprendre le fil de ses propos interrompus par nos vaines considérations. Mais toute sa personne s'excusait. Il n'hésitait pas à nous déclarer qu'il était à cent lieues de nous. Et d'ajouter aussitôt : *« Il est vrai que je ne suis pas très près de moi-même non plus. »* Avec un geste évasif de la main qui tenait la pipe. Étrange Perros.

Il était à la fois un personnage populaire et une tête que l'on reconnaissait pensante au-delà du commun. Son repli à Douarnenez n'était pas une rupture. Il avait seulement pris ses distances pour mieux s'appréhender. Il entretenait une correspondance vers ailleurs tout en faisant soigneusement l'inventaire de l'humanité autour de lui. Il a même été au centre d'un cénacle de jeunes disciples. Ce n'était pas par envie de jouer au maître, mais par besoin d'avoir des témoins pour certains de ses monologues intérieurs qu'il libérait devant eux à haute voix. A certains moments reparaissait son accent N.R.F. Une bonne virée sur le port ou en mer l'en guérissait, le remettait en surveillance à l'égard de lui-même.

Et moraliste avec ça, ses écrits le dénoncent, s'interdisant les grandes compositions ambitieuses, *n'écrivant* qu'après de longues décantations et comme par impuissance d'aller plus loin. Sa littérature est le reste dans le plein *sens du terme*, c'est-à-dire ce qui a résisté au rigoureux échenillage qu'il pratiquait pour en éliminer et inutile qui est souvent le nuisible. Après quoi il collait ses petits papiers.

A vrai dire, il a mené une lutte incessante pour maîtriser non seulement le langage, mais toutes les formes d'expression par lesquelles on peut chercher à s'éclairer pour les autres et à les faire venir à soi. Une sorte de méthode globale. Il ne séparait pas l'écriture de la peinture et de la musique, deux arts dont je l'ai entendu parler comme personne, mais toujours brièvement, au concert ou au musée, timidement aurait-on dit, avec des fulgurances qui ébahissaient ses amis peintres et musiciens. Et, soudain, il se retirait vers sa moto, n'ayant plus rien à dire pour l'heure, sans au revoir ni salut ni à bientôt sur un seul mot qui était : voilà.

Voilà ! Dès sur sa fin, ne pouvant plus parler mais inentamé pour le reste, il me faisait passer, moi devant lui, des petits papiers courts, interrogations et réponses qui me laissaient parfois confus et désemparé à cause d'arrière-plans que je ne faisais qu'entrevoir. Je n'étais pas de taille. Il devait sûrement s'amuser encore à me désarçonner, l'homme à la moto.

Georges et le dragon

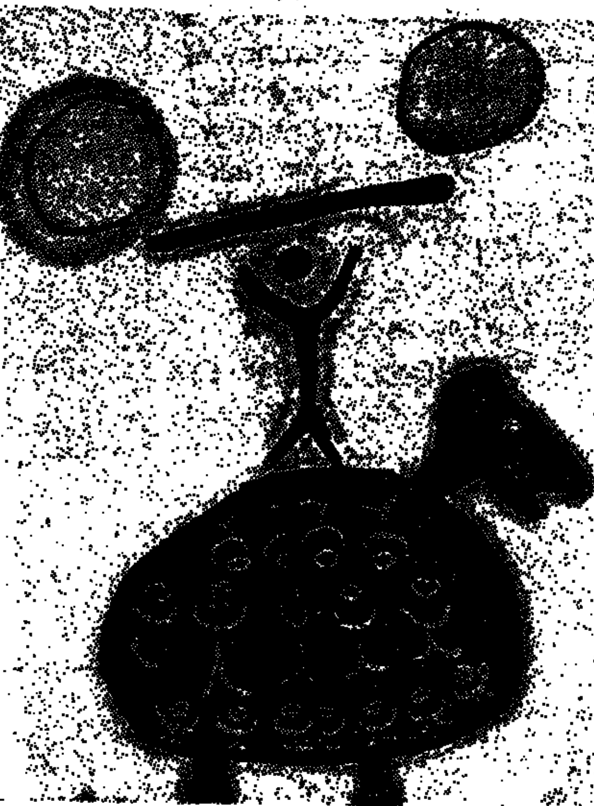
LE second tome des *Lettres à Michel Butor (1968-1978)* s'achève sur l'entrée de Perros à Laennec. Les messages y sont encore plus brefs, plus rauques que dans le premier volume (1956-1967). Sauf quand il commente les écrits de Butor, Perros, épuisé par son travail de lecteur — les *« emmerdements de fric »* et le cancer, — répugne, même pour un ami si cher, à sortir de son laconisme.

« J'ai reçu l'exemplaire des Papiers collés II. *Pas mal d'âneries. Trois lignes possibles, peut-être. Je sais. L'oubli, vite. »* Presque éloigné de tout, sauf de sa rage ascétique d'écrire, il frôle le bout du rouleau. Ses jugements (puisque le temps est compté) sans appel vont, comme l'éclair, de Valéry, *« Perdu, éperdu, fou d'un orgueil d'avant le déluge »*, à Clavel, *« le voilà blablatant sur Socrate »*. Éloigné de la comédie littéraire, franc et subtil, il salue quand même au passage ses amis : Barthes, Roudaut, Réda...

L'un d'eux, Lorand Gaspar, a écrit une préface pour ce livre où on retrouve Perros tel qu'il entre déjà dans sa légende : *« Georges et le dragon »*, caracolant sur sa moto, entouré de manuscrits, un coq entre par la fenêtre, *« le lit d'hôpital de Van Gogh badigeonné de néon »*, ces quelques images suffisent, même pour ceux qui ne l'ont pas connu : Il déboule encore parmi nous. — R. S.

★ LETTRES A MICHEL BUTOR (1968-1978), de Georges Perros. Éditions Ubacs, 158 pages, 72 F. Diffusion Distique, 9, rue Édouard-Jacques, 75014 Paris.

« Le Yeux de la tête »



LES cahiers du « Nouveau Commerce » publient en volume, avec des reproductions de dessins, un texte de Perros, les Yeux de la tête, *paru dans le numéro I de la revue, en 1963.*

« Un tableau, c'est une pensée sous scellés : cette mine de riens que le moindre regard anime, inquiète, fait rougir, ou gêne. » *Avec des aphorismes, paradoxes et approches, Perros tourne autour de la peinture, entre Ponge et Braque. Les tableaux consolent ou « défatiguent ». On comprend pourquoi, à son tour, il a voulu mettre la main à la pâte et se « rafraîchir les idées ». R. S.*

★ LES YEUX DE LA TÊTE, de Georges Perros. Le Nouveau Commerce, 12 ill. coul., 100 F.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

Le Monde

culture

La route des festivals

AVIGNON

L'auberge du Cheval bleu

Le soir, place Crillon, arrive un groupe nombreux de jeunes gens et jeunes filles roses et bien peignés. Ils portent des instruments de musique, installent une sono modeste, et cependant efficace, se disposent en cercle et entonnent sur un rythme simple, mais entraînant, des chants à la gloire du Seigneur, ponctués d'alléluias, bras levés et agitant les mains comme pour les sécher sans serviette.

Il ne s'agit pas d'une troupe *off*, plutôt d'une sorte de secte. Nous sommes chrétiens, disent sobrement ces jeunes gens et jeunes filles, qui, après les chœurs, racontent un par un le jour où la révélation leur est venue, puis reprennent en solo des chants qui tiennent de Joan Baez et des gospels. Le mysticisme sauvage remplaçant les freaks et autres routards mal rasés (qui ont pratiquement disparu), serait-ce le nouveau visage d'Avignon ?

La place de l'Horloge, chaque année, se modernise. Il y a eu le *déplacement de la statue hors des remparts*, le nouveau quartier de la Balance, l'expansionnisme des terrasses, des brasseries qui se rénovent activement, on est en pleins travaux. L'Auberge de France elle-même s'est dotée d'une façade géométrique, baies vitrées, boiseries façon vaguement art nouveau. Symbole ? (Informons les jeunes générations : l'Auberge de France était la « cantine » de Jean Vilar, et ses murs, style crépi provençal, en gardaient l'image et le souvenir). Les années 80 s'arrachent au passé, et c'est tant mieux. La légendaire Civette a perdu son monopole de point de rencontre. Là où on se rencontre entre « gens de métier », là où on papote, où on interviewe, où se tiennent des conférences de presse, où on déjeune en self-service assis sur l'herbe ou autour de blanches tables de jardin, là où s'est installé le Pop-Club de José Artur, c'est le jardin des bureaux du festival. C'est là que se recueillent les informations de dernière minute.

Une jeune fille à l'accent italien m'a demandé d'annoncer l'arrivée du Cheval bleu, cheval en papier mâché, qui était au centre de l'exposition Incohérences à Beaubourg. C'est aussi le nom d'une association née à Trieste en 1973 au moment où Franco Basaglia entamait son action contre les asiles psychiatriques. L'association possède aujourd'hui une section dans le Gard et organise, les 24, 25 et 26 juillet des débats sur le thème : comment la presse, le théâtre, la poésie, la danse, la peinture, etc., peuvent contribuer à changer l'image publique de la folie.

On voit bien que l'art, en général, et, donc, le théâtre, n'est pas *« enfermé dans le ghetto de la représentation »*. A quel point le public s'intéresse à tout ce qui s'y rapporte est quand même étonnant. La preuve en est le succès inattendu des écrits philosophiques sur le théâtre (Brecht, Barthes, Nietzsche, Platon, etc.) lus par les acteurs de Strasbourg et de Grenoble avec Philippe Lacour-Labarthe dans la cour de l'Oratoire, à partir de 1 heure du matin. La cour, qui n'est pas grande, est pleine. Evidemment, il fait frais, et c'est gratuit, mais il faut être drôlement accroché et avoir la tête claire. Et, à chaque fois, une quarantaine de personnes restent pour débattre jusqu'à ce que les acteurs se fatiguent, tombent en miettes.

C'est à croire que la philosophie (pas même nouvelle) résiste à l'intrusion des nouvelles techniques, images-vidéo, créées par ordinateur, qui font partie du festival tout comme l'information télématique : météo, horaires des spectacles qui défilent sur des moniteurs installés un peu partout. En définitive, pour savoir où on va, c'est toujours le bon vieux papier imprimé que l'on consulte. La mémoire humaine sait encore mal retenir les messages qui s'écrivent et se défont devant les yeux.

COLETTE GODARD.

Lyrisme, terrorisme et féminisme

Le parloir de l'hospice Saint-Louis d'Avignon ; derrière le grillage, trois femmes attendent une hypothétique visite, trois terroristes qui, semble-t-il, en ont assassiné une quatrième. Une cinquantaine de spectateurs entassés servent de catalyseur muet. L'auteur et metteur en scène de ces *Visites espacées*, Jean-Claude Buchard, travaille en *« décors réels pour provoquer un réalité en prise directe avec l'émotion »* (ce qui n'empêchera pas les acteurs de venir saluer et les assistants d'applaudir...). Un petit orchestre, l'ensemble Musique nouvelle de Liège (flûte, deux clarinettes, cors, basson, trombone, quatre violoncelles, deux percussions), fait du bruit comme quatre sous la direction de Jean-Claude Malgoire.

Huis-clos de trois femmes qui remâchent leur angoisse, leurs souvenirs, déchargent leur agressivité mêlée de tendresse et de pitié, l'une en face des autres, et chacune pourtant murée dans sa solitude.

Nous n'en saurons pas plus quant à cette *« interrogation sur les rapports de l'être humain et du terrorisme »*, sur l'acte anarchiste dans l'espace de la *« subjectivité féminine »*, car le texte est strictement inaudible. Deux belles cantatrices cependant, Isabelle Poulenard, jaillissante et spontanée, Hélène Delavault, grande Carmen de Peter Brook, et un contralto très dramatique, Anne Bartelloni, nous touchent par l'intensité avec laquelle elles vivent leur drame. Mais l'écriture vocale est faible, souvent élémentaire, mélopée invertébrée semée de cris qui n'épouse guère une vérité psychologique complexe, en dehors de quelques épisodes d'essence purement musicale où les voix superposent leurs plaintes. Le problème de la déclamation moderne n'est toujours pas résolu.

Pourtant, l'intérêt est soutenu par le discours orchestral de Philippe Hersant, chargé de sens, ni descriptif ni expressionniste, mais d'un ample mouvement lyrique. Le langage nullement pointilliste procède par développements organiques (apparenté à certaines pages wagnériennes ou bartokiennes) qui évoluent lentement à partir d'un nœud de motifs fondamentaux, traduisant de manière assez impressionnante, malgré quelques redondances, à la fois le piétinement et l'évolution de cette situation contractuelle sans sublimation possible.

Parmi les nombreuses tentatives actuelles, cette œuvre attachante est peut-être celle qui se rapproche le plus de l'opéra. Produite par l'Atelier lyrique de Tourcoing, elle résulte de l'effort acharné (malgré tant de déboires et d'aridité) du Festival d'Avignon et de France-Culture, qui, cette année, outre la présentation de trois autres spectacles prometteurs de Sciarrino, Taïra et Marini, ont ouvert une « maison des compositeurs » : sous la responsabilité de Georges Aperghis, trente petites formes de théâtre musical seront montrées deux fois chacune à ce banc d'essai ; ce serait bien le diable si quelques œuvres d'avenir ne se dégagent pas d'une recherche aussi passionnément poursuivie. — J. L.

Une lettre de M. Henri Duffaut

M. Henri Duffaut, sénateur socialiste du Vaucluse, ancien maire d'Avignon, nous a adressé la lettre suivante, après la publication, dans le Monde *du 14 juillet, d'un entretien avec M. Jean-Pierre Roux, nouveau maire (R.P.R.) d'Avignon :*

Je suis mis en cause par la phrase suivante : *« Mon prédécesseur, Henri Duffaut, qui est toujours le maître du conseil général, m'a prévenu qu'il ferait supprimer toutes les subventions départementales à la ville d'Avignon si je touchais à son fils »*.

Je précise que je suis un simple conseiller général, et non le patron de cette assemblée, dont la présidence est assurée, avec autorité et compétence, par M. Jean Garcin, que le gouvernement vient de promouvoir au grade de commandeur de la Légion d'honneur en raison de son magnifique passé de résistant, et de ses qualités administratives.

En ce qui concerne la politique culturelle portée à un haut niveau dans la ville que j'ai eu l'honneur d'administrer pendant 25 ans comme maire, j'ai, en raison de la charge qu'elle représentait pour la cité, souhaité y associer l'assemblée départementale.

Elle soutient donc le Festival et le Théâtre d'Avignon dans la mesure où le premier représente une grande manifestation internationale, dans la mesure où le second se situe au tout premier rang des scènes lyriques françaises. Cette action s'est également exercée au profit des Chorégies d'Orange, des festivals de Carpentras, de Vaison-la-Romaine, de Valréas, de bien d'autres encore, et notamment des grandes compagnies dramatiques d'Avignon.

En 1983, alors que je n'étais plus maire, le conseil général a dans l'ensemble majoré ces concours aux villes ou associations de 8 %, taux correspondant à celui de la hausse présumée de l'indice des prix. Toutefois, j'ai demandé à mes collègues du conseil général de porter la subvention au Théâtre d'Avignon de 4 500 000 F à 5 millions, ce qui correspond à une majoration de plus de 10 %, de porter également, dans ce budget de 1983, la subvention à l'orchestre, support de ce théâtre, de 600 000 à 1 300 000 F.

J'ai quitté la mairie en mars avec une dignité reconnue par tous ; mon action départementale s'inspire de cette même dignité. Mais, ainsi que le conseil général l'a indiqué, notre concours n'a pas pour objet principal d'atténuer les charges incombant normalement aux municipalités mais d'assurer la promotion de leur action culturelle.

Je m'inscris donc en force contre l'affirmation de M. Roux me concernant.

Quant à M. Raymond Duffaut, son œuvre est, s'il en a besoin, sa meilleure défense. Serait-il fait autant de bruit autour de son nom s'il n'était pas le mien.

A mon successeur je dis qu'il inscrira son nom dans l'histoire de la cité s'il y réalise de grandes œuvres. Les règlements de compte n'entrent pas dans la catégorie de ces œuvres.

« La Pièce de Scirocco »

(Suite de la première page.)

Il y a des voûtes, des colonnes, des traces pâlies de surface peinte, des tentures de soie écarlate, tout un appareil un peu féerique de château dont les faux murs pourraient soudain tourner sur eux-mêmes découvrant des galeries secrètes qui conduisent au Rhône ou dans la campagne pour des évasions de dernière seconde. Il y a de grandes baies qui donnent sur un jardin dans lequel des roses, des consoles de pierre, un figuier, les taches dansantes du vent et du soleil, apportent une douceur chaude. Il y a, debout, vêtu de noir, un acteur.

Un acteur, sa présence humaine particulière, et les paroles qu'il va donner dans ce « décor » vivant, si infusé de tant de choses, voilà tout un théâtre, déjà.

Les quelques témoins-spectateurs assis là, devant les baies ensoleillées écoutent l'histoire d'un homme dans une grande demeure comme celle-ci, autrefois, qui fit le voyage de Jérusalem, à pied, sans sortir de chez lui. En compagnie de son secrétaire, il parcourut chaque jour, pendant des semaines, dans les escaliers de son palais et les allées de son jardin, des kilomètres d'un Moyen-Orient imaginaire, jusqu'à avoir accompli sur place la distance réelle du trajet jusqu'à Jérusalem et retour, trouvant après cela un repos dans une chambre secrète, silencieuse, vide, au centre de la demeure, appelée *la « pièce de Scirocco »*, prévue par les architectes comme un espace hors de l'espace, comme un oubli, une syncope d'air, de vie.

Jean-Loup Rivière est l'auteur de *la Pièce de Scirocco*. Il a imaginé quelqu'un, un chercheur, n'importe qui, l'inventeur de ce cas singulier de pèlerin qui a fait le voyage de Jérusalem par étapes sans quitter sa maison. Pour ce chercheur, le mystère du pèlerinage est devenu une idée fixe. Il l'a gardée en lui, et puis il ressent le besoin de la partager avec autrui, de découvrir, avec une poignée de spectateurs, comment le pèlerin se levait, ce qu'il se mettait aux pieds, par quels couloirs de quelle aile de la maison il passait, par quelle porte, par quel carré du potager, entre quels arbres, et à quelle ville, quel lac, Alep ou Damas, cela correspondait sur la carte géographique où est portée Jérusalem.

Tout se passe ici comme s'il n'y avait pas de fond au jeu de vérité et d'illusion de la pièce de Jean-Loup Rivière. Car l'acteur avance pas à pas dans sa fable, en nous donnant sur le pèlerinage des informations concrètes, vraies, qui toutes cependant s'inversent et nous rendent sensibles, et comme à portée de la main, des choses immatérielles.

Si bien qu'en fin d'après-midi de juillet, dans cette pièce à double fond d'une demeure d'Avignon, l'acteur Jean-Loup Jacopin apparaît comme le montreur d'un mirage, en fait pas moins mensonger que les affiches, ou les voitures, ou les manchettes de journaux, ce même jour dans Avignon.

Le théâtre dispensé par l'équipe Rivière-Jacopin deviendrait alors moins fictif que le cours du monde réel, parce qu'il mettrait en marche, chez le spectateur, un influx de conscience plus senti, plus tendu, plus recueilli, plus « voyant ».

La première pièce de Jean-Loup Rivière annonce un auteur aventureux et passionnant, et le public d'Avignon aura eu la chance de retrouver l'acteur Jean-Louis Jacopin, qui, avec calme et justesse, sait donner aux textes qu'il joue une énergie spirituelle rare.

MICHEL COURNOT.

★ *La Pièce de Scirocco* fait partie des textes que propose jusqu'au 28 juillet, sous le titre *Écritures contemporaines*, le Festival d'Avignon, avec le concours de la direction du théâtre du ministère de la culture et la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (S.A.C.D.). Parmi ceux-ci : *Texture blues*, d'Enzo Corman ; *les Escaliers du Sacré-Cœur*, de Copi ; *la Nuit de cristal*, de Denise Chalem.

■ Les Soirées de Sophia Antipolis (Valbonne) proposent de nombreuses manifestations de qualité durant l'été. Ainsi, le 3 août, les clowns Colombaïoni ; le 10 août, *King Lear*, de Shakespeare, par la Footsbarn Travelling Company. De son côté, le théâtre de plein-air du Cerami propose, le 21 juillet, une soirée argentine en hommage à Alicia Penalba. Après *la Missa Brevis* de Mozart, donnée le 19 juillet, *le Barbier de Séville*, de Rossini, sera représenté le 12 août place des Arcades, à Valbonne. Enfin, l'exposition « Eureka 83, cent ans d'inventions françaises », récemment présentée au Centre Pompidou, sera ouverte en juillet et en août. — Informations et réservation : Sophia Antipolis, B.P. 1, 06560 Valbonne, tél. : (93) 33-10-10, FNAC Nice-Étoile ; Miguel (Cannes).

CINÉMA

« LES PRÉDATEURS » de Tony Scott

Fantastique toc

Etre vampire aujourd'hui à New-York n'est pas une situation enviable. David Bowie a pu s'en rendre compte. Il disparaît au bout d'un quart d'heure, après avoir vieilli jusqu'à la décomposition, d'une façon qui fait honneur au talent de son maquilleur. Reste en piste sa compagne, Miriam, immortelle, éternellement jeune : Catherine Deneuve qui n'a jamais été aussi belle, aussi séduisante, avec une auréole de mystère, une élégance à laquelle on succomberait sur un simple signe de sa part. Mais Miriam semble préférer les femmes.

Elle séduit la doctoresse Susan Sarandon en lui jouant au piano un air de *Lakmé*, l'enlace sur son lit, mêle son sang au sien par de voluptueuses morsures. Les deux actrices sont formidables. Elles auraient pu nous emmener, à la fois éblouis et horrifiés, dans un superbe conte de vampirisme si le scénario, construit sur un thème original, n'était pas inconsistant. Si Tony Scott (le frère du réalisateur d'*Alien*) ne s'était pas lancé dans une frénésie d'images allant de l'esthétique façon David Hamilton, au style syncopé, accrocheur et superchic des spots publicitaires pour parfums et bijoux.

Il y a des brumes ondoyantes, des décors somptueux, des voiles qui flottent, des lâchers de pigeons et, pour finir, tout un fantastique en toc. Tony Scott est un bluffeur, mais cela ne prend pas.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les exclusivités.

AIX-EN-PROVENCE

Les concerts après l'opéra

Si l'on vient au Festival d'Aix-en-Provence pour ses opéras, on y reste volontiers pour ses concerts, tel, dimanche à la cathédrale Saint-Sauveur, l'extraordinaire *Israël en Egypte*, de Haendel, donné par le Monteverdi Choir et les English Baroque Soloists, sous la direction de John-Eliot Gardiner. Et telle la création, par Vichnevskaia et Rostropovitch, de *la Prison*, de Marcel Landowski.

A l'opposé des exécutions solennelles et gourmées qui étaient encore récemment de tradition en Angleterre, Gardiner met à nu le texte musical saisi à sa racine, retrouve la vigueur et le réalisme fabuleux de Haendel à travers le style baroque le plus dépouillé. Il a le génie du tempo exact qui illumine la musique et du dessin qui creuse l'expression. Les mouvements les plus vertigineux étincellent de clarté, et chaque geste, chaque muscle de son corps, semblent transcrire directement cette épopée qui s'engouffre en lui, qui souffle sur ce brasier vivant.

Le soir même, Galina Vichnevskaia et Rostropovitch venaient créer, avec l'Orchestre de Lille, une « cantate-opéra » de Marcel Landowski, *la Prison*, qui devait raviver en eux des souvenirs douloureux : cet homme et cette femme qui attendent avec angoisse l'arrivée de la police politique, puis l'interrogatoire sinistre auquel ils sont soumis, enfin la prison d'où elle s'évade dans la folie, et lui dans la mort. Le style très descriptif de l'orchestre (cordes, trois trompettes et percussions), qui traduit avec précision l'atmosphère obsédante de ce sujet à la Menotti, paraît un peu désuet, ainsi que les grandes plaintes en cris et vocalises de la soprano, où passe le tempérament tragique et indomptable de Vichnevskaia. On regrette que le ton ne s'élève pas constamment à cet authentique lyrisme qui saisit les interventions de Rostropovitch sondant les profondeurs de la détresse humaine.

Le tempérament combatif, la conviction et la sonorité gonflée d'émotion de celui-ci parvenaient ensuite à donner vie au *Concerto pour violoncelle* de Dvorak dans l'acoustique du pavillon Vendôme où l'on ne pouvait guère apprécier les qualités de l'Orchestre de Lille dirigé par Jean-Claude Casadessus. Guschlbauer, Gardiner et Janowski risquent d'éprouver les mêmes mécomptes dans les jours à venir.

La musique contemporaine, de son côté, reprend sa place à Aix grâce à une collaboration plus active du Festival avec le centre Acanthes. Celui-ci réunit cette année cent quatre-vingts stagiaires autour de Luciano Berio et d'une pléiade d'excellents professeurs qu'on trouve dans les cinq concerts consacrés ces jours-ci aux musiciens de Circles. La journée du 20 juillet, qui sera dédiée à Anton Webern pour son centenaire, marquera l'entrée de la musique de notre temps dans le sanctuaire classique du Théâtre de l'Archevêché avec l'Ensemble intercontemporain et Pierre Boulez qui dirigera des œuvres de Webern, Stravinski, Berio et son propre *Éclat*.

JACQUES LONCHAMPT.

Couperin l'oublié

Un anniversaire peut parfois en cacher un autre : ainsi le trois centième anniversaire de la naissance de Rameau a-t-il fait oublier le deux cent cinquantième anniversaire de la mort de Couperin... Mais, heureusement, l'ingratitude du plus grand nombre peut être compensée par la fidélité de quelques-uns, ceux, par exemple, qui sont venus suivre le premier séminaire organisé par la claveciniste Blandine Verlet autour de l'œuvre de celui qu'elle appelle son « compagnon, collègue et ami, le tant ou si mal aimé ».

A quelques kilomètres de Fontainebleau, dans les dépendances du château de Bourron-Marlotte, mises aimablement à la disposition des stagiaires — un joli château à découvrir, ouvert au public depuis peu par ses propriétaires, — Blandine Verlet a pu tout à loisir détailler, entre musiciens, entre amis, les beautés et les secrets de la musique instrumentale, vocale (profane et religieuse) de François Couperin, surnommé « le Grand » pour le distinguer de son oncle, Louis, qui n'était pourtant pas un petit maître. Pour la musique d'orgue il a fallu se transporter à la chapelle du château de Fontainebleau mais l'orgue de Clicquot qui s'y trouve méritait sa part de visite. Les séminaires, par définition, profitent surtout aux participants, une quinzaine, auxquel Blandine Verlet n'a pas de peine à transmettre un enthousiasme communicatif, celui-là même qui l'a conduite à imaginer ce premier stage. Un stage dont le prix de revient dépasse certainement le montant de la modeste subvention accordée. Aussi était-il naturel, pour s'ouvrir sur l'extérieur, de proposer des concerts où les œuvres de Couperin occuperaient une place de choix sans être exclusive. C'est ainsi que le 10 juillet on a pu comparer les *Leçons de ténèbres* de Marc-Antoine Charpentier et celles de Couperin. Blandine Verlet, comme il se doit, tenait la partie de clavecin, et parmi les exécutants on remarquait une admirable voix de mezzo, celle de Virginie Pattie. Elle sait allier le naturel de l'expression à ce raffinement de tous les instants qui fait le charme particulier de la musique française du dix-huitième siècle.

GÉRARD CONDÉ.

Pour Anne Béranger

A la suite de la disparition de la cantatrice Anne Béranger (*le Monde* du 19 juillet), Antoine Vitez, qui, en juin 1981, l'avait dirigée dans son dernier spectacle, nous a adressé son témoignage.

La Voix humaine *de Cocteau et Poulenc restera pour tous, à Chaillot, un souvenir étrange et beau : nous savions en nous-mêmes que ce drame était rare, qu'il ne se reproduirait peut-être pas longtemps, que l'interprète y jouait sa vie.*

L'acharnement, l'obstination, l'endurance, le courage, la volonté, tout cela, qui fait ce qu'on appelle la force d'âme, oui, la force de l'âme qui soutient le corps frêle, tout cela qui est si rare et qui suscite naturellement l'estime et le respect de tous n'était sans doute pour elle que la moindre des choses : elle eût dit simplement : la conscience professionnelle.

Sur la scène étroite qu'elle parcourait chaque soir, elle mimait toute l'histoire de la vie d'une femme, jusqu'au sanglot ultime, au collier déchiré, et je voudrais qu'on n'oublie pas de quelle façon elle a étudié la musique et les gestes de son rôle, avec quelle humilité devant l'art ; cette humilité fut son génie.

Car Setrak à son piano, et moi tournant autour d'elle, tous deux l'entourant de nos soins, la persécutant pour un soupir, un geste de main, nous nous sommes fondus en elle, et c'est elle qui accomplissait seule et souveraine son voyage imaginaire, comme un acrobate sur un fil, ne nous devant à la fin plus rien, ayant tout rendu au centuple, par la seule force de l'âme, justement, qui fait l'éclat du théâtre.

ANTOINE VITEZ.

Chanter ne lui suffisait pas. Cette femme si féminine, cette bâtisseuse d'utopies, était trop généreuse pour se contenter de vivre sa chance. La chance, elle veut la donner à d'autres. En 1970, elle fonde sa compagnie, où débutent Joseph Russillo et Carolyn Carlson entre autres. En 1978, elle réalise le rêve d'un spectacle total mêlant comédiens et danseurs : à ses côtés, Petrika Ionesco, Pierre Romans, Jean Babilée... Elle s'entoure d'amitiés, vit dans un monde ludique, un désordre chaleureux d'objets, de bijoux de théâtre, de dentelles, un charme hors du temps.

Elle revient au chant, jamais complètement abandonné, après avoir retrouvé un ami du Conservatoire devenu pianiste. Elle le décide à monter, avec elle, *la Voix humaine*, convainc Antoine Vitez. En juin 1981, elle apparaît, blanche, exsangue, lumineuse, chantant *l'Appel sans réponse de l'amour*. Une femme, un téléphone et la vie qui s'en va avec les mots. — C.G.

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). 20 h 30 : La seconde Surprise de l'amour ; La Colonie ; *Thermes de Cluny*. 21 h : le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc.

Les autres salles

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53). 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod Zod Zod...iaque.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Pauvre France !
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : George Dandin.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : Un canapé-lit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h : Mourir à Colone ; 22 h : Job scène du livre.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 30 : la Bonne Femme aux camélias, 22 h 15 : les Gros.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : la Malibran.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : la Fausse Libertine.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Play it again, Sam.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Stella Memoria ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h : Jeu même. — II. 18 h 30 : l'Esprit qui vole ; 20 h 30 : Milosz ; 22 h 15 : l'Intrus.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Amour fou.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Surprise.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Folies d'opérettes, dern. le 24.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Six heures au plus tard.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 15 : les Pieds dans les poches ; 22 h 15 : l'Escargot.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), 20 h 30 : Histoires déconcertantes ; 22 h 15 : Et toi la grande...
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.
UNION (770-90-94), 20 h 30, dim. 17 h 30 : Vol au-dessus d'un nid de coucou (en anglais).
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 19 h : Gertrude morte cet après-midi ; 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h : Service non compris.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II. 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ?
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins : 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Slips et sentiments.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : L'os qui mord ; 22 h 30 : Tragédie au radar.
COMÉDIE ITALIENNE (320-85-11), 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : Des malheurs de Sophie ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : Attendons la fanfare.
LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h 15 : Oy. Moïsheley, mon fils ; 22 h : R. Bernadac.
PATACHON (606-90-20), 22 h : D. Loury ; 23 h : F. Fanel, N. Poli : Hommage à Édith Piaf.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Guide des convenances 1919 ; 22 h 30 : J'viens pour l'annonce.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova's babies ; 22 h 30 : l'Argent de Dieu.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Infini express ; 20 h 30 : le Baboud ; 21 h 30 : Lâchez les chiens ; 22 h 30 : Romeliette et Julot.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45) 21 h, dim. 15 h 30 : François, j'ai mal à mes sous.

Le music-hall

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15) 21 h : Montmartre Folie.
JARDIN D'ACCLIMATATION (745-81-15) 15 h : École nationale du cirque..
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 15 : J.-C. Carrasco, W. Rios, C. Perez.

Les concerts

HOTEL HÉROUET, 18 h et 20 h 30. A. KREMSKI (Couperin, Liszt, Debussy...).
ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : J. Azkood (Bach, Scarlatti, Villa-Lobos).
ÉGLISE SAINT - ÉTIENNE - DU - MONT : 21 h, Orchestre de chambre de Heidelberg.

Paris

XVIIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (227-12-68)

Église Saint-Eustache, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de R.-F., dir. : M. Janowski (Mendelssohn).

RENCONTRES DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

IIe Juillet musical de l'escalier d'or (523-15-10)

A 19 h : H. Nagorsen, P. Scotto le Massese (Bach, Haydn, Mendelssohn) ; 21 h : G. Fumet, I. Nodairai (Donizetti, Schubert, Franck).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : le Passé d'une mère, de R. Freda ; 19 h, The raid, de H. Fregonèse ; 21 h, Return to treasure island, de E.-A. Dupont.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Grands classiques du cinéma : Vedette d'occasion, de R. Jones ; 17 h, Les hommes ne comprendront jamais, de C. Crichton ; 19 h, Sécheresse, de N. Pereira Dos Santos.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
ANNA (Port., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
L'ARGENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES AVENTURES SEXUELLES DE NÉRON ET POPPÉE (It., v.f.) (**) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

Jeudi 21 juillet

CALIGULA, LA VÉRITABLE HISTOIRE (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais (H. sp.), 4e (278-47-86).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
CREEPSHOW (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LA DERELITTA (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).
ESCROC, MACHO ET GIGOLO (It., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
FEMMES (Fr.-Esp.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).
GAIJIN (Brés., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33).
L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
HORRIBLE (A., v.f.) (*) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
JE SAIS QUE TU SAIS... (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE JUSTICIER DE MINUIT (A., v.o.) (**) : Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LES MEILLEURS AMIS (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Ranelagh (H. sp.), 16e (288-64-44).
MON CURÉ CHEZ LES THAILANDAISES (Fr.) : Arcades, 2e (233-44-58).
MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE MUR (Franco-turc, v.o.) (*) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
NANA LE DÉSIR (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
NEWSFRONT (Austr., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
ON L'APPELLE CATASTROPHE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44) (H. sp.).
LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94).

LES FILMS NOUVEAUX

EGON SCHIELE, ENFER ET PASSION, film germano-austro-français de Herbert Vesely. (V. all.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; George V, 8e (562-41-46). V.f. : Berlitz, 2e (740-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (543-00-65) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
FLICS DE CHOC (**), film français de Jean-Pierre Desagnat. Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-94) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
ŒIL POUR ŒIL, film américain de Steve Carver. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Saint-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).
PSYCHOSE II (**), film américain de Richard Franklin. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
Y A-T-IL UN PIRATE SUR L'ANTENNE, film français de Jean-Claude Roy : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Ciné Beaubourg, 8e (271-52-36) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

QUARTIER DE FEMMES (A., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).
ROLLING STONES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
STELLA (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-39-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-46-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert, 14e (H. sp.) (321-41-01).
LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22)

Les grandes reprises

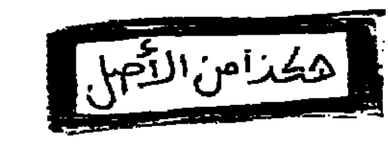
ANNIE HALL (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BARRY LYNDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).
CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
C'EST MA VIE APRÈS TOUT (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46), Escurial, 13e (707-28-04) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
LE CONVOI (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (763-64-66).
LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumond Sud, 14e (397-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.), (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES ENSORCELÉS (It., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
EXHIBITION (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).
L'EXTRAVAGANT Mr RUGGLES (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias (H. sp.), 17e (764-97-83).
FLESH (A.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAIR (A., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).
L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
J'AI MÊME RENCONTRÉ DES TZIGANES HEUREUX (You., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
JEREMIAH JOHNSON (A., v. f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; André Bazin, 13e (337-74-39).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re et 2e partie), Grand Pavois, 15e (554-46-85).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (v.f.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MAD MAX II (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (563-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE MASQUE DE FUMANCHU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR TAPE SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).
MOROCCO (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).
NEW YORK NEW YORK (A., v.o) : Calypso, 17e (380-30-11).
NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine (bis), 6e (325-47-46).
ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Ecoles, 5e (354-47-62) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoches, 6e (633-10-82)) ; St-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).
PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46)
LE PROCÈS PARADINE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
RAGTIME (A., v.o.) : Studio de l'Etoile 17e (380-42-05).
LA RANCUNE (All.-Fr., v.o.) : Studio des Acacias, 17e (764-97-83).
RIZ AMER (It., v.o.) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).
SEX O CLOCK USA (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
SPARTACUS (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA TAVERNE DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (353-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Images, 18e (522-47-94).
TRAQUENARD (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
UNE FEMME A SA FENÊTRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Mex.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.
ALIEN (A., v.o.) (*) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 20 h 10.
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 45.
BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 22 h 15.
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h 15.
CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 16 h., 20 h 15.
DIALOGO DI ROMA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h 10.
LES INDOMPTABLES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 18 h, 22 h.
LES JOCONDES (Fr.) : Saint-Ambroise, (11e) (700-89-16), 19 h, 20 h 30.
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.
MAD MAX (**) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 18 h 30.
LA NUIT DE VARENNES (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 21 h 30.
ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 15.
PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A. ; v.o.), Cinoches, 6e (603-10-82), 22 h 40.
LE PROCÈS (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.
RÊVE DE SINGE, (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 15.
SUBWAY RIDERS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40, 0 h 30.
TOUTE NUDITÉ SERA CHATIÉE (Brés.) : Denfert, 14e, (321-41-01), 22 h.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h.
WILLY ET PHIL (A., v.o.), Palace, 15e (374-95-04), 21 h.
XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) 20 h.
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) Denfert, 14e (321-41-01), 16 h.

Les festivals

FESTIVAL MEL BROOKS (v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; 20 h, 22 h, 24 h : Frankenstein Junior ; 16 h, 18 h : la Dernière Folie de Mel Brooks.
FESTIVAL MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Plumes de cheval.
FESTIVAL : LES FEMMES DE FASSBINDER (v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) : 16 h 05 : le Mariage de Maria Braun ; 18 h 10 : Lili Marleen.
FESTIVAL : IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : 20 h, les Nouvelles Aventures des Vengeurs insaisissables ; 18 h, la Chevauchée mongole ; 16 h, la Dernière Chasse ; 22 h, Sur les traces du Seigneur.
FESTIVAL POLAR (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) : Allo Brigade spéciale.
POLAR STORY (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Agent X 27 ; ven. : Tuez Charley Varrick.
FESTIVAL A. TARKOVSKY (v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33) : 20 h, 22 h : le Miroir.
LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL : Escurial, 13e (707-28-04) ; 19 h 30 : Ludwig, requiem pour un roi vierge ; 17 h : l'Avventura.
FESTIVAL WESTERN (v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), 22 h 25 : Il était une fois la révolution.
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) ; jeu. : Chicanos Story.
FESTIVAL G. DEPARDIEU : Rialto, 19e (607-87-61) ; jeu. 21 h, Danton ; 18 h 30, la Dernière Femme ; 16 h 15, Buffet froid.
WARREN BEATTY (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) : 16 h 30 : Le ciel peut attendre ; 18 h 15 : la Bonne Fortune ; 20 h : le Visage du plaisir ; 22 h : la Maîtresse du lieutenant français.
BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) : le Dernier Round.



COMMUNICATION

A VOIR

Sagas à la chaîne

Question à 1 000 francs : pourquoi la télévision française qui entretient à grands frais des correspondants aux États-Unis en est-elle réduite à acheter ses reportages en Allemagne ? Je pense à celui que vous risquez de voir vendredi soir sur FR 3 (1). Il s'agit d'une enquête complètement biaisée, truquée, de parti pris, sur les feuilletons américains (les soap operas) présentés comme de vulgaires romans-photos.

C'est tout le contraire. Ce sont d'énormes sagas, qui ont le plus souvent pour cadre des hôpitaux, des bureaux d'avocats, des coins de banlieue, bref des endroits où se croisent toutes sortes de gens que l'on découvre, que l'on suit, que l'on perd de vue, que l'on retrouve au fil de quatre, cinq, six intrigues enchevêtrées. Ce sont des lacis de vies entrecroisées, de rencontres, de démêlés familiaux et professionnels, d'imbroglios, d'embêtements, de maladies. Ce sont des instantanés et des continuités, des reflets du monde où nous vivons, des échos si réalistes que l'idée ne viendrait à personne que les acteurs puissent dire un texte écrit d'avance. On croit qu'ils improvisent. Ce sont des cadres, des décors, toujours les mêmes, si conventionnels, si bon marché, qu'ils rejoignent, dans le domaine des signes, les pancartes brandies sur les scènes shakespeariennes.

Ce sont des histoires tournées au jour le jour pendant des années, des histoires dont les protagonistes meurent pour peu que l'interprète déplaise à la production, ou vieillissent là sous nos yeux et dont le sort nous touche autant que celui de nos proches. Ces feuilletons quotidiens se distinguent des feuilletons hebdomadaires diffusés le soir style « Dallas » ou « Dynastie » uniquement par le peu de frais qu'ils entraînent.

Seul échantillon connu en France, en noir et blanc, très ancien, « Peyton Place » — rappelez-vous le succès que ça a eu ! — obéissait aux règles d'un art si populaire qu'il a donné lieu à des études à n'en plus finir, des cours, des séminaires, des bouquins et des analyses super-savantes et sophistiquées.

Une chose est sûre en tous cas : leur influence sur l'évolution des mœurs et des idées de l'autre côté de l'Atlantique d'abord, de ce côté-ci ensuite, est immense. Ce sont les soaps et les sit coms, les comédies de situation, autre genre très engagé malgré les apparences — voyez « Mash » ou « Drôle de couple » — qui ont abordé les premiers certains sujets tabous : l'avortement, l'adultère, l'homosexualité, l'alcoolisme, le cancer ou l'analphabétisme. Et les ont dédramatisés en douce, mine de rien, entre un sourire et une larme, sans infliger de leçon, sans faire de morale.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) « Magazine vendredi : Regarde pas la bouche pleine », FR 3, vendredi 22 juillet, 20 h 35.

Jeudi 21 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : le Boomerang noir.
De R. Bahr et T. Roberts.
Un biologiste victime de chantage : une histoire sans intérêt.

22 h 15 Caméra festival : Propre en ordre.
De B. Gouley et Ch. Laperrière.
La Suisse : sa quête de la propreté en toutes choses, son besoin d'ordre. Ordre ou manie ? Stérilité ou propreté ?

23 h 35 Journal.

23 h 50 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Soirée allemande. Club des télévisions du monde (A.R.D.) : Sur les lieux du crime, Miriam, téléfilm de P. Adam.
Une jeune ethnologue de retour d'une expédition en Amazonie accuse son père d'avoir tué sa mère.

22 h 10 Concert : Beethoven, Ravel.
Concerto pour piano nº 4 de Beethoven et *Shéhérazade* de Ravel, par l'Orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck.

22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Parole donnée : la Fiesta Brava.
Emission de M. Benayoun.
Dernier numéro de cette série : Pauo Seban nous introduit dans l'univers de la tauromachie, nous livre les angoisses, les interrogations, la passion d'apprentis matadors de Nîmes.

21 h 35 Journal.

21 h 55 Film : Bobby Deerfield.
Film américain de S. Pollack (1977), avec Al Pacino, M. Keller, A. Duperey, R. Valli, S. Meldegg.
Un champion américain de courses automobiles, qui a perdu le goût de vivre, rencontre, dans une clinique suisse, une jeune femme au comportement bizarre. Il s'éprend d'elle sans savoir qu'elle doit bientôt mourir. Grand mélodrame sentimental rappelant, parfois, les films de Frank Borzage. La mise en scène de Sydney Pollack fait passer une forte émotion. Interprétation dominée par Al Pacino.

23 h 53 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.

23 h 55 Prélude à la nuit.
Impromptu nº 2 en la bémol majeur, de F. Schubert, par Li Jian au piano.

FRANCE-CULTURE

20 h, L'homme dans la glace, d'I. Drewitz ; à 20 h 20 : *le Bandeau*, de S. Lenz.

22 h 30, Nuits magnétiques : les journalistes.

FRANCE-MUSIQUE

En direct de Marseille et d'Aix-en-Provence

21 h, Concert (en direct de la cour du Conservatoire de Marseille) : *Six mélodies inédites*, de Debussy ; *Traits*, de Decoust ; *Désordre dérisoire*, de Mireann ; *Ecrits sur toile*, de G. Amy, par l'Ensemble de l'Itinéraire ; sol. : I. Jarsky.

22 h, Fréquence de nuit : Adieu. Œuvres de Stockhausen, Holiday, Tiomkin/Washington, Steiner, Eno, Mahler, Strauss ; à 0 h 5, Progrès en amour assez rapides : œuvres de Laporte, Ferrari.

Vendredi 22 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le Bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 45 Série : Destination danger.
16 h 30 Croque vacances.
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Revoir à la demande : La vie de Marianne.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Superdéfi.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal (et à 22 h 35).
20 h 35 Au théâtre ce soir : l'Azalée,
d'Y. Jamiaque, mise en scène M. Roux, réal. P. Sabbagh, avec N. Merouze, A. Bertheau...
La rencontre entre une femme libre, « indépendante » et un séducteur...

22 h 45 Le jeune cinéma français de courts métrages.
Holidays, d'Olivier Douyère.

23 h 5 Journal et cinq jours en Bourse.
23 h 30 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
12 h 30 Tour de France.
13 h 35 Série : Le Virginien.
14 h 45 Aujourd'hui la vie.
15 h 45 Dessins animés.
15 h 55 Sports été.
Cyclisme : Tour de France ; tennis à Zurich.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Verdi.
De R. Castellani.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : les romanciers best-sellers sont-ils heureux ? Sont invités : Guy des Cars (le Crime de Mathilde), *Patrice Laffont* (le Visiteur de l'été), *Harold Robbins* (le Beau Parleur), *Paul-Loup Sulitzer* (le Roi vert) *et Sylvie Audoly (traductrice de :* Maîtresse du jeu, *de S. Sheldon).*

22 h 55 Journal.

23 h 5 Cinéma d'été, cinéma d'auteur : le Rebelle.
Film français de G. Blain (1980), avec P. Norbert, M. Subor, I. Rosais, J.-J. Aublanc, F. Michaud, A. Jérôme.
Un garçon de vingt ans, d'origine prolétaire, solitaire et farouche, vit de combines et de vols pour élever sa jeune sœur. Sa révolte s'exacerbe dans sa rencontre avec un homme d'affaires homosexuel.
Film du refus de toutes les compromissions sociales, de toutes les dominations. Portrait admirable d'un individualiste. Mise en scène où l'indignation, la violence, l'émotion sont intériorisées, un peu comme chez Bresson.

TROISIÈME CHAINE : FR 3 :

19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Vendredi : Regarde pas la bouche pleine.
Magazine d'information d'A. Campana.
21 h 35 Journal.
21 h 55 L'aventure : les dents de la mort, de F. Rossif.
L'expédition de biologistes marins au Canada à la recherche des mammifères aquatiques.

22 h 50 Festival international du jazz à Juan-les-Pins.
Une émission de Jean-Christophe Averty.
Avec le pianiste Oscar Peterson, Niels Henning Orsted Pedersen, contrebasse, et Martin Drew, batterie.

23 h 18 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.

23 h 20 Prélude à la nuit.
Quatuor nº 4, de M. Tippett, par le Lindsay String Quartet sous la direction du compositeur au Festival de Tourcoing.

FRANCE-CULTURE

14 h 5, Un livre, des voix : « Don Juan des forêts », de P. Beck.
14 h 45 Les après-midi de France-Culture : Les inconnus de l'histoire (Paul Delesalle).
16 h, Evariste Galois, musique et mathématique.
18 h, Hommage à Jean Thévenot.
18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : les noyaux super-lourds, avec M. Lefort.
20 h, Stanislas Fumet ou la patience de Dieu, par M. Cazenave.
21 h 30, Black and blue : table ronde des journalistes.
22 h 30, Nuits magnétiques : le ciel à témoin.

FRANCE-MUSIQUE

En direct de Marseille et d'Aix-en-Provence

12 h, Concert (en direct de la cour du Conservatoire de Marseille) : œuvres de Mendelssohn, Chopin, Fauré, Ravel, par P. Bianconni, piano.
13 h 5, L'arbre à chansons.
14 h, Portraits provençaux : de Cézanne ; à 15 h, portrait d'A. Vanzo ; à 16 h, d'Aristide Farrenc, éditeur.
17 h, Jazz : Nice Antibes.
18 h, Une heure avec... : Scott Ross (en direct du cloître Saint-Sauveur, à Aix) : œuvres de Rameau.
19 h 5, L'imprévu.
21 h 30, Concert (en direct du théâtre du Pavillon de Vendôme) : *Symphonies Haffner* et *Linz*, de Mozart ; *Concerto nº 22 pour piano et orchestre*, de Mozart, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. T. Guschlbauer, avec B. Engerer, piano.
22 h 15 Fréquence de nuit : L'amour ; à 0 h 5, Gesualdo, la cruauté, la dédicace.

RÉSULTATS DES ENQUÊTES DU C.E.S.P.

Recul des quotidiens nationaux progression des régionaux

Baisse d'audience des quotidiens nationaux, progression des quotidiens régionaux et relative stabilité des périodiques : tels sont les principaux enseignements de la série de trois enquêtes annuelles réalisées par le Centre d'étude des supports de publicité (C.E.S.P.) durant l'exercice 1982-1983 (1). Si le taux de pénétration des journaux parmi les Français reste à peu près inchangé, les sondages révèlent en effet de sensibles variations dans les habitudes de lecture.

Parmi les Français âgés de plus de quinze ans, 57,3 % lisent au moins un quotidien (57,5 % en 1981-1982) et 87,9 % (contre 87,6 %) un périodique.

Tandis que le nombre de lecteurs des quotidiens régionaux accuse une légère progression (1,2 %), celui des quotidiens nationaux est en nette régression (10,6 %). Avec 1,117 million de lecteurs, *le Monde* perd 6,7 % de ses lecteurs (2) ; *le Parisien libéré* avec 1,030 million reste stable ; *l'Équipe* est en recul, 722 000, soit −10,2 %, ainsi que *la Croix*, 211 000 lecteurs, soit −14,2 %. La plus forte baisse observée par le C.E.S.P. est celle du *Matin de Paris*, qui n'aurait plus que 543 000 lecteurs au lieu de 738 000 lors de la période précédente, c'est-à-dire −26,4 %. Les variations concernant les autres titres nationaux ne sont pas rendues publiques en raison du retrait du C.E.S.P. du groupe Hersant, ainsi que, maintenant, du quotidien communiste *l'Humanité*. *Le Quotidien de Paris* et *Libération*, qui ne sont pas adhérents au C.E.S.P., ne sont pas non plus soumis à ses enquêtes. *Libération*, toutefois, publie dans son édition du 20 juillet le résultat d'une enquête réalisée par la Sofres qui indiquerait une progression 36 % de son audience, soit un total de 436 000 lecteurs.

Variations en province

La bonne santé de la presse régionale dans son ensemble dissimule néanmoins certaines variations importantes d'une année sur l'autre. *Le Courrier picard*, notamment, enregistre un recul de 13 % de son audience, qui est de 276 000 lecteurs. Les journaux appartenant au groupement publicitaire de *la Dépêche du Midi* (outre ce titre, *le Petit Bleu* et *la Nouvelle République des Pyrénées*) reculent globalement de 8 % et totalisent 898 000 lecteurs ; ceux du groupe lorrain *(le Républicain* et *la Liberté de l'Est)* baissent de 9,7 % et comptent 630 000 lecteurs.

En revanche, *le Midi libre* et *Centre-Presse* progressent ensemble de 5 % et atteignent 701 000 lecteurs ; les journaux de Bourgogne *(le Bien public* et *le Courrier de Saône-et-Loire)* avancent de 4,8 % et comptent 329 000 lecteurs ; les journaux du Centre *(la République du Centre* et *l'Echo républicain)* progressent de 4 % et dénombrent 308 000 lecteurs. La progression la plus notable est réalisée par le groupe Média-Sud *(le Provençal, Var-Matin République, le Soir, le Méridional-la France)* : + 9,4 %, soit 1,046 million de lecteurs.

Parmi les périodiques, on relève quelques évolutions importantes. Certaines spectaculaires, comme celle du magazine de cinéma *Première*, qui progresse de 30,4 %, ou celle de la nouvelle formule de *F Magazine*, qui recule de 30,4 %.

Mais l'un des grands phénomènes du moment, c'est l'essor spectaculaire de la presse spécialisée en radio-télévision (neuf titres totalisant 6 millions d'exemplaires).

(1) Les enquêtes du C.E.S.P. ont été effectuées en octobre-novembre 1982, janvier-février 1983 et en avril-mai 1983 auprès de 15 414 personnes. Elles portent sur quatre-vingt-huit quotidiens et cent dix périodiques.

(2) *Le Monde* enregistre deux variations significatives. Le lectorat appartenant à la catégorie socio-professionnelle « affaires-cadres supérieurs », qui était de 35,9 % en 1981-1982, représente aujourd'hui 44,6 %. Les jeunes entre quinze et vingt-quatre ans, d'autre part, constituent 22,6 % de ses lecteurs au lieu de 18,1 %.



SPORTS

CYCLISME

La dix-huitième étape du Tour de France

Fignon : la méthode Hinault

De notre envoyé spécial

Apportant une sixième victoire à l'équipe Mercier, Jacques Michaud a gagné, mercredi 20 juillet, la dix-huitième étape l'Alpe-d'Huez-Morzine. Laurent Fignon conserve la première place du classement général avec 3'02" d'avance sur Bernaudeau, qui bénéficie de l'effondrement de l'Espagnol Delgado.

Morzine. — « *Le véritable courage à vélo est celui qu'il faut déployer pour gagner dans les circonstances difficiles* » écrivait naguère Louison Bobet. C'est ce courage-là qui, de toute évidence habite Laurent Fignon. Attaqué, harcelé, malmené sur la route de Morzine — et quelle route ! — le porteur du maillot jaune a cédé du terrain mais il est parvenu à redresser une situation momentanément compromise pour dominer ensuite ceux qui l'avaient menacé et consolider en fin de compte sa position au classement général.

Au cours de cette étape déterminante, Fignon a fait ce qu'aurait fait Hinault à sa place. Il a colmaté les brèches sans jamais paniquer, avec la maîtrise d'un homme d'expérience et le sang-froid du routier endurci. Venant de Bernard Hinault — ou de Jacques Anquetil autrefois — la performance ne nous aurait pas étonné. De la part de Fignon, c'est plus inattendu. Professionnel depuis la saison écoulée, le leader par intérim de l'équipe Gitane n'a pas encore vingt-trois ans et il participe au Tour de France pour la première fois.

On prévoyait une étape dure. Ce fut une étape dramatique : 247 kilomètres, cinq cols à franchir : le Glandon, la Madeleine, les Aravis, la Colombière et Joux-Plane, sans doute le plus pénible de tous à quinze kilomètres de l'arrivée. « *Un parcours d'une sévérité excessive* » avait dit Marcel Bidot, ancien directeur technique de l'équipe de France retrouvant le Tour après quatorze ans d'absence. Il n'avait pas tort. La fatigue et les risques à prendre ont provoqué des défaillances irrémédiables, mais aussi des chutes terribles. Joop Zoetemelk a perdu un quart d'heure, tandis que l'Espagnol Delgado, deuxième du classement général à l'Alpe-d'Huez, rétrograde au dix-septième rang avec un retard de vingt-trois minutes. Dans la descente en lacets du col de la Colombières qui donne le frisson, on a sorti du ravin Martens, le visage ensanglanté. Et Nüllens, une clavicule fracturée. Et Vandervelde, un des favoris, qui souffre d'un traumatisme crânien.

Revenant sur le devant de la course, nous devions apprendre que Fignon s'était laissé piéger malgré sa clairvoyance. Au cœur de la vallée, entre le bas de la Madeleine et le pied des Aravis, il conduisait un maigre peloton quatre minutes derrière un groupe d'une vingtaine d'unités emmené par le Néerlandais Winnen, l'homme qu'il fallait surveiller de près. Les attaques, il est vrai, fusaient depuis le départ. Le Tour allait-il basculer ?

Dans la roue de Fignon, Bernaudeau attendait patiemment son heure, prêt à contrer. Le porteur du maillot jaune paraissait alors en fâcheuse posture, et ses challengers jouaient sur le velours. C'est pourtant lui qui eut le dernier mot. Payant de sa personne, effectuant la plus grosse part du travail, il réussit à rejoindre Winnen et à décramponner Bernaudeau, neutralisant ainsi ses deux adversaires les plus redoutables.

Pendant ce temps, le Savoyard Jacques Michaud, le régional, réalisait un autre exploit. Premier aux Aravis, premier au col de la Colombière, premier encore à Joux-Plane, il achevait victorieusement une échappée solitaire de 170 kilomètres. L'amateur colombien Corredor se classait troisième à Morzine et l'Irlandais Kelly, « *dégringoleur* » vertigineux, reprenait cinq minutes à tout le monde grâce à sa seule virtuosité. Le jour où le Tour se gagnera dans les descentes, il aura le maillot jaune.

JACQUES AUGENDRE.

DIX-HUITIÈME ÉTAPE
L'Alpe-d'Huez - Morzine
(247 km)

1. Jacques Michaud, les 247 km en 7 h 45 mn 25 s (moy. : 31,842 km/h) ; 2. Arroyo, à 1 mn 11 s ; 3. Corredor, à 2 mn 15 s ; 4. Van Impe, à 2 mn 16 s ; 5. Alban, à 2 mn 19 s ; 6. Roche, à 2 mn 48 s ; 7. Millar, à 2 mn 48 s ; 8. Fignon, à 3 mn 42 s ; 9. Winnen, à 3 mn 42 s ; 10. Bernaudeau, à 4 mn 11 s ; 11. Anderson Ph., à 5 mn 55 s ; 12. Ferretti, à 5 mn 55 s ; 13. Boyer, à 5 mn 55 s ; 14. Gavillet, à 7 mn 12 s ; 15. Madiot, à 8 mn 2 s, etc.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Laurent Fignon, 90 h 16 mn 32 s ; 2. Bernaudeau, à 3 mn 2 s ; 3. Winnen, à 3 mn 31 s ; 4. Alban, à 3 mn 37 s ; 5. Arroyo, à 3 mn 55 s ; 6. Van Impe, à 4 mn 32 s ; 7. Madiot, à 9 mn 12 s ; 8. Kelly, à 10 mn 20 s ; 9. Boyer, à 12 mn 54 s ; 10. Anderson, à 15 mn ; 11. Lubberding, à 16 mn 2 s ; 12. Agostinho, à 17 mn 37 s ; 13. Millar, à 17 mn 58 s ; 14. Jimenez, à 18 mn 21 s ; 15. Corredor, à 21 mn 9 s, etc.

FOOTBALL

Bordeaux et Sochaux prennent le meilleur départ du championnat de France

Le match au sommet de la première journée du championnat de France de première division Nantes-Monaco n'a pas véritablement tenu ses promesses : les deux équipes se sont séparées sur un score nul (0-0) qui constitue néanmoins un bon résultat pour les joueurs de la Principauté.

En revanche, l'autre grand favori de cette saison, Bordeaux, a sauté sur la première occasion : les Girondins, à l'issue d'un match très vivant, ont battu sur le score sévère de 4-1 des Rennais dont la tâche, pour leur retour en première division, n'était pas facile. Également candidat au titre, Paris-Saint-Germain est allé arracher le match nul à l'extérieur, au Stadium de Toulouse (1-1).

Grâce à deux buts d'Ogazza, les Lensois ont réussi à mettre à la raison l'équipe de Metz (3-2), après avoir été menés 0-2. Rouen face à Auxerre, l'a également emporté chez lui (2-0), ce que n'ont pu faire Strasbourg face à Bastia (0-0) et Laval face à St-Étienne (1-1).

L'une des surprises de la soirée a été la victoire à l'extérieur de Lille sur Nancy (1-2) : même si les Nancéens ont été la saison passée les spécialistes des contre-performances à domicile, on n'attendait pas en si bonne forme une équipe lilloise renouvelée à 80 %, à l'intersaison.

Enfin les trois clubs promus ont eu des débuts difficiles : outre Rennes battu à Bordeaux, Nîmes a été dominé à Sochaux sur le même score (4-1), tandis que Toulon, chez lui face à Brest, n'a pu faire que match nul (0-0).

Cette première soirée de championnat a également vu la réapparition de la publicité sur les filets de but à Bordeaux, Laval, Sochaux et Rouen. A Nantes, les inscriptions ont été retirées à la demande du réalisateur de télévision qui filmait la rencontre avec Monaco. A la fin de la saison dernière, la même opération, réalisée par M. Jean-Claude Darmon, chargé des problèmes de publicité auprès de la Ligue nationale de football, avait provoqué l'intervention de la Haute Autorité de l'audiovisuel. Cette dernière avait déclaré la publicité en question « *non grata* » sur les écrans de télévision et interdit aux trois chaînes de retransmettre les images des matches sur les stades dont les filets portaient une inscription.

RÉSULTATS
(Première journée)

*Nantes et Monaco	0-0
*Bordeaux b. Rennes	4-1
*Toulouse et Paris-SG	1-1
*Lens b. Metz	3-2
*Laval et Saint-Étienne	1-1
*Toulon et Brest	0-0
Lille b. *Nancy	2-1
*Sochaux b. Nîmes	4-1
*Strasbourg et Bastia	0-0
*Rouen b. Auxerre	2-0

Classement. — 1. Bordeaux, Sochaux, 2 pts ; 3. Rouen, 2 ; 4. Lens, Lille, 2 ; 6. Toulouse, Laval, Paris-SG, Saint-Étienne, 1 ; 10. Nantes, Monaco, Bastia, Brest, Strasbourg, Toulon, 1 ; 16. Metz, Nancy, Auxerre, Rennes, Nîmes, 0.



INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Dans les coulisses de la haute couture

A la veille des présentations des collections d'hiver des couturiers, qui débutent le dimanche soir 24 juillet avec Nina Ricci, une journée en coulisse permet de juger du dynamisme des vingt-trois maisons parisiennes engagées dans ce « marathon ».

Les fabricants de tissus, de Lyon ou de Côme, rivalisent de créativité pour apporter aux modélistes leurs plus belles étoffes de laine ou de soie. Abraham, un des plus importants — un pied à Zurich, l'autre à Lyon, — fait réaliser une centaine de patrons par saison, les imprimés en Suisse, les fantaisies dans la capitale rhodanienne. La maison participe à l'étude, actuellement en cours, tendant à assurer la survie des petites et moyennes unités de production dans la région, travaillant dans un esprit de qualité, indispensable à la diffusion des produits de luxe français dans le monde.

Bucol explique les complexités de son unique velours au sabre, pièce de satin tissé en double, dont les ouvrières coupent, au stylet, un fil sur deux pour arriver à des dessins arachnéens sur fond de mousseline, unie ou imprimée.

Carlotto se spécialise dans les étamines de laine et les tweeds à relief, ainsi que dans les tissu moelleux pour manteaux. Agnona offre ses célèbres cachemires et alpagas de tons naturels profonds en draperie unie, les fantaisies bourrues mariant quelques fils vifs avec des beiges, des bruns ou des gris.

Tous confirment l'importance des tons mordorés pour l'hiver, des gris anthracite, des couleurs primaires dans les unis, plus sourdes dans les chenilles à dessin jacquard, le noir et l'or pour le soir.

Essayages chez Chanel, où Karl Lagerfeld choisit ses colliers, boutons et chapeaux dont le volume peut changer complètement l'aspect d'un modèle. *« Toute la coupe est dans la manche,* ajoute-t-il, *coupée en cinq morceaux pour allonger les bras »,* mais en veillant à l'aisance du mouvement. Il joue Chanel baroque avec d'extraordinaires vestes brodées par Lesage, reprenant les motifs des commodes Régence, des meubles Boulle, de rocailles et de tapis de Savonneries, sur de très simples robes de mousselines superposées.

Un *défilé* de modèles de dentelles aura lieu dans le cadre de la merveilleuse exposition « Modes en dentelles » au palais Galliera, où l'on peut se faire expliquer les subtilités des points de Bruxelles, Malines, Chantilly ou Calais (10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, jusqu'en octobre).

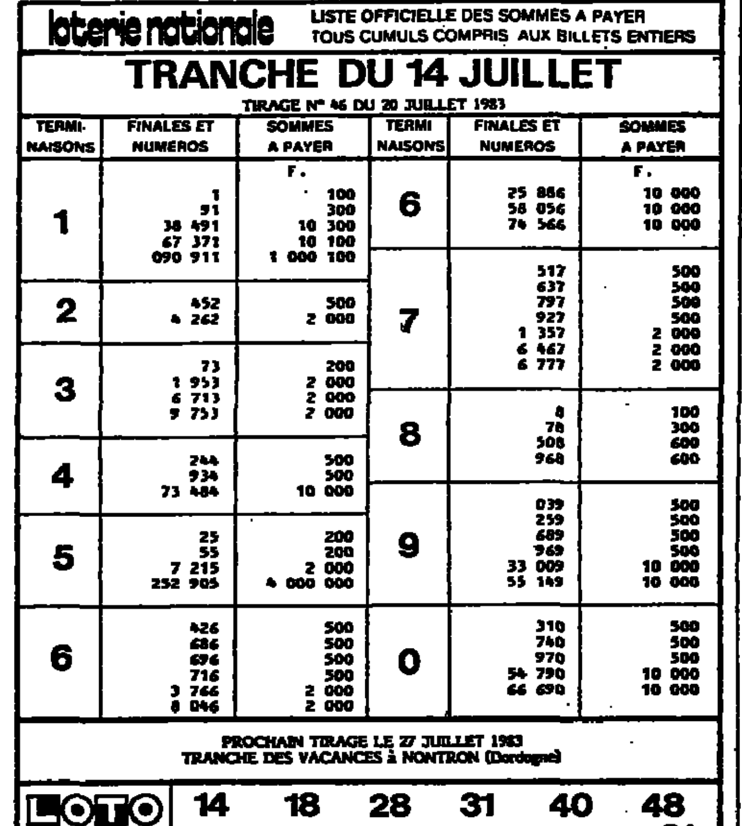
Enfin, trois couturiers lancent de nouveaux parfums très caractéristiques. Ainsi Paradoxe, de Pierre Cardin, se présente-t-il en bouquet floral et épicé, relevé de notes de cuir. Diva, d'Emmanuel Ungaro, est une ambre puissante relevée de notes boisées et fleuries. Le Paris d'Yves Saint-Laurent se cristallise, monochrome, sur une idée de roses dans un flacon en forme de diamant.

NATHALIE MONT-SERVAN.



CHANEL : vue par Karl Lagerfeld. La dame en tailleur de tweed blanc cassé de Borg, à manches étirées, ganses noires et blanches et jupe à carlet double, qui-toufflée dans une écharpe de renard noir. Porté avec un canotier assorti de Paulette à double nœud de velours noir.

Dessin de Karl Lagerfeld



loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DU 14 JUILLET

TIRAGE N° 46 DU 20 JUILLET 1983

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	1	100
	91	300
	38 491	10 300
	67 371	10 100
	090 911	1 000 100
2	452	500
	4 262	2 000
3	73	200
	1 953	2 000
	6 713	2 000
	9 753	2 000
4	244	500
	934	500
	73 484	10 000
5	25	200
	55	200
	7 215	2 000
	252 905	4 000 000
6	426	500
	686	500
	696	500
	716	500
	3 766	2 000
	8 046	2 000
6	25 886	10 000
	58 056	10 000
	74 566	10 000
7	517	500
	637	500
	797	500
	927	500
	1 357	2 000
	6 467	2 000
	6 777	2 000
8	8	100
	78	300
	508	600
	968	600
9	039	500
	259	500
	689	500
	969	500
	33 009	10 000
	55 149	10 000
0	310	500
	740	500
	970	500
	54 790	10 000
	66 690	10 000

PROCHAIN TIRAGE LE 27 JUILLET 1983
TRANCHE DES VACANCES À NONTRON (Dordogne)

LOTO — TIRAGE N° 29 : 14 18 28 31 40 48 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 21

PROCHAIN TIRAGE LE 27 JUILLET VALIDATION JUSQU'AU 26 JUILLET APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21.7.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 22.7.83 DÉBUT DE MATINÉE

Évolution probable du temps en France entre le jeudi 21 juillet à 0 heure et le vendredi 22 juillet à minuit.

Le champ de pression s'affaiblit sur la France et des masses d'air chaud, humide et instable vont pénétrer sur le pays, advectées par le centre dépressionnaire du proche Atlantique.

Vendredi, de la Bretagne à l'Aquitaine, les nuages seront abondants dès le matin et des ondées à caractère orageux se produiront. Cette zone pluvio-orageuse s'étendra l'après-midi aux régions situées du Nord au Centre et au Massif Central, avec des précipitations parfois fortes. A l'avant de cette zone, le beau temps chaud et ensoleillé prédominera en début de journée, mais des orages d'évolution diurne se formeront l'après-midi et le soir et pourront être localement violents. Ils n'épargneront que l'extrême Sud-Est et la Corse. Les températures maximales, en hausse sur les régions du Nord-Est, seront stationnaires ou en légère baisse ailleurs. Les vents faibliront.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 21 juillet à 8 heures : 1 025,1 millibars, soit 768,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 juillet ; le second le minimum dans la nuit du 20 juillet au 21 juillet) :

Ajaccio, 35 et 21 degrés ; Biarritz, 23 et 21 ; Bordeaux, 29 et 20; Bourges, 31 et 18 ; Brest, 24 et 15 ; Caen, 23 et 12 ; Cherbourg, 19 et 14 ; Clermont-Ferrand, 32 et 17 ; Dijon, 32 et 16 ; Grenoble, 35 et 18 ; Lille, 22 et 9 ; Lyon, 36 et 17 ; Marseille-Marignane, 34 et 20 ; Nancy, 28 et 12 ; Nantes, 27 et 19 ; Nice-Côte d'Azur, 28 et 22 ; Paris-Le Bourget, 26 et 12 ; Pau, 25 et 21 ; Perpignan, 30 et 20 ; Rennes, 27 et 18 ; Strasbourg, 26 et 13 ; Tours, 30 et 16 ; Toulouse, 30 et 20 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 35 et 21 degrés ; Amsterdam, 19 et 8 ; Athènes, 34 et 23 ; Berlin, 19 et 9 ; Bonn, 21 et 7 ; Bruxelles, 21 et 9 ; Le Caire, 35 et 23 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 18 et 8 ; Dakar, 30 et 26 ; Djerba, 33 et 20 ; Genève, 35 et 18 ; Jérusalem, 27 et 17 ; Lisbonne, 26 et 17 ; Londres, 21 et 12 ; Luxembourg, 23 et 9 ; Madrid, 33 et 15 ; Moscou, 24 et 16 ; Nairobi, 23 et 12 ; New-York, 32 et 26 ; Palma-de-Majorque, 39 et 19 ; Rome, 33 et 20 ; Stockholm, 19 et 11 ; Tozeur, 37 et 25 ; Tunis, 35 et 20.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 22 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 21 juillet :

UNE LOI

- Relative au développement de certaines activités d'économie sociale.

DES DÉCRETS

- Portant création d'une mission relative à l'organisation des administrations centrales ;
- Fixant les attributions de la direction des affaires juridiques.

UNE LISTE

- D'admission à l'Ecole d'enseignement technique de l'armée de l'air de Saintes.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 23 JUILLET

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Marais, la place des Vosges », 15 heures, façade de l'église Saint-Paul (Arcus).

« Le Sénat », 15 heures, 15, rue de Vaugirard (Arts et curiosités de Paris).

« Vieux Montmartre », 21 heures, métro Abbesses, Mme Hauller.

« Château de la Muette », 15 heures, 2, rue André-Pascal (Paris et son histoire).

« Vieux Belleville », 15 heures, métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« La Cité fleurie », 15 heures, 65, boulevard Arago (Tourisme culturel).

CONSOMMATION

COQUILLAGES INTERDITS SUR LE LITTORAL DE LA MANCHE

Les commissaires de la République du Calvados et de la Seine-Maritime viennent d'interdire le ramassage et la vente des coquillages filtrants (huîtres, moules, palourdes) sur le littoral de ces départements.

Cette décision fait suite à l'apparition d'un plancton toxique, le dinophysis, dont la prolifération est due à l'excès de sel nutritif provenant des grandes crues hivernales et déversé par les rivières sur le littoral.

EN BREF

LOISIRS

VISITES GUIDÉES EN FORÊT. — L'Office national des forêts (O.N.F.) organise, comme chaque année pendant l'été, des visites guidées dans un certain nombre de massifs. Cette année, vingt-cinq massifs domaniaux de douze régions françaises, notamment l'Aquitaine, l'Auvergne, la Bourgogne et la Provence-Alpes-Côte-d'Azur, sont au programme.

Le public intéressé peut téléphoner à l'O.N.F.-«Allô-Forêt», au 551-61-71.

STAGES

DEVENIR MUSICIEN. — L'école Ars Nova organise des stages de musique à Rouen durant trois jours (27 au 31 juillet et du 17 au 21 août), à raison de trois heures par jour. Ces stages, ouverts à tous, visent à donner les connaissances techniques indispensables.

★ Ars Nova, 33, boulevard de Verdun, 76000 Rouen, tél. : (35) 07-17-53.

STAGES

CHANTS ET DANSES EN ÉTÉ. — Chants et danses de France propose durant l'été prochain différents stages de musique et de danse. Du 2 au 10 août, un stage de musique sur les aspects peu connus des pratiques musicales ou paramusicales, à Saint-Trivier-de-Croutes (Ain) ; du 29 août au 5 septembre, un stage de danses du Pays basque, de Provence, de la Sarthe, à Mauléon (Pyrénées-Atlantiques).

★ Chants et danses de France, 113, rue Caponière, 14000 Caen, tél. : (31) 85-60-95.

TOURISME

UN ACCUEIL PARISIEN SUR LES AUTOROUTES. — L'Office de tourisme de Paris vient d'éditer un dépliant trilingue français-anglais-allemand intitulé « Stop à Paris » qui est distribué à l'entrée dans la capitale, des autoroutes du Nord et de l'Est et informe les visiteurs sur les facilités d'hébergement et de stationnement dans Paris.

ARLEQUIN — RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 47 DU 20 JUILLET 1983

Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier

Finales et numéros										Sommes à payer
7	Tous les billets terminés par 7 gagnent 70 F dans toutes les séries									
53	Tous les billets terminés par 35 gagnent 200 F dans toutes les séries; Tous les billets terminés par 53 gagnent 300 F dans toutes les séries									
	Numéros gagnants dans toutes les séries									F.
458	0458 1458 2458 3458 4458 5458 6458 7458 8458 9458									4 000
	0485 1485 2485 3485 4485 5485 6485 7485 8485 9485									400
	0548 1548 2548 3548 4548 5548 6548 7548 8548 9548									400
	0584 1584 2584 3584 4584 5584 6584 7584 8584 9584									400
	0845 1845 2845 3845 4845 5845 6845 7845 8845 9845									400
	0854 1854 2854 3854 4854 5854 6854 7854 8854 9854									400
697	0679 1679 2679 3679 4679 5679 6679 7679 8679 9679									400
	0697 1697 2697 3697 4697 5697 6697 7697 8697 9697									4 070
	0769 1769 2769 3769 4769 5769 6769 7769 8769 9769									400
	0796 1796 2796 3796 4796 5796 6796 7796 8796 9796									400
	0967 1967 2967 3967 4967 5967 6967 7967 8967 9967									470
	0976 1976 2976 3976 4976 5976 6976 7976 8976 9976									400

Finales	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 26 (F.)	Sommes à payer Autres séries (F.)	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 26 (F.)	Sommes à payer Autres séries (F.)
7483	3478	10 000	2 000	7348	10 000	2 000
	3487	10 070	2 070	7384	10 000	2 000
	3748	10 000	2 000	7438	10 000	2 000
	3784	10 000	2 000	7483	3 000 000	30 000
	3847	10 070	2 070	7834	10 000	2 000
	3874	10 000	2 000	7843	10 000	2 000
	4378	10 000	2 000	8347	10 070	2 070
	4387	10 070	2 070	8374	10 000	2 000
	4738	10 000	2 000	8437	10 070	2 070
	4783	10 000	2 000	8473	10 000	2 000
	4837	10 070	2 070	8734	10 000	2 000
	4873	10 000	2 000	8743	10 000	2 000

PROCHAIN ARLEQUIN LE 3 AOUT 1983 - TIRAGE TELEVISE à 19 h 50

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3498

HORIZONTALEMENT

I. — Peut être envisagée quand on est vraiment épaté. — II. Sorte de petit bouc. Capable de flotter. — III. Était la moitié de son frère. Note. Son jour est férié. Couche populaire. — IV. Un homme qui aime le grand air. Ceux qui voudraient nous dépasser. — V. Préposition. Alla rapidement du trône au poteau. — VI. Un agrément, en Russie. Beau parleur. Dans l'alternative. Ne représente qu'un petit effort. — VII. Abréviation qui peut remplacer tout un code. S'utilise coup par coup. Fournit de l'huile. Il en faut quatre pour faire un cent. — VIII. Battue quand ça va mal. Partie de glacier. Bien nettoyé. — IX. Comme un passage devant le feu. Mûri par le soleil. Sans effets. — X. Comme un frère dont on ne peut pas dire que c'est un fils à papa. Possessif. Coule en Egypte. — XI. Te remets à l'ouvrage. Ne doit pas être oubliée quand on fait une fugue. — XII. Il en faut plusieurs pour faire un gros lot. Le pis lui arriva. Sac à vin. — XIII. Qui ne pardonnent pas. Vieille ville. Deux points opposés. — XIV. Secouru (épelé). Pronom pour la moitié. Pas ordinaire. — XV. Dans le Pas-de-Calais. Crochet. Cri pour annoncer qu'on va faire une passe.

VERTICALEMENT

1. — Est souvent emprunté quand il est grand. Quand il est mou, il faut avoir la dent dure. — 2. Peut être assimilé à un bonbon quand il est tendre. Descente de lit. Rongé. — 3. Risque de faire tache. Faire des « hi » et des « ho ». — 4. Théâtre d'une grande bataille. Peuvent se contenter de flageolets au début de leur carrière. — 5. Conjonction. Grosses, chez les grandes perches. Article arabe. — 6. Une pierre à rechercher quand on n'a pas de pot. Fin de verbe. Coule en Bretagne. — 7. Plaît généralement aux veuves. Qu'on peut considérer comme perdus. — 8. Saint. Obtenu. Peut être assimilé à un rien du tout. — 9. Livre où l'on trouve beaucoup de traits. Grecque. En avion. Bien frappé. — 10. Nom qu'on peut donner à l'univers. — 11. Possessif. Note. Comme une femme qui s'est illustrée. — 12. Un joli front. Un homme fort. — 13. Priver d'un peu de superflu. Sans taches. Une prêtresse en sabots. — 14. Héros américain. Comme un bouquet pour le chef. Circulait en Espagne. — 15. Une vallée où l'on s'est battu. Sans suite. Menait nefs et galères.

Solution du problème n° 3497

Horizontalement

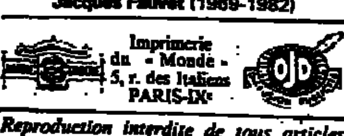
I. Cataracte. — II. Alevinier. — III. Roturière. — IV. Ag ; Namur. — V. Mi ; Axes. — VI. Bégu ; Nu. — VII. Alliées. — VIII. Laie ; Up. — IX. Aloi ; Rêve. — X. Genre ; Tac. — XI. Esse ; Lest.

Verticalement

1. Carambolage. — 2. Alogie ; Les. — 3. Tet ; Galons. — 4. Avunculaire. — 5. Rira ; Li. — 6. Animalier. — 7. Cieux ; Été. — 8. Terre-neuvas. — 9. Ère ; Suspect.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037.

CARNET

Naissances

— François LESPRIT et Marie-Christine, née Gautrelet, laissent à Marine et Renaud la joie d'annoncer la naissance de

Clément.

A Paris, le 11 juillet 1983.
7, avenue du Loriot,
B-1640 Rhode-Saint-Genèse.

Décès

— « *Elle fut notre source de jeunesse, elle le restera.* »
Mgr Pierre Bockel,
M. et Mme Francis Bockel-Adam,
M. et Mme Paul Kammerer-Bockel,
M. et Mme Gérard Kempf-Bockel,
Leurs enfants, petits-enfants et famille
font part du décès de

Mme Louis BOCKEL,
née Valérie Rothenburger,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

Elle s'est endormie dans la foi le 19 juillet 1983, âgée de quatre-vingt-dix ans.

Les obsèques seront célébrées vendredi 22 juillet, à 15 heures, en la collégiale de Thann.

2, rue Kléber,
68800 Thann. Strasbourg, Pfastatt-le-Château.

— Mme Emile Cathoulic,
M. et Mme François Boularan
et leurs enfants,
M. et Mme Claude R. Malot
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

général Emile CATHOULIC,
général de brigade
de gendarmerie (C.R.),
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu, à Toulouse, le 12 juillet 1983.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Barbazan (Haute-Garonne) le 15 juillet 1983.

31510 Barbazan.

— On nous prie d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-unième année, du

docteur Marguerite GILLARD,
dermatologue,
spécialisée en chirurgie esthétique,
engagée en ce domaine
à l'armée Rhin et Danube (1944-1946).

Elle se consacra ensuite, à partir de 1960, au traitement de l'obésité.

Décès survenu le 13 juillet 1983 au C.H. de La Fontonne à Antibes.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière des Semboules d'Antibes, le 18 juillet.

De la part de ses frères et de toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.
8, rue Amyot, 75005 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 16 juillet 1983 à Vannes, de

Mme Claude HERTZ,
née Claudie Martin-Chauffier.

Ses obsèques ont été célébrées à l'église Saint-Michel de l'Ile-aux-Moines (Morbihan), le mardi 19 juillet 1983.

De la part :
Du docteur Claude Hertz,
De Jean-Jacques Hertz,
Et de toute la famille.
Ker Ilis,
56780 Ile-aux-Moines.
6, rue Raffet, 75016 Paris.

— M. et Mme André Auget,
M. et Mme Jean-Marie Cheynier
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, de

Mme veuve PHILIPPE,
née Léontine Olliero,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Pierre, avenue du Roule à Neuilly-sur-Seine, le vendredi 22 juillet, à 9 heures.

— Mme Violette Jean Thévenot,
Anne et Thomas Tursz
et leur fils David,
Elisabeth et Dimitri Thanassecos
et leurs fils Alexis et Stéphane,
Mme Ginette Tetreau et Mme Simone Renard, nées Thévenot, leurs enfants et petits-enfants,
Covalpy,
Le docteur Michel Tursz,
Les familles Tricot, Jean, Canivet, Bernard et Thanassecos,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

Jean THEVENOT,

à l'âge de soixante-sept ans.

Le service religieux sera célébré le vendredi 22 juillet 1983, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, boulevard Julien-Potin,
92200 Neuilly-sur-Seine.
35, rue Gazan,
75014 Paris.
Ventouri 40 Cholargos,
Athènes, Grèce.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Henri Zerah, née Yvonne Spitzer,
M. et Mme Kenneth Falk,
MM. Lucien, Jacques, Maurice et Gilbert Zerah, ses frères,
Et leurs familles,
M. et Mme Jolles,
M. et Mme Jacques Spitzer,
ont la douleur de faire part de la disparition accidentelle de

M. Henri ZERAH,
chirurgien-dentiste,

à l'âge de cinquante-huit ans, 40, quai du Petit-Parc à Saint-Maur.

Les obsèques auront lieu jeudi 21 juillet, à 14 h 30.

Réunion devant la porte principale du cimetière de Pantin.

Les prières des huitaines auront lieu tous les soirs, à 20 heures, à la synagogue et, le samedi 23 juillet, à midi, synagogue de Vincennes, 30, rue Céline-Robert, Vincennes, métro Saint-Mandé.

Anniversaires

— Le 20 juillet 1982, décédait

Jeanne GLUCKSMANN
(Jeanne Voisin).

Son fils Michel Barak rappelle son souvenir à ceux qui l'ont connue et aimée.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

CABINET IMMOBILIER
Créé depuis 50 ans
Leader dans sa région
recherche pour le 1er septembre
JEUNE NÉGOCIATEUR
dégagé O.M. Licencié en droit ou équivalent. Activité : animer service locations. Fixe et %.
Ecr. avec C.V., photo no 662
PUBLIALE GR
27, Fg Montmartre, Paris-9e.

Importante Société
recherche pour septembre
PROMOTRICES PAR TÉLÉPHONE
Salaire fixe + prime.
Mi-temps.
Tél. pr rd.-vs au 774-72-14.

emplois régionaux

BANQUE REGIONALE DE L'EST
cherche
organisateur
alliant la connaissance de la technique bancaire à celle de la méthodologie de l'organisation et de l'informatique.
Le poste à pourvoir, qui s'intégrera dans un service organisation structuré, ne peut convenir qu'à un cadre confirmé.
Ecrire avec C.V. détaillé et photo sous No 75.196, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Le Centre Inter Universitaire de Calcul de Grenoble équipé d'un Bull 68 DPS 3 (système multics)
cherche
1 INGÉNIEUR SYSTÈME
Ayant plusieurs années d'expérience dans l'exploitation d'ordinateurs et si possible des connaissances dans le domaine des télécommunications.

1 INGÉNIEUR
Ayant 2 à 3 ans d'expérience professionnelle, intéressé par l'exploitation d'un gros système.

Postes de contractuels 2 A type C.N.R.S. (diplôme d'ingénieur grandes écoles exigé).

Faire acte de candidature avant le 1er SEPTEMBRE 83 auprès du Directeur du C.I.C.G. B.P. 68-38402. Saint-Martin-d'Hères Cedex. Téléphone : (76) 54-03-62.

Organisme social
recherche
pour service prestations (contrat – groupe de vente survie et mutuelle)
UN RESPONSABLE DE BON NIVEAU
en Comptabilité
et en Secrétariat
Ayant l'esprit d'initiative, le sens de l'organisation et étant disponible (avantages sociaux : convention collective).
Urgent
Envoyer C.V. + photo à :
U.N.A.P.E.I.
15, rue Coysevox, 75018 Paris
av. le 31 juillet au plus tard.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H., 23 a., école sup. gestion, ch. emploi, fin. contr. gestion. Ecrire P. Gille, 4, rue de la Paix, 75002 Paris.

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous, avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée. FRANCE CARRIÈRES (C 16) Boîte Postale 402.09 PARIS.

villégiature

GRAU-DU-ROI (30) entre Nîmes et Montpellier, part. loue studio indép. avec petit jardin, tt conf., pour couple 1 enf., avec coin cabine. 150 m plage, commerces très proches. Calme et agréable. Septembre : 2.400 F. Tél. 847-59-26 à part. 19 h 15.

COTE AQUITAINE. Part. loue chalets village naturiste, bord Océan. Tél. : (56) 82-24-80.

traduction demande

Traducteur dipl. H.E.C. étudie toutes proposit. collaboration linguistique langues C.E.E., élèves. Tél. 950-78-11 matin.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

BMW 320-6, année 1979, 74.000 km, jantes alu. Radio stéréo-cassette. Couleur rouge. Prix : 35.000 F. Téléph. bur. au : 380-40-02.

chasse-pêche

CHASSE A LOUER
110 hectares de plaine dont 90 d'un seul tenant. Seine-Maritime, 90 km Paris. Proximité forêt de Lyons. Téléphonez à DEFFONTAINES au : 16 (35) 90-15-12.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PARIS - FORUM
IMMEUBLE RÉNOVÉ
GRAND 2 PCES + possible mezzanine 20 m²
Px exceptionnel : 440.000 F.
Me voir JEUDI/VENDREDI (de 14 h à 18 h),
1, RUE DU CYGNE.

2e arrdt

Bourse. A saisir, 2/3 pièces, cuisine. Tout confort. 215.000 F, habit. de suite. Pptaire : 236-49-96 (soir).

3e arrdt

MARAIS
Part. à part., 3 pièces caract., refait neuf. Gd séj. avec poutres et cheminée + 2 chambres. T. 278-77-44 ou 873-38-38.

5e arrdt

NEUF IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE
DE 29 APPARTEMENTS
Livraison immédiate
JARDIN PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
DU 3 au 5 PIÈCES
et DUPLEX-TERRASSES
à partir de 15.000 F le m².
Ferme et définitif.
APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours de 14 h à 19 h, sauf mercredi et dimanche.
A.W.I. - TÉL : 267-37-37.

PRÈS SEINE. 4/5 P., état neuf, charme, soleil, calme. 1.150.000 F. Tél. 328-73-14.

6e arrdt

BD ST-MICHEL 3 pces tt cft, balc. Prix 580 000 F. 325-97-16.

VUE PL. ST-GERMAIN PROPRIÉTAIRE
vd appt de caractère 120 m² duplex, large living, 3 chbres. Px 1.700.000 F – 337-51-68.

MONTPARNASSE 220 m² JARDIN SUSPENDU RARE
dern. étage liv. + 3 chambres. 125 m² + TERRASSE CALME. 2 bns, parking. 2.600.000 F. Serge KAYSER – 329-60-60.

7e arrdt

VERNEUIL 4 P. Lux. 354-42-70
SUR JARDINET
125 m². Caractère. Calme.

8e arrdt

AV. CHAMPS-ÉLYSÉES STUDIO
Salle de bains, w.-c., coin cuis., asc., chauff. cent. Très bel imm. 550.000 F – 345-55-10.

AV. CHAMPS-ÉLYSÉES STUDIO
Salle de bains, w.-c., coin cuis., asc., chauff. cent. Très bel imm. 550.000 F – 345-55-10.

9e arrdt

VUE SACRÉ-CŒUR
IMMEUBLE INTERPHONE
STUDIO : 79.000 F
URGENT. — Tél. 294-11-33.

10e arrdt

VUE EXCEPTIONNELLE SUR PARIS
DU STUDIO AU 5 PCES
Sur place ce jour et demain de 14 heures à 19 heures.
Samedi et dimanche :
11 h/13 h et 14 h/19 h
SAINT-MARTIN GRANGE-AUX-BELLES
152, quai de Jemmapes.
Téléphonez au : 245-73-13.

11e arrdt

Mo PARMENTIER. 5 P. 120 m², tr. orig., cft. CLAIR, calme. 800.000 F. 722-78-89.

60, rue FOLIE-MÉRICOURT, chbre, petit studio, très clair, conviendrait à étudiant. 73.000 F. — Tél. 554-74-85.

RÉPUBLIQUE à saisir grand 3 pièces confort à rénover immeuble pierre ravalé tapis 285 000 F. 347-57-07.

12e arrdt

DAUMESNIL, VRAI 3 PIÈCES, confort, refait neuf. Bel imm. 365.000 F. — Tél. 525-99-04.

GARE DE LYON beau studio tt cft 1er ét. imm. pierre de t. Paris, 130 000 F. 347-57-07.

13e arrdt

Part. vend MAISON 5 Pces + jardin. Prix : 1.250.000 F. Téléphone : 581-39-97.

TOLBIAC. RÉCENT, standing, 5 p. 112 m², balc., park. Soleil. 990.000 F. 535-56-92.

MÉTRO PORTE D'ITALIE PRÊTS CONVENTIONNÉS
« LISIÈRE DE PARIS »
45, avenue Jean-Jaurès,
GENTILLY.
2, 3, 4, et 5 pièces.
LIVRABLES IMMÉDIATEMENT.
Ouvert tous les jours sauf mardi et mercredi, de 14 h à 19 h. — Tél. : 546-07-73.

14e arrdt

BOUL. DU MONTPARNASSE. 70 m², calme, clair, 2e ét. 600.000 F. Tél. : 326-73-14.

16e arrdt

PASSY
Dans immeuble ancien, logts 3 gdes surfaces à aménager, de 1.400.000 à 2.000.000 de F. Téléphonez au : 520-70-00.

MUETTE
Vaste séj. 2 chbres dans imm. stand. avec balcon, 5e ét. asc. soleil et verdure 900 000 F. PARIMMO 755-96-76.

17e arrdt

Bel imm., 52, rue Guy-Moquet, 3 p. 50 m², cuis., bains, w.-c. + grenier (100 m²) à rénover. 6e sur rue. Px total 265.000 F. Voir 17/18 h, samedi/dim.

BD BATIGNOLLES rare original 4 p. vue dégagée 3e ét. 630 000 F. 634-06-20.

18e arrdt

Marx-Dormoy, 48 bis, rue Pajol. 3 p. 60 m², cuis., dches, w.-c., cave, parking. Prix 245.000 F. Voir 15/16 samedi/dimanche.

RUE LEPIC
4 pces, entrée, cuis., s. de bns, w.-c., 110 m², chft. individuel, balcon. Téléph. : 704-27-37.

BUTTE MONTMARTRE
SACRÉ-CŒUR, dans bel imm. 2 p., entr., cuis. w.-c., s. d'eau à rafraîchir. Px int. 634-13-18.

19e arrdt

Quartier Buttes-Chaumont, 28, r. Ourcq. 2 p. 35 m², cuis., bne possib. + gde cour (40 m²) + caves. 175.000 F. Voir 13 h-14 h. Sam./dim. 520-13-57.

BUTTES CHAUMONT
Beau 3 P., tout cft, immeuble ravalé. 277 000 F.
LERMS 355-58-88.

Mo BOTZARIS ORTF
Beau 2 P. tt cft 2e ét. soleil
Px intéress. – 634-13-18.

BUTTES-CHAUMONT
15, R. DE ROMAINVILLE
Imm. NEUF lux 2/3 P. 61 m² + balcon. 505.000 F parking compr. Prêt à 13 %. S/ place du jeudi au samedi de 14 h 30 à 18 h 30, 245-24-55 mêmes heures.

20e arrdt

NATION. Grd 2 Pces rénové au 2e ét. Prix : 320.000 F. COGEFIM – 347-57-07.

GAMBETTA rare gd 3 pièces 2e ét. soleil imm. bourgeois 340 000 F. 347-57-07.

78-Yvelines

Particulier vend Parly-2
APPARTEMENT TYPE 2.
2e et dernier étage.
2-3 pièces, loggia vitrée, porte blindée, cave, parking extérieur. Prix 520 000 F. Parfait état. Tél. : 951-34-13.

CHATOU - R.E.R.
Part. vend 3 pces, balcon tt cft, 80 m², expos. Sud. 600.000 F. Box fermé en + 50.000 F. Téléph. le soir au 952-41-42.

92 Hauts-de-Seine

LOCATION VENTE
2 à 5 pces sans commissions

Vous emménagez immédiatement, en acquittant un loyer, vous épargnez, et, au bout de 2 a., vous achetez votre bien... et à ce moment, 50 % de votre loyer sera remboursé.
LE PARVIS DE SÈVRES,
81, Grande-Rue,
tt les après-midi, sf mercredi.
Téléphonez au : 507-13-47.

7 mn St-Lazare « Les Vallées ». Résidence grand standing. Asc. 103 m² en 4 pièces. Double sanitaires, balcon, cave. Prix : 1.040.000 F. Téléphone : 499-40-27. H.R.

BOULOGNE. VUE BOIS
A RÉNOVER, imm. briques, 4e ét. Beau 2 pces, cuis., entrée + GRENIER. Possib. DUPLEX.
RARE. PRIX : 249.000
Téléphonez au : 705-06-76.

NEUILLY-SUR-SEINE GB 5 PCES TT CFT
IMM. STAND., ASC., PARK. Prix intéressant. 634-13-18.

94 Val-de-Marne

Saint-Mandé Centre, très bel imm. ancien, 2 pièces, tt cft. Prix 277.000 F. Immo Marcadet 252-01-82.

MAISONS-ALFORT
Près Mo, imm. récent, 4 pces, tt cft. 380.000 F. Boxe poss. MICOT. — Téléph. 344-43-87.

L'HAY-LES-ROSES
15, ruelle de la Cosarde,
RÉSIDENCE DU PARC DE LA ROSERAIE
Du studio au 5 pièces
Bureaux de vente
3, rue Jean-Jaurès
Tous les jours sauf mardi, mercredi, de 14 h à 19 h.
Sam., dim., 11/13 h, 14/19 h.
Téléphonez au : 665-72-93.

Province

DIEPPE FRONT MER
Résidence du Bas Fort-Blanc. Except. appts de 30 à 70 m² + terrasses. Vente en l'état futur d'achèv. T. (16-1) 366-11-10.

APPT F3 plein ctre résidentiel Aix-en-Provence. Cabinet Matheron, 13100 AIX-EN-PROVENCE ou téléphonez au : (42) 23-02-92.

appartements achats

EN PROVENCE A 8 km FAYENCE
LE CLOS DE LA CHESNAYE
Une situation unique face au soleil du Midi
TERRAINS
A BATIR BOISÉS
3.157 m² à 6.218 m².
Px. 130.000 à 163.000 F H.T.
Documentation gratuite sur demande.
Tél. le matin (93) 95-11-06.

locations non meublées demandes

Paris

DIRECT A PARTIC. rech. pour cadres et employés IMPORT STÉ INFORMATIQUE MULTINATIONALE mondialement connue. Appts 2 à 8 P. et villas. Loyers élevés acceptés. Téléph. : 504-48-21 (p. 121).

Journaliste au *Monde* cherche à louer appartement de 5/6 p., Paris, ou pavillon banl. Ouest. Téléphonez au : 548-04-00. Ecr. s/no 6.622, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti 10 000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades – 285-11-08.

Diplomate français recherche pour ses fils 2 pièces de préf. près Mo Pasteur 15e, libre août ou septembre
Tél : (57) 49-43-88 matin

bureaux

Ventes

EXCEPTIONNEL
MARSEILLE
Imm. bureaux 1974, asc.
1.350 F le m²
Parking sous-sol inclus
ACHAT MINIMUM 100 m².
Propriétaire : (1) 294-11-33.

Locations

8e COLISÉE-ÉLYSÉES
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250 F/350 F PAR MOIS
A.F.C. - 359-20-20.

8e LA BOÉTIE
Bureaux meublés standing, loc. courte ou longue durée. Avec tous services secrétariat.
ACTE - 359-77-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de sociétés et tous services. Tél. : 355-17-50.

locaux commerciaux

Ventes

EXCEPTIONNEL
Près Panthéon, grand local ccial en toute ppté, vitrine s/rue, accès voit. Prix tr. intér. vu urg. – Tél. : 634-13-18.

fonds de commerce

Ventes

A vendre, excellente affaire megas. disques, instuments, 120 m², rue Principale, ville moyenne S.-Ouest. Px justifié. Tél. : 19 h 30 - 21 h (63) 04-98-93.

boutiques

Ventes

SARI RECHERCHE
BOUTIQUES LUXUEUSES
20 m² ET PLUS
LOCATION, VENTE, CESSION
APPELEZ 776-44-88.

immeubles

Ach. imm. libre même avec gros travaux, Paris/Banlieue. Tél. : 590-86-06 de 7 h à 21 h.

pavillons

Vente Pavillon 100 km Sud Paris, Baigneaux près Artenay. Pavillon type F3 av. garage, parfait état, s/terrain 1.179 m². Libre à la vente. Tél. : (38) 53-27-78.

LE PERREUX
Près MARNE - RÉSIDENT. Maison meulière, ép. 1910. Séj. + 4 pces cuis. Rénov. intér. à prévoir. EXCEPTIONNEL. 500.000 F. RÉGNIER, 254, av. Pierre-Brossolette. 94 LE PERREUX. 324-17-63.

villas

CHARTRETTES
(77), à vendre URGENT, 5 km MELUN, 1/4 h. autoroute SUD, VILLA RÉCENTE plain-pied, architecture contemporaine, dessinée par architecte. Tr. bon stand. 149 m² au sol + s/sol. Entrée, salon cheminée, s. à manger, bur. 4 ch., s. bains, w.-c., s/sol aménagé + petite maison atten. s/950 m² clos de murs av. piscine chauffée. Px 900.000 F + prêt cessible 8 %. Tél. M. Alain (6) 452-42-48 hb ou domic. (6) 069-55-22.

maisons de campagne

LE BONO (près d'AURAY - 56). Maison plain-pied, chauffage électriq., grenier aménageable, jdin 200 m². *Ecr. M. Le Mentec*, 13, rue Edouard-Herriot, 56400 LE BONO.

propriétés

VALLÉE CHEVREUSE
38 KM PORTE ST-CLOUD (R.E.R. 11 km). PART. VEND RAVISSANT PETIT MANOIR avec TOUR DU XIIe. PARFAIT ÉTAT. 300 m² habit. Maison d'amis. Jardin d'agrément. 1.350.000. H.B. 254-65-81. WEEK-END : (3) 485-21-42.

PARIS FONTAINEBLEAU BELLE PPTÉ en MEULIÈRE
6 p., 3 s. de bns + pces. 3 chbres dans combles, gar., ss-sol s/totalité, terrain 2.800 m² arboré et clos. Px 1.250.000 F Téléphone : 755-69-27.

GARD PRÈS UZES
PROPRIÉTÉ DU XIXe siècle R. + 3 nivx 700 m² habitables PARC 2 HA 1 200 000 F. PPTAIRE 766-73-78.

ST-VALLIER, 11 km Grasse. Belle villa neuve 158 m², 2 bns, cheminée, cuisine aménagée, grand confort. Terrain clos 5.600 m² arborés, vue dégagée. Prix : 1.100.000 F. Téléphonez au (93) 42-66-10.

YONNE RARE
Arnaud près de Sens ravissante demeure 18e s., 8 p., jardin paysagé, 2.000 m², état exceptionnel, 1.000.000 F. Tél. : (1) 325-11-25 matin.

viagers

GOBELINS. 2 P., tt cft, 3e ét. 140.000 + 1.500. Occupé fme 77 ans. Bel imm. pierre. CRUZ, 8, r. La Boétie – 266-19-00.

forêts

A vdre à 25 km Sud de Paris. Massifs boisés d'essences feuillues de 7 à 13 ha. Tél : (43) 53-58-57 ou (43) 24-71-34.

Le Monde

économie

ÉNERGIE

Ralentissement modéré du programme nucléaire

(Suite de la première page.)

On se contentera, semble-t-il d'annoncer les choix imposés par le calendrier. Pour le reste, gaz, charbon, pétrole, les choix sont faits, implicites, mais tus. Pragmatisme avant tout.

Le « groupe long terme » montrait bien les difficultés et les limites de l'exercice. Car le problème ne se pose plus en termes de pénurie, mais de trop-plein. Pour avoir vu trop grand et surestimé la croissance à venir, la France risque, à l'horizon 1990 et 2000, si on n'y prend garde, d'avoir trop d'énergie. L'addition des productions électriques découlant du programme nucléaire engagé, de la production de charbon national — si on garde le niveau d'activité actuel, — des livraisons de gaz correspondant aux contrats signés et des quantités de produits pétroliers nécessaires au maintien en activité des capacités de raffinage dépasse largement les perspectives de consommation, réduites par le ralentissement de la croissance et la poursuite du programme d'économies d'énergie lancé il y a deux ans (1).

La logique recommandait de tout remettre en question. Cela n'a pas été jugé possible. Annoncer publiquement une mise au pas, même relative, mais pour sept ans au moins, du programme électronucléaire et une très forte régression de la production charbonnière nationale aurait déchaîné la critique d'une bonne part des milieux scientifiques et politiques, et mis le P.C., compte tenu de ses options affichées, dans une situation impossible. Evoquer la renégociation des contrats gaziers, avec l'Algérie et l'U.R.S.S. notamment, suggérée par les rapporteurs du Plan dans une première version corrigée par la suite sur intervention directe du pouvoir politique, relançait à coup sûr une bagarre diplomatique — qu'on se souvienne des débats qui ont entouré la signature desdits contrats... Toucher au développement des énergies nouvelles hérissait la base du P.S. et de la C.F.D.T.

Le gouvernement devrait donc se contenter d'annoncer dans l'immédiat les choix « positifs » sur l'électronucléaire, en renonçant toutefois à définir un programme sur sept ans — le rapport du Plan suggérait l'engagement de neuf à dix tranches (réacteurs) nucléaires de 1983 à 1990. L'incertitude attachée aux prévisions en matière de consommation d'énergie justifierait cette démarche. Ainsi circonscrit, le choix *n'en était pas moins délicat.* Un consensus s'était dégagé pour écarter l'hypothèse d'un arrêt pur et simple des commandes nucléaires pendant plusieurs années. Les conséquences en étaient trop graves pour le secteur électronucléaire alors que dès le milieu des années 90 il faudra, de toute façon, reprendre la construction de nouvelles centrales pour remplacer le parc nucléaire ancien. A l'opposé, il apparaît excessif d'envisager d'ici à la fin de la décennie un rythme supérieur à deux tranches par an. Le remplacement des anciennes centrales au fuel ou au charbon par des centrales nucléaires étant quasiment terminé, le rythme d'engagement devrait nécessairement diminuer, toute nouvelle commande ajoutant désormais des capacités de production supplémentaires alors que les perspectives de demande sont faibles. L'arbitrage se limitait donc à choisir entre une ou deux tranches annuelles.

Accroître les ventes d'électricité

La différence n'est pas négligeable. La construction d'une tranche de 1 300 mégawatts constitue un investissement de 9 à 10 milliards de francs, soit l'équivalent de la totalité des fonds publics annuellement consacrés à la filière électronique — étalé il est vrai sur plusieurs années. Dans ses simulations, le rapport Josèphe a calculé que le coût d'un réacteur supplémentaire commandé en 1984 ou 1985 entraînerait soit une hausse moyenne des tarifs d'électricité de 1 % pendant sept ans, soit un endettement supplémentaire de 8 milliards de francs pour E.D.F. en 1990. En sens contraire, un ralentissement trop marqué risquerait d'aggraver les pertes d'emplois chez les industriels fournisseurs. Industrie de pointe où la France a su acquérir une avance technologique indéniable, l'électronucléaire et ses sous-traitants devraient dès 1985-1986 subir les contrecoups du ralentissement inévitable des commandes (les délais de fabrication d'une centrale sont de six à sept ans). La réalisation du programme engagé auparavant n'étant qu'à mi-chemin — vingt-cinq tranches fonctionnent, vingt-quatre restent à achever d'ici à 1990, — leur plan de charge est encore bien garni. Mais, à partir de 1985, 30 000 à 35 000 emplois — sur 105 000 — pourraient être remis en cause par la réduction à deux tranches par an. Le passage à une seule tranche dès 1984 aurait mis en jeu 6 000 à 8 000 emplois supplémentaires. Les sites du Creusot et de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), fiefs socialistes — M. Pierre Joxe est député de la circonscription de Chalon — auraient été, dans cette dernière hypothèse, particulièrement touchés.

Ayant retenu, après maints débats, un rythme relativement soutenu d'engagement nucléaire, du moins pour l'année 1984, les pouvoirs publics devaient, fort logiquement, suivre les recommandations du « groupe long terme énergie », lequel suggérait, une politique de pénétration accrue de l'électricité. En l'état actuel, en effet, la production du courant résultant, en 1990 et 2000, de l'équipement nucléaire prévu, devrait excéder largement les perspectives de consommation.

En 1990, avec les taux de pénétration actuels, E.D.F. prévoit une demande de 320 à 350 terawattsheures alors que le rythme d'engagement nucléaire retenu devrait lui permettre de produire environ 370 terawattsheures. En 2000, l'écart serait encore plus accentué. Une pénétration accrue de l'électricité dans les divers usages industriels, domestiques, tertiaires permettrait cependant selon E.D.F. d'accroître la demande de 50 terawattsheures en 1985 et de 100 terawattsheures en l'an 2000, permettrait ainsi d'équilibrer demande et production. Le gouvernement aurait ainsi décidé, revenant sur une politique constante depuis plusieurs années, d'encourager E.D.F. à mener une politique commerciale agressive, en lui fixant des objectifs précis de vente dans le secteur industriel. E.D.F., qui refuse de modifier sa politique tarifaire en faveur de l'industrie, se verrait notamment suggérer — sans obligation de conclure avec certaines entreprises des contrats révisables à long terme.

La politique de maîtrise de l'énergie, enfin, devrait voir sa priorité réaffirmée au cours du prochain conseil des ministres. La création d'une taxe sur les consommations d'énergie visant à assurer son financement a toutefois été repoussée à plus tard. Pour le reste, silence. Il est pourtant clair que, à moins d'un miracle, la France ne pourra pas conduire de front un programme électronucléaire relativement soutenu et une vigoureuse politique d'économie d'énergie avec un plan d'approvisionnement en gaz naturel inchangé et un maintien de la production charbonnière, sans risquer des gaspillages coûteux. La stratégie implicitement retenue s'apparente au scénario dit *« de pénétration aussi forte que possible de l'électricité »* dans sa variante économie d'énergie, évoqué par le Plan.

Cette hypothèse toutefois avait pour conséquence une régression modérée du charbon, mais surtout un recul très rapide du pétrole et du gaz (2). Le gouvernement ayant choisi de ne pas toucher aux contrats gaziers (ce qui implique une consommation d'au moins 28 millions de Tep en 1990), c'est donc le charbon et le pétrole qui auront inévitablement la « part du pauvre ». Dossier hypersensible politiquement — une bonne trentaine d'élus de la majorité sont concernés dans le Nord-Pas-de-Calais, — le programme charbon ne sera pas abordé publiquement. On est très loin, dans les hypothèses retenues, de l'objectif de production (30 millions de tonnes) annoncé par M. Pierre Mauroy à l'automne 1981. Les chiffres cités en privé s'approchent plutôt de 15 voire 12 millions de tonnes à la fin du siècle. La difficulté de faire « passer » ces objectifs dans l'opinion a conduit le gouvernement à déplacer le débat du niveau national au niveau régional. Chaque région concernée se verra offrir une « enveloppe » correspondant au maintien pendant plusieurs années de son activité charbonnière, charge lui étant laissée de choisir entre le charbon et la création d'acitivités nouvelles de reconversion. Un contrat de plan devrait être négocié en ce sens avec la région Nord-Pas-de-Calais à la rentrée. Le contrat de plan prévu avec Charbonnages de France attendra jusque-là.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Alors qu'il y a encore deux ans on tablait sur une consommation d'énergie de 231,7 millions de tonnes d'équivalent-pétrole (Tep) en 1990, tout tend à prouver aujourd'hui qu'on atteindra difficilement 200 millions de Tep dans les hypothèses les plus favorables, et à peine 187 millions de Tep si la reprise économique s'essouffle.

(2) La consommation de gaz dans ce domaine devait tomber en 1990 à 22,8 millions de Tep et, en 2000, à 20,7 millions de Tep.

SOCIAL

Les directions de Peugeot et de Talbot confirment la suppression de 7 371 emplois

7 371 : tel est le nombre exact de suppressions d'emplois annoncé par les direction de Peugeot et de Talbot, le 21 juillet, aux comités centraux d'entreprise des deux marques. Cela représente 9,1 % des effectifs (81 700).

Chez Peugeot, la direction envisage une réduction de 3 231 postes par départs volontaires en préretraite, dont près de 1 600 à Sochaux (1 200 ouvriers et 400 cadres, employés, techniciens et agents de maîtrise [ETAM]), 310 à Mulhouse (250 ouvriers et 80 cadres et ETAM), une centaine à Lille et du personnel du siège. Cependant, si les départs volontaires étaient insuffisants' il pourrait être procédé à des licenciements.

Chez Talbot, la réduction d'effectifs touchera 4 140 personnes. Potentiellement, les départs volontaires à la retraite des salariés âgés de plus de cinquante-cinq ans d'ici au 31 décembre 1984 représentent 1 339 personnes, dont 440 cadres et ETAM. Dans ce cas, 2 870 licenciements, en fonction de la compétence, de l'ancienneté et de la qualification, seraient nécessaires, exclusivement parmi les ouvriers, en majeure partie à Poissy.

Après cette communication, les comités d'entreprise ont un mois pour faire connaître leur avis et élaborer des contre-propositions, ce qui pourrait être fait le 22 août. Mais, et cela va être la première bataille entre les syndicalistes et la direction, ce délai de réflexion pourrait être porté à trois mois si ces suppressions d'emplois étaient reconnues comme *« structurelles »* (la direction a annoncé des *« mesures conjoncturelles »*). Tout laisse à penser actuellement, au ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, que ce délai de trois mois sera accordé par la direction départementale du travail, laquele tranche en dernier ressort. Une manière aussi pour le gouvernement de gagner du temps.

Dans l'intervalle, la direction devra mettre sur pied, pour permettre les préretraites, une convention Fonds national de l'emploi qui n'existe pas actuellement chez Automobiles Peugeot (qui regroupe Peugeot et Talbot).

Les premières lettres de licenciement devraient parvenir aux intéressés — si l'inspection du travail les autorise — au début du mois d'octobre, selon le calendrier de Peugeot, plus vraisemblablement au début du mois de décembre.

Les dirigeants d'Automobiles Peugeot, MM. Calvet, Boillot et Collaine, maintenant qu'est levé le préalable des comités d'entreprise, vont s'efforcer de justifier une mesure largement critiquée non seulement chez les syndicats — on a même vu la C.S.L., le syndicat patronal, appeler à la grève chez Talbot le 21 juillet, mais aussi dans les milieux politiques. C'est ainsi que le parti socialiste vient de dénoncer la direction de P.S.A., qui choisit *« les solutions les plus radicales, en essayant de pratiquer la politique du fait accompli »*.

Groupe privé et fier de l'être, Peugeot va réclamer le droit de mettre en œuvre sans entraves sa stratégie — déjà entamée dans les filiales espagnole et anglaise, où ont été supprimés respectivement 4 000 et 5 000 emplois ces dernières années — telle qu'elle était définie le 29 juin dernier par le président de son directoire, M. Jean-Paul Parayre : *« Poursuivre la modernisation de notre outil industriel pour l'adapter à la révolution des processus de production fondés sur l'émergence de l'informatique industrielle et des robots ; renforcer la rigueur de notre gestion dans tous les domaines, notamment par la stricte adaptation au niveau d'activité des effectifs et des structures »*. Une adaptation qu'ont su pratiquer avec succès, sur le plan financier, des constructeurs automobiles comme Chrysler et Fiat (*le Monde* du 14 juillet) et que rendent sans doute nécessaire un sureffectif estimé à près de 9 000 emplois et les pertes de parts de marché du groupe.

Au moment du rachat par Peugeot de Simca-Chrysler, en 1978, Peugeot détenait 17,8 % du marché français et ce qui allait devenir Talbot 10,2 %, soit 28 % pour les deux marques. En 1982, cette part globale est tombée à 18,1 % et les immatriculations de Talbot n'atteignent que 5,4 %, un pourcentage encore en baisse au premier semestre de 1983. De 1978 à 1982, la production a ainsi chuté de 17 % et de 46 % pour Talbot seul.

Les dirigeants de Peugeot entendent, cependant, réaffirmer leur intention de maintenir cette marque. Toute déclaration contraire aurait pour effet immédiat de mettre en péril les ventes déjà faibles (moins de 15 000 véhicules par mois) de Talbot en France. Mais il n'y a pas là seulement un argument de circonstance. Car Talbot maintient un niveau de diffusion non négligeable dans plusieurs pays d'Europe (56 147 véhicules en Grande-Bretagne en 1982, 42 034 véhicules en Espagne, 39 303 véhicules en Italie). Et, globalement, les ventes européennes de Talbot (318 799 véhicules) ne sont pas tellement inférieures à celles de Peugeot (407 649 véhicules).

M. Calvet dira sans doute aussi la volonté du groupe de maintenir l'activité de l'usine de Poissy dont la production a pourtant chuté de près de moitié en quatre ans. C'est une autre affaire. Le dur conflit qu'a connu cette usine au printemps dernier — dans une entreprise au système de relations sociales archaïque — a mis en lumière *« la crise d'un système de production fondé sur une division très poussée des tâches de fabrication, une parcellisation très grande du travail »* (1).

La volonté manifestée par Peugeot d'installer dans ses établissements quelque 2 000 robots d'ici 1990 (contre 300 actuellement), de privilégier les unités de production et de modifier les qualifications des ouvriers (un accord signé à Automobiles Peugeot intègre mieux, dans les classifications, les tâches de contrôle et de maintenance), devrait peser à terme sur l'activité des usines comme Poissy et sur celle des ouvriers les moins qualifiés que sont souvent les immigrés.

BRUNO DETHOMAS.

(1) *Grèves dans l'automobile : les stratégies, les enjeux*, par Marc Anvers, « Regard sur l'actualité, juin 1983 », la Documentation française.

Grève suivie chez Talbot à Poissy

L'activité était normale le 21 juillet dans les usines Peugeot de Sochaux, Mulhouse et Lille, où des comités d'établissement sont prévus pour le 22, et aucune manifestation n'a perturbé le déroulement du comité central d'entreprise réuni avenue de la Grande-Armée à Paris. C'est à Poissy que l'opposition aux suppressions d'emplois a été la plus vive.

Poissy. — Le jour a du mal à se lever ce jeudi 21 juillet. Silencieusement, des hommes, quelques femmes, marchent dans les rues de Poissy, qui convergent en un seul flot vers les usines Talbot. La journée s'annonce longue et peut-être décisive pour certains d'entre eux. Dans quelques heures, à l'issue du comité central d'entreprise, ils connaîtront la décision de la direction et le chiffre exact de suppressions d'emplois prévues.

Pour le moment il n'est que 6 h 30, mais, déjà en poste aux portes de l'usine, les militants distribuent leurs tracts ; chacun a sa couleur, selon la tradition de l'entreprise : jaune pour le CAT, vert pour la C.F.D.T., blanc pour F.O., orange pour la C.G.T. et bleu pour la C.S.L.

Premiers éclats de rire, premières blagues. Objet de l'hilarité : le tract de la C.S.L., majoritaire dans l'entreprise mais dépassée aux dernières élections par la C.G.T. dans le collège ouvriers.

Après une journée de discussions mercredi 20 juillet, le syndicat a finalement décidé d'appeler à un débrayage, mais sur le lieu de travail et jusqu'à la fin de la réunion du comité central d'entreprise. La *« politique commerciale, industrielle et sociale de Peugeot »* est critiquée. La C.S.L. *« s'étonne des positions pour le moins mitigées de certains membres du gouvernement qui semblent déjà cautionner du bout des lèvres une telle mesure,* explique M. Hervé Martin, secrétaire adjoint du syndicat.

Première à avoir décidé le mouvement de grève, la C.G.T. fait recette. Son responsable, Mme Nora Trehel, femme de l'ex-maire P.C. de Poissy, assaillie par les journalistes, n'en finit pas de réexpliquer la position de son syndicat ; il n'est pas question d'accepter un licenciement, de même que le syndicat fera tout pour le maintien de la marque Talbot. *« La direction a saboté notre production en la réduisant, alors que les carnets de commande, notamment des Samba et Solara, sont complets, et en augmentant les délais de livraison,* dit-elle. *Les licenciements ne se justifient pas. L'intention de la direction est de faire disparaître la marque Talbot. Ici, jusqu'à présent, on suivait les voitures de la conception à la fabrication. Le plan de la direction est de faire à l'avenir des petites unités de production isolées. »*

Criant dans son mégaphone un militant C.F.D.T. appelle à la grève. Le syndicat, qui ne fait pas du maintien de la marque Talbot un objet de lutte, refuse les licenciements et réclame le maintien de l'emploi, c'est-à-dire le remplacement de tous ceux qui partiront en préretraite F.N.E., et demande la semaine de trente-cinq heures. Seuls les autonomes du CAT (3 % des salariés) n'appellent pas à débrayer : *« C'est un peu tard,* explique l'un de ses militants. *Nous on a déjà fait un mouvement il y a un mois. »*

Comme chaque jour, chacun se dirige vers les vestiaires et enfile son bleu de travail sur lequel figure une partie de l'histoire de l'usine. On peut en effet y lire *« Chrysler France »* ou *« Talbot »*. La plupart des travailleurs sont immigrés. Sur 13 733 ouvriers, 7 278 sont étrangers, dont 4 425 Marocains.

Une sonnerie annonce 7 heures. Tout doucement les ouvriers partent sur leurs lieux de travail mais rares sont ceux qui prennent un outil. Pour Abdou ou Mohamed, la grève s'impose, non qu'ils se fassent des illusions sur l'issue des discussions au C.C.E. : *« Tout doit être déjà décidé »*, disent-ils, mais, pour eux, c'est le moment où jamais de montrer leur force. Un peu agacée, une femme ne peut s'empêcher de parler de *« ces casseurs »* qui, l'an passé, alors qu'il y avait du travail, n'ont rien trouvé de mieux que de faire la grève.

Il est 8 heures. C'est le moment où employés et cadres prennent le travail, le moment où les traits d'humour changent de côté. Cette fois, c'est la C.G.T. qui est fustigée : *« Ah, les revoilà, ceux-là ! »* s'exclament des cadres. On n'est pas très causant dans ces catégories de personnel. Mais ceux qui acceptent de parler regrettent d'avoir appris tardivement, mercredi, par la télévision ou la radio, la décision de la C.S.L. de faire grève. Beaucoup cachent à peine leur intention d'essayer de décider leurs collègues à débrayer. *« Ici on marche au coup par coup. C'est une grande décision de faire grève car la méfiance règne parmi nous depuis tant d'années. Cela dit, il faut tout de même faire quelque chose car nous aussi on sera touché ».*

8 h 30. Trompettes, pétards et sonos retentissent au bâtiment B3. Les ouvriers en cortège se dirigent vers la sortie et partent pour un long meeting devant les locaux où se réunissent les membres du C.C.E.

A l'intérieur des bâtiments, de rares ouvriers restent près de leurs machines, la plupart font partie de l'entretien. Jean a vingt-cinq ans, Paul dix-neuf. L'un *« en a marre de toute cette politisation »*, l'autre rejette cette forme d'action qui, dit-il, *« ne mène à rien »*. Ils ne sont pas syndiqués et ils sont sûrs, quoi qu'il arrive, d'avoir un emploi. *« Même avec la modernisation, on aura besoin de nous. »*

Dans les bureaux, les employés regardent à la fenêtre les ouvriers qui défilent. Parfois, dans la rue, quelqu'un crie : *« Peugeot, assassin ! »* Mais les sonos, elles, préfèrent hurle : *« Non aux licenciement ! Non à la mort de Talbot ! ».*

11 h 45. Le comité d'entreprise est levé. Réunion est prise pour le 8 septembre. D'ici là, il faudra se battre.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −
$ E.-U.	7,7350	7,7370	+ 140	+ 190	+ 300	+ 380	+ 750	+ 890
$ can.	6,2764	6,2785	+ 132	+ 192	+ 282	+ 367	+ 746	+ 889
Yen (100)	3,2321	3,2343	+ 141	+ 179	+ 300	+ 352	+ 916	+ 996
DM	3,0068	3,0085	+ 178	+ 202	+ 370	+ 406	+ 1018	+ 1082
Florin	2,6876	2,6893	+ 141	+ 164	+ 295	+ 329	+ 842	+ 905
F.B. (100)	15,0063	15,0146	+ 398	+ 540	+ 858	+ 1081	+ 2035	+ 2448
F.S.	3,6863	3,6961	+ 218	+ 249	+ 468	+ 517	+ 1375	+ 1468
L (1 000)	5,0825	5,0851	− 149	− 113	− 334	− 262	− 1367	− 1229
£	11,8075	11,8291	+ 201	+ 381	+ 461	+ 625	+ 1235	+ 1498

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 3/4	9 1/2	9 7/8	9 5/8	10	10 1/8	10 1/2
DM	4 7/16	4 13/16	4 5/8	5	5	5 1/8	5 5/16	5 11/16
Florin	5 3/8	5 7/8	5 3/8	5 3/4	5 7/16	5 13/16	5 7/8	6 1/4
F.B. (100)								
F.S.	2 3/8	3 1/8	4 1/2	4 7/8	4 1/2	4 7/8	4 11/16	5 1/16
L (1 000)	14 1/2	15 1/2	15 1/4	15 3/4	15 3/4	16 1/4	17 3/4	18 1/4
£	9 1/2	9 3/4	9 9/16	9 15/16	9 5/8	10	10 1/4	10 3/8
F. franç.	12 1/8	12 5/16	12 1/8	12 1/2	12 3/4	13 1/8	15 7/8	16 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

La pharmacie n'est plus ce qu'elle était

II. – *La menace mutualiste*

par JOSÉE DOYÈRE

Commerçants malgré eux, les pharmaciens sont obligés de s'endetter lourdement pour s'installer. La profession reste cependant pleine d'attrait, puisque les quatre cinquièmes des ouvertures annuelles se font par dérogation aux règles du quorum de population. Fier de son diplôme, le pharmacien est très attaché au *statu quo* et à l'économie libérale administrée dans laquelle il a jusqu'ici prospéré (*le Monde* du 21 juillet). Parmi tous ses sujets de mécontentement, l'extension des pharmacies mutualistes tient une place de choix.

Il n'y a pas de quorum de population minimal pour l'ouverture d'une pharmacie mutualiste. Il faut cependant une autorisation préalable du ministre de la santé. De 1967 à 1981, on a enregistré l'ouverture de deux pharmacies mutualistes. En septembre 1981, M. Jack Ralite en a autorisé neuf nouvelles (1). Elles avaient fait l'objet depuis de nombreuses années de jugements des tribunaux administratifs et d'arrêts en Conseil d'Etat qui leur étaient favorables. Ces autorisations ont déclenché un tollé général dans la profession et une grève d'une demi-journée, en signe de protestation. Les pharmacies mutualistes sont la bête noire des pharmaciens d'officine. Pourquoi ?

La littérature professionnelle sur le sujet ne manque pas. La crainte fondamentale est de voir se créer un autre circuit de distribution du médicament, un secteur témoin capable de *« déstabiliser les officines tradition-nelles »*.

On en est loin. Il y a en France soixante-six pharmacies mutualistes, réalisant ensemble un chiffre d'affaires de 690 millions de francs (les neuf unités récemment créées n'ayant pas encore atteint leur régime de croisière), soit 0,33 % du nombre des officines et 1,85 % du chiffre d'affaires global de la branche en médicaments. Si, pour avoir une idée plus exacte du secteur non lucratif de la distribution du médicament, on y ajoute les soixante-treize officines des sociétés de secours minières (405 millions de francs de chiffre d'affaires), ce tiers secteur n'atteint que 2,86 % du poids de l'ensemble. C'est dérisoire.

Localement, il est vrai que l'existence ou l'ouverture d'une telle pharmacie sont lourdes de conséquence pour les officines traditionnelles situées à proximité. Les pharmacies mutualistes ne sont pas de petites boutiques. L'une d'entre elles, a-t-on l'habitude de dire dans la profession, « pèse » en moyenne dix fois plus qu'une officine traditionnelle. C'est probablement un peu exagéré, mais le chiffre d'affaires moyen des pharmacies mutualistes a été en 1982 de 12 millions de francs, tandis que celui des pharmacies privées était de 2,25 millions.

King-Kong

C'est dans le secteur mutualiste qu'on trouve le King-Kong du médicament, champion toutes catégories, la pharmacie de l'Union des sociétés mutualistes de Maubeuge, dont on évalue le chiffre d'affaires à... 80 millions de francs. On y trouve aussi des unités à taille plus humaine, proche de la moyenne du secteur privé, en Seine-Maritime, par exemple, où l'Union départementale exploite huit officines. Une des dernières ouvertes, la pharmacie mutualiste de la presse, à Paris, envisage un chiffre d'affaires annuel de 3,5 millions de francs. Très moderne et informatisée, elle emploie cinq personnes (deux pharmaciens, un préparateur et trois employés).

Il est évident que la proximité d'une telle entreprise concurrence fortement les pharmacies de quartier toutes proches. Cependant, le gigantisme des trop grandes unités – quels que soient les avantages qu'elles offrent à leurs adhérents, et dont nous parlerons plus loin – en réduit l'efficacité comme secteur témoin : la proximité de l'officine est un élément essentiel non seulement pour le malade ou sa famille, qui ont un besoin urgent de médicaments, mais aussi pour le tout-venant de la clientèle dont la fatigue et le surmenage sont largement causés par des temps de transport trop longs. Pour que la Mutualité présente un danger réel pour la pharmacie d'officine, il faudrait, bien sûr, une volonté politique (que le gouvernement socialiste n'a jamais mise au rang de ses priorités) ; il faudrait surtout que les mutuelles aient, en la matière, une stratégie de développement. Il ne semble pas que ce soit le cas.

Treize dossiers attendent aujourd'hui l'autorisation du ministre de la santé. Pour écarter l'éventualité presque certaine de nouveaux remous, vite récupérés politiquement, à un moment où la lutte contre les difficultés économiques est prioritaire, il est vraisemblable que ces autorisations se feront quelque peu attendre. Cependant, un gouvernement – fût-il socialiste – ne peut envisager le développement systématique des pharmacies mutualistes que si celles-ci sont gérées rigoureusement. Conçues depuis des décennies comme une prestation sociale parmi d'autres, les pharmacies mutualistes n'ont pas pour objectif de dégager des profits.

Jusqu'en 1980, et pendant plusieurs années, leurs pertes ont oscillé entre 2,3 % et 2,9 % de leur chiffre d'affaires (2). En 1981 et en 1982, les comptes sont équilibrés (3). Si l'on tient compte des avantages fiscaux dont bénéficient les pharmacies mutualistes (elles ne payent ni la taxe professionnelle ni l'impôt sur les bénéfices), ainsi que de la baisse du taux de la remise (de 5 % à 1 %) qu'elles versent à la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés sur le montant des remboursements de la Sécurité sociale, cet « équilibre » est le signe d'une gestion commercialement catastrophique. Mieux encore : les mutuelles ne se sont pas intéressées à la fonction de gros qui ponctionne au départ une marge de 6,65 % du prix public du médicament. Tout cela n'en fait pas des concurrents bien dangereux pour les officines traditionnelles.

Le « tiers payant »

Autre pomme de discorde, la pratique systématique par les pharmacies mutualistes du « tiers payant » : le client ne paie, au plus, que le *« ticket modérateur »*, c'est-à-dire la somme que la Sécurité sociale ne rembourse pas, le pharmacien se faisant directement régler par la Caisse d'assurance maladie. Depuis le 21 décembre 1982, ce système est généralisé (sauf pour les commerçants, artisans et professions libérales), ce qui ne veut pas dire qu'il est obligatoire. Les pharmaciens privés le pratiquent donc, lorsqu'un client le leur demande, mais on comprend qu'ils n'aient pas apposé d'affichettes pour inciter au développement du système. La surcharge de paperasserie est lourde pour une petite officine, en l'absence d'informatique adaptée, et de plus les caisses d'assurance maladie remboursent le pharmacien avec des retards parfois impressionnants : un décalage de trois mois est normal, de six mois fréquent. Si la demande en ce sens était trop forte, la petite officine aurait inévitablement de graves problèmes de trésorerie.

Il existe encore d'autres griefs. Les pharmacies mutualistes ne devraient vendre que des médicaments. Certaines dérogent à cette règle : la pharmacie de la presse réalise 10 % de son chiffre d'affaires grâce à la parapharmacie et accorde un rabais de 10 % à ses adhérents. Les pharmacies mutualistes (souvent éloignées de leurs adhérents, nous l'avons vu) pratiquent le colportage : les ordonnances sont collectées dans l'entreprise ou par des tiers, chauffeurs de cars par exemple, et les médicaments reviennent au mutualiste par la même voie, en paquet scellé, et sont déposés dans des lieux divers (comité d'entreprise, épiceries, cafés...). Ce système de livraison à domicile est autorisé par le code de la mutualité, mais est jugé par le secteur traditionnel à la fois comme une concurrence commercialement déloyale et comme une suppression anormale du rôle de conseil du pharmacien. Enfin, les pharmacies mutualistes consentent un rabais (parfois 10 %) à leurs adhérents sur le prix des médicaments. Enfin, ils n'assurent pas de service de garde (mais ils ne pourraient servir que les mutualistes...).

Il n'est pas question ici de faire le procès des pharmacies mutualistes : elles ont leur logique et leur éthique propres qui sont d'offrir une prestation sociale et non commerciale. La mutualité a d'autres priorités d'action que de faire de la distribution pharmaceutique un tiers secteur exemplaire, capable de modifier en profondeur les conditions actuelles : elle se préoccupe beaucoup plus, pour le moment, du sort des personnes âgées, des handicapés et des activités de loisirs et de vacances.

Une attitude de défense

Les pharmaciens d'officine pourraient, si le débat n'était pas aussi passionnel, se rassurer sur les dangers qu'ils courent. Ils ne risquent guère de se retrouver dans la situation que vivent leurs homologues belges, qui au reste s'y sont adaptés. Dans un pays où la préparation magistrale représente encore plus de 15 % du chiffre d'affaires de la profession (moins de 1 % en France), les pharmacies coopératives (regroupées dans un organisme unique où se côtoient socialistes, catholiques, Flamands et Wallons) comptent 506 officines face à 4 718 pharmacies privées (près de 10 % du nombre des points de vente), exploitent 9 dépôts de gros et réalisent 22 % du chiffre d'affaires de la branche. La totalité des pharmaciens pratique le tiers payant et nombreuses sont les officines privées qui consentent un rabais sur le prix des médicaments.

Il faudrait deux mille pharmacies mutualistes en France pour que la situation y soit comparable. On a vu qu'elles sont loin en France de constituer un groupe de pression de cette importance.

L'attitude des pharmaciens libéraux envers la mutualité est intéressante dans la mesure où elle reste une attitude de défense alors que leur influence a réussi pendant près de quarante ans à limiter étroitement le développement de ces concurrents. Ils ne sentent absolument pas la nécessité, en tant que groupe socio-professionnel, d'un comportement positif de propositions. Un léger changement législatif permettrait aux pharmaciens d'organiser, dans les provinces mal desservies, des tournées à bord de « camionnettes-pharmacies », ce qui les rapprocherait des malades éloignés et leur permettrait de lutter contre le colportage. Il ne semble pas que leurs représentants aient œuvré en ce sens. Les vitrines ne sont que tout à fait exceptionnellement l'occasion d'une information efficace sur le bon usage du médicament, mais restent le lieu d'élection des publicités parapharmaceutiques. L'organisation par la profession d'une informatisation des officines simplifiant le tiers payant aurait permis aux pharmaciens d'officine de lutter contre l'attrait du concurrent mutualiste...

Mais ce n'est pas cette voie qui a *été choisie* par les plus performants des pharmaciens. Les attraits du commercialisme, du libre service de tout ce qui n'est pas médicament, en a séduit beaucoup...

Prochain article :

LA TENTATION DE SAINT-ANTOINE

(1) A Libourne (Gironde), Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), Paris, Charleville-Mezières (Ardennes), Firminy (Loire), Maromme et Elbeuf (Seine-Maritime) et Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

(2) Ces précisions sont empruntées au rapport établi à la demande du premier ministre sur la « distribution du médicament en France », par M. Franck Serusclat. Ce rapport, dont les propositions ont été analysées dans *le Monde* du 23 novembre 1982, est une mine de renseignements chiffrés sur le secteur pharmaceutique.

(3) Les pharmacies minières, elles, sont très bénéficiaires : elles ont dégagé en 1982 un excédent de 55 millions de francs (13,5 % de leur chiffre d'affaires).

LA BAISSE DU TAUX DE MARQUE DES MÉDICAMENTS

Le ministère estime à 3 % la perte de bénéfice des pharmaciens

« *L'officine constitue en elle-même un patrimoine, un bien négociable, privilégié par la limitation des points de vente. Et puis certains aménagements coûteux des magasins n'ont rien à voir avec l'intérêt de la santé publique ! Leur remboursement ne peut être considéré comme une perte de revenu.* » M. Naouri, directeur du cabinet du ministère des Affaires sociales, s'est employé mercredi 20 juillet à réfuter point par point les arguments des pharmaciens hostiles aux mesures gouvernementales.

En matière d'officine, on évoque volontiers au ministère l'évolution du bénéfice moyen net avant impôt. Exprimé en francs constants, ce chiffre a augmenté de 8 % l'an depuis deux ans. L'avenir devrait confirmer cette tendance, qui s'explique par l'augmentation globale des dépenses de santé. Le ministère reconnaît aussi qu'un chiffre moyen ne peut exprimer les grandes variations observées, surtout au détriment des jeunes pharmaciens.

Ce que la mesure rapportera à la Sécurité sociale sera perdu pour le fisc, affirment les pharmaciens. Pour le ministère, cet argument est contradictoire avec les autres. Il signifie que les pharmaciens rattraperont leur perte de revenu puisqu'ils paieront moins d'impôt sur leurs bénéfices. M. Naouri a réaffirmé qu'une baisse d'un point sur un taux de marque de 33,44 % entraînerait une baisse de 3 % des bénéfices et non de 10 %.

● **Une délégation d'ouvriers de l'usine d'aluminium de Pechiney-Ugine-Kuhlmann (PUK) de l'Argentière-la-Bessée** est venue manifester à Paris, jeudi 21 juillet, jour de réunion du comité d'entreprise. Les salariés, soutenus par les élus locaux, protestent contre la fermeture prévue de l'usine d'ici à la fin 1984. L'usine (337 personnes) serait « viable » selon un audit commandé par les autorités régionales. M. de Caumont, député P.S., maire de Briançon, envisage la reprise de cette unité par un groupe étranger, concurrent de PUK.

AFFAIRES

La Banque privée de gestion financière assainit son bilan et revient à ses origines

Lourdement engagée dans l'immobilier, et aux prises avec des difficultés financières qui avaient provoqué la démission de son président, M. Jean-Luc Gendry, le 2 février dernier, la Banque privée de gestion financière (B.P.G.F.) a pu assainir son bilan, au prix de lourdes pertes, et se propose de se consacrer presque uniquement à son activité originelle, l'ingénierie financière. Sous l'impulsion de M. Gilles Brac de la Perrière, ancien président de la Lyonnaise de dépôts, et président actuel de la SOFARIS, qui a succédé à M. Gendry, une série de décisions vont être prises. Elles font suite à des études et des expertises minutieuses, de délicates négociations, menées sous l'œil vigilant de la Banque de France.

Le problème le plus épineux était celui de l'ensemble immobilier construit à la Défense avec la S.E.E.R.I. au coût de 1,1 milliard de francs, et dont le financement était devenu très aléatoire, en raison des réserves des investisseurs institutionnels, ce qui avait motivé le départ de M. Gendry. Mis en chantier avant la crise, cet ensemble de 65000 m² de bureaux, loué à I.B.M. Europe, avait été proposé à plusieurs acquéreurs, notamment koweïtiens. Les prix offerts ayant été jugés très insuffisants, une opération de « portage » temporaire a été montée, afin de pouvoir attendre des jours meilleurs, la B.P.G.F. cédant ses intérêts à un groupe constitué de certains de ses actionnaires : Caisse des dépôts, Crédit foncier de France, Banque populaire, Crédit lyonnais et Amsterdam Rotterdam Bank.

Ensuite, la B.F.G.F. a « fait le ménage » chez elle en provisionnant 226 millions de francs sur ses propres filiales immobilières, regroupées dans une structure adéquate, avec pour objectif une cession ultérieure. Enfin, une nouvelle société, dégagée de ses risques actuels, reprendra, dans un cadre privé, l'ensemble des activités bancaires de la B.P.G.F. (ingénierie financière pour le compte des investisseurs institutionnels notamment) et pourra s'ouvrir à des nouveaux actionnaires.

Il semble qu'en haut lieu on souhaite que la B.P.G.F. reste contrôlée par des intérêts étrangers (à 51 %), ce qui lui avait permis d'échapper à la nationalisation. Cet établissement, comparable aux Merchant Banks britanniques, et lié à la première d'entre elles, Schroder Wagg, détient en effet des atouts précieux sur la place de Paris, qu'il entend développer, notamment face aux P.M.E. : à cette occasion, M. Dominique Nouvellet, directeur général de SIPAREX, à Lyon, deviendra conseiller du président Brac de la Perrière. Ainsi se trouve tournée une page de l'histoire de la B.P.G.F. rendue célèbre par la prise de contrôle de Hachette fin 1980, et qui, abandonnant l'immobilier et les « affaires », retourne à ses sources. – F.R.

● **Nouveau sursis pour Manufrance.** – L'URSSAF de Saint-Étienne a accepté de renoncer à assigner la SCOP Manufrance en liquidation de biens, la coopérative ayant pu verser 1,5 million de francs sur les 10 millions qu'elle doit à l'organisme. Le reste de la dette sera échelonné sur quatre mois à compter de fin septembre. Un petit sursis, car le plan de sauvetage de la coopérative (146 millions de francs d'aides) n'est toujours pas signé.

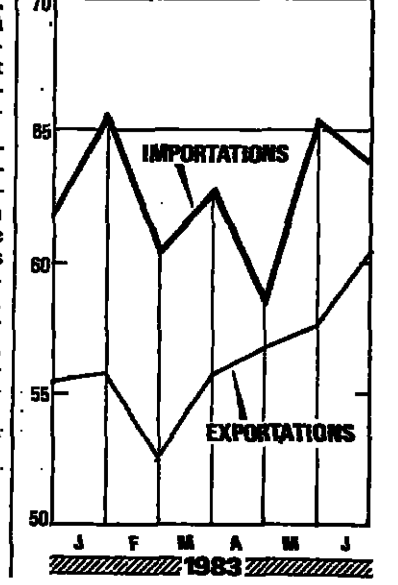
COMMERCE EXTÉRIEUR

FAIBLE FLÉCHISSEMENT DES IMPORTATIONS

L'étude comparée des chiffres des exportations et des importations (corrigées des variations saisonnières FAB/FAB) (1) indiquent que le redressement est dû essentiellement à la progression des exportations. La baisse des importations de 1,2 milliard de francs est faible et s'explique par un net ralentissement des achats de produits pétroliers (– 1,9 milliard). Les importations des biens de consommation n'ont pas diminué, restant à 8,5 milliards de francs. En revanche, on assiste à une baisse des importations de biens d'équipement professionnels.

Cette tendance serait inquiétante, si elle se confirmait, car elle indiquerait que le plan de rigueur pèserait plus sur les investissements que sur la consmmation en matière de commerce extérieur. Cependant, il apparaît que, de décembre 1982 à juin 1983, la consommation des ménages a baissé, en valeur, de 3,7 %. Il serait étonnant que cela reste sans conséquence, à terme, sur les équilibres extérieurs.

(1) FAB = rendu à bord sans le transport et l'assurance.



ENVIRONNEMENT

Les jardiniers-squatters de Saint-Ouen-l'Aumône seront expulsés à la mi-septembre

C'est un ouvrier maghrébin : la trentaine, marié, un enfant. Depuis un an, chaque week-end, il se rend en famille sur un terrain inutilisé de 200 mètres carrés, à Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise) pour y cultiver choux et haricots. Un peu plus loin, cet autre jardinier est retraité, veuf, en invalidité ; il vit en H.L.M. avec une pension de 9 000 F par trimestre et deux filles jumelles de quinze ans à élever. Sur son lopin de terre, on trouve l'ail, l'oignon, les tomates, les haricots et, toujours, le chou traditionnel de la région.

Contrairement aux apparences, il ne s'agit pas ici de jardins familiaux, mais de l'ancien bassin de décantation d'eau de lavage des betteraves, propriété de la Générale sucrière, abandonné depuis la fermeture en 1974 de la sucrerie de Saint-Ouen-l'Aumône. Sur ce terrain de 10 hectares envahi par une végétation généreuse, pris entre deux drains, la voie ferrée et la rue du Mail, quelque soixante familles selon la municipalité (cent soixante-dix selon les intéressés eux-mêmes) se sont installées sans droits ni titres et ont aménagé au fil des ans de petits jardins potagers.

Elles ont jusqu'au 12 septembre pour remballer pelles, pioches, engrais et tuyaux d'arrosage. Pour faire aussi leur dernière récolte. Le lendemain, les bulldozers effaceront à jamais toutes traces de ce qui fut leur raison d'être pendant des années : un coin de verdure. Raison officielle de l'expulsion : la sécurité et le cadre de vie.

Lorsque, le 19 avril dernier, la municipalité, dirigée par le député socialiste Alain Richard, met en demeure le propriétaire de raser le terrain d'épandage ; lorsque, quelques jours plus tard, la direction départementale de l'équipement renouvelle l'avertissement, c'est au nom de la sécurité. La date du 18 juillet est alors avancée, le temps pour la Générale sucrière de contacter une entreprise de démolition. Mais, sans décision de justice, les forces de police refusent d'intervenir.

« Débrouillardise »

L'ordonnance d'expulsion étant prévue pour le début du mois de septembre, la date de démolition est alors repoussée au 13 septembre. *« La commune a la responsabilité du cadre de vie de ses habitants,* explique M. Richard. *Cette action n'a pas pour effet de contrarier des marginaux. Ce sont des jardiniers à qui nous allons offrir des lieux organisés. Nous préférons étudier la possibilité de créer des jardins familiaux d'un hectare avec association de gestion et réglementation précise plutôt que d'abandonner à la débrouillardise un terrain que personne ne contrôle. Mon action est préventive. »*

Comme pour justifier les arguments du maire, le retraité avoue : *« Il y a eu des abus. Il faut savoir respecter les voisins. Certains, à 10 heures du soir, font encore marcher les pompes à eau... »*

Pour le jardinier maghrébin, la décision est tout simplement *« malheureuse ». « On a travaillé ici tout l'hiver. Qu'est-ce qu'ils veulent ? Qu'on aille au café ?.. »*

En fait, derrière les préoccupations municipales de Saint-Ouen-l'Aumône, se dessine en filigrane la petite guerre économique que se livrent la Générale sucrière et la municipalité : d'un côté, un propriétaire qui voudrait bien céder son terrain à un promoteur, de l'autre, une commune qui refuse toute opération immobilière et a classé le terrain d'épandage en zone non constructible.

JACQUELINE MEILLON.

DÉCHARGE CONTESTÉE EN SEINE-ET-MARNE

Courtry pris de nausées

Le soir venu, Courtry se pince le nez... Cette année encore, la décharge ouverte en *1979 dégage* des relents pestilentiels. Exaspérés, les cinq mille habitants de ce coquet bourg seine-et-marnais veulent en finir. Avec les fortes chaleurs de ce mois de juillet, le seuil de tolérance paraît atteint, comme en témoigne la réunion publique tenue le 12 juillet à l'initiatives des élus locaux. Dans une ambiance survoltée, plus de quatre cents personnes ont clamé leur révolte. Face à eux, le directeur des exploitations de la société France-déchets, propriétaire du site, s'est efforcé d'expliquer, voire de rassurer. Peine perdue. Les huées et les lazzis qui accueillaient chacun de ses arguments en disent long sur le « ras-le-bol » des Courtrysiens.

Lassés des promesse, des courriers et des motions, beaucoup brûlent de passer à l'action. Les uns suggèrent de manifester devant la préfecture de Melun pour obtenir la fermeture de la décharge, d'autres plaident pour une grève du paiement de la taxe d'habitation. Les «durs», enfin, proposent un «coup de force» dans l'enceinte du site. Au terme de la réunion, une centaine de personnes ont occupé symboliquement l'entrée du lieu pendant une heure. Opération renouvelée le lundi 18 juillet dès l'aube. Accés bloqués, exploitation paralysée, délégation reçue à la sous-préfecture de Meaux. Cette fois, les grandes manœuvres ont commencé...

Tout commence en 1977. Après plusieurs séance houleuses, le conseil municipal se prononce — à une voix de majorité — en faveur de l'ouverture de la décharge. A cheval sur trois communes, celle-ci a pour mission initiale de traiter les déchets de vingt-sept municipalités voisines dans les carrières de gypse exploitées par la plâtrerie Lambert. *« Courtry devenait ainsi la poubelle du secteur. »*, commente M. Charles Arini, secrétaire général de la mairie. En contrepartie, la commune bénéficie de la gratuité du traitement de ses ordures, et perçoit une redevance annuelle de 75 000 F. *« 75000 F pour ces odeurs nauséabondes, ça ne vole pas haut ! »*, s'indigne M. Jean-Claude Lepage. *« Quand le vent est au nord,* explique cet ingénieur-électronicien, qui réside dans l'un des quartiers les plus exposés, *impossible d'aérer.*

Accoudé au comptoir du « Rendez-vous des boulistes », un bistrot adossé au clocher trapu de la petite église, un Courtrysien « de toujours » regrette à haute voix *« le temps où l'on pouvait manger sur la terrasse ».* A l'autre bout du village, une habitante des Coudreaux, lotissement verdoyant bâti en 1980, s'inquiète de la toux rebelle dont souffrent ses deux fillettes.

La santé. Voilà bien l'aspect qui suscite les plus vives appréhensions. Peu à peu, le doute s'installe. Et si la décharge ?... *« J'ai l'impression,* remarque M. Arini, *que l'on joue aux apprentis sorciers. »* De son côté, le docteur Alex Ragoo, adjoint à l'hygiène , souligne que les rats, les renards, les corbeaux et les mouettes, qui ont élu domicile sur le site, peuvent favoriser la propagation de bacilles.

Sur place, le spectacle surprend : cratères craquelés et grisâtres, hérissés de torchères destinées à brûler les émanations de gaz, et jonchés de détritus, « jus de décharge » croupissant en contrebas... Au milieu de ce décor lunaire, d'énormes « scrapers » charrient des tonnes de glaise, avant de les étendre sur les déchets au fur et à mesure de leur réception.

« Contrôles insuffisants »

« France Déchets ne maîtrise plus ses arrivages », accuse M. Jean Brémond, adjoint au maire. Selon lui, la société ne parvient plus à couvrir les 2000 tonnes d'ordures ménagères et de déchets industriels reçus quotidiennement. *« Plus grave,* ajoute-t-il, *rien ne nous prouve que l'exploitant ne traite pas des produits interdits, vu l'insuffisance des contrôles. Au besoin, nous exigeons la fermeture. »*

Exiger la fermeture... Encore faudrait-il que la municipalité en ait le pouvoir. Comme tous les sites classés en vertu de la loi du 19 juillet 1976, celui-ci relève de la préfecture. Au cabinet du commissaire de la République de Seine-et-Marne, on précise que France-Déchets recevra dans les jours prochains une ultime mise en demeure, motivée par un récent rapport d'inspection du service des mines, faisant état de *« prescriptions non respectées ».* Ainsi, la société devra désormais couvrir toutes les ordures en contact avec l'air dans les vingt-quatre heures suivant le dépôt, et les placer dans des alvéoles de moins de 5 000 mètres carrés, ceints par des digues d'argile.

A Mézières-sur-Seine, au siège de France-Déchets, M. Jacques Simond, patron de l'entreprise, mais aussi président de l'Union nationale des entrepreneurs de décharge, se dit « écœuré ». *« Depuis l'affaire des fûts de Seveso, c'est la psychose permanente, alors que nous engageons des sommes colossales pour réduire les nuisances. Nous sommes les premiers à avoir créé une commission de contrôle composée d'élus, d'écologistes et de représentants de la société. Mais il faut du temps. Si l'on me donne un moyen d'éliminer les odeurs,* conclut-il, *je le mets en service dans les quarante-huit heures ! »*

Le 12 juillet, la réunion publique a parfois pris des allures de tribunal populaire. Dans le box des accusés, les trois techniciens de France-Déchets ont tenté de faire front. Mais, entre les remarques techniques et la rancœur d'une population excédée, convaincue d'avoir été trompée, le combat semblait bien inégal.

VINCENT HUGEUX.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Damart serviposte

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue à Roubaix le 23 juin 1983, a approuvé les comptes de l'exercice 1982.

Le chiffre d'affaires H.T. de Damart-Serviposte a atteint 731,9 millions de francs en 1982 contre 646 millions en 1981 (+13,29%), celui du groupe 818,7 millions contre 718,3 millions en 1981 (+13,98%).

Le bénéfice d'exploitation de la société-mère s'est élevé à 84,1 millions de francs contre 80,6 millions l'exercice précédent (+4,39%), celui du groupe à 158,7 millions contre 143,1 millions (+10,86%).

Le bénéfice net de la société-mère est passé à 39,3 millions contre 32,2 millions l'exercice précédent (+21,82%) et celui du groupe s'est établi à 75,1 millions contre 59,1 millions (+27,22%).

L'écart important constaté entre la progression du résultat net et celui du résultat d'exploitation s'explique par la diminution des dotations à certaines provisions qui avaient été particulièrement élevées en 1981.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende net de 25,40 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 12,70 F, ce qui correspond à un dividende global par action de 38,10 F. Ce dividende correspond au montant maximum autorisé par la loi du 30 juillet 1982 limitant la progression des bénéfices distribués.

La mise en paiement a été fixée au 15 juillet 1983, contre remise du coupon n° 8.

La même assemblée a procédé au renouvellement complet du conseil de surveillance et a nommé deux nouveaux membres : M. Patrick Despature-Lorthiois et la société Vernier-Leurent S.A., représentée par M. Paul Despature-Dalle.

Le conseil de surveillance réuni après l'assemblée a décidé d'élargir la composition du directoire en nommant deux membres supplémentaires : M. Philippe Lachaume, directeur commercial, et M. André Delattre, directeur d'exploitation, étant précisé que M. Jules Despature-Meillassoux reste président du directoire et M. Paul-Georges Despature-Salvéniac, directeur général.

Au niveau des filiales, le directoire de la société Despature & Fils S.A. est désormais composé de M. Jules Despature-Meillassoux, qui reste président, et de M. André Delattre, directeur général, nommé en remplacement de M. Paul-Georges Despature-Salvéniac.

Pour la société Belmart, M. Paul-Georges Despature-Salvéniac a été nommé président du conseil d'administration en remplacement de M. Patrick Despature-Lorthiois. MM. Jules Despature-Meillassoux et Philippe Lachaume étant nommés directeurs généraux adjoints.

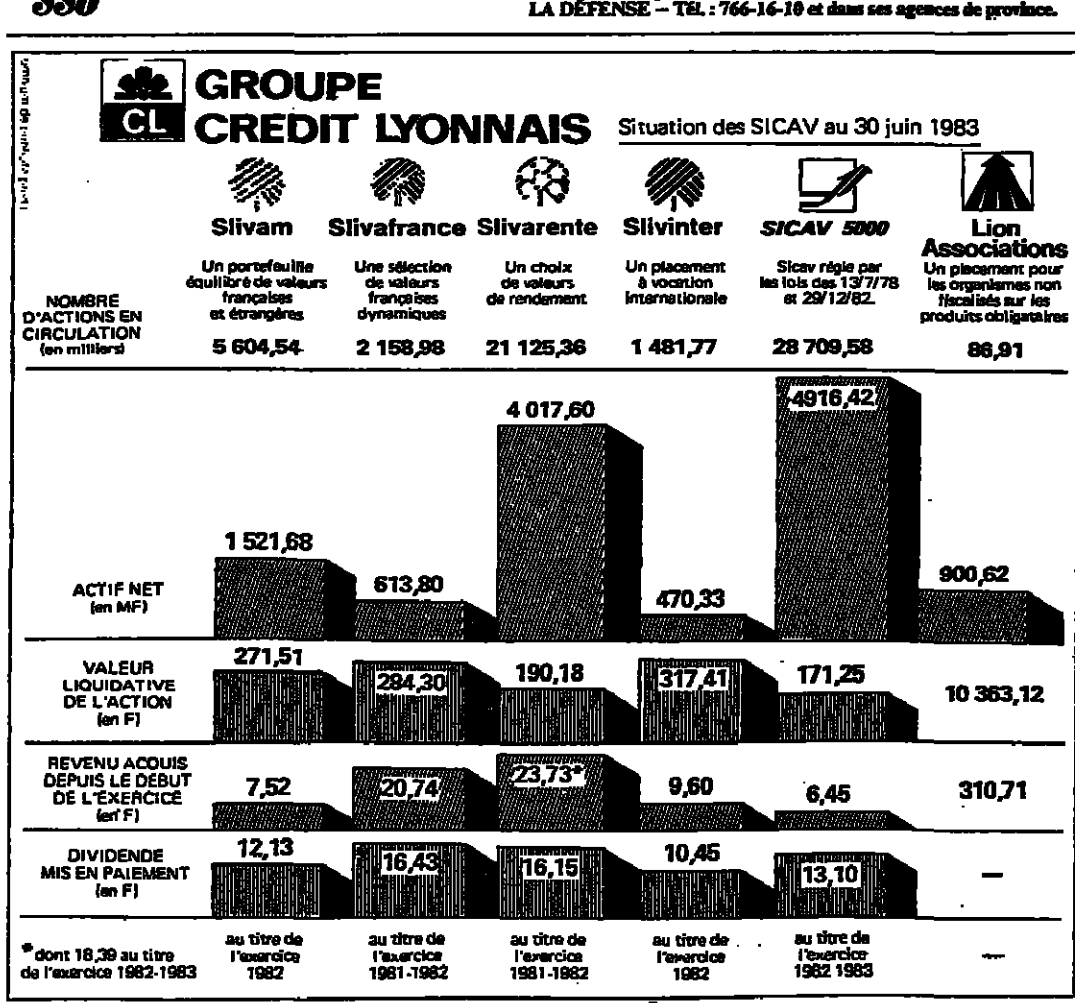
cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Prochaine sortie le 25 courant d'un emprunt du COMPTOIR DES ENTREPRENEURS.

UAP — SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE A.L.T.O.	ALTEFI	ACTIONS FRANCE	ACTIONS SÉLECTIONNÉES	AEDIFICANDI (UNION SÉQUANAISE URBAINE)	L'U.A.P. INVESTISSEMENTS
ORIENTATION	Obligations françaises	Obligations françaises et étrangères	60 % minimum actions françaises (loi Monory)	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
SITUATION AU 30 JUIN 1983						
— Nombre d'actions en circulation	3 511 166	1 015 250	660 980	818 223	1 224 586	1 862 706
— Actif net total (en millions de F)	587,83	204,55	117,12	214,04	350,88	545,71
réparti comme suit :						
a) France :						
— Obligations classiques et indexées	98,5 %	48,9 %	34,2 %	28,5 %	37,3 %	31 %
— Obligations convertibles	néant	néant	2,1 %	3,5 %	néant	1,2 %
— Actions	néant	néant	54,7 %	33,1 %	42 %	16,1 %
b) Etranger :						
— Actions et obligations	néant	45,9 %	4,4 %	27 %	15 %	44,7 %
c) Disponibilités	1,5 %	5,2 %	4,6 %	7,9 %	5,7 %	7 %
d) Bons à court et moyen terme	néant	néant	néant	néant	néant	néant
e) Bons du Trésor	néant	néant	néant	néant	néant	néant
— Valeur liquidative de l'action en F	167,42	201,48	177,19	261,60	286,53	292,97

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de :
ssb LA SOCIÉTÉ SÉQUANAISE DE BANQUE — 370, rue Saint-Honoré, 75023 Paris Cedex 01 — Tél. : 261-53-44, Tour. Assur. quartier Louis-Blanc, Cedex 14 — 92083 PARIS LA DÉFENSE — Tél. : 766-16-10 et dans ses agences de province.



FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● **Un chargé de mission pour l'aquaculture,** M. Guillaume Benoît, a été nommé auprès du directeur de l'aménagement. Il aura pour tâche la liaison avec les professionnels de l'aquaculture, et sera le correspondant du ministère de l'agriculture avec les autres départements ministériels concernés (mer, environnement, recherche).

Conjoncture

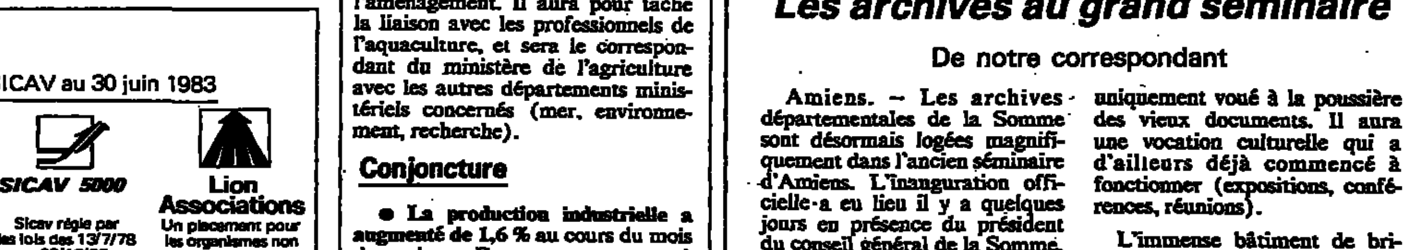
● **La production industrielle a augmenté de 1,6 %** au cours du mois de mai, en France, par rapport à avril. L'indice (base 100 en 1970) s'établit à 130 (hors bâtiment et travaux publics), contre 128 en avril où la production industrielle avait augmenté de 0,8 %. Selon l'INSEE, qui publie ces résultats, la progression de l'indice, pour le mois de mai, est liée à la hausse de la construction électrique ainsi qu'à celle du gaz naturel et des produits pétroliers. Sur un an, de mai 1982 à mai 1983, la production industrielle a augmenté en France de 0,8 %.

Etranger

BELGIQUE

● **Plus d'un demi-million de chômeurs.** — Selon les chiffres publiés mercredi 20 juillet par l'Office belge des statistiques, 506 685 demandeurs d'emploi étaient enregistrés au 15 juillet, soit 15 572 de plus qu'à la fin du mois de juin. En pourcentage de la population active, les chômeurs représentent 12,2 %, alors que ce pourcentage s'établissait à 11 % en juin. Cette hausse affecte tous les secteurs économiques, mais plus particulièrement les services.

URBANISME



A AMIENS

Les archives au grand séminaire

De notre correspondant

Amiens. — Les archives départementales de la Somme sont désormais logées magnifiquement dans l'ancien séminaire d'Amiens. L'inauguration officielle a eu lieu il y a quelques jours en présence du président du conseil général de la Somme, M. Max Lejeune, sénateur, maire d'Abbeville (U.D.F.), et de M. Favier, directeur général des Archives de France.

En 1975, l'Etat achetait le grand séminaire d'Amiens . Ce très bel ensemble, situé en ville, a été scindé en trois parties. Dans la première, conservée par l'Etat, étaient regroupés les services régionaux des affaires culturelles ; la seconde, un vaste parc, était cédée à la ville d'Amiens, qui l'aménageait avant de la livrer au public ; la troisième enfin était rachetée par le département pour y installer les archives. Cinq niveaux creusés dans le sol sur 15 mètres de profondeur ont accru la capacité de stockage, *« sans compromettre,* a fait remarquer M. Max Lejeune, *la densité des constructions existantes et porter atteinte à l'équilibre architectural du quartier ».* 23,5 kilomètres de rayons de stockage ont été installés. L'ensemble constitué par le dépôt d'archives et la direction régionale des affaires culturelles ne sera pas uniquement voué à la poussière des vieux documents. Il aura une vocation culturelle qui a d'ailleurs déjà commencé à fonctionner (expositions, conférences, réunions).

L'immense bâtiment de briques au grand toit d'ardoise, avec plusieurs cours et un cloître, dans lequel se trouvent les archives de la Somme avait été construit en 1829 par les religieuses de la Visitation, qui, en 1850, en firent un établissement d'enseignement pour jeunes filles. Mais la loi de séparation de l'Église et de l'État amène les religieuses à quitter Amiens. Les locaux sont saisis par le service des domaines et vendus en 1908. Une association diocésaine se forme pour acheter l'ensemble immobilier et le transformer en séminaire. En 1914-1918, le bâtiment est hôpital militaire. Il redevient séminaire de 1919 à 1939. En 1940, il est de nouveau hôpital militaire, occupé par les Allemands. Après la guerre, le séminaire d'Amiens fusionne avec celui de Soissons. Divers projets sont élaborés pour l'utilisation de l'ancien grand séminaire, jusqu'à l'achat par l'État en 1975.

MICHEL CURIE.

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

Brutal accès de fièvre

Les précisions données par M. Paul Volcker sur la politique monétaire du Fed, une politique souple incapable d'empêcher la reprise économique de se développer (voir d'autre part), ont provoqué, mercredi, une véritable explosion des cours à Wall Street. L'indice Dow Jones des industrielles a refranchi la barre des 1 200 en trombe pour s'établir en fin de parcours à la cote 1 227,86 après s'être adjugé d'un coup 30,75 points. C'est la plus forte hausse enregistrée depuis le 30 novembre 1982 et, par ordre de grandeur, la neuvième plus importante de toute l'histoire du marché.

Le bilan de la séance a été tout aussi éloquent. Sur 1 957 valeurs traitées, 1 376 ont monté, dont la plupart des « Blue Chips », 307 ont baissé et 274 n'ont pas varié.

Autour du « Big Board », l'euphorie était à son comble. Pensez donc : au lieu des restrictions de crédit attendues, le président du Fed avait annoncé un élargissement de la fourchette des objectifs de croissance de la masse monétaire : 5 % à 9 % au lieu de 4 % à 8 %. Il n'en a pas fallu davantage pour rallumer les feux. D'autant que, une bonne nouvelle poussant l'autre, A.T.T., la plus grande entreprise mondiale, publiait ses résultats pour le second trimestre : + 10,3 %.

VALEURS	Cours du 19 juil.	Cours du 20 juil.
Alcoa	38 5/8	39 7/8
A.T.T.	61 7/8	63
Boeing	43 3/8	44 5/8
Chase Manhattan Bank	51 5/8	52 1/2
Du Pont de Nemours	46 7/8	47 1/4
Eastman Kodak	68 3/4	70 1/4
Exxon	34 1/2	35 1/8
Ford	57	58 1/2
General Electric	50 3/4	53 1/4
General Foods	45 5/8	48
General Motors	73 1/8	75 3/8
Goodyear	28 5/8	28 7/8
I.B.M.	120 3/4	125 3/8
I.T.T.	44 1/4	46
Mobil Oil	30 5/8	31 5/8
Pfizer	40 3/4	42 3/4
Schlumberger	55 5/8	57 1/2
Texaco	35 1/4	36 1/8
U.A.L. Inc.	36 1/2	37 1/2
Union Carbide	66 3/8	67
U.S. Steel	24 1/8	24 7/8
Westinghouse	44 7/8	46 1/4
Xerox Corp.	46	47 1/8

PARIS, 20 juillet

La devise-titre à 10,45 F

Un nouveau record est tombé mercredi à la Bourse de Paris. Améliorant encore sa performance, la devise-titre s'est élevée au niveau historique de 10,45 F, dans une fourchette dont le cours bas était à 10,38 F. La veille, cette monnaie de service s'était échangée entre 10,32 F et 10,40 F.

Décidément, les valeurs étrangères font recette. Tout le monde en demande mais tout le monde ne passe pas par la capitale pour s'en procurer, les ordres étant directement transmis sur les places concernées.

Cependant, les valeurs françaises n'ont pas eu à se plaindre de cette concurrence. La réponse des primes a eu lieu ce jour, et bon nombre de titres achetés à tempérament avec les limites fixées par lesdites primes ont été levés. N'ont-ils pas été tous revendus dans la foulée ? En tout cas le marché s'est bien comporté, très bien même, et à la clôture l'indicateur instantané enregistrait une progression proche de 0,7 %.

Cette amélioration a, bien sûr, été favorisée par le redressement de Wall Street, mais des professionnels signalaient d'assez importants achats pour le compte d'investisseurs institutionnels. Par effet mécanique, la hausse de la devise-titre enchérit leurs portefeuilles constitués d'étrangères, et, pour ne pas trop s'éloigner des fameux quotas, ces investisseurs achètent français. Ajoutons, facteur haussier non négligeable, les prévisions d'une détente prochaine des taux en France faites par Paribas.

L'or a monté à Londres où son prix a été fixé à 426 dollars l'once (+ 2,25 dollars). Mais, il a fléchi à Paris avec le lingot à 106 100 F, (après 106 000 F contre 106 450 F). A parité, l'or a valu quand même un peu plus cher ici, soit l'équivalent de 425,12 dollars l'once contre 424,26 dollars. Baisse du napoléon à 673 F (– 6 F).

LA VIE DES SOCIÉTÉS

KRUPP. – Le chiffre d'affaires du géant de la sidérurgie allemande continue d'augmenter. En hausse de 13 % en 1982, il a progressé de 9 % pendant le premier semestre de 1983 pour atteindre 7,9 milliards de deutschemarks.

Seule la division « acier » enregistre une baisse de ses ventes (– 5 % à 751 millions de deutschemarks). Une ombre au tableau : les commandes ont baissé de 7 % entre janvier et juin. Mais, pour l'exercice entier, toutes les divisions (acier excepté) seront bénéficiaires.

GROUPE ROCHE-SAPAC. – Le chiffre d'affaires pour le premier semestre augmente de 11,5 % à 3 799 millions de francs suisses. Les plus fortes progressions ont été enregistrées par les divisions « produits pour diagnostic » (+ 80,1 %), « instruments » (+ 16,8 %), « vitamines et produits chimiques fins » (+ 15,5 %). La rentabilité s'est améliorée.

I.C.I. – Plus de 5 % des actions du géant britannique de la chimie sont désormais détenus par la Morgan Guaranty Trust. L'établissement a opéré des achats en Bourse pour le compte d'investisseurs américains et, comme la loi britannique l'impose (information obligatoire dès que le seuil de participation dans le capital d'une entreprise dépasse 5 %), en a informé I.C.I., qui, à son tour, a rendu publique la nouvelle.

BOURSE : changement de quotités. – Les nouvelles quotités applicables le 22 juillet à terme pour les actions Chantiers France-Dunkerque et Zambia Copper, ont été abaissés de 1 000 à 500. Des réductions ont été aussi décidées à partir de la même date pour Arjomari, T.D.K. (25 au lieu de 50, ce qui revient à maintenir l'ancien régime) et Saint-Louis-Bouchon (25 au lieu de 50 contre 100).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	19 juil.	20 juil.
Valeurs françaises	125,3	126,3
Valeurs étrangères	147,9	149,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	19 juil.	20 juil.
Indice général	125	125,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 21 juillet .... 12 5/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 juil.	21 juil.
1 dollar (en yens)	239,80	238,90

BOURSE DE PARIS — Comptant — 20 JUILLET

[illegible]

SECOND MARCHÉ

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		
Cockerill-Ougrée	20 50	20 50
Cominco	415	425
Commerzbank	710	712
Courtaulds	14 30	....
Dart. and Kraft	685	680
De Beers (port.)	92 50	....
Dow Chemical	339	344
Dresdner Bank	740	740

SICAV 20/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]			[illegible]		
Ind. française	11894 36	11894 36	Unisante	1650 18	1595 92
Interoblig.	9727 09	9286	Univer	12343 38	12343 38
Intersélect France	245 90	234 76	Valorem	381 57	364 27
Intervaleurs Indust.	362 45	346 01	Valorg	10355 59	10304 07
Invest. Obligataire	11698 05	11664 72	Valrel	114210 59	114096 49
Invest. St-Honoré	667 54	637 27	Worms Investis.	709 14	676 98
Laffitte-crt-terme	111230 84	111230 84 ◆			
Laffitte-Expansion	612 38	584 61 ◆			

◆ : prix précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2105	4,5 % 1973	2100	2105	2100	2089 90
3066	C.N.E. 3 %	3077	3076	3077	3070
....	Accor	148 20	149	149	171
[illegible]					
635	Euromarché	675	680	690	690
715	Europe n° 1	680	688	688	678
600	Facom	650	649	645	649
[illegible]					
76	Vallourec	69 50	69 05	69 50	69
1310	V. Clicquot-P.	1510	1485	1485	1470
735	Viniprix	713	715	715	708
900	Elf-Gabon	1010	998	1000	1018
260	Amax Inc.	269	269 50	272 50	269 50
695	Amer. Express	707	718	718	719
610	Amer. Teleph.	650	650	653	645
205	Anglo Amer. C.	218 50	221 80	221 80	220 50
1170	Amgold	1220	1240	1240	1220
900	B. Ottomane	910	915	915	....
560	BASF (Akt)	596	606	606	617
535	Bayer	596	604	604	600
[illegible]					
74	Imp. Chemical	80 10	81	81	79 40
145	Inco. Limited	151 10	153	153	151 80
1190	IBM	1262	1255	1260	1265
52	Ito-Yokado	57 50	57 50	57	58
390	ITT	465	469 30	470	469 90
70	Matsushita	69 70	70 45	70 20	71 85
840	Merck	945	952	956	970
850	Minnesota M.	869	879	885	889
320	Mobil Corp.	318	315	320	313 60
17980	Nestlé	19780	19990	19990	20000
570	Norsk Hydro	641	649	660	645
[illegible]					

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES — MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 803	7 782	7 580	7 980
Allemagne (100 DM)	300 670	300 770	290	310
Belgique (100 F)	15 029	15 027	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	268 960	268 830	256	276
Danemark (100 krd)	83 790	83 630	80	88
Norvège (100 k)	106 480	106 150	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 876	11 814	11 550	12 350
Grèce (100 drachmes)	9 245	9 180	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 085	5 083	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	368 120	367 700	354	375
Suède (100 krs)	101 370	101 010	96	103
Autriche (100 sch)	42 770	42 799	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 255	5 242	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	6 550	6 535	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 331	6 298	6 160	6 480
Japon (100 yens)	3 241	3 236	3 100	3 260

MARCHÉ LIBRE DE L'OR — MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/7
Or fin (kilo en barre)	106200	106500
Or fin (en lingot)	106450	106100
Pièce française (20 fr)	679	673
Pièce française (10 fr)	408	.....
Pièce suisse (20 fr)	688	691
Pièce latine (20 fr)	647	647
Souverain	820	824
Pièce de 20 dollars	4005	4005
Pièce de 10 dollars	2002 50	2010
Pièce de 5 dollars	1256	.....
Pièce de 50 pesos	4345	4350
Pièce de 10 florins	671	676

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. « Le physicien neuronal », par Claude Darzens ; LU : *les Barcelonnettes : les Jardins de l'Alameda,* d'A. Dugrand et A. Vallaès.

ÉTRANGER

3. EUROPE
3. AFRIQUE
3. DIPLOMATIE
4. PROCHE-ORIENT
– ISRAËL : le cimetière « oublié ».
4. AMÉRIQUES
– Diplomatie et préparatifs militaires avancent parallèlement dans l'isthme centre-américain.

SOCIÉTÉ

6-7. LES SUITES DE L'ATTENTAT D'ORLY.
7. POLICE.
8. ÉDUCATION.
– MÉDECINE.
17. SPORTS : cyclisme, football.

LE MONDE DES LIVRES

9. LE FEUILLETON : « L'érotisme des années folles ».
9-11. ENQUÊTE : dix écrivains et la gloire.
10. LA VIE LITTÉRAIRE.
12. LETTRES ÉTRANGÈRES : les amours d'un mandarin et d'une courtisane ; Vienne sans ses juifs.
14. PORTRAITS : deux Bretons magiques, Georges Perros et Xavier Grall.

CULTURE

15. LA ROUTE DES FESTIVALS : Avignon, Aix-en-Provence.
17. COMMUNICATION : les résultats de l'enquête du C.E.S.P.

ÉCONOMIE

20. ÉNERGIE.
20-21. SOCIAL : « La pharmacie n'est plus ce qu'elle était » (II), par Josée Doyère ; les directions de Peugeot et de Talbot confirment les suppressions d'emplois.
21. AFFAIRES.
22. ENVIRONNEMENT : décharge contestée à Courtry, en Seine-et-Marne.

RADIO-TÉLÉVISION (17)
INFORMATIONS « SERVICES » (18) :
La mode ; Météorologie ; Mots croisés ; Loterie nationale ; Loto ; « Journal officiel ».
Annonces classées (19) ; Carnet (19) ; Programmes des spectacles (16) ; Marchés financiers (23).

Le numéro du « Monde » daté 21 juillet 1983 a été tiré à 478 234 exemplaires



Au Tchad

Des accrochages opposent les forces gouvernementales aux rebelles dans le nord-est du pays

De notre envoyé spécial

N'Djamena. – Des précisions ont été apportées mercredi 20 juillet sur la façon dont l'*« aide militaire et alimentaire d'urgence »* annoncée par Washington sera acheminée jusqu'au Tchad. Celle-ci sera prélevée sur des stocks de l'armée américaine en R.F.A. Elle arrivera de Francfort via Khartoum (Soudan) en avions militaires, à la différence du matériel français, qui a été entièrement apporté par des appareils civils de diverses nationalités. Le premier arrivage pourrait avoir lieu dès ce jeudi. Le personnel militaire américain aura pour seul rôle de *« livrer la marchandise »*. Il ne comprendra donc pas de « conseillers » ou d'« instructeurs », indique-t-on de souce américaine.

C'est la première fois que les État-Unis fournissent officiellement une assistance militaire au gouvernement de M. Hissène Habré, même s'ils l'avaient déjà discrètement aidé lui-même en 1981 par l'intermédiaire du Soudan, alors qu'il luttait dans l'est à la fois contre les troupes libyennes et contre celles de M. Goukouni Oueddeï.

Les autorités de N'Djamena se sont efforcées mercredi de réfuter la thèse de leur adversaire, diffusée par « Radio Bardai », la station des rebelles de l'ancien président Goukouni Oueddeï, selon laquelle la décision américaine risque de provoquer une « internationalisation » du conflit. *« Il y a longtemps que l'Union soviétique arme la Libye et ses agents locaux. Ce que l'on appelle le conflit tchadien est, en fait, une agression perpétrée par la Libye du colonel Kadhafi contre le Tchad »*, a déclaré M. Soumalia, ministre de l'information. *« Kadhafi veut se constituer un empire, comme au Moyen Age. Ce qui est en jeu, c'est l'existence du Tchad en tant qu'État. S'il y a internationalisation, la responsabilité en revient à la Libye et à l'U.R.S.S., qui l'aide dans ses ambitions. »*

On estime dans les milieux diplomatiques occidentaux que l'entrée en scène officielle des États-Unis constitue un « signal » destiné à la fois à Tripoli et à Moscou. Le caractère limité de l'opération – 10 millions de dollars – et le fait que, malgré les dénégations tchadiennes, une partie de cette somme servira à équiper le contingent zaïrois déjà sur place montrent bien qu'il s'agit d'un geste avant tout politique, voire symbolique. Washington ne bouleverse pas le rapport des forces en présence, mais indique clairement à qui de droit sa détermination à soutenir M. Hissène Habré contre un danger présenté comme venant uniquement de l'« extérieur ».

M. Reagan montre en même temps qu'il a été sensible aux arguments qui lui ont été présentés ces derniers temps par plusieurs Etats africains francophones « modérés », telle la Côte-d'Ivoire, sur les risques de « déstabilisation » du continent africain par la Libye et l'U.R.S.S. Il y a là en germe une compétition entre la France et les Etats-Unis pour le rôle de protecteur, idée que l'on s'efforce des deux côtés de récuser, en mettant en avant l'« étroite concertation » qui règne à ce sujet entre Paris et Washington. On insiste cependant du côté français sur la nécessité d'éviter que l'Afrique ne devienne un terrain d'affrontement Est-Ouest.

Sur le terrain, des combats *« de faible intensité »* ont lieu depuis mercredi matin à Fada, à 900 kilomètres au nord-est de N'Djamena, au pied du massif montagneux de l'Ennedi, a annoncé le ministre de l'information. Les forces gouvernementales y affrontent à la fois une petite garnison restée sur place et des éléments « rescapés » de l'Armée de libération nationale (A.N.L.) de M. Goukouni Oueddeï, qui se replient en désordre après leur échec dans l'est.

Fada n'est qu'une palmeraie en cul-de-sac entre des montagnes, mais les troupes régulières se doivent de la contrôler avant de se lancer, éventuellement, à l'assaut de Faya-Largeau, à 270 kilomètres à l'ouest, principale base de M. Goukouni Oueddeï. Fada dispose, en effet, d'une piste d'atterrissage susceptible d'accueillir des avions C-130. En reprenant cette localité, l'armée de M. Hissène Habré améliorerait donc ses capacités de réapprovisionnement en vivres et munitions et ne laisserait aucune « poche » ennemie sur ses arrières, à l'est. Selon une information non confirmée officiellement, M. Hissène Habré aurait à nouveau quitté la capitale pour se rendre dans cette région à la tête de ses troupes.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Au secours de quel Tchad ?

« M. Mitterrand se prépare, au Tchad, à mettre ses pas dans ceux de M. Giscard d'Estaing, et cela de la façon la plus contraire aux intérêts de la France », déclarait, le mardi 28 juin, M. Messmer, ancien premier ministre. Il allait jusqu'à juger *« criminel de la part d'un gouvernement français d'encourager une politique qui aboutit à ce que chacun s'entretue avec des armes françaises »*, estimant qu'il faudrait se limiter à *« une démarche diplomatique en vue d'obtenir des voisins, et d'abord de la Libye, que des interventions armées au Tchad soient moins nombreuses »*. Dans une interview à *Paris-Match*, publiée ce jeudi 21 juillet, M. Messmer estime que la France doit envoyer ses Jaguar au Tchad pour, en « cassant son matériel », contraindre la Libye à négocier. Sans doute l'ancien premier ministre a-t-il des doutes sur les possibilités de dialogue avec le colonel libyen.

La négociation, il faut le relever, porterait sur l'avenir d'un pays qui – M. Messmer en est convaincu – *« n'existe pas »*. *« C'est une fiction destinée aux diplomates* assure-t-il. *Il y a au moins deux ou trois Tchad. »* Faut-il comprendre que pour l'expert qu'est l'ancien gouverneur de la France d'outre-Mer, qu'« un » Tchad pourrait être abandonné à la Libye, le « second » demeurant sous l'influence française. Ce serait là ressusciter le rêve de la partition, que l'existence d'un *« Tchad utile »* encombré d'un *« désert à problèmes »* a toujours éveillé chez certains Français.

Pourtant cette constatation vaut tout autant pour le Soudan, le Zaïre ou bon nombre d'États d'Afrique noire inscrits dans des frontières aberrantes héritées de la colonisation. Leur maintien est un dogme auquel les Africains tiennent tant qu'ils l'ont érigé en principe dans la Charte de l'O.U.A.

Si le Tchad *« n'existe pas »* pourquoi les Jaguars voleraient-ils au secours d'une *« fiction »* à usage diplomatique ? La France a une responsabilité qu'elle doit assumer à l'égard d'une ancienne colonie, dont elle a parrainé la transformation en État. C'est ainsi que l'entend, en tout cas, M. Chirac. Il a approuvé récemment *(le Monde* du 12 juillet) les initiatives gouvernementales au Tchad.

FRANÇOISE CHIPAUX.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le Conseil constitutionnel* saisi de plusieurs recours en annulation de lois votées – mais non encore promulguées – a rejeté ceux-ci. Ainsi la loi portant réglement définitif du budget de 1981 est déclarée conforme à la Constitution ainsi que la convention fiscale concernant le territoire de la Nouvelle-Calédonie. Ces deux textes auraient été déférés au Conseil constitutionnel par les deux groupes de l'opposition de l'Assemblée nationale.

Sur saisine du premier ministre, le Conseil a déclaré conforme à la Constitution la loi organique relative aux candidats admis au premier concours d'accès à l'École nationale de la magistrature (session 1976). Enfin, saisi par le président du Sénat, le Conseil a jugé conforme à la Constitution une résolution modifiant les effectifs des commissions permanentes du Sénat.

● *Un policier,* M. Christian Grasset, quarante et un ans, a été grièvement blessé à Belfort dans la nuit du 20 au 21 juillet, au cours d'un contrôle d'identité, par un malfaiteur circulant dans une voiture où l'on devait découvrir un stock important d'armes et d'explosifs. Les occupants du véhicule sont en fuite.

● *Deux enfants tués par une voiture à Paris.* – Deux enfants ont trouvé la mort mercredi soir 20 juillet après avoir été renversés sur la route bordant le camping du bois de Boulogne. Les deux enfants, un garçon de neuf ans et une fille de quinze ans, de nationalité bulgare, traversaient la route pour rejoindre le camping où se trouvaient leurs parents, M. et Mme Pavlov, lorsqu'une voiture a surgi qui n'a pu les éviter. La fillette a été tuée sur le coup. Le garçon est mort durant son transfert à l'hôpital.

A B C D E F H

M. MITTERRAND A VISITÉ L'USINE BIG CHIEF DE LA ROCHE-SUR-YON

M. François Mitterrand s'est rendu, jeudi 21 juillet dans la matinée, à La Roche-sur-Yon (Vendée), pour visiter, notamment, l'usine de confection Big Chief, du groupe Bidermann. Cette entreprise avait connu plusieurs conflits sociaux ces dernières années et, au printemps de cette année, les difficultés du groupe Bidermann avaient conduit celui-ci à décider la reconversion de l'usine de La Roche-sur-Yon.

Le président de la République devait être reçu, à l'hôtel de ville, par le maire, M. Jacques Auxiette (P.S.), réélu, en mars dernier, à la tête d'une liste de gauche, qui avait amélioré son score par rapport à l'opposition, six ans après avoir enlevé la mairie à celle-ci. M. Mitterrand devait ensuite se rendre dans sa maison de Latche (Landes), pour y passer le week-end.

M. JACQUES LE BIHAN DIRECTEUR DE LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE-VIEILLESSE

M. Jacques Le Bihan sera nommé prochainement directeur de la *Caisse nationale d'assurance-vieillesse* des travailleurs salariés (C.N.A.V.T.S.) en remplacement de M. Francis Pavard, parti en retraite. C'est ce qu'a annoncé le communiqué publié le 20 juillet à l'issue du conseil des ministres.

[Né le 1er avril 1925 à Cany-Barville (Seine-Maritime), M. Jacques Le Bihan est entré à la caisse primaire d'assurance-maladie de Dieppe (Seine-Maritime) comme employé aux écritures en 1946. De 1965 à 1966, il devient étudiant au Centre d'études supérieures de la Sécurité sociale. Puis en 1966, il devient chef de service à la caisse primaire d'assurance-maladie de Rouen (Seine-Maritime), en 1968 sous-directeur à la caisse régionale d'assurance-maladie d'Orléans (Loiret). En 1972, il entre à la caisse nationale d'assurance-vieillesse à Paris, dont il est nommé en 1973 directeur adjoint puis en 1976 directeur délégué.

M. Le Bihan exerce diverses fonctions d'enseignement dans le domaine de la Sécurité sociale. Il est marié et père d'un enfant.]

● *La permanence de M. Manuel Escutia,* député et conseiller (P.S.) de Paris a été très gravement endommagée par un engin de fabrication artisanale qui a explosé le jeudi 21 juillet à 5 h 30 au 123, rue de Crimée dans le dix-neuvième arrondissement. L'explosion n'a pas fait de victime mais l'intérieur de la permanence est détruit.

LA CONTROVERSE SUR LES EUROMISSILES

M. JOSPIN : *la volonté de maintenir l'indépendance de la France doit rassembler l'ensemble de la gauche*

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, a déclaré, mercredi 20 juillet, sur Antenne 2, à propos du débat sur les euromissiles, que, *« au moment où un homme comme M. Pinton, qui avait, pourtant, été réprimandé par ses collègues (...), redit, à nouveau, qu'il est contre la force nucléaire française parce qu'il veut le retour à l'atlantisme et au giron américain* (1), *je pense que, dans toute la gauche française, la nécessité de manifester la volonté de maintenir l'indépendance de la France, y compris sur le terrain militaire, et de définir sa position en fonction des intérêts français, doit rassembler l'ensemble des partenaires de gauche, quelles que soient les nuances qu'ils peuvent avoir entre eux »*.

M. Jospin a expliqué que *« la vraie question est de savoir pourquoi la France ne doit pas prendre part à la négociation de Genève. La négociation de Genève engage les Etats-Unis et l'Union soviétique et porte sur la réduction de leurs armes nucléaires en Europe. Elles ne concernent donc pas la France, qui a une force nucléaire indépendante et qui n'appartient pas à l'OTAN* (2). *Il serait paradoxal de voir Georges Marchais demander que l'on rejoigne l'OTAN en ajoutant nos forces à celles des Etats-Unis. »*

Le premier secrétaire du P.S. a souligné que les socialistes souhaitent la réussite de la négociation de Genève, mais que *« si l'Union soviétique ne renonce pas au déploiement* [des SS-20], *les Pershing seront installés »*.

M. Jospin a ajouté : *« Je me réjouis d'entendre Georges Marchais dire que* [le P.C.] *ne quittera pas le gouvernement sur ces questions. »* Interrogé sur les critiques formulées par M. Didier Motchane, membre du secrétariat national du P.S., sur la politique extérieure française, M. Jospin a rappelé que M. Motchane est chargé, au P.S., des questions culturelles.

(1) M. Michel Pinton, secrétaire général de l'U.D.F., avait publié, dans *le Monde* du 16 juin, un article critiquant la politique de défense du gouvernement.

(2) M. Jospin commet une erreur plutôt surprenante de sa part. Il est faux, en effet, de dire que la France ne fasse pas partie de l'OTAN : c'est seulement du commandemant militaire intégré de l'OTAN qu'elle s'était retirée en 1966.

● *M. Eric Hintermann,* président de l'Amicale sociale-démocrate, membre du P.S., estime que, *« face à l'attitude véritablement inadmissible du principal dirigeant communiste français qui, encore une fois, choisit les thèses soviétiques contre celles de son pays, de surcroît dans le domaine de la sécurité, on devrait attendre de l'ensemble des socialistes qu'ils soient solidaires du président de la République et de la direction du parti »*. *« La déclaration de M. Motchane,* ajoute-il, *qui apporte de l'eau au moulin de Georges Marchais, révolte nombre de socialistes qui ne comprennent pas une attitude aussi peu loyale et aussi totalement irresponsable. »*

M. BAUMEL (R.P.R.) JUGE « INCONVENANTES » LES DÉCLARATIONS DE M. PINTON (U.D.F.) SUR LA DÉFENSE

M. Jacques Baumel, député R.P.R. des Hauts-de-Seine et président de la Fondation du futur et de la Haute autorité de défense et d'études stratégiques (HADES), critique vivement les déclarations faites par M. Michel Pinton, secrétaire général de l'U.D.F., dans une interview à *la Croix*, du 20 juillet et dans laquelle celui-ci estimait : *« Notre dissuasion nucléaire est injustifiable moralement parce qu'elle repose sur une riposte qui tendrait à exterminer les populations ennemies. »*

Dans *le Monde* daté du 16 juin, M. Pinton avait affirmé que la défense nucléaire pouvait être tournée comme l'avait été en 1940 la ligne Maginot. M. Jacques Baumel juge que ces déclarations *« sont inconvenantes et scandaleuses de la part d'un des principaux responsables nationaux de l'opposition. Elles confirment l'incompétence de leur auteur dans le domaine stratégique, portent atteinte à la politique française d'indépendance et de sécurité reposant sur un très large consensus national. »* *« Enfin elles apportent une aide indirecte à la démobilisation morale des Français et au pacifisme au moment même où la liberté de la France et de l'Europe est de plus en plus menacée. »*

LA MODÉRATION DE LA POLITIQUE DE LA RÉSERVE FÉDÉRALE DES ÉTATS-UNIS FAIT BAISSER LE DOLLAR : 7,725 F.

En confirmant, mercredi 20 juillet, que le comité directeur de la Réserve fédérale des Etats-Unis (Fed) avait décidé de resserrer *«de manière limitée»* sa politique monétaire, M. Paul Volcker, président de la Fed, a fait baisser le dollar et monter fortement la bourse de New-York.

Déposant devant la commission bancaire de la Chambre des représentants, il a indiqué que *«les perspectives d'une reprise économique soutenue et d'une baisse du taux d'intérêt à terme seraient améliorées plutôt que diminuées par une action limitée et prise à temps pour réduire la croissance excessive de la monnaie et des liquidités, compte tenu de son potentiel inflationniste»*.

La Fed a décidé de ne pas chercher à résorber l'augmentation excessive de la masse monétaire de ces derniers mois (12% depuis le début de l'année, sur une base annuelle, au lieu de 4 à 8%, objectif officiel), mais de se montrer désormais plus stricte en ce qui concerne le contrôle de la croissance des liquidités. Pour le second semestre, le gonflement de la masse monétaire M 1 devra s'inscrire dans une fourchette de 5 à 9%, sur une base annuelle.

Les marchés ont réagi très favorablement à ces déclarations qui éliminent la perspective d'un sévère «tour de vis», comme on le redoutait ces dernières semaines, la rumeur d'un relèvement du taux d'escompte de la Fed ayant même cours. Elles ont rassuré les milieux financiers internationaux à ce sujet et la conséquence logique a été à la fois une détente des taux d'intérêt américains et la poursuite de la baisse du dollar, qui est revenu, à Paris, de 7,76 F à 7,72 F

